



Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE N° 14043 – 4,50 F — *JEUDI 22 MARS 1990* — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

De nombreuses victimes selon Bucarest

Transylvanie : sanglants affrontements entre Roumains et Magyars

Le gouvernement roumain a lancé, mercredi 21 mars, un nouvel appel au calme après les sanglants affrontements survenus la veille entre les communautés roumaine et de souche hongroise à Tirgu-Mures, en Transylvanie. On confirme, à Bucarest, que six personnes ont été tuées et trois cents autres blessées. Une vive tension régnait encore mercredi dans cette ville, malgré l'intervention des blindés. Ces violents incidents inter-ethniques se produisent à quelques jours des premières élections législatives libres, qui ont lieu dimanche en Hongrie.

Un conflit millénaire

LE virus du nationalisme vient de tuer en Transylvanie. Les autorités de Budapest, déjà, parlent de « pogroms » anti-Magyars.

L'affaire « ne date pas d'il y a une ou deux semaines, elle date d'il y a mille ans », a observé un médecin roumain en constatant la mort d'une des six personnes tuées mardi 20 mars à Tirgu-Mures, peuplée pour moitié de Hongrois et pour moitié de Roumains. Depuis plusieurs jours, un à deux milliers de nationalistes roumains ont ensanglanté Tirgu-Mures, mis à sac le siège de l'Union démocratique magyare de Roumanie (UDMR), saccagé les boutiques hongroises. Le sort infligé au vice-président de l'UDMR, l'écrivain Andras Sütõ, transporté par avion militaire à Budapest avec un œil crevé, a choqué toute la Hongrie. Les relations hungaro-roumaines sont de nouveau au plus bas.

SOUMISE par les Hongrois du onzième au seizième siècle, puis indépendante pendant près de cent cinquante ans, la Transylvanie tomba sous la domination des Habsbourg d'Autriche en 1691. Le traité de Trianon, après la première guerre mondiale, la détacha de la Hongrie pour la donner à la Roumanie ; en remerciement de la collaboration de la Hongrie avec Hitler, l'amiral Horthy en récupéra une partie entre 1940 et 1945, qui fut rendue à la Roumanie dès la guerre finie. L'instauration de régimes communistes tant à Bucarest qu'à Budapest fit oublier un moment le problème de la Transylvanie, où vivaient quelque deux millions de Magyars, jusqu'à ce que la politique d'assimilation forcée menée par Ceausescu soulève l'indignation de Budapest. La Hongrie devint ainsi le premier pays du pacte de Varsovie à accueillir des réfugiés politiques d'un « pays frère ».

LA chute de Ceausescu allait-elle tout arranger ? C'est ce que pensa, un peu hâtivement, le ministre hongrois des affaires étrangères, M. Gyula Horn, en se rendant à Bucarest fin décembre. Mais la faiblesse du nouveau régime roumain, le chaos régnant dans tout le pays et l'exaspération des Roumains face à l'assurance retrouvée de la minorité magyare libérée du tyran devaient le détromper rapidement.

Paradoxalement, la communauté hongroise souffre de séquelles moins profondes de la dictature que les Roumains, s'étant montrée plus soudée face à l'oppression. Aujourd'hui, elle relève la tête et revendique ses droits. Elle n'ignore pas non plus que, de l'autre côté de la frontière, la Hongrie est en pleine campagne électorale - le premier tour des élections législatives libres a lieu dimanche 25 mars - et que la défense de son sort est du pain bénit pour les partis politiques de tous bords.

Lire nos informations page 5

Hongrie : les choix infinis des électeurs

BUDAPEST
de notre envoyée spéciale

Comment en vouloir à ceux qui croient que Ikea est l'un des quarante-huit partis politiques en lice pour les élections libres du 25 mars ? Le géant suédois de l'ameublement, qui ouvre cette semaine une succursale à Budapest, a fait irruption dans la campagne en lançant des affiches publicitaires en forme de slogans électoraux, ajoutant à la confusion déjà créée dans l'esprit des électeurs hongrois par un multipartisme échevelé.

Un premier écrémage, il est vrai, s'est fait au niveau des listes nationales, que « seuls » douze de ces quarante-huit partis sont parvenus à constituer – les autres ne présentant des candidats que localement. Mais même parmi ces douze-là, difficile de s'y retrouver : où est la gauche, où est la droite ? Qui est conservateur, qui est libéral, qui est social-démocrate ? Comment discerner les bons et les méchants ? Les politiciens eux-mêmes laissent volontiers planer les ambiguïtés et préfèrent finalement se déterminer par rapport à une cible commune : les « communistes » et l'« ancien régime ».

A quatre jours des premières élections législatives libres depuis 1945, nul ne peut encore dire lequel, des trois plus grands partis d'opposition (Forum démocratique, Alliance des démocrates libres et Parti des petits propriétaires), arrivera en tête.

SYLVIE KAUFFMANN

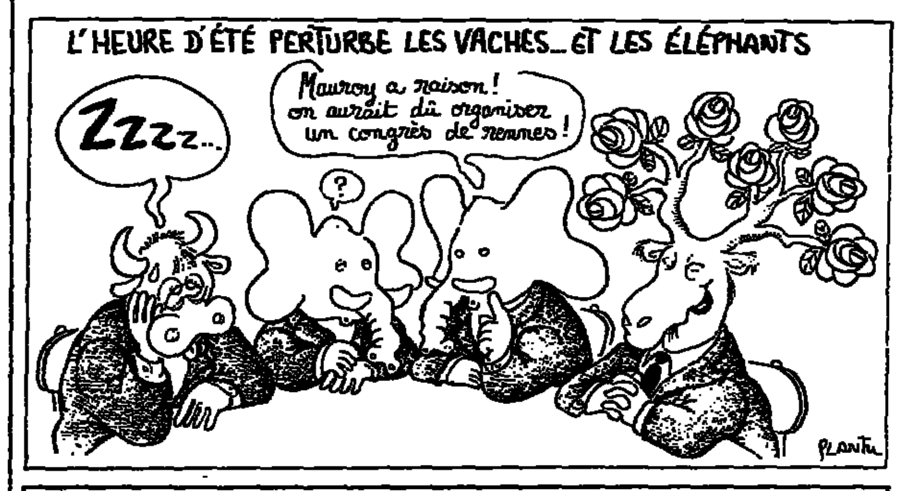
Lire la suite page 7

Les suites du congrès de Rennes

Une synthèse a été obtenue au PS sous la pression de M. Mitterrand

Les dirigeants socialistes sont parvenus dans la nuit du 20 au 21 mars à un accord sur la répartition des postes à la direction du Parti socialiste, et sur un texte politique commun appelant le gouvernement à engager une nouvelle étape sociale. Cette synthèse, obtenue sous la pression de M. François Mitterrand, a été acquise au prix de quelques concessions faites par MM. Lionel Jospin et Laurent Fabius.

Le comité directeur devrait se réunir mercredi 21 mars pour procéder à l'élection du premier secrétaire du parti.



■ **La nuit des retrouvailles** ■ **Le texte de l'accord** ■ **Le poids de M. François Mitterrand**, par Patrick Jarreau ■ **Vieilles querelles et renaissance de l'Europe**, par Alain Vernholes .... pages 9 et 11

Un pour un et le deutschemark pour tous

L'union monétaire allemande qui devrait intervenir avant l'été ne suscite pas d'inquiétude chez les experts de Bonn

« A compter de lundi, le deutschemark remplace le mark-Est en RDA. A partir de ce jour, les détenteurs de billets et pièces de monnaie peuvent se rendre dans toutes les agences de la Staatsbank pour y procéder à l'échange de leurs disponibilités monétaires sur la base de 1 deutschemark de la RFA pour 1 mark de la RDA. » Le communiqué est prêt, ou à peu près. La Bundesbank, la banque centrale de la RFA, devrait le publier très prochainement. Un dimanche, et par surprise.

L'union monétaire entre les Etats allemands sera réalisée avant l'été, plusieurs conseillers du chancelier Kohl l'ont confirmé, et mardi le gouvernement ouest-allemand a indiqué qu'un accord serait signé à ce sujet avant la fin du mois d'avril. La victoire des amis politiques de M. Kohl en RDA, dimanche, aux élections, va ainsi précipiter le mouvement. Ses experts sont convaincus que, sous réserve de quelques précautions, l'unification monétaire ne devrait pas rencontrer de difficultés majeures.

La perspective d'une union monétaire précipitée soulève généralement deux craintes. A l'Ouest, certains financiers estiment qu'elle pourrait provoquer une flambée inflationniste en RFA. A l'Est, les directeurs de combinats et certains dirigeants politiques affirment que l'industrie de la RDA ne pourra pas supporter le choc, et que les conséquences sociales (chômage, pertes d'avantages sociaux...) seront importantes. Les conseillers de M. Kohl sont désormais convaincus que ces craintes sont injustifiées. La promesse politique d' *« 1 deutschemark pour 1 mark de l'Est »*, au centre des discussions électorales, sera tenue.

Première question : en acceptant d'ouvrir *« aux petits épargnants »* la possibilité d'échanger leurs économies actuellement libellées en marks est-allemands, en deutschemarks, au taux de « 1 pour 1 », M. Kohl va-t-il enclencher une spirale inflationniste en RFA ? Les dépôts des citoyens de la RDA dans les caissses d'épargne s'élèvent actuellement à environ 177 milliards de marks-Est. Transformée du jour au lendemain en un pouvoir d'achat réel, cette épargne pourrait devenir une demande immédiate, à laquelle l'offre disponible ne pourrait pas suffire. Conséquence de ce déséquilibre, on assisterait à une flambée des prix. Les experts de Bonn contestent ce raisonnement. La victoire politique incontestable des alliés du chancelier les renforcent dans leur conviction. Ils invoquent trois arguments : la confiance, l'insécurité et certaines précautions.

ERIK IZRAELEWICZ

Lire la suite page 37 - section D

Sida : la polémique sur la découverte du virus

Un entretien avec le professeur Montagnier

Après les récentes révélations du *Chicago Tribune* sur l'existence d'un document confidentiel jusqu'alors dissimulé par les autorités américaines, la polémique sur la paternité de la découverte du virus du sida rebondit brutalement. Rien, aujourd'hui, ne permet de dire que l'accord conclu le 31 mars 1987 par l'Institut Pasteur et le département américain de la santé, rendu public le même jour par le président Ronald Reagan et M. Jacques Chirac, alors premier ministre, ne sera pas remis en cause. Dans un entretien accordé au *Monde*, le professeur Luc Montagnier (Institut Pasteur de Paris) lance un *« appel »* au professeur Robert Gallo pour qu'*« il se rende enfin à l'évidence »*, et qu'il accepte de reconnaître officiellement que le virus qu'il dit avoir découvert dans son laboratoire n'est en réalité que la conséquence d'une erreur de manipulation et la redécouverte d'une souche de virus isolée plusieurs mois auparavant à l'Institut Pasteur.

Le chercheur français, qui, avec son équipe, est à l'origine, début 1983, de la découverte du virus, juge, d'autre part, *« tout à fait immoral »* que les détenteurs du brevet américain, dont la découverte est aujourd'hui contestée, puissent percevoir d'importantes royalties – environ 100 000 dollars environ chacun par an, – alors que les Français n'ont à ce jour rien touché. Evoquant ses relations avec le professeur Gallo, il se refuse à considérer son collègue américain comme coupable, estimant que, s'il y a dans toute cette affaire eu fraude, c'est à l'enquête américaine en cours de le démontrer.

Lire page 13 - section B l'entretien de JEAN-YVES NAU avec le professeur MONTAGNIER

La crise en Israël
M. Pérès chargé de former un gouvernement — page 4

La réforme des PTT
M. Quilès présente son projet au conseil des ministres : la poste sera séparée des télécommunications — page 35 - section D

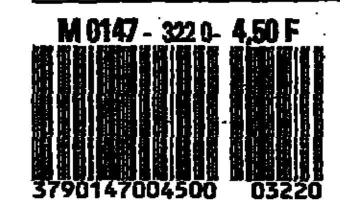
Dépannage routier
M. Georges Sarre veut créer un service national avec l'ensemble des professionnels — page 46 - section D

M. Chirac prône l'offensive
Le président du RPR appelle à la lutte contre un pouvoir « minoritaire et médiocre » — page 12

CAMPUS

Les aventuriers des grandes écoles
Des élèves des grandes écoles lancent des projets qui allient la haute technologie et les risques de l'aventure
La désectorisation des lycées parisiens
Un projet de prêt aux étudiants divise les Britanniques
pages 15 à 18 - section B

« Sur le vif » et le sommaire complet se trouvent page 46 - section D



M 0147 - 322 0 - 4,50 F

3790147004500 03220

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 5 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,95 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 11 kr. ; Espagne, 160 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 800 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,40 fl. ; Portugal, 140 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA (NY), 1,50 $; USA (others), 2 $.

La crise du PS

Les champs ouverts au socialisme...

par Jean-Denis Bredin

I. – Qu'est-ce que le socialisme français aujourd'hui ? Ce qu'il reste d'une doctrine emportée par l'Histoire, balayée avec le système qui prétendait l'incarner ? Un siècle de tradition politique ? L'expression sociale de l'esprit de justice ? Une sensibilité ? Une exigence de la conscience morale ? Un regard optimiste sur l'avenir de l'homme qui s'opposerait au pessimisme de la pensée de droite ? Serait-il tout cela à la fois ? Ou ne serait-il plus qu'un lieu de rencontres et d'affrontements, le passage obligé, à gauche, des ambitions politiques, un discours gonflé de vent, juste destiné à porter, à masquer des appétits ?

II. – Nous voyons, chaque jour mieux, ce que le socialisme n'est plus. Encore au congrès de Tours, en 1920, Léon Blum rappelait les dogmes fondamentaux : *« Le socialisme est un mouvement d'idée et d'action qui mène à une transformation totale du régime de la propriété... La révolution, cela signifie pour le socialisme français traditionnel la transformation d'un régime économique fondé sur la propriété privée en un régime fondé sur la propriété collective. »* Longtemps le discours socialiste a dit les mêmes choses, de plus en plus doucement, de plus en plus vaguement : que l'appropriation collective, même ralentie, restait le chemin du socialisme, que le bouleversement de la société ne se ferait pas sans une grande secousse, sans un «grand soir». En 1972 le programme commun de la gauche proclamait que des changements profonds de la société française étaient nécessaires *«pour ouvrir la voie au socialisme»*, il revendiquait la nationalisation de tout le secteur bancaire et financier, il exigeait un service public unique et laïque de tout l'enseignement, comme de toute l'information radio-télévisée. Encore en 1980 le projet socialiste assurait : *«Il ne s'agit pas d'aménager le système capitaliste, mais de lui en substituer un autre.»*

Mais le temps, les combats gagnés et perdus, la gestion des affaires, ont appris au socialisme français que le vingtième siècle ne répétait pas le dix-neuvième, que le prolétariat allait se réduisant et non se renforçant, que l'avenir des démocraties était dans le développement d'une vaste classe moyenne, accédant à l'éducation et à la propriété, que la propriété privée restait étrangement, irréductiblement, liée à la liberté individuelle, et sans doute au bonheur, que l'économie française, prise dans un système mondial, ne se transformerait plus au gré des doctrines ou des programmes, qu'il n'y aurait pas de grand soir, mais une longue, une lente mutation. *«Le fonds de la thèse réformiste que nous rejetons,* disait encore Léon Blum, *c'est que la transformation sociale peut être obtenue sans une crise préalable du pouvoir politique.»* Les socialistes le croyaient-ils encore en 1936 ? En 1945 ? En 1981 ? Ils ont appris peu à peu qu'il n'y aurait pas de «crise préalable» du pouvoir politique, pas d'avènement brutal, qu'ils n'auraient d'action que sur la marge étroite que tolèrent les contraintes d'un système où l'économie française était irrémédiablement arrimée, que le socialisme devenait un effort ingrat, un progrès difficile de tous les jours. Bref, ils sont devenus réformistes.

III. – Il ne s'agit pas pour autant de renier les combats passés, ni d'ignorer ce que la société française doit aux efforts qu'a inspirés, pendant près d'un siècle, la doctrine socialiste. Celle-ci a pu, de l'autre côté du mur, servir d'idéologie, et de caution aux plus effrayantes servitudes... Il reste que, dans notre démocratie, elle a donné unité et vigueur aux luttes qu'ont menées les syndicats et les partis de gauche. Dressé contre la société bourgeoise, le socialisme a permis la plupart des grandes conquêtes sociales.

La France d'aujourd'hui n'est pas du tout ce pur produit de l'économie de marché qu'exaltent certains discours. Et si le taux des prélèvements obligatoires s'est stabilisé, depuis 1988, à près de 45 % du produit intérieur brut, il éclaire l'importance, dans notre société, des transferts de revenus, et le niveau de protection sociale auquel les combats du socialisme ont tant contribué. Que d'autres pays aient atteint, par d'autres voies, un niveau comparable, ne retire rien à cette évidence : la redistribution forcée des revenus, en France, les progrès de l'égalité qu'elle a assurés sont, pour une large part, des victoires d'un socialisme nourri par le marxisme, porté par lui.

Aujourd'hui que le marxisme agonise, infirmé par l'Histoire, discrédité par les systèmes totalitaires auxquels il a fourni aliment, la gauche française peut reconnaître ce qu'elle a reçu de lui. Demeurée «libérale», «radicale», qu'eût-elle fait ? Et sans doute la droite pourrait-elle aussi concéder ce qu'elle doit au socialisme : ce qu'elle lui a pris, bon gré, mal gré, dans ses réformes, mais aussi le long service rendu... La menace soviétique, l'ombre portée du communisme sur la gauche, ont longtemps réconforté la droite : il suffisait que la gauche fût indigne de gouverner pour que la droite gouvernât. Ainsi, quand s'évanouissent les promesses et les menaces du marxisme, la droite et la gauche françaises se retrouvent orphelines. Obligées de se réinventer.

Prudence et modestie

IV. – Constater que le socialisme ne vit plus, ne peut plus vivre des vestiges d'une idéologie du dix-neuvième siècle, ce n'est pas consentir qu'il doive être désormais sans idée, sans projet, abandonné aux exigences de la gestion et aux caprices de l'opportunité. *« Méfiez-vous,* avertissait Jaurès, *de ceux qui vous mettent en garde contre les systèmes... et qui vous conseillent en réalité l'abdication de l'intelligence. »* Il ajoutait *« Quand vous aurez renoncé à vous construire votre doctrine, vous-même, il y aura, de l'autre côté de la route, des doctrines toutes bâties qui vous offriront leur abri. »*

Certes nous avons appris, depuis cinquante ans, à nous méfier des doctrines totales, immuables. Nous sommes mieux avertis, et plus lucides, que nos ancêtres. Nous avons vu s'épanouir, et s'écrouler, la dictature nazie, puis la dictature communiste. Nous avons cru à la fatalité des guerres mondiales, et nous entretenons, à l'approche du troisième millénaire, l'espoir raisonnable de leur disparition. Nous avons cru que la servitude était le destin fatal d'une partie du monde, et voici que la liberté gagne, par contagion, tous les continents. Nous avons cru aux bienfaits indéfinis du progrès scientifique, de la production, de la croissance, et nous en avons subi, en destructions et en menaces, les terribles retombées. Nous avons cru l'Europe de l'Ouest trop grande, et nous la découvrons trop petite. Tant de bouleversements, sur un tel rythme, obligent à la prudence. Et aussi à la modestie. Le socialisme ne peut plus être une religion. Il ne peut pour autant devenir une école d'empirisme.

V. – Le socialisme français a pris racine dans l'héritage de 1789, dans cette idéologie inspirée des Lumières, transformée par nos révolutions, que quelques-uns, de Jean-Jaurès à François Mitterrand, ont réussi à fondre, par la force de l'imagination et du verbe, aux théories et aux traditions des générations successives du socialisme. *« Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droit »*, dit la Déclaration de 1789. La révolution de 1848 a ajouté la fraternité à ce qui est devenu la trilogie nationale. Si l'on ne se contente pas de célébrer des formules, ces mots posent des exigences.

Des hommes et des femmes libres ? On objectera que la liberté est un projet commun à la gauche et à la droite qui ne cesseront pas de se renvoyer, pour s'excommunier, le spectre du nazisme et celui du communisme. Et il est vrai que la revendication de liberté ne singularise nullement, en France, le socialisme : du moins si l'on oppose la liberté à la servitude, la démocratie à l'Etat totalitaire. Cette forme première, vitale de la liberté – n'être pas enchaîné, pouvoir parler, écrire, circuler, – elle est comme la respiration de l'homme : ce que nous rappelle, à nous les enfants gâtés de la liberté, ce soulèvement des peuples écrasés auxquels nous assistons.

Mais au-delà ? Au-delà nous observons que la liberté n'est pas seulement la faculté d'aller et venir, de passer les frontières, de dire ce que l'on veut, de choisir son député, qu'il ne suffit pas d'être libre en droit pour être libre en fait. Le marxisme peut s'enfouir dans l'Histoire, la distinction des libertés formelles et des libertés réelles garde sa vigueur : sauf que Marx incitait à choisir quand nous voudrions cumuler. Nous croyons que n'est pas libre celui qui a faim, qui a froid, celui qu'écrase son travail, celui qui est condamné au non-travail. Ici peut commencer à se singulariser le projet socialiste. Il dit qu'un exclu social, même comblé de libertés n'est pas libre. Il dit de même qu'il n'y a pas de liberté de l'esprit sans connaissances, sans réflexion, sans apprentissage du libre choix.

L'utopie révolutionnaire – abolissant la société des ordres – proclamait que l'homme *« naît »* libre. Libre en droit. Mais l'aventure humaine n'est pas faite d'une liberté donnée, acquise, dont il se sert, elle est celle d'une libération progressive, d'une lutte infatigable contre toutes les servitudes, celles de la dictature et de l'apartheid, bien sûr, aussi celles de la misère, celles de l'ignorance, celles de la solitude, celles de la fatigue, celles du déséquilibre. Voici le champ ouvert au projet socialiste, projet économique, social, culturel. Tant qu'existeront des femmes et des hommes écrasés par un destin trop dur, apparemment libres et cependant courbés, le socialisme ne pourra se reposer. Et bien sûr il ne se reposera jamais.

Richesse et pauvreté

VI. – Des hommes libres, et égaux ! Ici la gauche et la droite semblent se séparer, ici le socialisme paraît très à son aise. Il rassemble tous ses discours, toutes ses traditions, l'idéal révolutionnaire, le projet marxiste, le syndicalisme ouvrier, et même l'anarchisme, et le spontanéisme quand il parle d'égalité. Et ce message est bien celui que les Français préfèrent.

Mais l'originalité d'un socialisme moderne pourrait être de nous aider aujourd'hui à regarder de plus près ce que cache notre vieille passion égalitaire, que le marxisme a nourrie, et qui nous tient à si forte distance d'une vraie requête d'égalité. Les inégalités de l'argent ? Longtemps le socialisme les a dénoncées. Elles reflétaient les classes sociales. Elles étaient les plus voyantes, les plus insupportables. Mais cette condamnation est devenue, depuis quelques années, de plus en plus timide. Le déclin du marxisme, la crise économique, l'exaltation progressive du marché, l'utilité sociale du profit, n'ont cessé de légitimer la richesse et ses symboles, et de discréditer la pauvreté, signe d'échec ou d'inutilité. Les gagneurs, les vainqueurs, sont devenus des modèles, soutiens efficaces de la prospérité générale, des champions aussi, symboles de chance et de réussite, tandis que les exclus, les ratés, les pauvres, ont pris le vilain visage des vaincus, de ceux qui ne servent à rien, et ne peuvent rien. Et les socialistes eux-mêmes, découvrant les séductions du capitalisme, travaillant à le gérer intelligemment, n'ont pas échappé à cette mode qui couvre les inégalités de l'argent d'un manteau de vertu et de beauté.

Les inégalités du savoir et du pouvoir ? Il n'est personne, à gauche comme à droite, pour les contester. Tous savent que l'école ni le lycée n'ont plus les moyens de les corriger, tous observent que les grandes écoles, les grands concours, consolident la domination d'une caste étroite, et que se creuse, chaque année davantage, le fossé entre un enseignement de masse et l'éducation des privilégiés, nos maîtres de demain, nul n'ignore que la télévision est, pour beaucoup d'enfants, la seconde école, et parfois la première, que l'avenir de la télévision a aujourd'hui, pour nos descendants, l'importance qu'avait pour nos parents l'avenir de l'école à la fin du siècle passé... La gauche le sait, elle soupire, elle manque d'argent, d'espace dans la pensée ou de regard à long terme, elle habille l'impuissance par le discours. La société française mesurera dans vingt ans le désastre créé par les inégalités de la force intellectuelle et de la culture qu'elle aura nourries, à force de conservatisme ou de maladresse. Voici un champ ouvert au socialisme, ou qui lui eût été ouvert...

VII. – Faut-il regarder du côté des privilèges abolis il y a deux siècles ? La société française n'a cessé d'en inventer, et l'air du temps les invite à s'épanouir. Statuts particuliers, droits exorbitants, hiérarchie des fonctions, des places, des signes, grandes et petites faveurs : toute occasion paraît bonne en France pour inventer un privilège. Passer devant, passer avant, être mieux vu, mieux considéré, voici les ambitions que l'économie, pour s'épanouir, et les marchands, pour séduire, ne cessent de nous proposer. Ceux mêmes qui détiennent le pouvoir politique – et le pouvoir socialiste ressemble à tout autre – nous signifient, de mille manières, que le pouvoir est d'abord un privilège, qu'ils sont riches de passe-droits et de flatteuses prérogatives.

Douceur exquise du privilège : il est à la fois faveur et exclusion. Il se propose de nous combler, et surtout d'empêcher que les autres ne le soient. Et sans doute nous ne rêverons pas de l'avènement d'une égalité parfaite, cependant respectueuse des différences, aboutissement idéal d'un socialisme qui serait sans défaut. Mais quel champ serait ouvert à un socialisme moderne s'il voulait devenir une pédagogie de l'égalité vraie ? Traquer toutes les hiérarchies inutiles, les signes de prééminence, les faveurs, les passe-droits, qui étouffent et ridiculisent notre société, en tout cas s'appliquer à les réduire ? Respecter les différences, en pourchassant les inégalités ? Ne pas substituer le projet d'une société uniforme à celui d'une société égale ? Pénétrer dans nos bastilles d'aujourd'hui, le statut de la fonction publique, l'ensemble des statuts protégés, notre système fiscal, notre système d'enseignement, notre sécurité sociale ? Changer la manière dont l'Etat Roi et ses administrations, et sa police, traitent le Tiers Etat ?... On se prend à rêver !

Propédeutique de la fraternité

VIII. – De la fraternité, le discours socialiste parle peu. Il préfère la solidarité qui s'arroge la force objective d'un devoir social. La fraternité serait-elle un sentiment nuageux, une utopie romantique, ou ressemble-t-elle trop à une vertu chrétienne ? Pourtant seule la fraternité, expression de l'amour ou de la sympathie, est capable de donner vie, et vigueur, au devoir de solidarité. Il n'est pas besoin de regarder de près nos démocraties modernes pour apercevoir qu'elles deviennent des sociétés glacées et que le socialisme ne combat pas cette sinistre évolution. Le déclin des religions, et des doctrines qui parlaient de justice et d'amour, la dilution du sentiment national, l'effacement des communautés syndicales et politiques, l'enfermement et la fatigue des vies urbaines, tout cela, qui est à la fois effet et cause, enseigne aux peuples libres l'isolement et la méfiance.

Au bout du chemin, la famille – et parfois la communauté de travail et d'entreprise – risque de nourrir les dernières formes de sociabilité. La radio, la télévision, les vacances ne changent rien à cet enfermement : il ne s'agit que de le distraire, ou de le transporter. Tel est sans doute l'avenir que nous proposons aux peuples qui se libèrent de la servitude.

Le socialisme ne sera pas grand-chose, s'il ne sait pas devenir une propédeutique de la fraternité, s'il ne se bat pas, avec ferveur, pour exclure toutes les formes d'exclusion, et d'abord peut-être cette sinistre exclusion de la vieillesse qui caractérise nos sociétés ivres des images de la beauté et des rêves d'efficacité, s'il ne défriche pas sans cesse l'imagination pour encourager les initiatives fraternelles, et aussi pour nous porter vers les solidarités universelles. Mais cette requête de fraternité, elle obligerait à un renouveau du politique lui-même. Rien de fraternel dans la vie politique d'aujourd'hui, et c'est l'une des raisons pour lesquelles une jeunesse qui n'a pas encore appris l'indifférence s'est tant éloignée d'elle. Que le langage politique, le comportement politique, soient attention, dialogue, sympathie, main tendue, et le socialisme aura commencé de faire son travail.

IX. – Les Français méprisent-ils la politique, ou sont-ils méprisés par elle ? Ne prennent-ils pas au sérieux une activité qui ne les prend pas au sérieux ? Ce qui est sûr c'est que sont de plus en plus nombreux, en France, ceux que la politique a déçus, écartés, ceux qui se tiennent à distance de toute vie collective, si même ils votent aux échéances rituelles, parce que la politique ne leur propose aucun supplément d'âme, ceux qui n'attendent plus que du couple, de la famille, d'étroites communautés, ou de leur aventure individuelle, les raisons de vivre et les chances du bonheur. Sont-ils à gauche plutôt qu'à droite ? Cette ligne de partage passe sans doute en chacun d'entre nous. Nous balançons, selon les circonstances, selon les rencontres et les saisons de la vie, entre le rêve et l'intérêt, entre la peur et l'audace, entre le repliement sur soi et la recherche de solidarités. Souvent nous servons la part frileuse, étriquée, de nous. Parfois notre soif d'aimer. Si les socialistes étaient capables d'être plus intelligents, et plus généreux, pour tenter de nous rendre tels, s'ils étaient capables de solliciter, chez chacun de nous, l'esprit libre et l'élan fraternel, s'ils portaient au plus haut les dures exigences de la vérité, vérité du discours, vérité de l'action, ils ne feraient pas qu'être fidèles à leur morale, et bien servir la dignité, la liberté de l'Homme. Il est probable que le succès leur ouvrirait un bel avenir.

► **Jean-Denis Bredin est avocat. Il est notamment l'auteur de *Sieyès*. (Ed. de Fallois.)**

TRAIT LIBRE

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Administrateur général : Bernard Wouts

Directeur de la rédaction : Daniel Vernet
Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Claude Sales

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27
Télécopieur : (1) 45-23-06-81 ; Telex 650572 F MONDPAR

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-30-00
Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR

AU COURRIER DU Monde

Laurent Fabius stendhalien... ou balzacien

Selon votre collaborateur, Patrick Jarreau, Laurent Fabius s'apparenterait au héros stendhalien. Je ne connais pas personnellement Laurent Fabius et je me garderais bien de porter une appréciation sur lui, mais le personnage auquel songeait Patrick Jarreau en écrivant son article me semble plus proche d'un héros balzacien, Rastignac, injustement décrié, et qui, lors de sa première apparition dans *le Père Goriot*, est lui-même très séduisant. Quant au héros stendhalien, il est certes plein d'énergie et de confiance en soi – ce dont Laurent Fabius ne semble pas manquer – mais il est avant tout à la recherche du bonheur, lequel n'est pas concevable à ses yeux sans la perfection de la beauté et l'absolu de la passion. Imagine-t-on, au demeurant, Laurent Fabius finir ses jours dans un couvent comme Fabrice, ou périr sur l'échafaud comme Julien ? Peut-être rappelle-t-il davantage Lucien Leuwen, mais on se souvient que ce roman posthume est resté inachevé...

JEAN-PIERRE COLIN
Professeur à l'université de Reims

Une décennie perdue pour le développement

Après avoir été baptisées « la troisième décennie pour le développement » tout le monde s'accorde aujourd'hui pour constater que les années 80 ont été plutôt néfastes pour le tiers-monde (mis à part quelques rares petits pays du Sud-Est asiatique), notamment pour l'Afrique, continent en voie de sous-développement.

Pourquoi cette décennie perdue ? Deux faits majeurs expliquent l'évolution générale : la crise économique mondiale et le triomphe de l'ultra-libéralisme. La crise a réduit la générosité et l'intérêt des pays industrialisés envers le tiers-monde (plus de dix ans après sa proclamation, l'objectif de consacrer 1 % du PNB à l'aide au développement est loin d'être atteint) et elle a conduit à la limitation des importations et à la recherche de « sous-prix » pour les matières premières afin de compenser les « surprix » pétroliers.

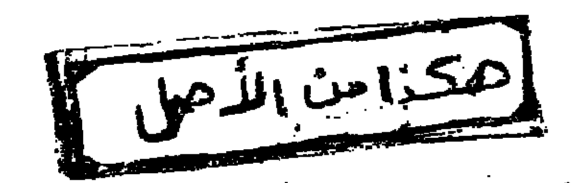
Face à ces effets dramatiques pour le tiers-monde, le libéralisme a imposé la non-intervention des pays riches au niveau international pour ne surtout pas porter atteinte aux sacro-saintes lois du marché, prônées notamment par les Etats-Unis. Les pays industrialisés se sont donc simplement contentés d'imposer aux pays en difficultés des ajustements structurels implacables et de « généreuse aides » à des taux d'intérêts respectablement élevés. Le surendettement du tiers-monde et les troubles sociaux qui commencent à apparaître en Afrique noire ne sont que les premiers résultats de cette politique « ambitieuse ».

Avec la décennie 90 (plus personne n'ose dire « la quatrième décennie pour le développement ») peut-on espérer quelques changements ?

Etre optimiste serait fermer les yeux devant les réalités que nous prépare cette fin de siècle. Mais deux lueurs d'espoir semblent se dessiner. Tout d'abord la décrispation mondiale, la fin de la crise et la fin du conflit Est-Ouest pourrait permettre – par le désarmement relatif – de dégager de plus en plus de fonds pour le développement.

Ensuite la vulnérabilité de l'économie américaine face au Japon pourrait se traduire un jour ou l'autre par l'abandon du libéralisme « dur » comme doctrine dominante, ce qui permettrait sans aucun doute d'envisager les négociations Nord-Sud avec plus d'ambitions.

JEAN GODEBSKI



cialisme...

ÉTRANGER

NAMIBIE : la naissance du cent soixantième Etat membre de l'ONU

Un climat de concorde générale a présidé aux fêtes de l'indépendance

WINDHOEK

de notre envoyé spécial

Il s'en est fallu de dix-sept minutes que le drapeau sud-africain soit amené aux douze coups de minuit, mercredi 21 mars, et que la Namibie soit proclamée indépendante à l'heure dite. Alors qu'environ vingt mille personnes avaient très tôt occupé les gradins du stade de Windhoek, les quelques centaines d'invités étrangers, parmi lesquels quinze chefs d'Etat, qui sortaient tous d'un dîner d'adieu offert par l'administrateur général sud-africain en Namibie, M. Louis Pienaar, se firent attendre et gagnèrent leurs sièges dans une joyeuse pagaille.

On vit ainsi les gardes du corps de M. Yasser Arafat, le chef de l'OLP – qui soit dit en passant est de toutes les fêtes – et de M. José Eduardo Dos Santos, le président angolais, jouer dangereusement des coudes pour ouvrir la voie à leur patron. Quant à Nelson et Winnie Mandela, dont le public guettait l'apparition, et qui leur fit une ovation, ils se présentèrent en bons derniers à la tribune d'honneur. Assis juste derrière M. Edouard Chevardnadze, le ministre soviétique des affaires étrangères, ils en profitèrent pour faire connaissance.

Tous les pays membres de l'ONU avaient été invités aux fêtes de l'indépendance, sauf Israël, tenu à distance par les nouveaux dirigeants namibiens à cause de sa politique dans les territoires occupés. Dans la tribune officielle, les costumes de ville se mêlaient aux boubous, aux djellabas et aux saris. Il s'y présenta même un évêque en chasuble violette, mitre en tête et crosse à la main, bien que le programme des réjouissances n'eût prévu aucune bénédiction particulière...

Il y avait là, serrés sur quelques travées, les grands noms du combat humanitaire, comme Mgr Desmond Tutu, archevêque anglican du Cap, et le pasteur américain Jessie Jackson, qui avait lui aussi fait le voyage de Windhoek, des capitaines d'industrie qui dans la région font un peu la pluie et le beau temps : MM. Tiny Rowlands, le patron de la Lonrho, et Ogilvie Thompson, le nouveau PDG de l'Angl-American, le consortium sud-africain. Manquait à l'appel, à la surprise générale, un voisin, M. Robert Mugabe, le président zimbabwéen, peut-être pas mécontent de pouvoir dissimuler sa défection derrière des arguments de campagne électorale en cours pour ne pas avoir à serrer la main de M. De Klerk ...

« La mission la plus complexe ».

Le protocole avait été réduit au minimum, et le service d'ordre était assuré par quelques policiers namibiens plutôt débonnaires, en uniforme gris comme par le passé. Sur une estrade et sous un ciel bleu, des groupes folkloriques et des chorales scolaires entretenaient l'ambiance et associaient dans des compositions de circonstance les noms de Sam Nujoma et de Nelson Mandela, comme si ces deux « combattants de la liberté » avaient un destin commun.

Après avoir passé en revue sur la pelouse du stade un détachement d'une centaine d'hommes qui forment la future armée namibienne et écouté le nouvel hymne national, M. Nujoma, le sourire figé, prit place à la tribune officielle, entre M. Javier Perez de Cuellar, le secrétaire général de l'ONU, à sa droite et M. Frederik De Klerk, le chef de l'Etat sud-africain, à sa gauche. C'était maintenant entre ces trois hommes que la partie allait se jouer.

Dans une intervention longue et monotone, M. De Klerk rendit hommage au travail du personnel civil et militaire des Nations unies, engagé ici dans « *une mission* » qui, selon lui, « *fut logistiquement et politiquement la plus complexe que l'ONU ait jamais conduite* ». Il émit l'espoir que l'« *expérience namibienne puisse ouvrir la voie à des solutions pacifiques et démocratiques aux problèmes de l'Afrique australe* », et se félicita de voir ainsi « *triompher les règles du droit international* ». Bref et convaincant, M. De Klerk, qui lui succéda au micro sut trouver les mots justes pour prouver à ceux qui l'écoutaient qu'il tournait la page sans arrière-pensées sinon sans amertume. Il se présenta d'entrée de jeu comme l'« *avocat de la paix* », affirmant que « *la violence a fait son temps en Afrique australe* », qu'une « *nouvelle ère* » s'ouvrait dans la région et qu'une politique de bon voisinage est « *de l'intérêt de tous* ». S'exprimant en anglais – désormais la langue officielle du pays — il répéta ce passage en afrikaans, pour être bien compris d'un auditoire plus familier avec cette langue.

Un athlète namibien courut alors allumer dans une vasque, au sommet des gradins, la « flamme de la liberté ». Puis au son des battements de tambours, le drapeau sud-africain fut descendu de son mât. Certains dans la foule criaient : « *Down ! Down !* », tandis que M. De Klerk debout, la main droite posée sur le cœur, suivait la scène d'un air digne et grave.

Devant le secrétaire général de l'ONU, pris comme témoin, M. Nujoma prêta notamment serment de « *respecter la nouvelle Constitution* », de « *protéger l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale du pays* », et d'« *assurer la justice à tous ses habitants* ». Le chef de l'Etat prononca alors un discours d'investiture conciliant, sans remuer le passé plus qu'il ne fallait.

Se tournant vers M. De Klerk, M. Nujoma salua sa « *stature d'homme d'Etat* », et souhaita qu'« *une solution pacifique soit aussi trouvée en Afrique du Sud* », sans poursuivre plus avant sur le sujet, alors qu'il y aurait beaucoup à dire. La date de l'indépendance de la Namibie ne correspond-elle pas à dessein à celle des émeutes de Sharpeville où soixante-neuf Noirs trouvèrent la mort en 1960 ?

Un feu d'artifice offert par la France

Pendant le tir d'un feu d'artifice offert par la France, l'attention se relâcha dans la tribune d'honneur. Avant de se retirer M. Arafat avait salué, avec la chaleur qu'on lui connaît, MM. Nujoma et Perez de Cuellar. Peu avare de ces gestes, il en profita même, au passage, pour serrer la main de M. De Klerk qui la lui tendait. M. Nelson Mandela, pour sa part, distribuait alentour quelques autographes et prenait langue avec M. Rajiv Gandhi, l'ancien premier ministre indien.

Restait à entendre la prestation de serment de M. Hage Geingob, le premier ministre namibien, et à suivre le défilé un peu brouillon des enfants des écoles qui s'époumonaient à crier : « *Nujoma !* », et, pour couronner le tout, comme à l'issue d'une cérémonie familiale, un serrement de mains. Le nouveau chef de l'Etat recevait, sans aucun formalisme, sur la pelouse du stade les félicitations de ses invités. Dès son arrivée à Windhoek, M. Chevardnadze allait avertir que, pour la Namibie, les choses sérieuses allaient commencer, que le plus dur restait à faire, car « *le combat pour le développement sera plus difficile que le combat pour la libération.* »

Dès jeudi, M. Louis Pienaar, reprendra le chemin de Pretoria Quant à M. Martti Ahtisaari, le représentant spécial du secrétaire général de l'ONU, il quittera le pays le 28 mars. Les divers contingents des « casques bleus » sont en train, eux aussi, de plier bagages. M. Kenneth Kaunda, le chef de l'Etat zambien, a récemment demandé la prolongation de trois mois de la mission des Nations unies sur place, mais il n'a guère de chances d'être entendu par ceux qui seraient appelés à en supporter le coût, notamment les Etats-Unis. Faute de mieux les autorités locales qui ont besoin de délai pour former la police et les militaires négocient avec certains états qui étaient engagés dans cette opération, comme le Kenya, la possibilité d'étaler le rapatriement de leurs hommes.

La Namibie, qui est devenue mercredi le cent soixantième Etat membre de l' ONU et le cinquante et unième pays membre de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), va-t-elle nouer des relations diplomatiques avec son ancienne « *métropole* » ou se mettre à l'unisson des autres pays du continent noir, à l'exception du Malawi ? En attendant d'y voir plus clair, le régime de Pretoria vient d'ouvrir à Windhoek un « bureau de liaison » qui fera office d'ambassade. Le sort de l'enclave sud-africaine de Walvis Bay, dont M. De Klerk n'a pas soufflé mot dans son discours, peut être un élément de base dans les négociations à venir.

M. De Klerk n'a en tout cas pas perdu son temps à Windhoek, soucieux qu'il est de prouver à ses pairs africains qu'il est l'un des leurs, et pas forcément le moins fréquentable. Alors que d'aucuns, comme le Congrès national africain (ANC), prêchent l'isolement diplomatique de son pays, il s'est retrouvé pour la première fois au milieu d'un aréopage de chefs d'Etat du continent noir. Deux longues rencontres d'une heure et demie chacune avec M. Joaquim Chissano, son homologue mozambicain, et surtout avec M. Dos Santos, dont il faisait la connaissance, ont montré la nécessité de dialoguer avec le régime de Pretoria pour résoudre en commun les conflits qui déchirent l'Afrique australe.

Après la Namibie, sera-t-il possible d'arriver enfin à un heureux dénouement en Angola ? Le règlement de paix, et notamment l'idée d'un cessez-le-feu préalable ont été évoqués lors des conversations qu'a eues M. Dos Santos avec MM. De Klerk et Baker, et que ce dernier a eues avec son homologue soviétique, M. Chevardnadze, qui se serait montré très optimiste, a indiqué que la politique de coopération de son pays ne reposait plus sur aucun *a priori* idéologique.

Tout au long de cette « nuit de l'indépendance » au stade de Windhoek, rien n'a laissé penser que, dans cette affaire namibienne, un camp venait de l'emporter sur l'autre, si ce n'est celui du bon sens et du courage.

JACQUES DE BARRIN

Sam Nujoma ou la longue patience récompensée

Pourquoi Sam Nujoma affiche-t-il souvent un large sourire ? Des yeux qui se plissent de roublardise, un sourire qui découvre des dents éclatantes au-dessus d'une large barbe blanche. Certains assurent que c'est parce qu'il a toujours été convaincu, depuis le début de son combat, qu'il aurait finalement le dernier mot sur l'occupant boer. D'autres affirment, en revanche, que ce sourire permet de dissimuler une raideur naturelle, celle d'un révolutionnaire qui, pendant trente ans, a parcouru le monde en tous sens pour plaider la cause de son pays.

Il est vrai que depuis son départ pour l' exil, le 1er mars 1960, Samuel Shafiishuna Nujoma fut un pélerin infatigable. Avocat de l'indépendance de la Namibie, il a su mobiliser la communauté internationale en faveur de la dernière colonie d'Afrique. Un domaine où il a eu plus de succès que sur le terrain, les combattants reprochant d'ailleurs souvent à la direction du mouvement nationaliste de se prélasser dans les palaces en gaspillant les fonds de soutien. Les choses lui ont cependant été énormément facilitées par les Nations unies qui, en 1976, reconnurent la SWAPO comme « *le seul et authentique représentant du peuple namibien* ».

Ce fut un sérieux coup de pouce pour cet Ovambo (la principale ethnie), né le 12 mai 1929 dans une famille rurale, et qui, avec Andimba Toivo ja Toivo, fut à l'origine du mouvement de rebellion. Les deux hommes s'étaient rencontrés alors que Nujoma était steward dans les chemins de fer. Il devint le président de l'OPO (Organisation du peuple d'Ovamboland) rebaptisée SWAPO en 1960. Licencié pour ses activités syndicales, il sera tour à tour employé à la municipalité puis dans un magasin, avant d'être contraint de quitter le pays après avoir organisé un mouvement de résistance contre la tentative de déplacement forcé de la township noire de Windhoek. Cette action coûta la vie à treize manifestants, tués par la police le 10 décembre 1959.

Six ans plus tard, en 1966, cet homme qui, avec l'aide notamment de Kwame Nkrumah, le chef de l'Etat ghanéen, s'est efforcé de populariser la cause namibienne, tente un retour sur le sol natal. Les autorités sud-africaines le refoulent. Quelques mois plus tard, la SWAPO décide de prendre les armes. La guérilla fera officiellement près de 12 000 victimes dans les rangs du mouvement de libération sans que jamais un pouce de terrain ne soit conquis contre la puissante armée de Pretoria.

Cet échec militaire n'empêcha pas « le héros conquérant » d'affirmer, lors de son retour d'exil, le 14 septembre dernier, que la SWAPO avait gagné la guerre. « *Père du combat pour la liberté* » ou « *Combattant suprême* », Sam Nujoma incarne, qu'on le veuille ou non, la résistance namibienne. Il a été l'unique et permanent président de l'organisation depuis sa création.

« *Le vieil homme* », comme on le surnomme affectueusement, a su déjouer les appétits de ses rivaux potentiels, ce qui, pour certains, témoigne d'un bon instinct politique. Il s'est maintenu à la direction en dépit de dérapages verbaux plutôt malheureux et d'une dérive totalitaire qui a conduit le mouvement à emprisonner ses propres fils. La femme de Nujoma elle-même a été emprisonnée, victime de cette paranoïa de l'espionite qui a laissé des traces profondes au sein de la SWAPO.

Il n'empêche qu'après son retour triomphal, cet homme qui avait déclaré : « *Je ne suis pas un démocrate, je suis un révolutionnaire* », a mis beaucoup d'eau dans son vin. En dépit d'un faible niveau d'éducation, de talents oratoires médiocres et d'une inaptitude a sortir des schémas fabriqués et des phrases toutes faites, le premier président de la Namibie s'est fait l'artisan de la réconciliation nationale. Il a multiplié les discours apaisants, abandonnant la rhétorique marxiste. A tel point qu'il a été élu, à l'unanimité, président du nouvel Etat, le 16 février. Ce consensus démontre que les profonds déchirements nés de la guerre se cicatrisent. Il reste à Sam Nujoma à apprendre à gouverner pour ne pas rouvrir ces plaies.

MICHEL BOLE-RICHARD

ALGÉRIE

La presse proteste contre le nouveau code de l'information

Dans son édition du mardi 20 mars, le quotidien *El Moudjahid*, pourtant proche du pouvoir, commente sévèrement le nouveau code de l'information (le troisième en huit ans) adopté, lundi 19 mars, par l'Assemblée populaire nationale, composée entièrement de députés du FLN élus avant le vent de réformes.

Véritable « *code pénal bis* », selon les journalistes, cette loi, qui résulte d'amendements à un projet gouvernemental déjà peu satisfaisant, introduit une vingtaine de dispositions prévoyant des peines de cinq à dix ans de prison pour les diffuseurs d'informations « *erronées ou tendancieuses, de nature à porter atteinte à la sûreté de l'Etat et à l'unité nationale* ».

Tout journaliste qui « *offense par écrits, sons, images, dessins ou tout autre moyen, l'islam et les autres religions* » est passible de six mois à trois ans d'incarcération. Le secret professionnel ne peut être opposé à l'autorité judiciaire, notamment en matière de défense nationale et de « *secret économique stratégique* ».

S'agissant de la délicate question du partage entre l'arabe et le français, un article stipule que « *les périodiques d'information générale créés à compter de la promulgation de la présente loi sont édités en langue arabe* ». Toutefois, « *les publications périodiques destinées à la diffusion nationale ou internationale et les publications périodiques spécialisées peuvent être éditées en langues étrangères après avis du Conseil supérieur de l'information* », un organe de douze membres nommés par décret.

« *La consternation se lisait sur les visages des journalistes lors de la présentation des amendements et leur colère était à peine contenue durant le briefing organisé à leur attention à la fin du vote* », écrit *El Moudjahid*, qui parle de « *faux pas de la démocratie* ».

Nouvelle loi électorale

Les députés de l'ancien parti unique ont aussi adopté lundi une nouvelle loi électorale qui remplace le scrutin de liste majoritaire par la proportionnelle à un tour « *avec prime à la majorité* ». Au cas où aucune liste n'obtient la majorité absolue, celle arrivée en tête se voit attribuer la moitié des sièges, l'autre moitié étant répartie entre les listes ayant obtenu au moins 7 % des suffrages exprimés.

Cette disposition tient compte des demandes de l'opposition, divisée actuellement en une trentaine de partis. Mais en fixant assez bas la barre pour être représente au Parlement, elle risque de rendre difficile la formation d'une majorité gouvernementale cohérente.

J. DE LA G.

A TRAVERS LE MONDE

ETATS-UNIS

M. Bush demande au Congrès d'accroitre les pressions sur Cuba

Le président George Bush a accusé, mardi 20 mars, M. Fidel Castro de consolider le totalitarisme à Cuba et a demandé au Congrès américain de renforcer les pressions pour contraindre La Havane à changer de politique.

S'adressant aux chefs des groupes parlementaires invités à la Maison blanche, M. Bush a estimé que le régime cubain était de plus en plus isolé depuis la défaite électorale des sandinistes au Nicaragua, en février, et l'invasion américaine du Panama, en décembre .

« *Je suis terriblement déçu de voir que Castro semble durcir son attitude totalitaire au lieu de choisir la voie des élections libres et équitables* », a dit M. Bush, en estimant que si les Etats-Unis aident « *le Nicaragua et le Panama, cela renforcera la pression en faveur d'un changement dans cette île merveilleuse qu'est Cuba* », le président américain cherche actuellement à convaincre le Congrès de voter rapidement une aide de 500 millions de dollars au Panama et de 300 millions de dollars au Nicaragua.- (*Reuter.*

TAIWAN

M. Lee Teng-hui a été élu chef de l'Etat

L'Assemblée nationale de Taïwan a accordé, mercredi 21 mars, un mandat présidentiel de six ans à M. Lee Teng-hui. Le chef de l'Etat sortant, qui avait succédé il y a deux ans à M. Chiang Ching-kuo (*le Monde du 21 mars*), a obtenu 641 voix sur 668 suffrages exprimés, avec vingt-sept bulletins nuls. Plusieurs membres de l'Assemblée, qui compte 752 sièges, n'ont pas pris part au vote.

Les députés se sont réunis alors que plusieurs centaines d'opposants manifestaient à proximité, tentant de bloquer la route menant au lieu du vote. L'opposition dénonce le manque de représentativité d'une Assemblée élue - sur le continent chinois - en 1947 et au sein de laquelle la population taïwanaise n'est représentée que par quatre-vingt-quatre élus. Elle réclame aussi l'élection du chef de l'Etat au suffrage universel.

Mardi, alors que des milliers d'étudiants manifestaient dans la rue, M. Lee avait fait une concession importante en chargeant quatre dirigeants de premier plan d'organiser une table ronde sur l'avenir politique de l'île. Selon des responsables du parti d'opposition DPP (Parti démocratique progressiste), cette conférence se réunirait en mai ou en juin. – (*AFP, AP.*)

□ **SOUDAN : *bilan très lourd de nouveaux combats, selon Khartoum.*** – Les forces gouvernementales soudanaises ont affirmé, mardi 20 mars, avoir tué 335 rebelles de l'Armée populaire de libération du Soudan (APLS) en reprenant le contrôle de deux localités commandant l'accès à Juba, principale ville du sud du pays, Rumbek et Yei. Les gouvernementaux n'auraient déploré que 19 morts dans leurs rangs. – (*AFP, Reuter.*)

ASIE

INDE : premier ministre depuis cent jours

M. Singh recherche encore une image et... une politique

Cent jours, c'est peu pour dresser un bilan de « l'homme qui ne voulait pas être premier ministre », d'autant que M. Vishwanath Pratap Singh, chef du gouvernement indien depuis le 2 décembre, avance toujours à *pas comptés*, peut-être trop justement.

NEW-DELHI

de notre correspondant

M. Singh est resté lui-même, proche des gens. Aussi souvent que possible, il se déplace en voiture entouré d'une escorte discrète ou en empruntant les vols réguliers d'Indian airlines. Il cultive une image de simplicité, bien différente de celle de son flamboyant prédécesseur.

Le successeur de M. Rajiv Gandhi demeure, cependant, un personnage énigmatique. La tension avec le Pakistan à propos du Cachemire est passée de critique à latente, l'espoir est apparu, pour disparaître ensuite, dans la crise du Pendjab, un calme précaire est revenu dans la difficile question du communalisme, une certaine détente diplomatique se dessine sur le plan régional, la situation économique n'est ni meilleure ni pire. Les choses vont donc presque mieux, mais pour d'obscures raisons, on hésite à en créditer le premier ministre. Nul ne conteste sa sincérité, mais beaucoup s'interrogent sur sa détermination.

L'homme paraît encore, dans sa vie publique au moins, fragile. Sur le plan politique, la coalition dont il est le chef demeure un attelage hétéroclite. Les partis et les programmes dont elle est constituée n'ont en commun que l'éphémère ciment de s'être rejoints sur le thème « sortez les sortants », c'est-à-dire M. Rajiv Gandhi et le Parti du Congrès-I. Le Janata Dal, mouvement jeune dont M. Singh était le chef (il vient d'en abandonner la présidence), est un parti qui cherche toujours son identité, mais peut-être ce côté diaphane est-il accentué par le lourd dogmatisme de ses alliés : le BJP (Bharatiya Janata Party) d'abord, champion du « renouveau » hindouiste qui est flanqué d'organisations extrémistes ; le CPI ensuite, parti communiste qui, avec son frère ennemi (le CPI-M), déteste le BJP et est l'un des derniers partis staliniens de la planète.

Ce mélange gouvernemental n'est pas encore détonant, faute de s'être attaqué, disent les Cassandres, aux véritables pommes de discorde. Les récentes élections locales (*le Monde* du 2 mars) ont accentué la montée en puissance du BJP, confirmé le laminage du parti du Congrès-I (sauf dans l'Etat du Maharashtra) et laissé le Janata Dal dans la même position, donc plus faible. M. Rajiv Gandhi, qui n'a manifestement pas choisi d'effectuer une traversée du désert pour réfléchir aux raisons d'un échec (« *Honnêtement, je ne sais pas* », vient-il de répondre à la question de savoir pourquoi son gouvernement était « tombé » sur les questions de corruption), résume ainsi les craintes d'une opinion qui demanderait à être davantage entraînée, voire subjuguée : « *Ce gouvernement est trop faible pour appréhender des questions difficiles* ».

Des méthodes archaïques

Le procès est probablement injuste, mais M. Singh – modestie ou irrésolution, – ne fait rien pour modifier cette impression. Le style, pourtant, s'apprête à changer : avec la constitution d'un « conseil de la sécurité nationale », avec une loi assurant un début d'indépendance aux médias officiels, une autre qui permettra de débusquer la corruption à tous les niveaux, avec aussi, et c'est plus concret, des orientations économiques résolument nationales, quand elles ne sont pas protectionnistes.

On savait l'époque précédente, celle des « grands contrats » avec les « multinationales capitalistes », révolue, on ne soupçonnait pas que l'idée même de « libéralisation » ou de « privatisation », au moins pour certains ministres, serait si chargée de soufre. Est-il possible – et souhaitable – de revenir à un mode de développement lent, cher au socialisme gandhien (celui du Mahatma), certes « *authentiquement indien* », mais dépassé par les bouleversements du monde et par le sillon résolument moderniste tracé par M. Rajiv Gandhi ? M. Singh n'a pas tranché ce débat.

De même, par ses silences, il cautionne des méthodes par trop archaïques pour quelqu'un qui voulait des errements du passé faire table rase. De toutes parts, des voix demandent que M. Om Prakash Chautala, chef-ministre de l'Haryana, soit démis de ses fonctions, parce qu'il porte la responsabilité de la fraude électorale et des sanglants affrontements qui se sont produits dans sa propre circonscription de Meham. M. Singh, apparemment, le couvre. M. Chautala est le fils de M. Devi Lal, le vice-premier ministre aux écarts de langage si fréquents mais l'un des architectes de la victoire électorale de M. V. P. Singh. Ce dernier a donc multiplié les gestes conciliants pour que M. Devi Lal, un moment démissionnaire, demeure au gouvernement, ce qui est le cas. Le premier ministre doit avaler bien des couleuvres pour prix de l'équilibre majoritaire.

Au Bihar, quarante des nouveaux élus sont poursuivis pour offenses criminelles et beaucoup sont membres des partis qui soutiennent le gouvernement. M. Singh laisse faire. Le Cachemire et le Pendjab brûlent, et le premier ministre semble répéter l'erreur de son prédécesseur avec les sikhs et les Cachemiris, en adoptant pour seule politique la répression. Des pistes ont été lancées dans beaucoup de directions et de bonnes intentions émises. La question est toujours de savoir si M. Vishwanath Pratap Singh, homme naguère pusillanime, aime suffisamment le pouvoir pour s'y maintenir.

LAURENT ZECCHINI

MONGOLIE

La démocratisation... en douceur

OULAN-BATOR

de notre envoyé spécial

« *Et maintenant, nous sommes, vous et moi, invités à une conférence de presse de l'opposition.* » L'homme qui tient, à l'intention de journalistes occidentaux, ces propos inhabituels en régime communiste, n'est autre que le porte-parole du ministère mongol des affaires étrangères. Trois mois après avoir accouché discrètement d'une opposition politique organisée, la seconde plus vieille démocratie populaire du monde devient le premier régime communiste d'Asie à se saborder, un peu à la manière de M. Gorbatchev, en se « présidentialisant » à la Hussarde.

Les grosses bottes de cuir des députés en costume traditionnel crissaient, mercredi matin 21 mars sur la neige fraîche de la nuit passée alors qu'ils arrivaient en petits groupes au pied de l'énorme « Maison grise », horrible bâtisse stalinienne où siègent encore à la fois le Parti populaire révolutionnaire (PPRM, communiste), et le « Grand Khoural populaire » (Assemblée nationale). Dans les heures suivantes, les 370 députés devaient entériner l'abolition de l'article 82 de la Constitution, garantissant au parti le monopole du pouvoir introduire les notions de régime présidentiel et de multipartisme ; et en finir avec la promesse scellée par le régime jusque dans le texte même de la Loi fondamentale dans sa version en 1961 le communisme serait totalement réalisé en... 1985.

L'idée fait rire aujourd'hui le porte-parole du ministère des affaires étrangères. Aucun garde n'inquiétait donc devant la « Maison grise » les quelques militants de l'Union démocratique mongole, le parti le plus en pointe dans l'opposition, venu distribuer aux députés des tracts accusant le régime de traîner les pieds dans la démocratisation. Les débats du Grand Khoural sont désormais retransmis en direct à la télévision. Plus personne ne semble s'étonner qu'en si peu de temps, et jusqu'ici en douceur, on en soit arrivé là. pourtant, mardi encore, on avait entendu de préoccupantes rumeurs, amplifiées par une manifestation de trois mille à quatre mille personnes sur la place Sukhe-Bator, portant le nom du fondateur de la République populaire. Les orateurs de l'opposition dénoncèrent en particulier l'intention prêtée au ministère de la défense de recourir à la force pour restaurer l'ordre communiste « à la chinoise ». Les autorités ont démenti catégoriquement la rumeur. « *Le totalitarisme, la dictature, c'est fini. C'est une promesse ferme* », aime à répéter M. Chimeddorg, le porte-parole. De même, assurent les autorités, n'y a-t-il rien de fondé dans la rumeur selon laquelle les points de vente de vodka auraient été multipliés, dans l'espoir qu'un incident finisse par avoir lieu, qui servirait de prétexte à une reprise en mains.

« *Bien sûr, l'opposition a fait des erreurs, elle doit apprendre, elle aussi, la démocratie* », nous dit une jeune fonctionnaire enthousiaste. « *Mais regardez !* » Le geste montre les manifestants. « *Les Mongols n'ont jamais été comme cela depuis une éternité. Auparavant lorsqu'on leur parlait d'un rassemblement public, ils restaient chez eux. Maintenant, ils viennent d'eux-mêmes. L'opposition nous a réveillés !*

Une double démission

On attendait la double démission de MM. Batmonh et Sodnom, respectivement chef de l'Etat et premier ministre, les deux hommes qui, quoique trop lentement aux yeux de certains, ont mené le processus de démocratisation. Une nouvelle fois réuni en plénum, le comité central du parti, qui abandonnera sous peu son épithète de « *révolutionnaire* », devait suggérer « *des noms* » pour leur succéder. Rien n'excluait que ces noms soient les mêmes que ceux des démissionnaires.

A l'issue de la manifestation, longue d'une petite heure, la foule – cadres des ministères en manteau soviétique et éleveurs en robe molletonnée ceinte d'une étoffe brillante – fit le tour de la vaste place dans le sens des aiguilles d'une montre, selon la tradition héritée des déplacements nomadiques. Les incertitudes institutionnelles sont innombrables, mais l'essentiel, pour ce petit peuple perdu sur un territoire gigantesque, semble être avant tout de retrouver son identité, confisquée au nom de Marx.

FRANCIS DERON

□ **VIETNAM : lourdes peines de prison pour des organisateurs de départs illégaux.** – Vingt personnes, dont cinq officiers de police, ont été condamnées à de lourdes peines de prison dans le sud pour avoir organisé des départs de « boat people », a annoncé, mercredi 21 mars, la presse vietnamienne. Le chef du réseau qui a organisé le départ de quelque mille personnes en 1988 et 1989 a été condamné à vingt ans de détention. Parmi les autres condamnés figurent deux colonels. – (*AFP*.)

PROCHE-ORIENT

ISRAEL

M. Pérès chargé de former un gouvernement

M. Shimon Pérès remporte la deuxième manche. Après avoir été le maître d'œuvre de la motion de censure qui, la semaine dernière, a mis le premier ministre, M. Itzhak Shamir, en minorité, le chef travailliste vient d'être chargé de former le prochain gouvernement.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Le président de l'Etat, M. Haim Herzog, a annoncé sa décision, dans la soirée du mardi 20 mars, à l'issue de trois jours de consultations. Elle donne à M. Pérès une bonne chance de récupérer ce fauteuil de la présidence du conseil qu'il avait occupé, avec succès, de 1984 à 1986 et dont il a fort mal supporté, depuis, d'être privé.

Les sondages d'opinion ne créditent pas forcément M. Pérès (soixante-sept ans) d'une grande popularité personnelle, mais s'accordent, en général, à le présenter comme ayant été « *l'un des meilleurs premiers ministres* » que le pays ait connu. C'est à ce poste qu'il assura le retrait de l'armée du Liban et un spectaculaire redressement économique. Il entend, aujourd'hui, faire avancer ce projet de dialogue avec les Palestiniens, sur lequel vient d'éclater le gouvernement d'union nationale Likoud-travailliste formé par M. Shamir il y a quinze mois.

Trois semaines pour réussir

Mais l'ancien ministre des finances doit d'abord s'attacher à rassembler une majorité de gouvernement avant de solliciter l'investiture de la Knesset. Il dispose d'un délai de trois semaines, renouvelable, pour ce faire ; il veut aller vite et se présenter devant l'assemblée dès la semaine prochaine. La tâche ne sera pas facile, comme l'a relevé le président Herzog en constatant que M. Pérès et son rival de droite, M. Shamir, pouvaient, chacun, prétendre au soutien de 60 députés sur 120 à la Knesset.



M. Pérès fait le plein des voix à gauche mais il peut difficilement inclure dans son gouvernement les représentants des listes communiste et arabe – partisans déclarés de l'OLP. M. Shamir s'est attaché le soutien de tous les partis de droite et bénéficie de l'appui de la plupart des partis religieux qui, après l'avoir « lâché » lors du vote de censure, sont revenus vers le Likoud... tout en assurant au président Herzog qu'ils ne s'opposeraient pas non plus à M. Pérès.

Ce dernier exercice de casuistique talmudique de la part des orthodoxes a surpris la classe politique mais finalement convaincu M. Herzog que les travaillistes (trente-neuf députés) avaient les meilleures chances de former une majorité de gouvernement restreinte. Après tout, M. Shamir vient d'être mis en minorité à la Knesset, et son parti n'est plus le premier de l'assemblée depuis que cinq des quarante députés du Likoud ont décidé de constituer un groupe à part.

M. Pérès va devoir faire coexister dans la même majorité des représentants de la gauche et du centre gauche (Mapam, Ratz et Shinui), partisans déclarés de la laïcité, avec les rabbins des partis religieux (Agoudat Israël, Shas et Degel Hatorah). Sur le processus de paix, la négociation ne devrait pas être difficile : en gros, tous sont d'accord pour dire « oui » aux propositions américaines sur l'organisation d'un dialogue avec les Palestiniens afin de préparer des élections dans les territoires occupés de Cisjordanie et de Gaza. Les pourparlers pourraient être plus délicats sur le nombre et l'importance des postes ministériels à accorder aux religieux.

En cas d'échec, il reviendrait à M. Shamir de tenter à son tour de former un gouvernement.

ALAIN FRACHON

□ **SRI-LANKA : rupture des relations diplomatiques avec Israël.** – Colombo a décidé de rompre ses relations diplomatiques avec Israël et de fermer la section des intérêts israéliens opérant à travers l'ambassade des Etats-Unis, a annoncé, mardi 20 mars, la présidence. Selon le communiqué officiel, le gouvernement ne rétablira ses relations avec Israël que si l'Etat hébreu reconnaît l'OLP comme le seul représentant légitime des Palestiniens, se retire de « *tous les territoires palestiniens occupés et accepte de participer à une conférence internationale sur le Proche-Orient* ». Le communiqué indique que la fermeture de la section des intérêts israéliens à l'ambassade des Etats-Unis à Colombo doit être effective le 20 avril. – (*AFP*.)

A propos du terrorisme

Washington délivre à l'OLP un certificat de bonne conduite

WASHINGTON

de notre correspondant

Contraint par le Congrès à rendre compte tous les cent vingt jours de la manière dont l'OLP respecte son engagement à renoncer au terrorisme, le département d'Etat a remis ses conclusions, lundi 20 janvier : l'administration estime que l'Organisation de libération de la Palestine a tenu l'engagement pris en décembre 1988 – et qui était l'une des conditions mises par M. Reagan et son secrétaire d'Etat M. George Shultz à l'instauration d'un dialogue entre Washington et l'OLP.

Le rapport du département d'Etat note que trente attaques ont été lancées contre Israël par des groupes palestiniens depuis la fin de 1988 (les Etats-Unis assimilent ces attaques à des opérations terroristes), et que neuf de ces opérations impliquaient des organisations faisant partie de l'OLP. Mais, estime l'administration, il n'y a aucune indication qui permette de penser que l'une quelconque de ces actions ait été autorisée par le Comité exécutif de l'OLP ou par M. Yasser Arafat.

Ces conclusions n'ont pas du tout été du goût des deux sénateurs qui avaient été à l'origine de l'obligation faite au département d'Etat, et qui avait été conçue par ses auteurs comme un moyen d'imposer de strictes limites au dialogue avec l'OLP. Dénonçant le rapport en termes caustiques, les deux sénateurs (M. Connie Mack, républicain de Floride, et M. Joseph Liebermann, démocrate du Connecticut) estiment qu'il va « *miner encore un peu plus la confiance dans la volonté de l'administration de tenir l'OLP comptable de ses promesses* ».

Les conclusions du département d'Etat ont toutes chances d'accroître l'irritation des amis d'Israël aux Etats-Unis, déjà forts mécontents des récentes déclarations par lesquelles le président Bush rappelait – inopportunément à leurs yeux – que Washington ne considérait pas Jérusalem-Est comme faisant partie intégrante d'Israël. Une série d'articles amers ou dénonciateurs consacrés à l'attitude jugée « *peu amicale* » de la Maison Blanche à l'égard de l'Etat israélien ont été publiés ces jours derniers dans les colonnes de la presse américaine : fait plutôt inhabituel, le directeur de l'AIPAC – le lobby qui regroupe les propositions faites aux congressistes par les différentes organisations juives américaines, – M. Thomas Dine, n'a pas hésité à monter lui-même en première ligne. Reprochant à l'administration toute une série d'« *erreurs et de faux pas* », il a rappelé aux juifs américains qu'à Washington « *les amis d'Israël se trouvent au Capitole* ».

JAN KRAUZE

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09 Tél. : (1) 42-47-97-27 Télécopieur : (1) 45-23-06-81

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 49-60-30-00 Télécopieur : (1) 49-60-30-10

Edité par la SARL *le Monde*

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, Mme Geneviève Beuve-Méry, M. André Fontaine, *gérant*.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-61

هكذا من الأصل

EUROPE

URSS

M. Chevardnadze assure M. Baker que « la force ne sera pas la solution » en Lituanie

Le ministre soviétique des affaires etrangères, M. Edouard Chevardnadze, a *« très clairement »* assuré que *« la force ne sera pas la solution au problème »* de la sécession de la Lituanie, a affirmé, mardi 20 mars, le secrétaire d'Etat américain, M. James A. Baker, à l'issue d'une entrevue entre les deux hommes à Windhoek, où ils assistaient aux cérémonies de proclamation de l'indépendance de la Namibie. *« Ils* [les Soviétiques] *ont l'espoir que les questions concernant la Lituanie seront traitées par la voie du dialogue »*, a ajouté M. Baker, qui s'exprimait ayant à *ses côtés* son collègue soviétique.

Mardi également, à Washington, le porte-parole de la Maison Blanche, M. Marlin Fitzwater, a de nouveau indiqué que les Etats-Unis avaient des informations sur des mouvements de troupes soviétiques au cours des dernières vingt-quatre heures en Lituanie (*le Monde* du 21 mars). Mais il a affirmé ne pas en connaître les motivations ni le but. *« Les activités et les déclarations du gouvernement soviétique au cours des derniers jours sont une source de préoccupation »*, a-t-il déclaré, soulignant que Washington suivait la situation en Lituanie avec attention.

Le porte-parole américain a renouvelé l'appel des Etats-Unis à un *« dialogue constructif »* entre Moscou et Vilnius. Un tel dialogue, a-t-il dit, *« serait compliqué par une atmosphère d'intimidation et de tension croissante »*. Moins de deux heures cependant avant les déclarations de M. Fitzwater, le président George Bush, interrogé sur une possible action de Moscou, s'était déclaré *« heureux »* que les dirigeants soviétiques *« continuent de parler de changements pacifiques »*. M. Fitzwater, qui lisait un communiqué, a souligné que les dirigeants soviétiques avaient affirmé que *« les négociations, et non la force, était le moyen adéquat »* pour régler la question lituanienne.

M. Gorbatchev reçoit des délégations lettone et estonienne

A Paris, interrogé par Europe 1, le ministre français des affaires étrangères, M. Roland Dumas, a estimé *mardi que les mesures annoncées* par M. Gorbatchev pour affirmer l'autorité soviétique sur la Lituanie (*le Monde* du 21 mars) *« font partie de la négociation engagée entre Moscou et la Lituanie ». « Il n'y aura pas d'emploi de la force »*, a-t-il ajouté, précisant que, dans cette éventualité, *« la France le désapprouverait »*.

A Moscou, M. Gorbatchev a reçu mardi une délégation de la République balte de Lettonie, a annoncé l'agence Tass. La délégation était notamment composée du président du Soviet suprême, M. Anatoly Gorbounov, du premier secrétaire du Parti communiste de Lettonie, M. Yan Vagris, et du chef du gouvernement letton, M. Vilnis-Edwins Bresis. Au cours des entretiens, ont été examinées *« les questions liées au développement de la fédération, aux principes du traité de l'Union »*, a ajouté l'agence.

Lundi, Mikhaïl Gorbatchev avait eu un entretien de quatre heures avec une délégation estonienne. Cette rencontre préludait la tenue à Tallinn, vendredi, du congrès du Parti communiste estonien qui se prépare à se déclarer indépendant de Moscou, une évolution que le président soviétique aurait voulu éviter. Les nationalistes baltes ont connu d'importants succès dimanche aux élections en Estonie et en Lettonie.

Ces discussions avec les Estoniens ont été cités en exemple de la voie à suivre pour les républiques baltes par un conseiller du président, M. Ivan Frolov, rédacteur en chef de la *Pravda*, à l'opposé de la *« voie sans issue »* suivie par les Lituaniens. – *(AFP.)*

Inquiétude à Vilnius

De Vilnius, le premier ministre lituanien, Mme Kazimiera Prunskiene, a fait part dans un message aux dirigeants de l'URSS de la *« profonde inquiétude »* des Lituaniens à la suite des manoeuvres des troupes soviétiques ces derniers jours. Le premier ministre lituanien *relève également dans son* message que *« le gouvernement lituanien n'a pas été informé du début de ces manoeuvres ni de la date de leur achèvement »*.

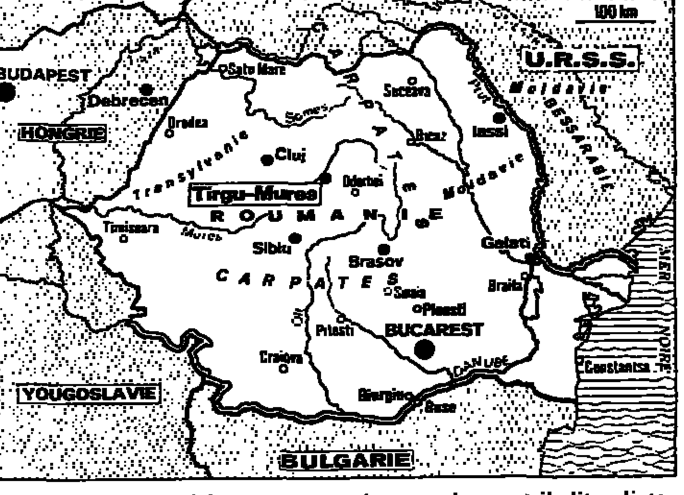
Quoiqu'il en soit, poursuit le télégramme, *« la situation est stable et aucune menace n'affecte les habitants de Lituanie »*.

« Le gouvernement, conclut toutefois Mme Prunskienne, *est convaincu qu'il existe une base pour parvenir à une compréhension mutuelle et pour discuter des questions d'intérêts communs d'une manière calme et rationnelle »*.

ROUMANIE : six morts et plusieurs centaines de blessés

Sanglants affrontements interethniques en Transylvanie

Six morts et environ trois cents blessés. Tel est le bilan des violents affrontements qui se sont produits, mardi 20 mars à Tirgu-Mures en Transylvanie, entre nationalistes roumains et hongrois de souche. Des unités *de blindés de l'armée roumaine* sont intervenus dans la journée pour tenter de mettre fin aux troubles. Mercredi matin, elles avaient pris position autour de la ville et en contrôlaient les accès. L'origine ethnique des victimes n'a pas été communiquée. Tirgu-Mures compte environ 90 000 habitants, dont 53 % sont de souche hongroise. Il y a vingt ans, ils représentaient 92 % de la population.



Les heurts ont commencé lors d'une manifestation pacifique de quelque cinq mille Roumains de souche hongroise qui avaient occupé la grand place et l'hôtel de ville. Deux mille nationalistes roumains, armés de faux et de gourdins, les auraient alors agressés. A la tombée de la nuit, sept véhicules blindés sont intervenus pour séparer les deux groupes. Plusieurs magasins et un hôtel auraient été incendiés.

Après trois mois de tensions interethniques, les affrontements avaient débuté vendredi dernier dans cette ville située à quatre cent cinquante kilomètres au nord-ouest de Bucarest. *« On ne sert pas les Roumains » :* selon certains témoignages, cette pancarte apparue à la vitrine d'une pharmacie de Tirgu-Mures aurait provoqué la flambée de violence. Mais des représentants de la communauté de souche hongroise accusent le mouvement nationaliste roumain « Vatra Romanesca » (Coeur roumain), fondé le 25 décembre dernier, d'être à l'origine des troubles.

Un des écrivains les plus célèbres du pays, Andras Suto, de souche hongroise, a été gravement blessé. Il a perdu un oeil et a été transporté par avion militaire d'abord à Bucarest, puis à Budapest pour y subir une opération. Il a eu plusieurs côtes cassées au cours des affrontements.

Protestation à Budapest

La Hongrie a exigé mardi une intervention immédiate du gouvernement roumain et des Nations Unies pour mettre un termes aux *« graves atrocités »* commises par les nationalistes roumains. A Budapest, vingt mille personnes ont manifesté mardi soir sur la place des héros pour protester contre les violences. Le ministre hongrois des affaires étrangères, M. Gyula Horn, a déclaré à la radio qu'il avait convoqué l'ambassadeur de Roumanie pour dénoncer ces incidents qu'il a comparés à des pogroms. Il lui a remis un message du premier ministre, M. Miklos Nemeth, destiné au chef du gouvernement roumain, M. Petre Roman, réclamant un arrêt des violences. *« Si les autorités roumaines,* a-t-il dit, *n'interviennent pas immédiatement et efficacement, la situation pourrait devenir très grave »* .

A Bucarest, le président roumain, M. Ion Iliescu, avait lancé dès lundi un appel au calme et présenté des excuses pour *« les excès regrettables (...) de certains ressortissants roumains »*. Il a convoqué d'urgence le Conseil provisoire d'unité nationale (CPUN) pour examiner ce conflit interethnique. A l'issue de cette réunion, le CPUN a mis en garde contre *« les activités extrémistes, chauvinistes et nationalistes »* qui pourraient déstabililser le pays et impute aux deux communautés la responsabilité des affrontements. M. Iliescu a décidé d'envoyer une commission d'enquête sur place.

Au cours des troubles, les sièges locaux des partis national paysan et libéral auraient été attaqués. Selon la radio roumaine, la situation restait tendue mercredi matin 21 mars à Tirgu-Mures, où des manifestants se regroupaient dans certaines rues de la ville.

Fin de la visite de M. Havel à Paris

Retrouvailles franco-tchécoslovaques

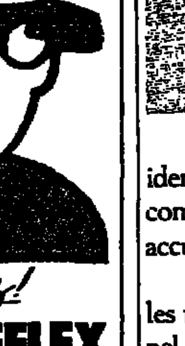
Le président Vaclav Havel a achevé mardi 20 mars par une soirée privée une visite d'Etat de deux jours en France qui s'est déroulée dans une atmosphère des plus chaleureuses. MM. Havel et Mitterrand ont d'ailleurs, plutôt deux fois qu'une, au cours d'une conférence de presse commune à l'Elysée, souligné le caractère amical et harmonieux de ces rencontres franco-tchécoslovaques.

Le président français a tenu à dire combien il était *« honoré »* de la visite de M. Vaclav Havel, l'homme qui *« remet son pays à la place qu'il n'aurait jamais dû quitter »*. De son côté, le président tchécoslovaque a paru sincèrement *« touché de l'accueil extrêmement chaleureux et amical »* reçu à Paris, ajoutant : *« Nous nous sommes compris de façon excellente avec tous nos interlocuteurs. »* Français et Tchécoslovaques sont notamment d'accord sur la construction européenne, cadre à l'intérieur duquel doit se faire, selon eux, l'unification allemande.

Interrogé sur les ventes d'armes de son pays à travers le monde, M. Havel a affirmé que Prague *« arrêtait les ventes d'armes aux régimes dictatoriaux et totalitaires. Mais*, a-t-il ajouté, en rappelant que son pays avait traditionnellement, même avant guerre, une industrie militaire importante, *ne nous en voulez pas si, pendant un certain temps encore, on continue de vendre des armes aux pays démocratiques »*.

Hôte à déjeuner du premier ministre, M. Michel Rocard, M. Vaclav Havel a rendu hommage *« à la France démocratique, dont l'expérience »* est si utile. Dans la matinée, il avait été reçu par M. Chirac à l'Hôtel de Ville. Plus tard dans l'après-midi, il a été longuement ovationné au cours de sa visite aux comédiens français qui ont interprété, ces dernières années, *ses pièces de théâtre en* France. Enfin, dans la soirée, M. Jack Lang, le ministre de la culture, avait organisé une fête prestigieuse pour recevoir le président-dramaturge, avec sept cents bougies sur les balustrades du Palais-Royal et une myriade d'artistes et d'écrivains. Une seule absence a fait jaser : celle de Milan Kundera, l'écrivain d'origine tchèque qui vit à Paris.

Le président Vaclav Havel et sa délégation – qui ne comprend aucun ministre – se sont envolés mercredi matin pour une autre visite d'Etat, à Londres cette fois.



EUROPE

RFA : pour tenter de mettre fin à l'exode

Bonn veut supprimer l'aide aux réfugiés de la RDA à compter du 1er juillet

Selon la police fédérale des frontières, le nombre d'Allemands de l'Est qui s'installent en RFA a diminué depuis les élections du 18 mars. Lundi, environ 1 500 citoyens est-allemands (contre plus de 2 700 le lundi précédent) se sont présentés dans les centres d'accueil. Depuis le début de l'année, près de 150 000 Allemands de l'Est sont venus s'établir en République fédérale. Pour enrayer cet exode, Bonn a décidé de prendre une série de mesures à partir du 1er juillet.

BONN

de notre correspondant

Le ministre ouest-allemand de l'intérieur, M. Wolfgang Schauble, a fait adopter, mardi 22 mars par le conseil des ministres, un projet de loi supprimant les aides automatiquement accordées par l'Etat fédéral aux réfugiés venus de RDA. Il s'agit d'une allocation d'accueil de 200 deutschemarks, et de prêts bonifiés pour l'achat de meubles. Les nouveaux arrivants devraient conserver cependant les allocations d'intégration, qui font office d'assurance-chômage pendant un an pour les réfugiés qui n'ont pas trouvé de travail.

Ce projet de loi a été adopté sous la pression des élus régionaux et municipaux de toutes tendances qui avaient manifesté, vendredi dernier, leur irritation lors de la session du Bundesrat, la deuxième chambre de RFA, où les Lander sont représentés. Cette offensive contre le maintien de mesures jugées incitatives à l'émigration a été menée par les Lander dirigés par le SPD, mais elle a aussi été soutenue par la Basse-Saxe et la Bavière où la droite est majoritaire.

Le texte adopté par le conseil des ministres ne satisfait pas les autorités régionales et locales, qui auraient souhaité qu'il soit immédiatement applicable. Celles-ci font valoir que tout le poids va maintenant retomber sur les communes, qui doivent prendre en charge les nouveaux arrivants, ce qui grève leur budget d'aide sociale.

A Brême et en Sarre, régions dirigées par le SPD, les gouvernements ont décidé de refuser toute nouvelle installation de réfugiés de RDA sur leur territoire. Ceux qui viendraient en dépit de ces mesures dissuasives se verraient offrir une seule nuit d'accueil dans un foyer et un billet de retour vers la RDA.

Le flot s'est ralenti

Ces phénomènes de rejet envers des réfugiés reflètent l'irritation de plus en plus grande d'une population qui admettait, à la rigueur, l'exercice de la solidarité vis-à-vis des gens qui fuyaient la dictature, mais qui les considère aujourd'hui, après la démocratisation de la RDA, comme des personnes à la recherche d'une meilleure situation économique.

Le choix du 1er juillet comme date butoir coïncide avec les plans élaborés au sein de la coalition au pouvoir à Bonn : le ministre à la Chancellerie, M. Rudolf Seiters, considère en effet *« le début de l'été »* comme une échéance réaliste pour l'entrée en vigueur de l'union économique et monétaire entre les deux Etats allemands.

Le flot des réfugiés s'est quelque peu ralenti après les élections du 18 mars : 1 500 personnes se sont présentées dimanche soir dans les centres d'accueil, alors que 2 500 quittaient quotidiennement la RDA dans les semaines précédentes.

Les camps de réfugiés établis depuis les grandes vagues de l'été ne seront pas tous fermés : il reste à accueillir les émigrants de souche allemande venus de Pologne, d'URSS et maintenant de Roumanie dont le nombre reste important. Cette catégorie de réfugiés pose des problèmes d'intégration sensiblement plus difficiles que pour les arrivants de RDA : beaucoup ne connaissent en effet ni la langue, ni les usages du pays où ils arrivent.

Gouvernement de coalition à Berlin-Est

A Bonn, on craint les conséquences d'une trop rapide libéralisation en URSS du droit au voyage qui lèverait les derniers obstacles à une arrivée massive des Soviétiques de souche allemande.

L'union monétaire, qui signifie l'accès au deutschemark pour l'ensemble des citoyens de la RDA suffira-t-elle à tarir cette migration Est-Ouest ? Les opposants au chancelier Kohl en doutent : les différences de niveau de vie entre les deux parties de l'Allemagne n'en seront pas abolies pour autant, et la montée du chômage qui découlera de la rationalisation des entreprises est-allemandes va inciter les nouveaux sans-emploi à venir chercher du travail dans des régions plus prospères à l'Ouest.

L'introduction du deutschemark en RDA est également de nature à favoriser un phénomène déja préoccupant à Berlin-Ouest : l'afflux de Polonais qui viennent chercher, par le travail au noir ou le petit commerce illégal, les devises fortes qui leur permettent de survivre chez eux.

A Berlin-Est, les tractations continuent pour la formation d'un nouveau gouvernement. On se dirige vers la formation d'une coalition à l'image de celle qui est au pouvoir à Bonn, composée des chrétiens-démocrates et des libéraux. Elle disposerait de 214 des 400 sièges de la Chambre du peuple.

Le SPD a définitivement repoussé les offres de coalition de M. Lothar de Maizière, et a demandé à son groupe parlementaire de rester dans l'opposition. Mercredi, les dirigeants des partis de l'« Alliance pour l'Allemagne » (CDU, DSU, et Renouveau démocratique) sont arrivés à Bonn pour discuter avec le chancelier de la marche à suivre.

Il sera notamment question du destin de M. Elmar Pieroth, ancien sénateur chrétien-démocrate de Berlin-Ouest, pressenti par M. Lothar de Maizière pour le poste de ministre de l'économie de la RDA. M. Pieroth est actuellement en délicatesse avec la justice de son Land d'origine, la Rhénanie-Palatinat, la firme de commerce de vins qu'il dirige étant impliquée dans une affaire de vins frelatés.

Tout ne va pas pour le mieux entre la CDU et la DSU soutenue par les bavarois de la CSU : les partisans du pasteur Hans Wilhelm Ebeling, président de la DSU, ont décidé de présenter des listes autonomes pour les élections municipales du 6 mai.

LUC ROSENZWEIG

□ **IRLANDE DU NORD : un mort à Belfast.** – Un homme de quarante- trois ans a été tué par balles mardi soir 20 mars dans son appartement situé dans un quartier protestant de Belfast. L'Organisation de libération du peuple irlandais (groupuscule dissident du mouvement républicain) a revendiqué l'attentat. Selon la police, Billy McClure a été assassiné sous les yeux de sa femme, par deux hommes masqués qui ont réussi à prendre la fuite. La victime avait été condamnée en 1974 pour détention illégale d'armes mais la police ignore si l'homme avait maintenu des liens avec des groupes paramilitaires protestants. Les attentats commis en Irlande du Nord ont fait treize morts depuis le début de l'année. – *(AFP.)*

TURQUIE : sur fond d'instabilité politique

Recrudescence de la violence à Istanbul

Depuis quelques semaines, le cycle de la violence s'accélère en Turquie, où l'on craint une reprise du terrorisme. Ce climat d'instabilité est alourdi par les luttes politiques au sein du pouvoir.

ISTANBUL

correspondance

Ils étaient des milliers, vendredi 9 mars, dans les rues qui mènent au Grand Bazar d'Istanbul, à être venus assister aux obsèques du journaliste Cetin Emec et de son chauffeur Sinan Ercan, abattus quelques jours plus tôt par des hommes masqués. Pour une fois, les boutiquiers ne haranguaient pas les touristes pour leur vendre des tapis ou des vêtements de cuir. Ils avaient tous l'air grave et se tenaient devant leurs échoppes fermées pour voir passer le cortège funèbre. C'était le quatrième attentat politique depuis le début de l'année.

L'inquiétude est désormais évidente dans une population qui se souvient des années meurtrières qui précédèrent le coup d'Etat de septembre 1980. Cinq mille morts... *« Chaque jour, deux ou trois personnes étaient assassinées. C'était effrayant. Nous n'osions plus sortir de chez nous »*, explique un professeur aujourd'hui à la retraite.

Depuis quelques semaines, le cycle de la violence s'accélère. Samedi 10 mars, un commissaire de police a été tué et deux de ses collègues ont été blessés au cours d'une fusillade avec un commando se réclamant de l' Union des forces armées de la jeunesse révolutionnaire communiste. Deux des trois agresseurs étaient arrêtés sur-le-champ, mais un quatrième parvint à s'échapper et ne fut capturé qu'après une prise d'otages qui dura près de dix-sept heures. Ce groupe aurait été entraîné au Liban dans un camp du Front populaire pour la libération de la Palestine de Georges Habache.

Le climat d'instabilité causé par ces événements est alourdi par le « vide » ressenti par beaucoup au niveau du pouvoir. Le gouvernement, qui semble avoir peu d'emprise sur la situation, a perdu beaucoup de sa crédibilité. La faute en revient en grande partie au président Turgut Ozal. Sa conception plutôt interventionniste du rôle de chef de l'Etat lui a fait choisir comme premier ministre M. Yildirim Akbulut, un avocat au parler lent et laborieux, qui est rapidement devenu la vedette favorite de nombreuses plaisanteries.

Lutte pour le pouvoir au sein de l'ANAP

La récente démission du ministre des affaires étrangères, M. Yilmaz, illustre la lutte interne en cours au sein du Parti de la mère patrie (ANAP). Cet homme plutôt libéral, va probablement tenter de prendre la tête du parti dans les mois à venir. M. Hasan Celal Guzel, un ancien bureaucrate, conservateur, brigue également ce poste. Un autre courant influent est représenté par M. Melmet Kececiler, connu pour sa dévotion à l'islam.

Le président Ozal est en principe à l'abri des turbulences politiques jusqu'en 1996, terme de son mandat. Mais il n'en va pas de même pour son ancien parti, si divisé que sa survie est menacée. Bien que l'ANAP soit théoriquement au pouvoir jusqu'en 1992, les appels aux élections générales anticipées se font de plus en plus pressants, notamment à la suite des récents attentats.

« Une date doit être rapidement fixée afin de ne pas mettre la démocratie sous pression », déclare M. Cem Boyner, le président de la TUSYAD, une association d'hommes d'affaires. La question est désormais de savoir quel homme, ou quel parti, pourrait redonner à la Turquie le *« sens de l'orientation »* qui lui manque actuellement et entreprendre le travail de Titan que représente la révision de la Constitution, nécessaire pour adapter le pays aux normes de la démocratie européenne.

Pendant ce temps, la « guerre civile » avec la guérilla kurde du PKK continue à faire rage dans le sud-est du pays. Malgré les fréquents affrontements entre l'armée et les Kurdes, le problème reste un des grands tabous de la Turquie. M. Tunca Aslan, un journaliste du magazine de gauche *Vers l'an 2000*, vient d'être arrêté ; il est accusé de *« propagande séparatiste »* pour avoir publié un article proposant une solution fédérale et le droit à l'autodétermination pour résoudre la question kurde.

La liberté d'expression, dans les domaines politique et religieux, est encore loin d'être satisfaisante. Les articles 141 et 142 du code pénal, qui concernent les communistes, et l'article 163, qui a trait aux groupements religieux, sont des obstacles majeurs à l'avènement d'une Turquie vraiment libre.

Au moment où les partis communistes d'Europe de l'Est sont démantelés, les communistes turcs, eux, luttent toujours pour le droit d'exister et de s'exprimer. Le gouvernement a promis à maintes reprises de réviser le code pénal, mais les résultats se font attendre. Lors d'un récent débat organisé par un groupe parlementaire de l'ANAP sur ces articles controvés,sés trente seulement des deux cent quatre vingts députés étaient présents...

Les mêmes politiciens depuis trop longtemps...

L'ANAP peut difficilement obtenir une aide politique indispensable à la réalisation des réformes promises depuis des mois, et si les partis de l'opposition, que ce soit le Parti populiste social-démocrate (SHP) de M. Erdal Inonu, qui est en tête des sondages, ou le Parti de la juste voie (DIP) de M. Demirel, sont bien décidés à détrôner l'ANAP, ils ne semblent pas prêts à coopérer. Tous deux promettent de changer les lois après leur accession au pouvoir mais n'ont aucun programme précis.

De nouveaux partis apparaissent mais n'offrent pas d'idéologie nouvelle. *« Nous sommes tout à fait contre l'influence de l'islam au sein du gouvernement »*, affirme M. Bedrettin Dalan, l'ancien maire d'Istanbul, dont la nouvelle formation veut défendre le sécularisme de l'Etat, sujet très discuté en Turquie, où le mouvement islamique a pris de l'ampleur.

M. Dalan reste cependant très vague sur les réformes et ne semble souhaiter qu'une « nouvelle version » d'une ANAP amputée de sa fraction islamique. A gauche, on attend aussi que des mouvements jeunes viennent insuffler un peu d'air frais sur la scène politique turque, où les mêmes acteurs se font face depuis trop longtemps.

Les récents événements semblent au moins avoir eu pour conséquence une prise de conscience des politiciens, lesquels, oubliant pour un moment leurs querelles et leurs ambitions personnelles, ont réalisé que le pays était en danger. *« Le scénario est identique. Nous avons déjà vu ce film et nous ne pourrions pas supporter de le voir encore une fois »*, a déclaré M. Suleiman Demirel, qui était premier ministre au moment du coup d'Etat de 1980.

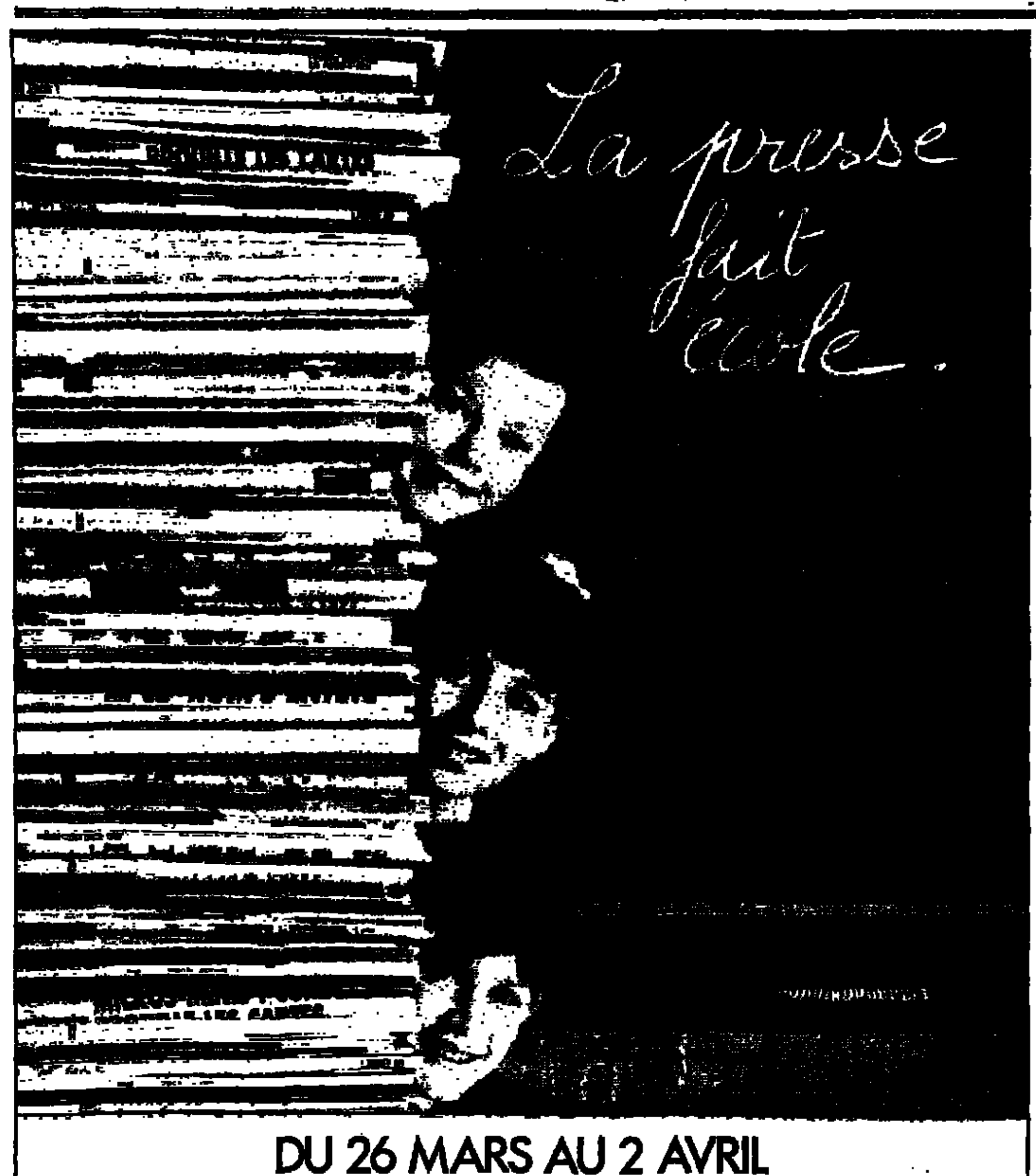
NICOLE POPE

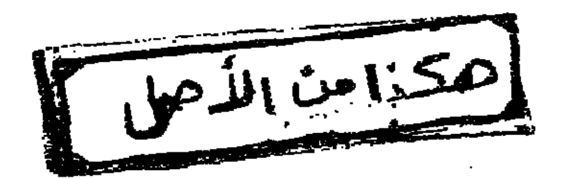
PUBLICATION JUDICIAIRE

JUGEMENT DÉCLARATIF D'ABSENCE

Par jugement du 30-1-1990 et rectifié le 13-02-1990, le tribunal de grande instance de NANTERRE a « déclaré l'absence de Bruno MAGNANT, né le 5-2-1944 à ALES (Gard) qui a disparu depuis plus de vingt ans de son dernier domicile à SCEAUX (92) 23, av. Jean-Racine – Pour extrait.







Hongrie : les élections du 25 mars

Suite de la première page

En revanche, tout le monde est d'accord pour désigner les perdants : ce sont les héritiers de l'ancien parti communiste au pouvoir, le Parti socialiste ouvrier hongrois (PSOH). Eux-mêmes y sont totalement résignés, espérant seulement sortir de cette délicate épreuve avec suffisamment de sièges au Parlement pour reconstruire, depuis les bancs de l'opposition, une gauche dont on osera enfin prononcer le nom sans se couvrir de honte.

Le sceau de l'infamie

M. Csaba Tabajdi, qui vit ses derniers jours au gouvernement comme secrétaire d'État aux minorités nationales, en crierait presque à l'injustice. *« Nous allons être laminés »*, prédit, la voix blanche d'émotion, cet homme brillant qui fut l'an dernier à la pointe du combat réformateur au sein du PSOH. *« Quand je pense que c'est nous qui nous sommes battus pour virer les conservateurs du parti ! Aujourd'hui, les gens nous disent qu'ils voteraient bien pour nous si nous n'étions pas au Parti socialiste... Et voilà, à trente-huit ans, ma carrière politique est finie. »* Impossible – s'il l'avait voulu – de se présenter aux élections sous une autre bannière : pour les autres partis, *« nous sommes toujours des communistes »*, dit M. Tabajdi, pourtant d'accord *« pratiquement sur tout »* avec son adversaire de l'Alliance des démocrates libres (SZDSZ) dans son département, M. Tamas Bauer.

Car la transformation, en octobre dernier, du vieux PSOH en Parti socialiste hongrois (PSH) n'a trompé personne, et le sceau de l'infâmie frappe autant les responsables du PSH, *« successeur juridique du PSOH »*, dans lequel sont regroupés les chefs de file du mouvement réformateur comme MM. Imre Pozsgay, Rezsö Nyers, Miklos Nemeth et Gyula Horn, que le PSOH reconstitué en décembre par les orthodoxes de l'ancien parti, sous la houlette de l'ex-secrétaire général, M. Karoly Grosz, qui succéda à Janos Kadar en mai 1988. Des 720 000 membres de l'ancien PSOH, seuls 50 000 ont rejoint les rangs du PSH, tandis que le « nouveau » PSOH en revendique 80 000. Ironie de l'histoire, les réformateurs hongrois vont être emportés par le tourbillon de l'Europe centrale qu'ils ont eux-mêmes lancé en ouvrant leurs frontières, l'été dernier, aux dizaines de milliers de réfugiés est-allemands. Après avoir organisé la chute de Kadar, *« les réformateurs ont suivi le seul scenario possible, celui de la politique des petits pas »*, souligne le porte-parole du PSH, M. Viktor Polgar, diplomate de carrière dont le style occidental ne dépareillerait pas dans un état-major de parti américain. *« L'Union soviétique était ce qu'elle était, les autres pays socialistes étaient hostiles à notre processus. Mais lorsque ces pays sont tombés, le scénario des réformateurs hongrois a aussitôt fait faillite ; en un clin d'œil, l'Europe centrale a dépassé la Hongrie. »*

« Revenez me voir dans cinq ans »

Comble du paradoxe, la RDA, qui, si l'on suit ce raisonnement, devait tout à la Hongrie, finit par lui ravir la vedette en organisant ses élections libres une semaine avant les hongroises ! *« Nous qui devions être les premiers »*, se lamente-t-on à Budapest...

Les « socialistes » hongrois se préparent donc à une longue traversée du désert en attendant des jours meilleurs qui, escomptent-ils, devraient venir avec le chômage et les plans d'austérité. *« Revenez me voir dans cinq ans »*, répond M. Karoly Grosz lorsqu'on lui demande si son PSOH est vraiment un parti d'avenir, alors que les sondages ne lui garantissent même pas d'atteindre la barre des 4 % nécessaires pour être représenté au Parlement.

Les réformateurs du PSH, eux, tentent de faire campagne sur le seul thème dont ils puissent se vanter. *« C'est nous qui avons démantelé le rideau de fer »*, martèle M. Rezsö Nyers, le président du PSH, dans ses meetings électoraux, devant des auditoires d'âge respectable. D'autres, comme M. Imre Pozsgay – dont la côte de popularité est en chute libre – ou M. Pal Vitanyi, lancent aux électeurs des mises en garde contre la *« tentation de l'absolutisme »* qui risque, selon eux, d'attirer les partis d'opposition en cas de victoire écrasante... Nous sommes bien placés, précisent-ils avec un humour involontaire, pour savoir de quoi il en retourne ! Le score du PSH, d'après les sondages, devrait se situer autour de 10 %.

Se dire de gauche n'est donc pas, dans un tel contexte, le meilleur argument électoral, et les hommes politiques hongrois évitent soigneusement ce piège. Pour mettre leurs rivaux dans l'embarras, certains n'hésitent pas à les qualifier publiquement de partis de gauche, comme le fait le président du Forum démocratique (MDF), M. Jozsef Antall, à l'égard de l'Alliance des démocrates libres (SZDSZ) – M. Antall lui-même se définissant comme *« centre-droite »*. Le qualificatif de « social-démocrate » est beaucoup mieux porté, encore que très ambigu puisqu'au moins trois partis se réclament, partiellement ou dans leur totalité, de la social-démocratie : le Parti social-démocrate hongrois (PSDH), le PSH et le SZDSZ. Résultat : la confusion entre la gauche et la droite est totale dans les esprits, comme l'a montré un sondage publié le 7 mars par le quotidien *Magyar Hirlap* : 21 % des personnes interrogées situaient le MDF à gauche et 22 % à droite, tandis que 19 % situaient le SZDSZ à gauche et 26 % à droite. Il s'en trouvait même 15 % pour considérer le PSOH comme un parti de droite.

Selon toute probabilité, aucun parti ne pourra gouverner seul, et une coalition devra donc se former avec au moins deux des trois favoris (MDF, SZDSZ et PPP, Parti des petits propriétaires). La spectaculaire ascension, ces derniers mois, du Parti des petits propriétaires, dont l'anticommunisme n'a d'égal que la simplicité de son programme – restitution des terres collectivisées et lutte contre l'avortement, – accrédite l'hypothèse d'une coalition populiste de droite MDF-PPP, avec un appoint éventuel de petits partis, comme celui des chrétiens-démocrates.

Instabilité gouvernementale

Il est très possible aussi que le SZDSZ et le MDF soient amenés à gouverner ensemble, ce qui ne sera pas aisé. Les deux mouvements échangent de plus en plus de propos acrimonieux, les jeunes et souvent brillants intellectuels, très occidentalisés, du SZDSZ taxant le MDF de nationalisme, et le MDF accusant leurs rivaux de bolchevisme. L'assurance et le dynamisme du SZDSZ, passé en quelque mois d'un groupe de dissidents isolés à un parti capable de rivaliser avec le MDF, agace prodigieusement les autres états-majors. *« Nous savons, nous osons, nous agissons »*, proclament les affiches du SZDSZ, qui a su soulever quelques jolis scandales au moment opportun. Pourtant, sur le fond, les programmes de ces deux partis ne sont pas opposés. *« Nous avons deux axes de différenciation*, explique M. Janos Kis, opposant de longue date et président du SZDSZ. *D'abord, l'attitude à l'égard de l'ancien régime : nous, nous avons rejeté dès le début l'hypothèse d'un gouvernement avec les communistes, nous voulons un vrai changement politique et économique, alors que le MDF, qui accepterait au gouvernement certaines personnalités de l'ex-PSOH, est plus ambigu sur la rupture avec l'ancien régime. L'autre axe, c'est l'attitude vis-à-vis de la démocratie libérale et l'économie de marché de type occidental ; nous sommes plus engagés dans les valeurs de libéralisme, de tolérance, de rationalisme et de modernité. »*

Quelle que soit la coalition qui prévaudra, beaucoup prévoient déjà une période d'instabilité gouvernementale avec des coalitions paralysées par des marchandages permanents. *« Il y aura trois ou quatre remaniements gouvernementaux dès le début de la législature, et il faudra convoquer de nouvelles élections »*, prédit le politologue Mihaly Bihari. Est-ce la crainte de lendemains qui déchantent ? La lassitude, déjà, d'une démocratie promise depuis trop longtemps et qui se révèle si confuse ? La campagne électorale, en tous cas, ne passionne pas les Hongrois. Les meetings sont clairsemés, et, à une semaine du scrutin, 40 % des électeurs ne savaient toujours pas s'ils se donneraient la peine d'aller voter.

SYLVIE KAUFFMANN

Douze partis

Douze partis politiques hongrois présentent des listes nationales aux élections législatives des 25 mars (premier tour) et 8 avril (second tour) :

– *Forum Démocratique hongrois (MDF)* : premier mouvement d'opposition à se constituer fin 1987, il a flirté avec les chefs de file réformateurs du Parti communiste. Il revendique 25 000 adhérents et trois grandes tendances : populiste-nationale, nationale-libérale et *chrétienne-démocrate*.

– *Alliance des Démocrates libres (SZDSZ)* : issu de l'opposition démocratique des années 70 ; ses dirigeants sont liés avec ceux de Solidarité en Pologne et de la Charte 77 en Tchécoslovaquie, aujourd'hui au pouvoir. Il revendique 17 000 membres et une tendance sociale-libérale aux côtés d'une tendance social-démocrate.

– *Parti des petits propriétaires (PPP)* : reconstitué en 1988, ce parti historique avait recueilli 57 % des voix en 1945. Il revendique 70 000 membres.

– *Parti socialiste hongrois (PSH)* : successeur « juridique, *mais pas idéologique »* de l'ancien parti unique au pouvoir. Créé en octobre 1988, 50 000 à 60 000 membres.

– *Fédération des jeunes démocrates (FIDESZ)* : mouvement de jeunes radicaux proche du SZDSZ. 5 000 membres.

– *Parti social-démocrate de Hongrie (PSDH)* : parti historique reconstitué en 1988, puis très affaibli par de multiples scissions. Membre de l'Internationale socialiste, il bénéficie d'une importante aide financière étrangère, mais, sans base populaire, ne dépasse guère 5 % dans les sondages. Sa présidente, Mme Anna Petrasovits, mi-passionaria mi-dame de fer, *mène une campagne très personnalisée.*

– *Parti des chrétiens-démocrates* : parti défendant les valeurs chrétiennes, sans position tranchée en matière économique. Président : M. Sandor Keresztes.

– *Parti populaire* : successeur du parti historique national paysan, *aujourd'hui très proche du MDF* ; son président, M. Gyula Fekete, est un ancien membre de la direction du MDF.

– *Coalition électorale patriotique* : de tendance plutôt socialiste ; son président, M. Kalman Kulcsar, *ministre de la justice*, était le président de l'ancien Front populaire patriotique, qui rassemblait le *Parti communiste et toutes* les « organisations de masse ».

– *Alliance agrarienne* : émanation de l'ancien parti communiste, à vocation rurale.

– *Parti des entrepreneurs* : proche de l'ancienne nomenklatura.

– *Parti socialiste ouvrier hongrois (PSOH)* : parti des communistes qui ont refusé la transformation de l'ancien PSOH en parti socialiste et ont décidé de le reconstituer en décembre 1989. Son président, M. Gyula Thürmer, était un conseiller de l'ancien numéro un, M. Karoly Grosz.

Certains experts politiques hongrois dégagent trois tendances de ces partis : la famille libérale-radicale (SZDSZ, FIDESZ), les partis défendant les valeurs chrétiennes et nationales (MDF, PPP) et les partis de gauche (PSH, PSOH).

AMÉRIQUES

CANADA : dans un livre très critique à l'égard du Québec et de M. Mulroney

M. Trudeau attise le feu dans le débat constitutionnel

Un Canada avec ou sans le Québec ? A une centaine de jours de la date limite pour la ratification de l'accord permettant à la province francophone d'adhérer à la constitution canadienne, les esprits s'échauffent et les invectives fusent de toutes parts. Rarement sorti de la retraite politique qu'il s'est imposée en 1984, l'ancien premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, vient de jeter de l'huile sur le feu de ce débat avec le lancement, mardi 20 mars à Montréal, d'un ouvrage collectif rédigé sous sa direction et intitulé : « Les années Trudeau – la recherche d'une société juste ».

MONTREAL

de notre correspondante

« Nous avons autant besoin du français dans ce pays que du SIDA ». Cette phrase assassine d'un militant de l'APEC (Alliance pour la preservation de l'anglais au Canada) est loin d'être un cas isolé. Il ne se passe plus une journée sans que les francophones, québécois surtout, fassent l'objet de violentes attaques d'un bout à l'autre du pays. Forte d'au moins 30 000 membres, cette alliance a convaincu une cinquantaine de municipalités de l'Ontario de se proclamer *« officiellement unilingues anglaises »*, en réaction à la possibilité nouvellement offerte aux 500 000 francophones de cette province d'obtenir des services administratifs dans leur langue.

Dans l'Ouest du Canada surtoût, d'autres groupes intensifient leurs campagnes contre la politique fédérale de bilinguisme, imposée par le libéral Pierre Elliott Trudeau en 1969 et réaffirmée vingt ans plus tard par son successeur, M. Brian Mulroney, actuel premier ministre conservateur du Canada. Ils dénoncent *« cet exercice coûteux et parfaitement inutile »*, et vont souvent jusqu'à inviter le Québec à rompre ses liens avec le Canada. Ils soutiennent tous les gouvernements du Manitoba et du Nouveau-Brunswick dans leur refus de ratifier l'accord de 1987, dit du Lac Meech, aux termes duquel le Québec pourrait réintégrer le giron constitutionel canadien en obtenant un vague statut de *« société distincte »*.

« Un minimum acceptable »

Cette dernière clause, dont on ignore toujours la portée réelle, est considérée comme une concession exorbitante par les deux provinces récalcitrantes, qui viennent de gagner un nouvel allié. Terre-Neuve, qui avait déjà ratifié l'accord sous un gouvernement conservateur, veut revenir sur cette décision, ardemment dénoncée par le nouveau premier ministre libéral. Surpris par l'ampleur de cette campagne, le gouvernement québécois de M. Robert Bourassa *« s'interroge sur la place du Québec dans ce pays »* et refuse de renégocier l'accord du Lac Meech considéré comme *« un minimum acceptable »*.

Prenant le relais des milieux intellectuels, culturels et syndicalistes qui avaient autrefois porté trés haut le flambeau de l'indépendance, les grands banquiers, industriels et hommes d'affaires de la province ne ratent plus une occasion de proclamer que le Québec a maintenant tous les outils économiques nécessaires pour faire cavalier seul.

Dans ce contexte, M. Trudeau, ne pouvait guère surprendre en écrivant – avec une dizaine d'anciens ministres ou collaborateurs qui l'entouraient au gouvernement de 1968 à 1984 – que le *« Canada n'a jamais été aussi divisé »*. L'analyse qu'il présente a toutes les chances, en revanche, de polariser davantage le débat.

Celui qui s'était passé de l'aval du Québec, pour rapatrier de Londres, en 1982, la constitution du Canada et lui adjoindre une nouvelle Charte des droits et libertés, estime que la Belle Province ne doit son isolement qu'à l'intransigeance de ses positions. Le Québec n'avait pas apposé son paraphe au bas du nouveau texte *« mais il était néanmoins lié par lui (...) et l'opinion publique semblait avoir entériné l'affaire »*, écrit l'ancien premier ministre. A ses yeux, il ne fallait pas se préoccuper si vite de « réconcilier » le Québec avec le reste du Canada, comme l'a souhaité M. Mulroney, dont la plus grave des erreurs aura été de conclure cet accord du Lac Meech qui *« rique de démantibuler le pays »* et *« de créer exactement la sorte de dualisme dont rêvent les séparatistes : un Canada exclusivement anglophone à côté d'un Québec exclusivement francophone »*.

Selon M. trudeau, point de salut pour le Canada en dehors du *« fédéralisme fort »* et centralisé qu'il a pratiqué, au prix de querelles incessantes avec les provinces, au prix aussi d'une politique de bilinguisme imposée de force – vingt ans après son entrée en vigueur, seulement dix pour cent des Canadiens non québécois affirment parler les deux langues.

Avec son pari de *« ramener, dans l'honneur et l'enthousiame, le Québec »* au sein d'une confédération souple où Ottawa propose plus qu'il n'impose, M. Mulroney, accusé par M. Trudeau d'avoir cédé aux demandes *« nationalistes »* du Québec, se retrouve bien seul. Ce n'est pas faute d'avoir multiplié les démarches auprès du Nouveau-Brunswick notamment, province apparemment la moins obstinée dans son refus de ratifier l'accord du Lac Meech. Si la « patrie » des Acadiens finit par donner son aval avant le 23 juin prochain, le Manitoba, voire Terre-Neuve, se retrouveraient alors dans une position plus difficile, d'autant qu'elles sont peu peuplées.

MARTINE JACOT

ARGENTINE

Difficile succession à la tête des armées

L'agonie du chef d'état-major de l'armée de terre, le général de division Isidor Caseres qui se trouve dans un état de « coma profond », attire de nouveau l'attention sur la politique du président Carlos Menem à l'égard des militaires, difficulté sur laquelle avait déjà buté son prédécesseur, M. Raul Alfonsin.

BUENOS-AIRES

de notre correspondante

Victime d'un accident cardiaque, la semaine dernière, le général Caseres, cinquante-cinq ans, ne pourra plus assumer ses fonctions. Il s'agit pour le président Menem d'une succession difficile, le chef d'état-major de l'armée ayant réussi depuis sa nomination à éviter tout débordement des *« carapintadas »* (figures peintes, référence au camouflage des commandos) qui s'étaient illustrés par plusieurs mutineries pendant le mandat du président Alfonsin. Le général Caseres a aussi remis un peu d'ordre dans une armée notoirement indisciplinée. Il n'avait du faire face à aucune crise majeure et avait même obtenu le départ du colonel Seineldin et du lieutenant-colonel Rico, les principaux dirigeants des révoltes de 1987 et 1988. Le premier a été rayé des cadres, le second mis à la retraite.

Si la continuité prévaut, comme semblent le souhaiter tant le pouvoir exécutif que le haut-commandement, le général de division Martin Bonnet, actuel numéro deux, serait l'homme de la situation. Il est issu du même moule que le général Caseres.

Sept ans après le retour à la démocratie, les affaires de l'armée ne cessent de faire la « une » de la presse argentine. Les divisions persistent au sein de l'appareil militaire et l'exécutif doit toujours compter avec les carapintadas. Leurs partisans, nombreux parmi les officiers subalternes et les sous-officiers, pourraient profiter de la relève à la tête des forces armées revenir sur l'avant-scène.

« Cet épisode révèle la grande faiblesse des carapintadas », affirme toutefois un spécialiste des questions militaires. Pour des hommes qui s'étaient fait une habitude de prendre d'assaut des casernes, *ils* se sont en effet contentés de faire circuler une lettre parmi les cercles politiques. Celle-ci propose, pour régler la succession du général Caseres, de faire appel au général le plus jeune dans le grade, ce qui impliquerait, selon la tradition argentine, la mise à la retraite de tous les autres. Pas plus les généraux que la présidence ne souhaitent décapiter ainsi l'armée.

Ce que MM. Seineldin et Rico ont perdu dans la hiérarchie militaire, ils l'ont cependant récupéré parmi la population civile. Les deux hommes et leurs sympathisants manient nationalisme et catholicisme intégriste auprès des plus déshérités, cherchant à occuper l'extrême-droite du péronisme. Ils sont en pleine campagne, tant en province que dans les quartiers pauvres de Buenos-Aires. La gravité de la crise économique leur fournit des adeptes, particulièrement parmi ceux que M. Menem a déçu et qui sont en quête d'un autre Messie.

Les risques latents de débordements sociaux ont, par ailleurs, amené l'exécutif à autoriser récemment par décret l'intervention des forces armées dans des tâches de maintien de l'ordre. Cette décision a ravivé de douloureux souvenirs pour les Argentins qui se souviennent qu'au moins 9 000 personnes ont « disparu » dans les années 70, lorsque l'armée avait pris les choses en main.

EDITH CORON

VENEZUELA : après plusieurs mois de négociations

Caracas signe un accord de réduction de sa dette extérieure

A peine plus d'un an après les émeutes qui avaient provoqué des centaines de morts à Caracas, le Venezuela a signé, le mardi 20 mars à New-York, un accord de principe sur la réduction de sa dette avec le comité représentatif de quelque quatre cent banques créditrices. Cet accord, conclu dans le cadre de l'initiative en faveur de l'allègement de la dette, lancée en mars 1989 par le secrétaire américain au Trésor, M. Nicholas Brady fait suite à ceux conclus au cours des derniers mois par le Mexique, les Philippines, et le Costa-Rica.

Il prévoit cependant d'accorder aux banques un plus grand nombre d'options pour la réalisation de la réduction de la dette bancaire (qui s'élève à 21 milliards de dollars, soit 120 milliards de francs environ) que lors des précédents accords.

Les établissements bancaires pourront au choix échanger leurs créances contre des obligations à trente ans à valeur faciale diminuée ou à taux d'interêt réduit ou encore contre du liquide, accorder une période de grâce partielle de cinq ans pour le remboursement des interêts, ou consentir des prêts nouveaux.

Cet accord revêt une importance particulière car la quasi-totalité de la dette du Venezuela a été contractée auprès de sources privées, et les relations entre le pays et les banquiers sont loin d'être au beau fixe. Une majorité de ces derniers estime en effet que le Venezuela dégage suffisamment de richesses, grâce à ses revenus pétroliers, pour être exclu de la liste des pays prioritaires en matière de réduction de dette. L'une des conditions posées par les banques à la signature de l'accord est le versement de 800 millions de dollars d'arriérés d'interêts.

En référence aux difficultés rencontrées par le Mexique pour obtenir de l'argent frais de la part des banques, M. Robert Murphy, vice-président de la Chase Manhattan Bank, qui dirigeait les négociations, a estimé que, dans le cas du Venezuela, *« cette option a été présentée d'une façon qui soit attractive pour une partie des banques »*.

NICARAGUA

« Immunité à vie » pour le président Ortega

L'Assemblée nationale sortante a adopté, mardi 20 mars, par 83 voix contre 3, une disposition accordant l'*« immunité à vie »* à l'actuel président Daniel Ortega et au vice-président Sergio Ramirez. L'immunité est aussi accordée, pendant la durée de leur mandat, aux futur président et vice-président, ainsi qu'aux ministres et vice-ministres, au chef d'état-major de l'armée, aux députés, aux juges de la Cour suprême et aux directeurs d'entreprises d'Etat.

Avant la remise du pouvoir, le 25 avril prochain, à la présidente élue Violeta Chamorro, l'Assemblée doit adopter d'autres mesures qui visent à protéger les sandinistes et à renforcer leurs positions après leur passage dans l'opposition. – *(Reuter)*.

EN BREF

□ **CHILI : ouverture de la première session du Parlement.** – Après plus de seize ans de suspension de leurs activités, les deux Chambres du Parlement chilien ont ouvert, mardi 20 mars, leur première session, dans les nouveaux locaux du Congrès, à Valparaiso (100 km à l'ouest de Santiago). Les 120 membres de la Chambre des députés élus le 14 décembre dernier et les 47 sénateurs ont entamé les débats sur les premières propositions de loi du gouvernement de M. Patricio Aylwin, notamment l'abolition de la peine de mort. – *(AFP.)*

□ **CUBA : nouvelle escalade dans la « guerre du Havane ».** – La Cubatabaco, société cubaine chargée de la fabrication et de la commercialisation des cigares de La Havane, vient d'annoncer son intention de poursuivre la distribution de *« ses cigares Davidoff »* dans le monde entier. Dans un communiqué publié mardi 20 mars à Paris, la Cubatabaco rappelle qu'elle est *« la propriétaire légale de la marque Davidoff »* et qu'elle continuera à les fabriquer à l'exception de la série des « châteaux ». Cette décision intervient cinq jours après celle de M. Zino Davidoff annonçant qu'il n'utiliserait plus du tabac cubain pour ses cigares. – *(AFP.)*

DIPLOMATIE

Un appel de M. François-Poncet en faveur de l'union politique européenne

M. Jean François-Poncet, qui vient de succéder à M. Louis Leprince-Ringuet à la tête de l'organisation française du Mouvement européen, a lancé un appel au nom de l'organisation, mardi 20 mars, en faveur de l'union politique européenne.

« Si on laisse passer deux à trois ans, nous verrons un autre ordre européen occuper le terrain ! » s'est exclamé l'ancien ministre des affaires étrangères, après avoir souhaité qu'une décision annonçant une initiative politique des Douze soit arrêtée lors du prochain conseil européen de Dublin (28 avril).

Estimant que les élections en RDA *« marquent un carrefour dans l'histoire de l'Europe »* et que l'unification de l'Allemagne *« représente une étape nouvelle »*, M. François-Poncet a affirmé que *« le moment est venu d'aller plus loin vers l'union politique, en direction d'une fédération européenne »*. *« Il ne faut plus avoir peur d'employer ce mot »*, a-t-il ajouté.

La branche française du Mouvement européen (présidé au niveau des Douze par M. Valéry Giscard d'Estaing), qui fédère une vingtaine d'organisations, vient d'être restructurée : M. Jean François-Poncet est assisté d'un président du bureau exécutif, M. Jean-Pierre Spitzer, et de deux vice-présidents délégués, tous deux anciens secrétaires d'Etat aux affaires européennes, M. Bernard Bosson et Mme Catherine Lalumière.

EN BREF

□ **Visite de M. Mazowiecki à Washington.** – Le premier ministre polonais, M. Tadeusz Mazowiecki, est arrivé mardi 20 mars à Washington pour une visite de trois jours, lors de laquelle il doit notamment tenter d'obtenir du président George Bush qu'il soutienne les demandes formulées à Varsovie à propos de la réunification allemande. Les Etats-Unis ont décidé, mardi, de fournir à la Pologne une nouvelle aide alimentaire de 200 000 tonnes de blé. – *(AFP.)*

□ **Le premier ministre portugais à Paris.** – M. Anibal Cavaco Silva, premier ministre du Portugal, est attendu à Paris jeudi 22 mars en visite officielle, à l'invitation de M. Michel Rocard. Il sera reçu, vendredi 23 mars, par M. Mitterrand.

Aux Nations unies

L'affrontement entre pays du Nord et du Sud s'est durci au sein de la Commission des droits de l'homme

La quarante-sixième session de la Commission des droits de l'homme, qui a récemment terminé ses travaux, restera avant tout comme celle où cette institution des Nations unies, chargée de promouvoir la cause des droits et libertés, a refusé de se prononcer sur les deux cas de violations les plus flagrants (Chine et Irak) soumis à son jugement. Celle, aussi, où les Etats-Unis, condamnés pour leur intervention au Panama, auront réussi à épingler Cuba ; où l'Iran aura bénéficié d'un rapport mitigé et où l'URSS et les pays de l'Est auront pratiquement quitté le banc des accusés pour celui des procureurs *(le Monde* du 9 mars).

GENÈVE

de notre envoyé spécial

Une polarisation se confirme, dont les avatars chinois et irakiens sont à la fois la cause et les effets. Ce phénomène, s'il perdure, risque fort de bloquer les principaux mécanismes de la Commission des droits de l'homme, et d'en faire le champ clos d'affrontements manichéens, comme aux plus beaux jours de la guerre froide. Mais cette fois s'opposent un Nord regroupant l'Ouest et l'Est autour de valeurs communes et un Sud disparate devenu soudain orphelin de l'Est.

Les pays du Sud étaient arrivés à Genève *« sur la défensive »*, car le tournant historique pris dans les pays de l'Est remettait brutalement en question la solidarité quasi-automatique de ces derniers en leur faveur.

Bataille de procédure

Pis : la Pologne et la Tchécoslovaquie co-parrainaient cette année la résolution américaine contre Cuba, et Moscou entonna à son tour le credo des droits de l'homme. Le tiers-monde a compris qu'il allait devenir la cible privilégiée des critiques du « Grand Nord » (1). Déjà l'Irak, Cuba, l'Iran et la Chine, pourtant l'un des cinq grands, étaient traînés au banc des accusés. Demain, à qui le tour ?

Les groupes régionaux, déjà très solidaires, ont alors resserré les rangs. D'autant que ces bouleversements venaient s'ajouter à des griefs anciens : domination de la Commission par l'Occident, conception restrictive des droits de l'homme, etc.

La contre-offensive a été lancée sur le terrain de la procédure, avec pour cheval de bataille une demande de rééquilibrage de la Commission en faveur du Sud, nettement sous-représenté (2). Pour éviter une *« dérive quantitative »*, les Occidentaux ont proposé, en contrepartie, de renforcer l'efficacité de la Commission en matière de droits de l'homme.

A Genève, sous la conduite d'un trio dur (Inde, Pakistan, Cuba), les pays du Sud ont refusé cette proposition. *« Pour eux le couplage élargissement-efficacité était inacceptable. »* indique-t-on de source proche de la Commission. Pour la première fois dans cette enceinte, ces pays ont choisi de siéger en tant que groupe des non-alignés. Les réactions de solidarité régionale en furent renforcées. Les modérés (Yougoslavie, Egypte, Argentine, Sénégal) n'ont pas pu, ou pas voulu, infléchir le cours des choses.

Cette logique de bloc, tout en souffrant des exceptions, particulièrement lors du vote sur Cuba, a joué comme jamais en faveur de pays coupables de graves violations. En outre, elle s'est traduite par des propositions de réformes particulièrement négatives visant au renforcement – si l'on ose dire – des moyens de la Commission.

Dans un projet de résolution (dont l'adoption a été renvoyée à l'an prochain), les pays du tiers-monde demandent : une redéfinition du mandat des rapporteurs spéciaux pour certaines questions ; une restriction du pouvoir des experts de la sous-commission ; une limitation du rôle des organisations non gouvernementales (ONG) ; un recours plus systématique à la procédure confidentielle. Pour les ONG, l'heure est d'autant plus grave qu'elles sont déjà dans le collimateur. Or ce sont elles, et non les gouvernements, qui révèlent la quasi-totalité des violations des droits de l'homme devant la Commission.

Pour M. Adrien Zoller, directeur du Service international pour les droits de l'homme, *« les propositions des pays du Sud constituent un véritable jeu de massacre. Elles reviendraient à affaiblir la plupart des mécanismes mis en place par la Commission pour contrôler le respect des droits de l'homme dans le monde. »*

Selon M. Adama Dieng, secrétaire exécutif de la Commission internationale des juristes, *« les Occidentaux se sont piégés eux-mêmes au jeu de la politisation des droits de l'homme. Eux aussi votent en bloc. »* Pour son collègue Reed Brody, les Etats-Unis ont abusé d'une approche « qui date des années 50 ». Il en veut pour preuve la débauche de moyens mis en oeuvre par les Américains pour faire condamner Cuba contrastant avec le peu d'efforts déployés pour faire condamner les crimes de la Chine, de l'Irak et de bien d'autres pays. Ce qui, selon M. Brody, donne l'impression que Washington utilise en matière de droits de l'homme deux poids et deux mesures. *« Les Etats Unis prennent les bonnes positions, mais souvent ils ne poussent pas les autres à les prendre »*, estime-t-il.

La « bonne cause » a subi un revers

Du côté de la Commission et des délégations occidentales, la déception et l'inquiétude sont perceptibles, mais on évite de dramatiser. Tout, dit-on, n'a pas été négatif dans cette 46e session : la *« bonne cause »* a subi un revers mais pas perdu la bataille ; le bloc des non-alignés n'est pas monolithique ; les droits de l'homme sont une réalité désormais impossible à ignorer. On admet que la plupart des textes critiques (sur Cuba, l'Iran, la Birmanie, le Guatemala, etc.) n'ont pu passer qu'après avoir été édulcorés. Mais ces demi-échecs sont aussi des demi-victoires.

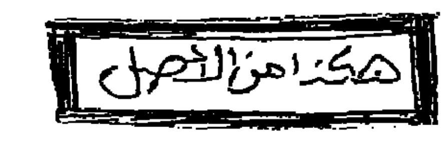
La Chine, qui avait, paraît-il, envoyé *« quarante diplomates de haut rang »*, aurait eu recours à toutes sortes de promesses, pressions et menaces pour éviter le vote d'une résolution. La rumeur de Genève veut qu'à la veille du scrutin le délégué d'un petit Etat africain ait reçu dans sa chambre d'hôtel la visite inopinée, mais décisive, d'une dizaine de diplomates de Pékin. Le lendemain, la résolution était enterrée grâce à deux petites voix d'écart.

En outre, estime-t-on, l'absence de résolution sur l'Irak n'a pu que conforter le régime de Bagdad dans sa *« politique systématique de mépris des droits de l'homme »*. Le renforcement numérique, qui pourrait intervenir en mai prochain, devrait modifier notablement le rapport des forces au sein de la Commission, et amener *« sans doute un durcissement »* entre le Nord et le Sud.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX

(1) Les cibles ne manquent pas : selon Amnesty, plus d'une centaine pays violent régulièrement les droits de l'homme.

(2) Sur 43 membres, les Occidentaux et les pays de l'Est en comptent plus du tiers. Seuls 10 pays africains sur plus de 40 sont représentés. Le Sud devrait obtenir bientôt dix sièges supplémentaires.



POLITIQUE

Les débats au sein du Parti socialiste après le congrès de Rennes

La nuit des retrouvailles

M. Laurent Fabius a réduit ses exigences sur les postes de direction afin de parvenir à un accord avec M. Lionel Jospin

Après une nouvelle nuit blanche, les principaux dirigeants du PS, réunis à Paris, ont abouti à un accord général, mercredi matin 21 mars. Cet accord porte à la fois sur la rédaction d'un texte commun, sur la répartition des postes de la direction nationale entre les différentes motions, et sur le contrôle des fédérations socialistes dans les départements.

Afin de parvenir à un accord, M. Laurent Fabius a réduit ses exigences pour la composition de la direction. Le numéro deux du PS sera fabiusien mais n'aura pas la responsabilité de la trésorerie. *Pour le moment au moins*, M. Fabius n'obtient pas la présidence des élus socialistes, qu'il revendiquait.

La rédaction de la partie du texte évoquant la politique économique a donné lieu à une laborieuse négociation entre MM. Pierre Bérégovoy et Jean-Pierre Chevènement. Dans ce document intitulé « Rassembler à gauche », le PS souhaite notamment que la politique gouvernementale fasse *« passer dans les faits* [ses] *ambitions sociales ».*

Les chefs de file des cinq courants, ponctuels, arrivent au siège du PS, rue de Solférino, aux alentours de 17 heures. Pour la motion 1, M. Pierre Mauroy est accompagné par M. Louis Mermaz et M. Lionel Jospin, ainsi que par MM. Henri Emmanuelli, Claude Allègre, Daniel Vaillant et Jean-Jack Queyranne (jospinistes), Bernard Roman (mauroyiste) et André Laignel. Pour la motion 2, M. Jean Poperen est entouré de MM. Jean-Marc Ayrault, Philippe Bassinet, Claude Dupont et Jean-Louis Gentile. Pour la motion 3, M. Gérard Lindeperg, coordinateur national du courant rocardien, est accompagné par MM. Jean-Claude Boulard, Daniel Frachon, Gérard Fuchs, Jean-Pierre Joseph et Jean-Claude Petitdemange. Pour la motion 5, M. Laurent Fabius est venu avec MM. Pierre Bérégovoy, Pierre Joxe, Jack Lang, Marcel Debarge, Daniel Percheron et Jean-Marcel Bichat. Pour la motion 7, M. Jean-Pierre Chevènement est accompagné par MM. Michel Charzat, Max Gallo, Pierre Guidoni, Jean-Paul Planchou et Annie Solo.

A l'ouverture de la séance, M. Mauroy déclare que, *« compte tenu de ce qui s'est passé à Rennes »*, les dirigeants socialistes doivent *« prendre leurs responsabilités et travailler sérieusement »*. Le premier secrétaire souhaite *« que l'on parvienne à une méthode de travail sereine »*, afin de *« rechercher la synthèse générale »*. Il énonce des propositions sur un texte de résolution, la répartition des postes de direction et celle des fédérations. S'agissant du secrétariat national, M. Mauroy propose que, lui-même restant premier secrétaire, quatre postes soient attribués à la motion 1, quatre autres à la motion 5, trois à la motion 3, un à la motion 2 et un à la motion 7. Les fabiusiens disposeraient, notamment, de la coordination, tandis que la trésorerie resterait aux jospinistes ; ces deux responsabilités étaient détenues, dans le secrétariat sortant, par M. Emmanuelli, avec le titre de numéro deux.

M. Mauroy propose, pour les fédérations, qu'elles soient réparties en tenant compte de la motion arrivée en tête dans chacune d'entre elles, mais qu'une négociation ait lieu lorsque l'écart entre la motion arrivée première et la suivante est faible. M. Poperen demande, alors, qu'il soit aussi tenu compte du score obtenu nationalement par chaque motion, ce dont tous conviennent. Enfin, le texte de base proposé par M. Mauroy pour l'élaboration d'une résolution est, avec quelques modifications, celui que les dirigeants de la motion 1 avaient mis au point, à Rennes, dans la nuit du 15 au 16 mars, avec M. Chevènement et ses amis.

« L'homme nouveau »

M. Poperen se déclare d'accord avec la méthode proposée, dès lors que la recherche d'une résolution politique est menée de pair avec celle d'un accord sur les responsabilités. M. Fabius prend alors la parole pour se déclarer désireux de parvenir à une synthèse générale *« au nom de l'unité du parti »*. *« Nécessaire à Rennes*, dit le président de l'Assemblée nationale, *la synthèse est devenue indispensable après Rennes. Il suffit que, autour d'un texte, la volonté politique existe et que chaque motion accède aux responsabilités nationales et départementales qui lui reviennent selon les choix qu'ont exprimés les militants. »* M. Fabius indique que ses amis et lui-même ont cette volonté. Il souligne que *« le Parti socialiste ne doit pas casser l'espoir, mais, au contraire, l'exprimer. »* Il verse au débat sur la résolution un projet de texte élaboré par son courant avec les responsables des motions 4 (M. Julien Dray) et 6 (Mme Marie-Noëlle Lienemann), qui l'avaient rejoint à Rennes. Il exprime, enfin et surtout, une *« première réaction favorable »* aux propositions de M. Mauroy.

M. Emmanuelli observe que l'on a déplacé plusieurs milliers de personnes à Rennes, dépensé des millions de francs et mobilisé les médias, tout cela pour changer le titulaire du poste de numéro deux. *« Je suis écrasé par la responsabilité qui pèse sur mes épaules »*, ironise le député des Landes.

Alors que les dirigeants se séparent pour que se réunissent deux groupes de travail, l'un sur le texte, l'autre sur les fédérations, les amis de M. Chevènement distribuent un *communiqué dans lequel ils* demandent la désignation d'un premier secrétaire *« qui doit être un homme nouveau »*. Ils proposent la création d'un poste de président du parti, qu'ils destinent, sans le dire explicitement, à M. Mauroy. Ils souhaitent, enfin, la mise en place d'un *« comité de coordination restreint »* autour du premier secrétaire. Cette démarche provoque des interrogations, qui tournent autour de l'hypothèse d'un « axe » Jospin-Rocard-Chevènement, susceptible de constituer une majorité contre M. Fabius et sans M. Mauroy.

Les principaux dirigeants des courants, sauf M. Mauroy, quittent la rue de Solférino pendant que leurs représentants discutent dans les deux groupes de travail. Ils se retrouvent à 23 heures, pour conclure la discussion. Le texte mis au point soulève des difficultés sur deux chapitres : celui de la défense et celui de la politique économique. Sur le premier point, on parvient rapidement à un accord, mais le deuxième donne lieu à un affrontement entre M. Chevènement et M. Bérégovoy. La séance est suspendue pendant que les deux ministres, accompagnés par M. Jean Le Garrec (mauroyiste), puis rejoints par M. Joxe, tentent de parvenir à une rédaction qui les satisfasse. L'aparté dure une demi-heure, au cours de laquelle M. Bérégovoy et M. Chevènement envisagent, l'un et l'autre, de quitter le gouvernement. L'atmosphère, toutefois, n'est pas au drame, puisque M. Bérégovoy conseille même à M. Chevènement de conserver son portefeuille. *« Tu es plus jeune que moi*, dit le ministre de l'économie à celui de la défense. *Il vaut mieux que ce soit moi qui donne ma démission. »*

Les fabiusiens, cependant, parlent de nouveau, dans les couloirs, de *« logique d'exclusion »* de la part des jospinistes, des rocardiens et des amis de M. Chevènement. Ils en voient un signe dans le fait que vingt-deux fédérations soient en litige et, aussi, dans le débat sur la politique économique . L'attitude des jospinistes et des rocardiens paraît incertaine. M. Joseph, chez les rocardiens, est en contact téléphonique permanent avec M. Jean-Paul Huchon, directeur du cabinet du premier ministre. Le député du Gers profite, même, de ce qu'il est peu connu des journalistes pour s'échapper discrètement de la Rue de Solférino afin d'aller s'entretenir avec M. Rocard, de retour de Dunkerque. M. Joseph s'était entretenu une première fois avec le chef du gouvernement vers 20 h 30, avant que M. Rocard n'aille soutenir M. Michel Delebarre (avec une heure et demie de retard sur l'horaire prévu) dans sa campagne municipale *(Lire par ailleurs)*.

« L'esprit d'unité... »

A 5 h 10, les membres du groupe de travail se lèvent, un peu las, remettent leurs vestes. C'est fini. Dans les couloirs du PS, le rocardien Jean-Claude Boulard indique que l'accord sur les fédérations est bouclé, à l'exception d'un cas qui n'est *« pas de nature à paralyser la synthèse »*. Solennel, M. Boulard continue : *« Nous avons vérifié que nous étions d'accord sur les idées, ce qui est la tradition des socialistes et que nous n'aurions pas dû oublier à Rennes. »*

M. Fabius, sur un ton volontairement emphatique, proclame, un demi-sourire aux lèvres, que *« l'esprit d'unité a prévalu »*. Sur le fond, visiblement, rien n'est réglé et le président de l'Assemblée nationale est toujours persuadé que le courant de M. Jospin reste sur l'idée de la constitution d'un axe – sinon dans les textes, au moins dans les faits – avec MM. Rocard et Chevènement. Les débats de la nuit, notamment sur le désarmement et l'économie, lui permettent d'arborer une moue sceptique quant à la solidité d'une telle alliance. Interrogé sur la concrétisation de l'axe Jospin-Rocard, M. Fabius explique avec un grand sourire : *« On sentait qu'ils avaient répété avant... »*

Le premier secrétaire, un peu éteint après cette nouvelle nuit blanche, inscrit de sa main sur un exemplaire incomplet la conclusion de l'accord sur le fameux *« engagement de solidarité »* qui permettra l'*« élan »* des socialistes. M. Mauroy souligne que, dans la répartition des postes au secrétariat national, c'est l'application d'une *« stricte proportionnelle »* qui permet à chacun d'obtenir *« son dû exact »*.

Le dernier acte de la nuit sera carrément surréaliste. Il est 6 h 10. M. Fabius a décidé qu'il partirait sans donner aucun « son » aux radios ni aucune image aux télévisions et aux photographes. La meute de cameramen et de reporters, fatigués et exaspérés par douze heures d'attente sur le trottoir, ne l'entendent évidemment pas de cette oreille. Le président de l'Assemblée nationale essaye de sortir par la porte principale, rue de Solférino. Il y renonce, devant les projecteurs qui l'attendent. On craint alors qu'il ne tente une sortie par une porte dérobée, rue de l'Université. Une quarantaine de damnés du reportage, alourdis de caméras et de magnétophones, galopent à perdre haleine, avec une énergie désespérée, d'une porte à l'autre. Une voiture de patrouille de policiers visiblement ignorants de l'événement, se retrouve au milieu de cette foule hurlante et de visages hostiles. Inquiétude, hésitation. La voiture repart, s'arrête, refait un tour.

M. Fabius finit par sortir par la rue de Solférino . Entouré d'une nuée de flashes et de micros, muet, M. Fabius regagne sa R25. Sur le trottoir, il ne reste plus que quelques bouteilles de vin et des papiers gras.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI et PATRICK JARREAU

Le texte de l'accord

« Rassembler à gauche »

Le texte élaboré par les dirigeants socialistes dans la nuit du mardi 20 au mercredi 21 s'intitule : « Rassembler à gauche ».

Ce texte souligne d'emblée que la France *« est en pleine mutation »*. Si l'action menée par le gouvernement de M. Michel Rocard commence à produire des *« effets positifs dans toute une série de secteurs »*, le PS note que *« l'attente des salariés demeure encore profonde »*. Malgré *« un premier recul »*, le chômage *« demeure à un niveau élevé »* ; *« après des années de nécessaire rigueur, les aspirations salariales sont fortes »* ; enfin, les *« inégalités (...) sont de plus en plus mal supportées »*.

D'après le texte, ces facteurs expliquent *« à l'occasion des élections partielles les abstentions de gauche et la montée de l'extrême droite »*, et *« pour inverser ce mouvement la gauche doit affirmer ses valeurs, celles du socialisme démocratique et de la République »*. Le PS juge qu'il faut *« rendre toute leur force »* à la laïcité, qui *« demeure un pilier de la cohésion nationale »* et à la citoyenneté, qui est *« au cœur du processus démocratique »* et *« est le meilleur rempart contre les idées d'exclusion de l'extrême droite »*.

« Il nous faut affirmer nos valeurs, continue le texte de synthèse. *Il nous faut aussi faire passer dans les faits nos ambitions sociales : assurer la solidarité entre tous les Français, réussir l'intégration des immigrés. Cela ne se fera pas sans une réhabilitation de l'Etat. Il convient donc d'intensifier les efforts de rénovation des grands services publics : éducation nationale, formation professionnelle, santé, justice, sécurité.*

» Solidarité, égalité des chances, rénovation de l'Etat, partage, démocratie politique : telle est bien la trame de fond d'une République sociale vivante (...)

» On attend des socialistes (...) qu'ils mettent en œuvre pour les années à venir une politique cohérente, efficace, juste, susceptible de corriger les excès du libéralisme économique et financier, en engageant dès à présent une nouvelle étape de la politique économique et sociale, en renforçant une Europe indépendante à partir d'une France forte. » Il s'agit des *« principaux enjeux de la période. »*

A propos des échéances électorales, le texte affirme notamment : *« Les socialistes se trouvent à la croisée des chemins. Pour gagner en 1993, il leur faudra mobiliser à gauche, toutes les réserves de la gauche, créer un élan majoritaire. »* Cela exige *« le rassemblement des socialistes au sein d'un parti populaire, un parti de débats et d'idées, sûr de sa volonté de transformer la société »*. En outre, *« ce n'est que sur des orientations fermes et une stratégie claire que l'on peut fonder la victoire »*.

La monnaie au service de l'économie

Le PS souhaite *« une politique économique et sociale volontaire »*. Le texte détaille les *« résultats indéniables »* obtenus et les problèmes non résolus, avant d'indiquer : *« L'effort de modernisation réel, tant des structures productives que des rapports sociaux, doit être amplifié : c'est le sens d'une politique de croissance sociale pour réduire les inégalités. »* La politique économique doit donc être *« orientée vers l'obtention de la plus grande croissance possible, car sans croissance forte nous ne pourrons ni combattre le chômage ni réduire les inégalités »*.

Suit la définition de la politique économique souhaitée : *« Une politique de croissance sociale vise à mettre la monnaie au service de l'économie. Il est impératif de desserrer la contrainte extérieure et de dégager un solde commercial positif. Il s'agit là (...) d'un objectif stratégique (...). Il faut encourager l'investissement par une politique monétaire qui favorise la baisse des taux d'intérêt tout en consolidant le franc, en tirant parti des marges de manœuvre permises par les résultats des politiques de désinflation que nous avons menées. Cette politique doit être résolument offensive, dégagée de tout dogme et de tout modèle* (1) *»*.

Lire la suite page 11

(1) Le texte rédigé en commun au congrès de Rennes par les motions 1 (Mauroy-Jospin) et 7 (Chevènement) et refusé par MM. Rocard et Delors, notamment à cause des options qu'il développait en matière de politique économique et de construction européenne, affirmait, à propos de la politique économique : *« Une politique de croissance sociale vise à mettre la monnaie au service de l'économie, à faire baisser les taux d'intérêt, à desserrer la contrainte extérieure et à dégager un solde commercial positif. Cette politique doit être résolument offensive et dégagée de tout dogme. Sans croissance forte, nous ne pourrons combattre le chômage ni réduire les inégalités. »*

La répartition des postes

L'accord auquel sont parvenus les chefs de courant (sous *réserve de l'approbation définitive* de M. Jean-Pierre Chevènement) prévoit la répartition des postes *suivante* au *secrétariat* national :

– Pour la motion 1 : le premier secrétaire, M. Pierre Mauroy, et quatre secteurs : la trésorerie, les fédérations, la communication (porte-parole) et les études ;

– *Pour la motion 2 (Poperen)* : les affaires sociales, avec, en outre, un poste de secrétaire adjoint aux entreprises et à la fonction publique ;

– *Pour la motion 3 (Rocard)* : les élections, la formation et les questions européennes ;

– *Pour la motion 5 (Fabius)* : la coordination, assortie du titre de numéro deux, attribuée à M. Marcel Debarge , les droits des femmes, les collectivités locales (avec l'urbanisme et l'environnement) et les relations extérieures ;

– Pour la motion 7 (Chevènement) : les relations internationales, avec, en outre, un poste de secrétaire adjoint.

Le poids de M. Mitterrand

« Le problème, ce n'est plus François Mitterrand, c'est le président de la République. » L'accord auquel sont parvenus les dirigeants socialistes mercredi 21 mars au petit matin ne doit rien à l'esprit de synthèse, qui avait assuré jusqu'alors l'unité du parti et qui s'était perdu à Rennes. Il la doit tout aux institutions, qui interdisaient que le chef de l'Etat puisse se retrouver par procuration, à travers M. Laurent Fabius, en minorité dans son propre parti. La pression exercée par M. Mitterrand, en vain, dans la nuit du 17 au 18 mars lorsque la commission des résolutions du congrès était réunie à l'Hôtel-de-Ville de Rennes, a fini par opérer trois jours plus tard. Entre temps, les dirigeants socialistes avaient pris la mesure du désastre provoqué dans l'opinion par leur capacité à s'entendre.

M. Mitterrand l'a dit lundi et mardi à ses interlocuteurs : à ses yeux, la situation créée à Rennes signifiait l'échec certain des socialistes aux élections législatives de 1993. Au-delà, c'est toute la construction politique à laquelle le chef de l'Etat avait œuvré pendant quinze ans qui se trouvait menacée. Pour le président de la République, les responsables de cet état de choses étaient inconscients : ils ne se rendaient pas compte qu'ils se condamnaient eux-mêmes à l'opposition pour quinze ans au moins. M. Mitterrand estimait de surcroît qu'un parti contrôlé par une alliance Jospin-Rocard face à un groupe parlementaire largement fabusien conduirait le gouvernement Rocard tout droit à une crise constitutionnelle.

Sévère vis-à-vis de M. Fabius, auquel il reprochait d'avoir à Rennes mis des conditions excessives à la conclusion d'un accord, M. Mitterrand comptait, d'autre-part, sur certains de ses fidèles, partisans de M. Jospin, pour convaincre le ministre de l'éducation nationale de faire à son adversaire la place à laquelle le vote des militants lui donnait droit. Le président a envoyé des émissaires à M. Jospin. M. Fabius, lui, a vite compris que la seule attitude possible était de se déclarer partisan de la synthèse à tout prix, ou presque.

M. Mitterrand a dû cependant mettre lui-même la main à la pâte. Revenant M. Pierre Mauroy mardi, il a élaboré avec le premier secrétaire les lignes d'un compromis possible sur la direction du parti. Ce sont celles que M. Mauroy a proposées en fin d'après-midi, à l'ouverture de la réunion des chefs de courants. M. Mitterrand estimait que M. Fabius avait *particulièrement exagéré en revendiquant* la présidence de la Fédération nationale des élus socialistes et républicains (FNESR), faisant ainsi redouter aux autres la formation d'une sorte de parti-bis autour de l'Hôtel de Lassay et de l'organisme de coordination des élus.

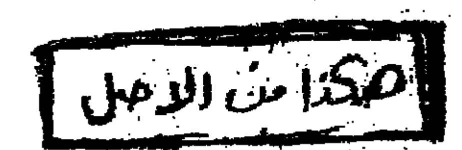
Un coup de badigeon

Le président de l'Assemblée nationale a dû accepter que la présidence de la FNESR soit retirée de la négociation et que la question de son attribution soit renvoyée au congrès de cette organisation elle-même, qui doit se réunir en mai. *« Il n'y a pour ce poste ni exclusivité ni exclusive »*, commentait M. Fabius, mercredi matin. A titre de consolation, le député de la Seine-Maritime a obtenu que l'un des siens soit titulaire, au secrétariat national, du secteur des collectivités locales auquel est attachée la première vice-présidence de la fédération des élus. Ce n'est pas la seule concession faite par M. Fabius : il a accepté aussi que le titre de numéro deux du parti soit associé à la seule responsabilité de la coordination, tandis que la trésorerie, les fédérations et le poste de porte-parole du parti restent aux mains des jospinistes. Enfin, la formule d'un « comité de coordination », qui réduit encore le poids du numéro deux, et que M. Fabius avait refusée à Rennes, a été imposée à Paris. Siégeront dans ce comité un représentant, au secrétariat national, de chacune des cinq motions associées à la synthèse.

M. Jospin et ses amis peuvent estimer que le compromis ne leur est pas défavorable dans la mesure où ils conservent les postes-clés du parti. Cependant, la pilule est amère pour M. Emmanuelli qui, s'il garde la trésorerie, perd le titre de numéro deux. *« On a donc fait un congrès que pour cela »*, a ironisé le député des Landes. Les partisans de M. Jospin étaient nombreux à penser que « cela », c'était beaucoup et même trop. Ils ont compté un temps sur l'appui des rocardiens pour refuser cette satisfaction à M. Fabius. Après avoir manifestement hésité, le premier ministre a finalement donné pour consigne aux siens de céder. Les rocardiens se sont bornés à faire comprendre qu'ils ne pouvaient pas voir M. Claude Bartolone, lieutenant de M. Fabius et bête noire des autres courants, accéder à ce poste. *« Vous voulez quelqu'un de convivial »*, a dit M. Fabius dans un sourire. Ce sera M. Marcel Debarge, sénateur de la Seine-Saint-Denis, responsable des élections dans le secrétariat sortant.

Vainqueur potentiel du congrès de Rennes, M. Rocard a été empêché de pousser son avantage. *La contre-offensive présidentielle* a fini par l'emporter, du moins pour l'immédiat. La synthèse générale s'est imposée mais, comme le disait mardi matin M. Emmanuelli, les jospinistes, les amis de M. Chevènement et les rocardiens sont décidés à hâter la construction d'un nouvel axe majoritaire. Un coup de badigeon a été donné sur la façade, mais les fondations sont à refaire.

PATRICK JARREAU


صكذا من الاجل



POLITIQUE

Les débats au sein du Parti socialiste après le congrès de Rennes

Vieilles querelles et renaissance de l'Europe

Il y a quelque chose d'un peu dérisoire dans les débats qui agitent encore le Parti socialiste sur la nécessité de changer de politique économique pour mieux servir la justice sociale.

Les discussions qui ont opposé mardi soir – lors de la tentative de synthèse des différents courants du parti –, MM. Chevénement et Bérégovoy sur la nécessité ou la nocivité d'une politique de franc fort, sont en grande partie dépassées. Non pas que les taux élevés d'intérêt que pratique la France soient sans dommage pour notre économie : malgré des résultats qui s'améliorent d'année en année, les entreprises voient leur épargne laminée par le coût très élevé de l'argent. Leurs investissements – dont dépend la puissance ou l'effacement de notre économie dans l'Europe et le monde de demain –, leurs investissements donc, en sont ralentis, même si les chiffres montrent que le pays accomplit un remarquable effort d'équipement. Il y a donc bien nécessité de réduire les taux d'intérêt.

Mais cette baisse souhaitable ne dépend pas seulement du gouvernement français. Elle est l'affaire de tous les grands pays industrialisés, de leur capacité à s'entendre. Et l'on peut être sûr que dans le grand concert international où chacun à tendance à jouer d'abord ses propres intérêts, la France perdrait son crédit et affaiblirait ses positions si sa monnaie était discutée, attaquée, ou pis encore, dévaluée.

Des marges de manœuvre étroites

Ce que M. Bérégovoy – profitant de l'effort d'assainissement de l'économie française entamée dès 1982-1983 – a bien réussi depuis son retour au ministère de l'économie et des finances, c'est d'avoir accrédité l'idée que le franc était une monnaie forte, dont la parité ne serait jamais modifiée par rapport à celle du deutschemark. Une position qui a d'abord paru intenable à la plupart des observateurs français et étrangers, puis a peu à peu été prise au sérieux comme en témoignent différents articles élogieux parus dans la presse anglo-saxonne, une presse généralement peu tendre en matière de changes.

Le ministre de l'économie et des finances répète, et n'a pas tort de le faire, que nous n'avons pas le choix. Un franc fort est la condition nécessaire de la désinflation, et paradoxalement de la compétitivité de nos produits sur les marchés étrangers. Donc de la création d'emplois. Ce qui est moins souvent dit, et c'est dommage, est que les efforts faits par un pays pour faire reconnaitre sa monnaie, sont des efforts de très longue haleine, qui se comptent en années. On n'entre pas facilement dans le club des gens réputés sérieux et il faut accepter d'en payer le prix. La moindre défaillance, c'est-à-dire le moindre signe donnant à penser que la France pourrait par exemple ne pas suivre la RFA dans une hausse de ses taux d'intérêt, serait interprétée comme un relâchement. C'est la raison pour laquelle les mois à venir vont être difficiles, si la RFA est amenée à remonter ses taux pour calmer une surchauffe qui se dessine déja avec l'intégration de la RDA

M. Bérégovoy a réussi à faire admettre par le Parti socialiste la nécessité d'une politique de franc fort. Il a échoué dans sa demande d'un rappel des exigences de l'appartenance de notre monnaie au système monétaire européen (SME). Là est pourtant toute une partie du problème. Si tous les socialistes ne sont pas convaincus par l'Europe, il leur aurait fallu le dire fin 1985 lorsque M. Mitterrand négociait l'Acte unique, sorte de traite de Rome numéro deux. Le dire pour s'opposer à ce qui était en train de se faire.

Il est bien tard maintenant pour découvrir que l'Europe en train de se faire exige des disciplines nouvelles, un alignement sur les pratiques en usage à l'étranger et finalement quelques abandons. Les socialistes ne devraient pourtant pas se désespérer : l'Europe en train de se faire va créer beaucoup de prospérité en même temps que beaucoup de désordres et d'injustices. Et le gouvernement de Michel Rocard a montré que l'on pouvait créer un revenu minimum d'insertion en même temps qu'on alourdissait un impôt sur les fortunes pour combattre les inégalités.

Les marges de manoeuvre sont étroites. Mais elles existent...

ALAIN VERNHOLES

Le texte de l'accord

Suite de la page 9

Selon les socialistes, la puissance publique *« doit jouer un rôle d'orientation à long terme grâce à un plan rénové, sélectif, et à une politique industrielle scellant un équilibre dynamique entre secteur public et secteur privé »*. Un *« grand secteur public concurrentiel (...) est plus que jamais nécessaire »*. Le texte prône *« des actions spécifiques et ciblées »* qui devront être développées à la fois pour *« combler nos handicaps »* et pour *« valoriser nos atouts »*.

Le PS réaffirme son attachement à l'*« économie mixte »* et refuse le discours de l'*« Etat minimum »* ainsi que la *« paupérisation des services publics »*. *« Nous ne pouvons accepter*, continue le texte, *de diminution des ressources de l'Etat au nom de l'Europe qui ne serait pas justifiée par de réelles avancées sociales.* (...) *Au total, l'Etat doit prendre sa juste place.*

» Un plus juste partage des richesses dans un contexte de croissance retrouvé, répond à l'aspiration à une véritable réduction des inégalités (...) *Un nouveau compromis social s'avère indispensable. »*

Le nouveau compromis devrait être un *« contrat entre le progrès économique et la cohésion du corps social par la justice sociale, idée maîtresse de la* Lettre à tous les Français *de François Mitterrand.* (...) *La proposition du pacte de croissance s'inscrit dans cette perspective »*. C'est aux socialistes de *« donner l'élan »*. *« Gouvernement et Parti socialiste peuvent et doivent réussir, ensemble, unis et complémentaires dans l'action et la réflexion »*, résume le texte. Les socialistes *« en appellent au monde du travail »*. Ils veulent que *« ce contrat de justice sociale »* rende *« sa part équitable au revenu salarial »*. C'est le *« grand dessein »* que le PS veut réussir avec le monde du travail les deux prochaines années.

« Il convient d'abord, continue le document, de redonner aux salaires une évolution plus dynamique que celle des autres revenus. Surtout lorsque ces derniers ne sont pas orientés vers l'investissement. Le relèvement des bas salaires dans le public et le privé est prioritaire. L'augmentation réelle des salaires, contenue dans la limite des gains de productivité, pourra être fixée en tenant compte des résultats des entreprises dans le secteur privé ou parapublic, ou de la croissance dans le secteur public. De plus, il devrait être fait une place plus large à l'extension du salaire différé, notamment par le recours aux fonds salariaux. »

Emploi et croissance

La création d'emplois demeure la *« priorité »*. Elle ne peut résulter, pour beaucoup, que *« d'un rythme soutenu de la croissance économique »*, mais *« la réduction et la réorganisation du temps de travail peuvent néanmoins concourir réellement à la diminution du chômage »*. C'est pourquoi *« dans ce sens une nouvelle étape significative doit s'envisager »*.

Le PS veut encore *« mettre en œuvre une réforme d'ensemble de* [la] *fiscalité susceptible à la fois d'accroître l'efficacité économique et d'améliorer la redistribution des revenus »*. La nature des prélèvements locaux et sociaux, *« archaïques, injustes et inadaptés »*, n'est *« plus acceptable »* et *« l'examen d'une nouvelle fiscalité du patrimoine doit être entrepris »*. Enfin, il faut poser le problème de la sécurité sociale en combattant la *« logique libérale »*.

Les socialistes souhaitent *« pousser plus loin la démarche des lois Auroux et Roudy de façon à assurer la représentation des travailleurs dans toutes les instances de décision des entreprises de plus de 200 salariés »*. Ils ont l'intention de *« favoriser »* le renforcement des syndicats.

Le document préconise ensuite *« une action résolue des socialistes »* contre *« toutes les manifestations de racisme »*. Pour *« faire barrage à l'extrême droite »*, le texte veut faire *« barrage à la désyndicalisation, à l'abstentionnisme ou à la dépolitisation, faire barrage (...) à la misère ou à la désespérance quotidienne, c'est la tâche du gouvernement et du parti »*. *« Nous devons*, continue le document, *prendre l'initiative d'une puissante campagne de mobilisation et d'explication politiques contre le Front national et pour les valeurs de la démocratie. L'axe de cette campagne sera notre refus du racisme, la défense et l'illustration de notre idée de la France. »*

Le document de synthèse propose ensuite *« une grande ambition internationale pour la France »* en soulignant notamment : *« Nous devons faire la preuve que la seule réponse historique à l'évolution des sociétés modernes n'est pas, à l'Est, le retour au capitalisme, ni à l'Ouest, son accentuation, mais le socialisme démocratique.*

» Déjà, François Mitterrand a tracé la voie en souhaitant le renforcement de la communauté des Douze et la création d'une confédération européenne... Le renforcement de la Communauté doit permettre de mieux affirmer un modèle économique, social et politique original. Il ne peut se réaliser qu'au travers des politiques communes qui demeurent insuffisantes... Nous devons, de ce point de vue, lier les transferts de compétences envisagées à des progrès effectifs en matière sociale et politique, aux avancées européennes nécessaires à l'approfondissement des droits des travailleurs dans le respect de l'identité des nations et des peuples. » Le PS a le souci d'*« équilibrer les forces du marché par des institutions démocratiquement contrôlées et une action communautaire forte »*. Enfin, *« la remise en cause des inégalités à l'échelle internationale est un enjeu décisif »*.

A propos des questions militaires, le texte affirme :

« Le bouleversement de la carte de l'Europe implique qu'un nouveau système de sécurité remplace les anciens... Or il n'y a pas de sécurité durable sans équilibre : un vide stratégique au centre de l'Europe pourrait être source de nouvelles tensions (...). *Pour que l'Europe soit un continent de paix, nous devons faire en sorte que les réductions de forces, qui interviendront lors des accords de désarmement, aboutissent à une sécurité accrue. La France en prendra sa part. Si, comme nous le souhaitons, des progrès effectifs sont réalisés sur la voie du désarmement négocié, la France peut envisager une diminution de la part des dépenses militaires en proportion du PIB. Mais nous devons faire en sorte que soit maintenu un équilibre de sécurité stable à travers des dissuasions minimales à l'Est et à l'Ouest, dont M. Gorbatchev lui-même a reconnu le bien-fondé.*

La France, notamment grâce à sa force de dissuasion, peut apporter une contribution importante à une identité ouest-européenne de défense, au sein d'un système de sécurité collective conçu à l'échelle de l'Europe tout entière.

Dans l'immédiat, la priorité est à la réduction des armements conventionnels et à la correction des asymétries. Il faut également réduire l'armement nucléaire des puissances surarmées. Nous devons construire la paix pour les générations futures. Ayons conscience des responsabilités particulières qui en découlent pour la France. »

Le PS abordera ces questions lors de sa *« convention nationale sur le projet qui se tiendra en 1990 »*.

Un parti fort et réuni

Enfin, le texte de synthèse indique que la stratégie de *« rassemblement à gauche »* implique de n'oublier *« ni l'existence du Parti communiste ni celle d'une sensibilité communiste »*. Il ajoute : *« Dans le même temps, nous devons dialoguer avec tous ceux qui donnent priorité à la justice sociale, aux droits de l'homme, à la tolérance, qui veulent travailler dans la majorité présidentielle, qui se reconnaissent dans les grandes lignes de la politique de croissance et de progrès social que nous souhaitons* (...) *avec tous ceux qui militent prioritairement dans les associations et dont les buts sont proches des nôtres, avec tous ceux qui s'étaient éloignés du Parti communiste et qui ne nous ont pas encore rejoints.*

» Ainsi, toute une campagne de multiples rencontres dans tout le pays », avec aussi *« des syndicalistes, des militants coopératifs »*, préparerait, *« sur les deux ans à venir, les états généraux de la gauche et des forces de progrès. »* Il serait en effet *« fécond que la gauche française se remette en question, qu'elle actualise ses perspectives, ses structures et ses méthodes. »*

Le PS veut aussi *« faire de l'écologie un axe central de réflexion et d'action. »* Les socialistes, *« au gouvernement, dans les régions, dans les départements, dans les communes doivent être les premiers écologistes de France* (...), [doivent] *renforcer la législation, recruter un corps bien formé de contrôleurs, promouvoir une fiscalité favorable à l'écologie, opposer la « croissance propre » au « laisser-faire, laisser-polluer » du libéralisme.* (...) *»*

En s'appuyant sur sa nouvelle déclaration de principe, le PS devra *« élaborer un projet pour la France de l'An 2000, en associant de manière ouverte toutes les forces vives du pays »*. Une convention nationale devra fixer les bases de la plateforme du PS pour les élections législatives de 1993. Le document souhaite encore que le PS réunisse une autre convention nationale, consacrée à sa rénovation et à son fonctionnement, et conclut : *« Le Parti socialiste doit demeurer un parti populaire, un parti de militants capable de formuler collectivement un projet de transformation sociale et de le faire passer dans la réalité* (...). *Pour le PS un nouvel élan est nécessaire. Il est voulu par les militants, souhaité par nos électeurs* (...). *Cet élan ne sera possible que si une volonté claire et sincère de respecter en commun un véritable engagement de solidarité dans l'action nous unit dans l'avenir. »*

□ **M. Julien Dray : un *« Yalta des éléphants »*.** – M. Julien Dray, député (PS) de l'Essonne qui avait présenté sa propre motion au congrès de Rennes avant de se rallier à M. Laurent Fabius, a réagi mercredi matin, sur RMC, à l'accord conclu entre les principaux dirigeants socialistes en estimant qu'*« il fallait un Yalta des éléphants, car il fallait que la machine continue d'exister »*. *« On ne sait plus bien ce qu'est être socialiste en 1990, on a l'impression que les socialistes se contentent de gérer la rente de la croissance »*, a ajouté M. Dray qui s'est déclaré *« frustré d'un débat »*. *« Dans les mois à venir, il faudra bien que les socialistes se posent les questions* (...), *sinon ils seront battus aux élections »*, a ajouté M. Dray.

L'élection municipale de Dunkerque

Le premier ministre prête main-forte à M. Michel Delebarre

DUNKERQUE

de notre correspondant

Dans la course à la renconquête de la mairie de Dunkerque qui l'opposera, dimanche 25 mars, à l'ancien maire, M. Claude Prouvoyeur, sénateur (CNI), et au candidat du Front national, M. Philippe Eymery, M. Michel Delebarre, dont l'élection de mars 1989 a été invalidée par le Conseil d'Etat, a reçu un soutien de poids. Mardi 20 mars, il a accueilli le premier ministre M. Michel Rocard. Ce dernier était déjà venu l'an passé à la même époque, dans les mêmes circonstances, prêter main-forte à son ministre de l'équipement.

Comme l'an dernier, aucune invitation officielle n'avait été lancée, et pourtant l'hôtel communautaire où était organisée la réunion publique était plein à craquer. M. Delebarre a, d'entrée, fustigé son principal adversaire M. Prouvoyeur, *« qui n'a pas démissionné comme il s'y était engagé lorsque le gouvernement Chirac a fermé le chantier naval, mais qui, battu l'an passé, a refusé de siéger au conseil municipal »*. Il a mis en garde contre une possible alliance entre le RPR, l'UDF et le Front national au second tour, le 1er avril.

Dans son intervention, M. Rocard a longuement commenté le congrès de Rennes où, a-t-il dit, *« le Parti socialiste ne s'est pas montré sous son meilleur jour »*. Ce n'est pas faute d'*« un large accord politique sur l'engagement fondamental qui rassemble les socialistes, sur le soutien au président de la République et à l'action du gouvernement, sur une nouvelle étape sociale pour gagner les législatives de 1993 »*, a-t-il ajouté. Cet accord, selon M. Rocard, a été occulté par des rivalités internes.

En venant soutenir M. Delebarre, M. Rocard a véritablement donné le coup d'envoi d'une campagne municipale qui, après un départ tonitruant au début de la semaine dernière, donnait l'impression de sombrer dans une sorte de léthargie. M. Prouvoyeur ne tiendra pas de meeting cette semaine. La liste du Front national organisera le sien jeudi 22 mars, avec M. Jean-Marie Le Pen.

G. L.

□ **Le CRIF proteste contre la venue à Lyon du chef du Parti républicain de RFA.** – La section lyonnaise du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF) a dénoncé, mardi 20 mars, *« le caractère provocateur et outrageant de la présence à Lyon, le lundi 26 mars 1990, de l'ancien SS Franz Schönhuber, député et chef du Parti républicain, formation d'extrême droite allemande, des nostalgiques du nazisme, invité par le Front national »*. M. Schönhuber est convié par M. Bruno Gollnisch – tous deux sont membres du groupe technique des droites européennes au Parlement de Strasbourg – à une visite de la Foire de Lyon et à un meeting dans une salle du centre-ville. La communauté israélite demande à M. Michel Noir, député RPR et maire de Lyon, et aux élus régionaux et locaux *« d'interdire à ce personnage toute manifestation publique pour respecter la mémoire des victimes du nazisme »*.

POLITIQUE

Immigration et intégration

Le PS et les Beurs : des relations d'utilité réciproque

Le congrès de Rennes a plus été l'occasion de conflits de pouvoir que de débats d'idées. Confrontés à leurs divisions, les socialistes ont estimé, dans bien des domaines, qu'il était urgent d'attendre, quelle que soit l'acuité des problèmes. Ainsi en a-t-il été de l'immigration et de l'intégration. Sur le fond, les textes des différentes motions témoignaient pourtant d'analyses et de projets sensiblement différents, sinon divergents.

Qu'il y a-t-il de commun entre les revendications de MM. Julien Dray et Jean-Luc Mélenchon en faveur de la création d'un *« ministère de l'intégration »*, ou celles de Mme Marie-Noëlle Lienemann *« pour établir un rapport de forces dans la société qui rende possible »* le droit de vote des immigrés aux élections locales, et *« la politique massive, rapide, de naturalisation »* que propose M. Jean-Pierre Chevènement ? Le constat fait, par exemple, par les signataires de la motion de M. Laurent Fabius – *« les immigrés (...) ont des problèmes d'emploi, de logement, de formation professionnelle (...) de pauvreté... qui sont de même nature que ceux que connaissent certains Français appartenant à des couches sociales défavorisées. Ces problèmes doivent donc être traités pour les uns et les autres »* – va à l'encontre de toute mesure spécifique. Il en est de même avec le texte de M. Rocard dans lequel il est dit que *« les mesures pour l'intégration ne concernent pas uniquement les immigrés mais s'adressent à tous ceux qui (...) connaissent l'échec et l'exclusion »*, et que *« le droit de vote des immigrés ne peut être conçu comme un préalable mais comme la conséquence, à terme, d'une intégration réussie »*.

Il est vrai que la position du Parti socialiste sur ces problèmes n'est pas dépourvue d'ambiguïtés. Entre un discours assez engagé, comme sur la question du droit de vote des immigrés aux élections locales, et une gestion consensuelle de l'immigration fondée sur un accord tacite avec l'UDF et le RPR, sur une « règle du jeu » : contrôle des frontières et exclusion de toute entrée nouvelle à l'exception des réfugiés, des familles et de catégories particulières, stabilisation des immigrés en situation régulière, aide au retour pour ceux qui le désirent. On retrouve d'ailleurs cette même ambiguïté dans l'utilisation faite par le chef de l'Etat du discours sur le droit de vote en dépit des obstacles politiques et constitutionnels qu'il présenterait. A croire que l'immigration est devenue le dernier domaine où le PS puisse « se gauchir ».

Ghettos et chapelles

« Depuis la fin du dix-neuvième siècle, écrit M. Rémy Leveau, professeur des universités à l'Institut d'études politiques de Paris (1), *« les partis de masse ont contribué à intégrer à la société française des couches successives d'immigrants. »* De par son discours, le PS est particulièrement attractif pour les Franco-Maghrébins. Dans les faits, remarque M. Leveau, *« il est cependant loin d'accepter toutes les conséquences de ce qui peut déjà apparaître comme une structure communautaire »*, par exemple, à l'occasion des marches « beurs » du début des années 80 ou, aujourd'hui, dans le discours d'une militante socialiste comme Mme Sultana Cheurfa (2). C'est d'ailleurs ce que résume la motion proposée par M. Jean Poperen. *« Pour réussir l'intégration, privilégions la ressemblance (...) ; privilégier la « différence », c'est – contre l'intégration – choisir la ségrégation. Et au bout de la ségrégation, il y a le ghetto. »*

Cette gêne devant les revendication culturelles des Franco-Maghrébins a poussé le PS à *« diluer ce qui pourrait apparaître comme un mouvement particulariste dans un ensemble plus vaste (...) au nom de principes généraux et de solidarités plus vastes comme SOS-Racisme »*, ajoute M. Leveau. Le dossier a encore gagné en complexité lorsque les Franco-Maghrébins sont devenus un enjeu électoral, surtout dans la perspectives des élections municipales de 1989. Les instances dirigeantes, longtemps rétives, se sont alors précipitées au-devant d'un électorat qui avait fait montre d'une relative homogénéité en faveur de la gauche à l'occasion de l'élection présidentielle de 1988.

Le PS, par la diversité de ses courants et de ses sensibilités, est devenu un terrain idéal pour les Franco-Maghrébins, mais la représentation d'une population spécifique va être *« émiettée en autant de chapelles »*, constate sans plaisir M. Georges Morin, délégué national du PS chargé des Français originaires du Maghreb. SOS-Racisme est ainsi réputé fabiusien, tandis que le club Emergence, qui regroupe depuis peu des militants socialistes, se revendique clairement du courant animé par M. Lionel Jospin (3).

Les rapports entre les Franco-Maghrébins et le Parti socialiste peuvent être alors vus sous l'angle d'une stricte relation d'utilité réciproque : le PS donne une image « ouverte » pour tout ce qui touche à l'immigration ; les Franco-Maghrébins jouent au mieux des rivalités au sein du parti pour « monnayer » au prix fort leur engagement.

G. Pa.

(1) « Les partis et l'intégration des « beurs », in *Idéologies, partis politiques et groupes sociaux, Mélanges Georges Lavau*, Presses de la FNSP, Paris, 1989.

(2) Dans un Appel de socialistes de culture musulmane, des élus municipaux, responsables associatifs et militants, demandent *« le respect de la personnalité culturelle et communautaire des musulmans de France (...) sans lequel l'égalité économique, sociale et juridique ne saurait être réelle »*.

(3) Le club Emergence s'est d'ailleurs montré déçu de ce que le Haut Conseil à l'intégration mis en place par le gouvernement ne comporte *« aucune personnalité issue de l'immigration »*.

En organisant leurs premiers états généraux

Les Français musulmans tentent de créer un mouvement unitaire

Vingt-huit ans après la fin de la guerre d'Algérie, les rapatriés de confession islamique vont-ils enfin parvenir à se regrouper à l'intérieur d'un mouvement qui soit vraiment représentatif de leur communauté et capable aussi, au-delà des problèmes spécifiques des familles d'anciens harkis, de parler au nom de tous les Français musulmans ?

C'est le pari du comité national qui a décidé d'organiser, samedi 24 et dimanche 25 mars, à Lyon, les premiers états généraux de la communauté des Français musulmans. Plus de quatre-vingt-dix associations, réparties sur l'ensemble du territoire métropolitain, ont uni leurs efforts dans cette entreprise soutenue par des personnalités de tous les horizons politiques et encouragée par le délégué aux rapatriés, M. Maurice Benassayag, demandeur d'un rassemblement des organisations représentatives.

Dans l'esprit de ses promoteurs, il s'agit, au moment où les pouvoirs publics manifestent la volonté politique de donner un cadre institutionnel à l'expression de la communauté musulmane française, d'essayer de constituer, au sein de celle-ci, une structure qui devienne l'équivalent de ce que représente le Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF) pour la communauté israélite. Mais une structure qui soit civile et donc complémentaire du Conseil de réflexion sur l'islam en France institué le 6 mars par le ministre de l'intérieur pour les besoins de la lutte contre les groupuscules intégristes. Ce qui fait déjà dire à certains qu'il s'agit d'une initiative visant à contrecarrer l'action de M. Pierre Joxe. Parmi les organisateurs de ces états généraux figurent notamment, pourtant, des hommes comme MM. Mohamed Haddouche et Smaïl Bouffal, dont l'engagement aux côtés de la gauche n'est pas un secret en Normandie, et comme M. Moussa Abdelatif, un commerçant d'Amiens de sensibilité centriste qui milite surtout sur le terrain socio culturel.

« Nous voulons favoriser l'expression unitaire de notre communauté, souligne celui-ci, *en dehors de toutes considérations politiques et en devenant un vecteur de la laïcité républicaine. Au moment où l'on constate tant de manifestations de racisme, nous voulons aussi dire à ceux des nôtres qui, dans les familles des rapatriés, se laissent parfois berner par Le Pen qu'ils ne doivent pas écouter l'extrême droite et qu'ils peuvent nous rejoindre pour que nous mettions ensemble au point un projet social dans lequel nous exprimerons notre propre point de vue sur la question de l'immigration. »*

Le responsable de la communication, dans la préparation de cette manifestation, M. Michel Arab, ajoute : *« Face à l'affaire Rushdie, aux foulards islamiques, aux crimes racistes, à la justice à deux vitesses, nous tenons à assumer nos responsabilités et à exprimer notre détermination à participer activement aux débats. Qui, plus que nous, peut, sur ces questions, porter un regard ou comprendre le sens réel de ces interpellations ? Nous voulons réoccuper l'espace trop longtemps abandonné à d'autres qui, se réclamant de nos voix, nous condamnaient au silence. »*

Le rassemblement de Lyon donnera lieu, par le canal de quatre commissions de travail, à l'exposé des doléances des Français d'origine musulmane et, si les débats aboutissaient à la constitution d'un mouvement unitaire assez large pour que celui-ci parle avec autorité au nom de cette communauté, il s'agirait bel et bien, comme le dit M. Arab d'un *« véritable événement. »*

A. R.

□ **Le mystérieux Jean Fabien reprend *« l'offensive »* contre la direction du PCF.** – « Jean Fabien », pseudonyme utilisé par un contestataire du PCF disant parler au nom d'un fantomatique collectif dans les années 1984-1985, est *« décidé à reprendre l'offensive »* face à la direction du PCF qui *« continue de camper au milieu des ruines »*. Déjà auteur de deux ouvrages sur le même sujet, il a fait annoncer, lundi 19 mars, la publication prochaine d'un nouveau livre. *« Au-delà de nouvelles révélations sur la direction faillie du PCF, ce livre permettra de comprendre ce qui attend le mouvement en France et en Europe, car la victoire sur Marchais et les siens est possible »*, a déclaré Jean Fabien dans un communiqué.

Les journées parlementaires du RPR

M. Chirac appelle ses partisans à l'« offensive » contre « un pouvoir minoritaire et médiocre »

ARLES

de notre envoyé spécial

« L'heure de l'offensive a sonné », a répété M. Chirac à plusieurs reprises, dans son discours d'ouverture des journées parlementaires du RPR, mercredi 21 mars, à Arles. Le président du mouvement, qui a assigné aux cent trente députés du groupe parlementaire l'objectif de se retrouver à deux cent soixante-dix ou deux cents lors des prochaines élections, a prononcé un discours qui se voulait mobilisateur pour l'opposition tout entière, à laquelle il a proposé une *« stratégie d'union raisonnable et pragmatique »*, mais d'abord pour le RPR, dont il n'a à aucun moment évoqué les difficultés et les divisions, les considérant comme secondaires, voire dépassées. Il a invité également ses partisans à être *« optimistes »*.

Pour justifier cette sorte d'euphorie, qu'il veut communicative, et entraîner l'adhésion, M. Chirac s'est montré particulièrement critique à l'égard du Parti socialiste, du gouvernement et de M. Mitterrand. Sur un ton à la fois calme et déterminé qu'il n'avait pas utilisé depuis quelque temps, il a ainsi dénoncé, dans les dirigeants actuels du pays, *« des hommes qui donnent de la France une image frileuse, anesthésiée, repliée sur elle-même et sans ambition »*.

Il a souligné que les élections partielles récentes montrent *« l'échec du socialisme »* et, assuré que le Parti socialiste apparaît *« déchiré et démodé, sans espoir sérieux de gagner les prochaines élections législatives »* car *« le socialisme perd sa crédibilité dans le monde où nos valeurs triomphent »*. Il faut donc, a dit M. Chirac, *« lancer une offensive contre un pouvoir politique minoritaire, médiocre, donnant une image finissante et qui ne résout pas les problèmes de la France »*. Pour lui, en quelque sorte, *« le passif l'emporte largement sur l'actif »*. Et M. Chirac fait une critique argumentée de la politique économique avec, notamment, le maintien du chômage à un niveau inacceptable ; il reproche au gouvernement de n'avoir pas préparé les échéances inéluctables. Il fait également le procès de la politique d'éducation, d'une politique sociale *« archaïque »*, sans dialogue véritable, sans prévision des retraites, sans réforme hospitalière, sans volonté d'insertion réelle des plus démunis. Il dénonce les carences concernant la justice, l'immigration, la sécurité, l'environnement, puisque, dans tous ces domaines, la politique du gouvernement est *« caractérisée par le manque d'imagination »*.

« Double ou triple langage »

Il s'en prend directement à M. Mitterrand en ce qui concerne la politique étrangère, et notamment à l'égard de l'Allemagne puisque le président français a soutenu M. Honecker *« pour démontrer que la RDA existait encore »*. Ainsi, selon lui, *« la France, en s'abandonnant au petit jeu du double ou triple langage, aura perdu sur tous les tableaux (...). La diplomatie française a donné l'impression d'être paniquée et sans influence »*.

Pour gagner l'alternance politique en France, M. Chirac expose la stratégie de reconquête avec la désignation d'un candidat commun de l'opposition pour l'élection présidentielle. Puis il ajoute : *« Une fois adoptée, cette décision aura pour conséquence une stratégie de candidature commune aux élections législatives. Les négociations éventuelles dans ce dernier domaine devront être conduites par nous avec une fermeté que justifie la place du RPR dans l'actuelle opposition, place qui est, tout le montre aujourd'hui, la plus importante. »* Par cette allusion, mais sans préciser davantage, M. Chirac a-t-il voulu dire que le RPR ne se contenterait pas d'une simple reconduction de ses députés sortants pour les prochaines élections législatives ? L'ancien premier ministre a estimé indispensable d'en finir *« avec notre incapacité de répondre, de façon cohérente et coordonnée, aux initiatives et aux déclarations du gouvernement »*, annonçant ainsi la désignation prochaine des porte-parole de l'opposition.

Enfin, en ce qui concerne l'organisation elle-même de l'union de l'opposition, il estime que celle-ci *« pourrait évoluer vers la mise au point d'un système de nature confédérale, c'est-à-dire où l'identité de chacun est respectée et où la place de chacun est équitable et conforme à ce qu'il représente réellement dans le pays »*. Ainsi, pour M. Chirac, la confédération ne doit pas être égalitaire entre toutes les formations de l'opposition mais correspondre au poids spécifique de chacune d'entre elles, ce qui, naturellement, en l'état actuel des choses, accorderait au RPR une place prépondérante.

ANDRE PASSERON

La « Force unie » prépare la convention nationale de l'opposition

Les animateurs de la « Force unie », lancée par MM. Michel Noir et François Léotard, ont annoncé, mardi 20 mars à Paris, leur intention de réunir, fin avril ou début mai, tous les élus qui ont adhéré à leur initiative afin de préparer la convention nationale des élus de l'opposition organisée par la commission de coordination de l'opposition. Le texte mis au point et voté par cette réunion d'élus sera ensuite proposé à cette convention.

Mme Michèle Barzach, MM. Noir, Léotard, Pierre-André Wiltzer, Patrick Devedjian, Gérard Longuet, Claude Malhuret et Jean-Louis Bourlanges ont annoncé qu'une centaine de parlementaires et plus de 3 000 élus avaient déjà adhéré à leur démarche. Quant aux citoyens, ils ont été de 10 000 à 20 000 à répondre aux bulletins d'adhésion publiés dans les journaux. Les maires, selon eux, représentent 58,50 % des élus sympathisants (19 % sont RPR, et près de 26 % sont UDF). *La« Force unie », ça marche* , a estimé Mme Barzach.

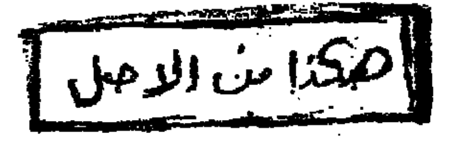
En exigeant *« l'ouverture du collège des élus, de l'ordre du jour et du comité de préparation »* de la convention, les partisans de la « Force unie » ne cachent pas qu'ils espèrent *« éviter le verrouillage de la convention par les états-majors politiques »*.

En Nouvelle-Calédonie

M. Burck (FLNKS) : « Ce sont toujours les mêmes qui font des affaires »

Le Front de libération nationale kanak socialiste (FLNKS), principal mouvement indépendantiste de Nouvelle-Calédonie, tiendra, samedi 24 mars, une convention pour élire son président en remplacement de Jean-Marie Tjibaou, assassiné en mai 1989 . Cette élection, initialement prévue en janvier, doit en principe départager M. Paul Néaoutyne, maire de Poindimié, numéro un du PALIKA (Parti de libération kanak), soutenu par l'Union progressiste mélanésienne (UPM) et le candidat de l'Union calédonienne (UC), M. Rock Wamytan, conseiller de la province sud du territoire.

Dans un entretien diffusé, mardi 21 mars, par l'AFP, le président de l'UC, M. François Burck, réaffirme que, personnellement, il ne brigue pas la présidence du FLNKS et il s'élève contre les critiques qui affirment que, *« sur le terrain, les indépendantistes ne font rien »* tout en reconnaissant que *« tout ne va pas aussi bien qu'il le faudrait ». « Avant les accords de Matignon,* dit-il, *les indépendantistes ne possédaient rien. Ça n'a pas changé. Le climat de confiance retrouvé a permis une reprise des affaires. Mais ce sont toujours les mêmes qui en font. En aucun cas les indépendantistes. »* M. Burck dénonce également *« ceux qui essaient de faire croire qu'il suffit de planter un arbre aujourd'hui et de venir chercher les fruits le lendemain »*. – *(AFP.)*



14 Les croisés de l'intolérance
19 La crise au Syndicat de la magistrature
19 Une enquête sur la drogue compromise par une bavure informatique
22 Orson Welles aux enchères
— Une chaîne d'information européenne en projet

La polémique sur la découverte du sida

« La science ne doit pas se transformer en une jungle ou en un western » nous déclare le professeur Luc Montagnier

Dans un entretien accordé au *Monde*, le professeur Luc Montagnier de l'Institut Pasteur de Paris lance un « appel » au professeur Robert Gallo du National Cancer Institute de Bethesda (Maryland) pour qu'il admette publiquement que le *virus du sida qu'il dit avoir* découvert n'est en réalité que le résultat *« d'une contamination de laboratoire »*. Le professeur Montagnier qui se refuse pour l'instant à envisager *l'hypothèse d'une « fraude »*, n'exclut pas que les révélations du *Chicago Tribune*, si elles étaient exactes, puissent remettre en cause les termes de l'accord franco-américain de mars 1987.

« Quelles sont les grandes lignes du contentieux qui vous oppose au professeur Robert Gallo ?

— En mai 1983, nous avons publié, pour la première fois, dans l'hebdomadaire américain *Science*, l'isolement du virus du sida à partir de travaux qui avaient été démontrés dans notre laboratoire de l'Institut Pasteur de Paris, en janvier de la même année. A cette époque, *bien sûr, nous n'avions* pas encore la preuve qu'il s'agissait là du virus responsable du sida. En revanche, nous avions bel et bien la preuve qu'il s'agissait d'un virus nouveau, d'un virus très différent de ceux de la famille des virus HTVL décrits auparavant par Robert Gallo.

» La deuxième étape de notre travail a alors consisté à établir, en 1983, des résultats d'isolement de virus retrouvés chez des malades appartenant à des groupes à risques pour le sida, puis à obtenir la première démonstration sérologique que les personnes *infectées* avaient des anticorps contre certaines protéines du virus que nous avions mis en évidence. Nous avons ensuite, toujours en 1983, mis au point, pour la première fois, un test — de type Elisa — permettant de retrouver les anticorps chez de nombreuses personnes potentiellement contaminées par le virus.

» Ces résultats, ainsi que la morphologie de notre virus observé en microscopie électronique, démontraient que ce dernier était tout à fait différent de ceux composant la famille HTLV. Toutes ces données furent exposées en septembre 1983 à un congrès scientifique américain particulièrement renommé, celui de Cold Spring Harbour. Elles furent alors la cible d'une critique scientifique très vive de Gallo et de ses collègues.

— Aviez-vous, à cette époque, décidé de rompre votre collaboration avec l'équipe américaine du professeur Gallo ?

— En aucune façon. Nous avions adressé un échantillon de notre virus en juillet, puis en septembre 1983, à nos collègues américains. Les choses commencèrent sérieusement à se *gâter* au printemps 1984, lorsque Gallo fit éclater sa « bombe » en baptisant ce virus HTLV 3. On commença alors à comparer les deux isolats viraux, la biologie moléculaire montrant très vite qu'ils étaient très proches. La chose fut absolument confirmée en janvier 1985 avec la comparaison des deux séquences génétiques virales, montrant une identité presque totale. Les nouvelles données dont nous disposons aujourd'hui ont pleinement confirmé l'identité de structure entre le HTLV 3 B de Gallo et notre « souche » LAV. Il s'agit là d'un résultat très troublant, supposant très fortement la contamination de laboratoire.

— Qu'entendez-vous précisément par « contamination de laboratoire » ?

— Il est difficile de trop entrer dans les détails. Disons simplement que le virus contenu dans un flacon a pu contaminer d'autres cultures virales du laboratoire et être ensuite identifié comme un nouveau virus.

Une « contamination de laboratoire »

— S'agit-il d'une manière polie ou diplomatique d'évoquer d'autres hypothèses ?

— Pour ma part, je m'en tiens à l'hypothèse de la contamination de laboratoire. S'il y a eu fraude, c'est à l'enquête américaine en cours de le montrer et à Gallo de se *défendre. Je n'ai pas a priori* à considérer l'un de mes collègues comme étant coupable. L'accusation est très grave et, pour l'instant, je me refuse à la porter. Je pense aussi, et je l'ai dit plusieurs fois au docteur Gallo, qu'il devait reconnaître qu'il y avait eu contamination. Cette hypothèse est non seulement pour moi, mais aussi pour l'ensemble de la communauté scientifique, tout à fait *évidente*. C'est d'autant plus vrai que les derniers résultats obtenus, notamment à Cambridge, en Angleterre, ont pleinement confirmé l'identité des deux virus.

» Si Gallo pouvait prouver — c'est d'ailleurs le sens de sa défense actuelle, très alambiquée, — que le malade chez lequel il avait identifié ce virus avait été en contact sexuel à New-York dans les années 80 avec le nôtre, l'hypothèse d'une identification de deux virus pourrait être vraisemblable. Mais, à mon avis, ce contact sexuel est très improbable.

» Je pense, pour tout dire, que Gallo devrait enfin se rendre à l'évidence. Je fais publiquement un nouvel appel en ce sens et je serais prêt à saluer son courage s'il s'y rendait. *Bien sûr, il aurait dû le* faire plus tôt, vu la situation très difficile dans laquelle il se trouve aujourd'hui ; il n'y aurait pour lui aucun déshonneur à reconnaître une contamination de laboratoire. Il y a eu dans l'histoire des précédents.

— A quel moment avez-vous eu l'impression que les Américains tentaient de « réécrire l'histoire » ?

— A partir du moment où Robert Gallo a refusé de reconnaître notre apport. Il aurait dû, dans la première publication d'avril 1984, répondre à la question qui lui fut ensuite posée : celle de savoir si son virus était le même *que* le nôtre. Or il n'a pas, alors, voulu répondre. C'était pourtant à lui , le second,de faire la comparaison entre les deux virus. Il y avait déjà là une entorse à l'éthique que je regrette et que Gallo, je crois, regrette aussi aujourd'hui.

» En juin 1985, il y eut à nouveau un coup de tonnerre lorsque l'Office des brevets américain accorda un brevet à Gallo et à son équipe. Nous pouvons dire aujourd'hui que nous avons eu alors la sensation douloureuse d'être dupés et il y eut un vrai mouvement de colère à l'Institut Pasteur de Paris, puisque nous avions, pour notre part, déposé un brevet en septembre 1984. Gallo ne l'avait déposé, lui, qu'en août 1984, et ce



fut sa demande qui fut acceptée la première.

» Lors d'une visite aux Etats-Unis, le professeur Raymond Dedonder, alors directeur de l'Institut Pasteur, souligna l'identité des deux virus et la possibilité d'une contamination de laboratoire, hypothèse jugée extrêmement outrageante côté américain. Cette accusation *déclencha une enquête interne* faite par le NIH, mais la réponse qui fut donnée en octobre 1985 expliquait qu'une telle hypothèse n'était, en aucune façon, fondée.

— Officiellement, on devait en rester là. Jusqu'à l'accord franco-américain établi en 1987...

— Début 1987, nous dûmes trouver un accord à la fois scientifique et juridique. Sur ce dernier point, le brevet français fut accepté avec des coauteurs américains ; j'insiste sur ce point. Il faut bien comprendre que l'accord franco-américain ne portait pas sur l'identité des découvreurs du virus du sida. Le brevet porte sur les applications diagnostiques de cette découverte. Pour l'aspect scientifique, Gallo et moi, après consultation de *nos principaux collaborateurs*, avons rédigé un historique de la découverte.

8 millions de francs par an

» Faute de pouvoir trouver un accord, nous nous sommes bornés au rapport des communications les plus importantes des uns et des *autres. Il y eut alors une discussion* extrêmement serrée, très difficile, entre nous. Ce point aussi est important, puisque certains nous ont accusés d'avoir fait collusion pour avoir le prix Nobel. Je peux dire aujourd'hui que, à l'époque, nous étions poussés par nos direct ions respectives et par les deux gouvernements.

» Il a fallu une dernière réunion *in extremis* dans un hôtel de Francfort un dimanche, veille de l'accord officiel, pour que nous parvenions à nous mettre d'accord sur cet historique qui, j'insiste, n'implique pas le problème de la paternité de la découverte. Pour notre part, nous avions auparavant évoqué l'idée d'une poursuite judiciaire, arguant du fait que les deux virus étaient identiques, mais nous n'avions pas les preuves indispensables... Il n'y a en fait que les intéressés eux-mêmes qui peuvent dire s'il y a ou non une contamination de laboratoire.

— Regrettez-vous aujourd'hui les termes du compromis de 1987 ?

— Non, je ne les regrette pas. Pour le moment, nous attendons d'avoir et d'analyser le rapport dont parle le *Chicago Tribune. Cela dit, nous n'excluons pas le fait* de remettre en cause les termes de l'accord franco-américain à la lumière des nouveaux éléments qui poourraient *survenir. J'ajoute que* le document évoqué par le *Chicago Tribune* n'a jamais été transmis à nos avocats, ce qui est en contradiction absolue avec la *législation* américaine sur le *Freedom of information* qui impose dans ce cadre une communication de l'ensemble des documents à la partie adverse.

— Où en est-on d'un point de vue financier ? Qui aujourd'hui reçoit les royalties de la découverte du virus du sida ?

— *Il* m'est difficile de vous donner des chiffres précis. Je pense que ces royalties pour l'Institut Pasteur sont de l'ordre de 8 millions de francs par an. Mais, ce qui me paraît tout à fait immoral, c'est que les détenteurs du brevet américain touchent, je crois, environ 100 000 dollars par an chacun sur leur part des royalties, alors que les douzes signataires du brevet français n'ont rien touché, ces sommes ayant pour l'instant servi à payer les frais judiciaires de l'affaire.

« Nous étions presque seuls »

— Estimez-vous avoir toujours bénéficié d'un soutien suffisant du côté français suffisant ?

— Tout dépend en fait du moment. Au début de l'affaire, en 1983 et 1984, nous étions presque *seuls. Il n'y avait pas grand monde* en France pour nous soutenir. Après, bien entendu, les choses ont évolué. Paradoxalement, cette évolution a commencé quand *Gallo* et ses collègues ont fait publiquement parler d'eux. Nous avons alors bénéficié de ce courant, situation qui n'est pas dénuée d'ironie. En France, et en Europe d'une manière générale, on est trop fréquemment résigné. On croit, du moins dans la recherche en biologie, que les découvertes importantes proviennent toujours des Etats-Unis. *Il faut s'insurger contre* cet état de fait.

— Quelles conclusions tirez-vous aujourd'hui de cette affaire ?

— Il faut replacer tout cela dans son contexte. Sept ans ont passé *depuis le début de cette affaire et il* convient, je pense, de prendre du recul, mais aussi de la hauteur. Bien sûr, toute cette affaire est importante. Elle vient fort utilement nous rappeler que les scientifiques doivent respecter une certaine règle éthique, nous rappeler aussi que la science ne doit pas se transformer en une jungle ou en un western. Les enjeux sont impmor*tants pour* l'ego et le prestige des scientifiques. Ils peuvent aussi apparaître importants en termes financiers, sans parler de la médiatisation de la pression de l'opinion et des malades.

» L'essentiel, malgré tout, est que les scientifiques gardent la tête froide et continuent leurs recherches. L'isolement du virus du sida ne répond pas à toutes les questions que pose cette épidémie à l'heure actuelle. Elle a certes permis de mettre au point des tests de dépistage, de démarrer une politique de *prévention, de commencer* les *premiers* traitements anti-viraux. Mais on est encore très loin du compte final. »

Propos recueillis
par **JEAN-YVES NAU**

L'Institut Pasteur n'exclut pas une remise en cause de l'accord de mars 1987

Le professeur Maxime Schwartz, directeur de l'Institut Pasteur de Paris, a déclaré mardi 20 mars que l'accord franco-américain de mars 1987 sur le virus du sida pourrait être remis en cause *« si »* les révélations du *Chicago Tribune* étaient exactes. Mais *« avant de prendre toute décision »*, la direction de l'Institut *« cherche à se procurer le rapport »*, précisant que ce dernier, contrairement à ce qui est souvent dit, *« n'a jamais reconnu au professeur Gallo le titre de découvreur ou de codécouvreur du virus du sida »*.

Attente anxieuse à Montchanin (Saône-et-Loire)

Une décharge empoisonnante

On devrait connaître, vendredi 23 mars, le résultat des analyses effectuées sur les déchets de la décharge industrielle de Montchanin (Saône-et-Loire), fermée le 18 juin 1988. Des fouilles ont, en effet, été entreprises, à la demande du ministère de l'environnement, à la suite des plaintes des riverains, qui soupçonnent l'ancien exploitant de la décharge d'avoir enfoui toutes sortes de déchets non autorisés. Un casse-tête pour les élus, l'administration et les habitants de Montchanin, aujourd'hui décidés à en finir.

MONTCHANIN
de notre envoyé spécial

Une véritable peste. La décharge de Montchanin, pourtant fermée depuis neuf mois, est en train de rendre tout le monde malade. Les riverains, dont les fenêtres plongent sur le trou béant, ne supportent plus aujourd'hui l'idée même de ces déchets enfouis pendant dix ans sous leur nez. *« Mes trois brebis ont perdu leurs agneaux, sauf un, qui est né bec-de-lièvre*, constate Stanislas Trzesniowski, un solide ouvrier de Creusot-Loire aujourd'hui en préretraite. *Moi-même, j'ai 17 de tension et j'ai eu deux malaises en m'occupant du jardin. »*. Un voisin, concierge d'usine retraité, a perdu dix-huit arbres, noyés sous les eaux de la décharge malencontreusement déviées par le creusement d'alvéoles supplémentaires. Il a fallu que l'exploitant du site remblaie son terrain avec 1 000 mètres cubes d'argile entassée sur plus de 3 mètres d'épaisseur ! Quant à Daniel Noury, qui a passé vingt-sept ans aux acieries de Creusot-Loire, sans accident de santé, le voici aujourd'hui malade du foie et allergique aux émanations de la décharge. Son beau-père a eu un œdème pendant plusieurs mois, après avoir ouvert sa fenêtre le jour où il ne fallait pas. Et il affirme connaître neuf cas mortels de cancer du pancréas *« rien que dans le quartier de la gare »*.

Un professionnel « douteux »

Fantasmes, illusion collective ou affections bien réelles ? Pour en avoir le cœur net, les autorités ont fait procéder, en septembre dernier, à une analyse de l'air et des jus de la décharge par un professeur de médecine de Rouen, Jean-Michel Jouany. Dans un rapport de huit cents pages, celui-ci constate que la toxicité à l'intérieur des alvéoles est *« très importante »*, mais il avoue qu'*« il est difficile de faire une relation entre les concentrations nocives et les manifestations pathologiques »*.

Son confrère en exercice à Montchanin, Dominique Foucault, signale, pour sa part, une nette recrudescence des cas de conjonctivites, *de sinusites, de maux de tête* et de toutes les affections qui provoquent l'irritation des voies respiratoires. Mais il faudra attendre les résultats de « l'enquête longitudinale rétrospective », menée par la Caisse d'assurance-maladie, pour pouvoir chiffrer et identifier ces affections.

Chez les élus, l'embarras est extrême. L'ancien maire socialiste de Montchanin, Pierre Forest, qui a négocié la location de ce terrain en pleine ville pour en faire une décharge et qui s'est obstiné à la défendre pendant dix ans, ne veut plus rien dire. Son successeur depuis 1989, Pierre Corneloup, conseiller général RPR, reproche à son prédécesseur d'avoir passé un marché avec un *« professionnel douteux »*, en l'occcurence M. Luc Laferrère, homme d'affaires lyonnais, *plusieurs fois failli*, qui avait confié à son épouse, sœur d'un membre du cabinet de M. d'Ornano — alors ministre de l'environnement — la présidence de sa société Déblais-Services... Mais M. Corneloup ne sait comment se débarrasser de la décharge, dont il vient d'hériter.

Le député de la circonscription, Didier Mathus, ancien suppléant de Pierre Joxe — qui a fait fermer la décharge — n'a découvert le problème qu'il y a un an. *« Ça sentait mauvais ; mes amis socialistes prétendaient le contraire. »* Il souhaite que la justice, aujourd'hui saisie, *« aille jusqu'au bout »*, y compris en s'en prenant aux hauts fonctionnaires qui ont laissé faire.

Le confinement sous condition

L'administration, elle aussi, s'en remet à la justice, afin de savoir si elle doit poursuivre les fouilles ou non. Mais elle s'attache *surtout* à *« renouer le dialogue »*, comme dit Michel Mousel, le directeur de la prévention des pollutions. Un dialogue pratiquement impossible aujourd'hui, tant la confiance est ébranlée. Les Montchaninois, à qui *on a tant vanté cette « décharge modèlele »*, ne velent plus entendre parler que d'une chose : l'enlèvement immédiat des déchets.

La société Elipol (filiale d'Elf-Aquitaien), qui a malencontreusement racheté la décharge juste avant sa fermeture, affirme que l'enlèvement des déchets (entre 500 000 tonnes et 1,2 million de tonnes, selon les estimations) prendrait plusieurs années, en admettant qu'on trouve un repreneur. *« Il faut procéder sans attendre au confinement du site*, explique René Grossmann, son directeur général. *Sinon, nous ne pourrons pas contrôler les eaux de ruissellement l'hiver prochain. » « Le confinement à une seule condition*, réplique l'animateur de l'Association de *défense de l'environnement* de Montchanin (ADEM). Pierre Barrelon, qui se bat depuis dix ans contre la décharge, *c'est qu'on puisse en garantir l'étanchéité. Or je constate que le fond de la décharge repose sur trois puits de mine, deux galeries et une faille géologique, ce qui rend son étanchéité problématique. »*

En attendant une décision, on s'occupe des eaux résiduaires de la décharge. Les jus concentrés sont recueillis dans des cuves de stockage, puis expédiés à grands frais dans une usine de traitement de Noisy-le-Sec (Seine-Saint-Denis). Un technicien chimiste effectue des prélèvements dans le bassin de rétention qui vient d'être creusé, cependant que son compagnon, conducteur de travaux, dessine un projet de déchetterie pour la ville voisine de Gueugnon... Les ordures, remontées à la surface lors de la dernière campagne de fouilles, ont été aspergées de chaux pour ne pas trop empuantir. Et le trou laissé par les fouilles a *été* hâtivement bâché par les pompiers pour éviter la prolifération des insectes.

ROGER CANS

SOCIÉTÉ

Le procès des auteurs de l'incendie du cinéma Saint-Michel à Paris

Les croisés de l'intolérance

Cinq catholiques intégristes ont comparu, le mardi 20 mars, devant la dixième chambre du tribunal correctionnel de Paris. *Ils étaient notamment* poursuivis pour avoir participé à l'incendie du cinéma Saint-Michel à Paris, où était projeté, le 22 octobre 1988, le film de Martin Scorsese *la Dernière Tentation du Christ.* Treize personnes avaient été blessées, dont quatre gravement intoxiquées.



Ces croisés-là sont fatigués. Ils sont cinq, cinq chrétiens intégristes, plus ou moins proches de toutes les chapelles de la contre-Réforme. Ardents petits soldats, en octobre 1988, du Collectif contre le blasphème, ce carrefour de toutes les exaspérations traditionalistes et lepéno-catholiques suscitées par la sortie, à Paris du film de Martin Scorsese, *la Dernière Tentation du Christ.*

Ils avaient été de toute l'agressive campagne d'hostilité menée par les amis de Mgr Lefebvre ou ceux de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, bref par toutes les officines nostalgiques d'une *France à la foi pure et dure*, pour empêcher la mise en place de cette œuvre cinématographique au pays de la liberté d'expression. D'autres jeunes gens, ou eux-*mêmes*, avaient *manifesté* le 28 septembre, menacé par tous les moyens de l'Inquisition, le « bombage » des façades, les coups de téléphone anonymes, les *bagarres*, *les bris* de vitrines... Tout tenté, tout réussi – au total plus d'une quarantaine de délits mineurs – pour dissuader les spectateurs et les distributeurs de voir *ou* de laisser voir le Christ rêvant d'une scène d'amour avec Marie-Madeleine.

Ces cinq-là, au plus fort de cet automne de l'intolérance, s'étaient même crus autorisés à passer à l'acte de manière plus tranchée. Leur refus du Démon pouvait se nourrir de l'incendie volontaire : dans la nuit du 22 au 23 octobre, ils étaient allés mettre le feu au cinéma Saint-Michel. Treize blessés, dont quatre gravement intoxiqués. Un spectateur anglais plongé deux jours dans un coma profond. Leur Christ était vengé de cette « *tentation* ».

Prière dans une cellule

Ils sont cinq à l'audience de la dixième chambre correctionnelle *du tribunal de Paris*, mardi 20 mars, si mal à l'aise, étroits de nuque et de mise, si différents de leur méchante croisade. Emmanuel Dousseau, vingt-quatre ans, *considéré comme* l'instigateur *et* le coordinateur des actions incendiaires, a le visage angélique d'un jeune curé. Thomas Lagourgue, vingt-six ans, et Georges Le Roux, *vingt*-neuf ans, ressemblent aux moines rigides du monastère de *Sainte-Madeleine* du Barroux (Vaucluse), qui les accueille régulièrement, comme il reçoit Jean-Marie Le Pen à l'occasion des retraites du chef de file du Front national.

Ils se présentent comme des communiants un peu exaltés, rayonnants de leurs convictions jusqu'à l'exagération, mais qui n'auraient jamais pu imaginer ainsi les conséquences de leur « *humiliation* ». Ils participent au pèlerinage de Chartres et fréquentent le Centre Henri et André Charlier, animé par Bernard Antony – alias Romain Marie, – député européen du Front national et *inspirateur* de *plusieurs* associations intégristes.

Traditionalistes assurément, *mais bons garçons*. L'un d'eux, au soir de sa mise sous écrou, ne *s'était-il pas jeté à terre*, en prière, au milieu de sa cellule ?

Rien, à suivre ce procès minimum, comme en réduction, d'un commando d'irréductibles. Leur faute, s'ils concèdent ce terme, *est le fruit* de leur haine de ces fornications sur grand écran, des circonstances, et peut-être de leur jeunesse. Emmanuel Dousseau, qui a préparé le mélange explosif, assure ne pas avoir connu ses compagnons de justice nocturne avant la sortie du film maudit. S'il *s'est retrouvé seul animateur* de quatre associations activistes, c'est simplement parce que ses aînés – jusqu'à Romain Marie – *s'étaient éclipsés devant* la tournure prise par les événements.

C'est lui, et lui seul, qui avait contacté Thomas Lagourgue et lui avait proposé une première opération, le 11 octobre, au cinéma Gaumont-Opéra. Christophe Reveillard, vingt-six ans, avait tout bêtement lu un tract du collectif, à la sortie du film. Scandalisé, il avait téléphoné. Hubert Pillet aurait *presque pu venir*, à l'entendre, à la place de son frère, inconscient, comme les autres, des dangers encourus.

Les actes et les âmes

Bien sûr, ils regrettent, du bout des lèvres, pressés par leurs avocats. Emmanuel Dousseau *s'était « laissé entraîner par* [son] *énervement* ». Thomas Lagourgue croyait sincèrement avoir pris soin, au cinéma Gaumont, avant d'écraser son ampoule, de laver de l'outrage une salle vide de spectateurs. Au Saint-Michel, ils ne pouvaient prévoir que le mélange s'enflammerait aussi vite. Au Ciné-Beaubourg, le 10 octobre, Christophe Reveillard n'avait pas osé lâcher l'acide sulfurique. L'engin *n'avait pris feu qu'*au matin, dans une poubelle.

Ces croisés démobilisés expliquent, à voix basse, que leur vengeance ne s'exécutait qu'au générique de fin de la dernière séance, dans des salles voisines de la diabolique projection. Au fond, c'étaient là broutilles, empressement de jeunes intégristes livrés à eux-mêmes. Curieusement, le président du tribunal, M. Jean-François Périé, paraît se satisfaire de cette explication à la baisse. Il s'inquiète de leur naïveté, les trouve chanceux, puisqu'« *il aurait pu y avoir des morts* ». Il ne veut surtout pas que soit soulevée dans son prétoire la polémique religieuse sur le film de Scorsese : « *Nous ne sommes pas au Festival de Cannes.* »

M. Périé s'étonne, en effet, que ces enfants du Christ-Roi aient pu jouer avec des allumettes sans plus de précaution. Au-dessus du Saint-Michel, *six étages* d'appartements. « *Heureusement pour vous*, note-t-il, *les pompiers de Paris sont efficaces.* » S'il les prend pour des nervis, il n'en laisse *rien* paraître. Il comprend mal, simplement, que ces cinq-là, si peu familiers, se soient aussi vite entendus sur des opérations qui requièrent de l'entraînement.

Le plus bel acte de bravoure de la Restauration nationale et catholique se solde par un procès biaisé. Simple affaire d'incendie volontaire qui a mal tourné. Les *jeunes gens* étaient pourtant poursuivis pour association de malfaiteurs et pour une liste impressionnante de chefs d'accusation. Plus tard, les avocats des parties civiles oseront prononcer les mots de fanatisme et de terrorisme. Très déplacés, apparemment, dans cette enceinte.

Il y avait pourtant, ce mardi, de quoi replacer l'histoire du Saint-Michel dans son contexte. Le prieur du monastère du Barroux, *Dom Gérard Calvet*, *témoin* de moralité des prévenus, tiendra même des propos qui, ailleurs, vaudraient une bonne inculpation pour incitation à la violence. « *Peu importe la façon dont ils ont traduit leurs motivations*, expliquera le saint homme. *On ne s'intéresse pas aux actes mais aux âmes.* »

Ce « *peu importe* » provoquera la colère des victimes présentes. Ce sera *le seul* écho d'*une autre* vérité de l'intégrisme violent. Procès banal. Banal incendie. Pour le plus responsable, Emmanuel Dousseau, le substitut du *procureur*, Mme Dominique Plaquel, se contentera de requérir une peine de trois ans d'emprisonnement, incluant la détention provisoire, « *le reste assorti du sursis* ». Emmanuel Dousseau a passé moins d'un mois et demi en prison...

La représentante du ministère public laisse entrevoir une explication. Relatant les faits, Mme Plaquel évoque les interpellations, en 1988, au cours de l'enquête, de plus gros bonnets du traditionalisme musclé : Jean Kayanakis, Pierre Soleil, Régis Foy et Michel Valadier, secrétaire général du Centre Charlier. Au domicile de certains d'entre eux, les policiers avaient retrouvé du matériel pouvant entrer dans la préparation *d'attentats*, une note confidentielle sur la fabrication de bombes lacrymogènes, des gants, des poudres suspectes. Et un texte anonyme appelant à des opérations plus radicales contre le film de Scorsese.

Ces chrétiens seront remis en liberté et bénéficieront plus tard d'un non-lieu. Tous déploreront sincèrement l'égarement de leurs jeunes *sympathisants*, comme si le traditionalisme de ces derniers était décidément trop mal assimilé. « *On peut regretter, en ce qui concerne Dousseau*, explique le substitut, *que des gens ayant des responsabilités au sein de ces associations aient fui ces responsabilités.* » Dousseau et ses quatre compagnons de croisade isolée ne seraient donc que des lampistes, des exécutants lâchés par leurs chefs. La police, comme la justice, a manqué les intégristes de pointe, soupçonnés, au moins moralement, d'avoir inspiré cette guérilla de moines-soldats. Peut-être le procès du dépit.

Le jugement sera rendu le 3 avril.

PHILIPPE BOGGIO

Dénonçant une « désacralisation » de la cathédrale

Des traditionalistes s'opposent à la création d'un centre médiéval à Chartres

CHARTRES

de notre correspondant

Une vive polémique vient d'être *déclenchée* depuis le prieuré de Courtalain, près de Châteaudun, par une poignée de fidèles de Mgr Lefebvre. Tracts distribués dans la ville, article fleuve dans le journal d'extrême droite *Présent*, création de comités de défense : l'objet de ce courroux est *le* projet de centre médiéval lancé par le maire (PS), M. Georges Lemoine, accusé de brader la cathédrale au profit de la « *culture business* ».

Pour eux, « *la cathédrale est menacée dans sa raison d'être par une municipalité iconoclaste* ». « *Sa désacralisation serait un terrible traumatisme culturel et moral pour la nation* ». Dans une lettre adressée au président de la République, M. Bernard Antony, président du Centre Charlier (organisateur du pèlerinage de Pentecôte), va jusqu'à affirmer : « *Vous n'ignorez pas qu'Hitler n'a pas osé toucher à Czestochowa* » (haut lieu du catholicisme en Pologne).

Les traditionalistes tentent-ils une action de récupération, comme *le* pense le chanoine Hercouet, curé de la cathédrale ? En tout cas, ils ne sont pas tous d'accord entre eux. M. Michel Valadier, délégué général de l'association *Renaissance* catholique, estime que, dans le projet incriminé, « *il n'y a pas de quoi fouetter un chat* ». De fait, on ne voit pas très bien en quoi cette initiative peut porter atteinte au caractère sacré de la cathédrale.

Situé sur « les Champs-Elysées de *la* culture », qui vont du Louvre aux châteaux de la Loire en passant par Versailles, Chartres ambitionne de devenir un grand centre international du Moyen Age. *Elle veut retenir plus longuement* les touristes et valoriser son image. Le projet de M. Georges Lemoine prévoit l'aménagement, sous le parvis de la cathédrale, face à l'édifice, de *15 000 mètres* carrés de *sous-sol* pour y installer un musée d'art religieux.

L'historien Georges Duby, spécialiste du Moyen Age, s'est associé au projet. Le ministre de la *culture* et de la communication, M. Jack Lang, et M. Emile Biasini, secrétaire d'Etat chargé des grands travaux, soutiennent cette initiative. La Caisse des dépôts et consignations et les collectivités locales ont donné leur accord pour le *financement*. *Une* inscription du projet au titre des « grands travaux de l'Etat » est demandée. L'inauguration est espérée pour 1994, ce qui correspondrait au huitième centenaire de la cathédrale et au quatrième centenaire du couronnement d'Henri IV.

CHRISTIAN HOUSSE

ÉDUCATION

A propos de l'inspection générale

M. Guy Bayet s'en prend à M. Jean-Claude Barreau

M. Guy Bayet, président de la *Société des agrégés*, a *réclamé* publiquement, samedi 17 mars à Strasbourg, la révocation d'un inspecteur général de l'éducation nationale, M. Jean-Claude Barreau, nommé au tour extérieur en 1986.

M. Bayet accuse M. Barreau (*nommé, depuis, président de* l'Office des migrations internationales et président du conseil d'administration de l'Institut national d'études démographiques) de s'être attribué une licence d'histoire et une licence de droit qu'il n'aurait jamais obtenues. Ces titres, qui figuraient depuis 1977 dans sa biographie *publiée au Who's Who*, ont été supprimés dans l'édition de 1989-1990. « *Cet homme a manqué gravement à l'honneur en avançant des diplômes qu'il ne détient pas* », a souligné M. Bayet.

Pour M. Barreau, cette accusation constitue « *une attaque* ad hominem *sans précédent. Il est évident, compte tenu de ma biographie, et je ne m'en suis jamais caché, que j'ai fait des études supérieures ecclésiastiques. Cela a créé l'équivoque*, nous a-t-il déclaré. *Mais je n'ai jamais excipé d'aucun diplôme devant aucun de mes employeurs publics ou privés. A cinquante-sept ans, ma vie passée et actuelle me qualifie, me semble-t-il, pour les différentes fonctions auxquelles j'ai été nommé en conseil des ministres.* »

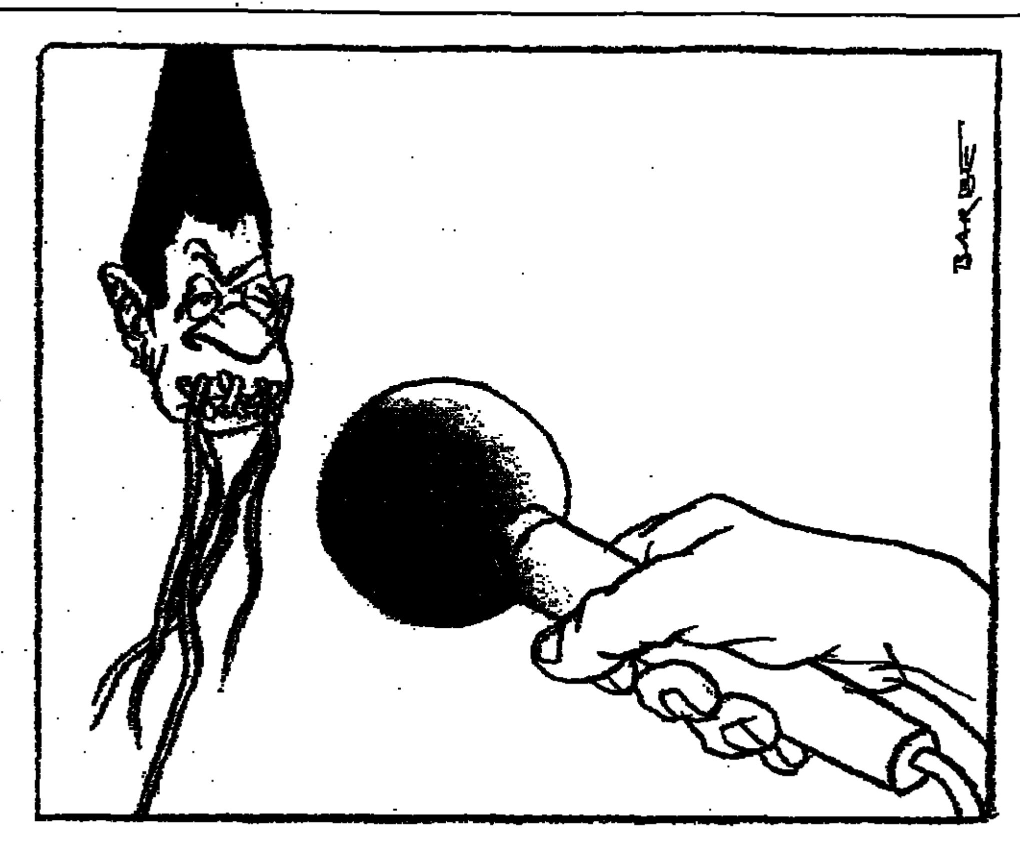
[On indique au ministère de l'éducation nationale que la fiche individuelle remplie sur les indications de M. Barreau lors de sa nomination porte mention d'une licence en théologie de la faculté catholique de Paris et d'un baccalauréat en droit (diplôme qui sanctionnait deux années d'études). Il n'existait, avant la réforme de l'inspection générale de novembre 1989, aucune exigence de titre ou de grade pour accéder à cette fonction. D'autre part, M. Barreau avait été nommé en application de la loi de 1984 *sur l'instauration* d'un tour extérieur dans les corps de contrôle de la fonction publique, dans laquelle la seule condition est l'âge minimum de quarante-cinq ans. La Société des agrégés a *déposé* un recours devant le Conseil d'Etat contre cette nomination, mais celui-ci n'a pas encore rendu son avis.]

□ **Assouplissement du calendrier scolaire.** – Selon un décret publié au *Journal officiel* du 20 mars, les recteurs pourront désormais « *adapter* » le calendrier scolaire et les dates de vacances des établissements de leur académie (*le Monde* du 27 janvier). Ces ajustements locaux ne pourront modifier ni la *durée totale ni l'alternance* des périodes de travail et des périodes de congé. Ils permettront, en revanche, de mieux *tenir compte d'événements* particuliers (comme les fêtes locales), d'expérimentations pédagogiques ou de situations géographiques spécifiques comme en Corse, aux Antilles ou à la Réunion.

هكذا من الأصل

Le Monde

CAMPUS



Les aventuriers des grandes écoles

Battre le record du monde de vitesse à la voile, rééditer l'exploit de l'aviateur Clément Ader, observer la planète en ULM... Autant de défis d'étudiants qui veulent marier aventure et haute technologie.

C'est peut-être dans les bureaux des élèves des grandes écoles que se trouve la nouvelle génération des aventuriers.

Ces étudiants à l'allure parfois trop sage, mais à la tête bien pleine, n'ont pas encore vingt-quatre ans pour la plupart. Leur univers scolaire : de longs couloirs et une enfilade de portes qui cachent toutes le même décor, des écrans d'ordinateur et l'atmosphère studieuse d'une *séance de travaux pratiques.*

Leurs rêves : métamorphoser courbes et abaques en risques calculés et aventures vécues. Leurs défis : forcément technologiques. Comme celui lancé à l'ENSTA (Ecole nationale supérieure de techniques avancées) par un groupe d'étudiants de différentes promotions, pour tenter de battre le record du monde de vitesse à la voile. Baptisé « Techniques avancées », le voilier volant (un catamaran sur foils) devrait en prélude à la semaine internationale de vitesse de Brest, du 24 mars au 1er avril, passer la barre toute neuve (1er mars) de 42,91 *nœuds*, soit environ 80 km/h. Il serait alors le premier voilier à naviguer deux fois plus vite que le vent.

Un exploit qui réclame des connaissances scientifiques et technologiques de très haut niveau : des voiles classiques remplacées par deux ailes rigides d'avion, une coque bourrée de carbone et un simulateur pour prédire en chambre le comportement de l'engin. *« Notre démarche est totalement aéronautique »,* explique l'un des assistants du skipper officiel, Laurent Bourgnon, présenté à l'âge de vingt-trois ans comme le nouveau Tabarly.

Sur les traces de Clément Ader

Une démarche soutenue par la direction générale pour l'armement, dont l'ENSTA dépend, qui finance *la réalisation technique* et le fonctionnement du projet à hauteur de 2,5 millions de francs, *« plus autant en prestations de services »,* confie un des membres de l'équipe.

Au total, trois années de préparation pour une douzaine d'étudiants, dont l'école a accepté que leur travail soit assimilé à l'obligatoire projet de fin d'études.

Se reportant cent ans en arrière, une vingtaine d'étudiants de l'Ecole centrale de Paris ont choisi de partir sur les traces du pionnier français de l'aviation, Clément Ader. Le projet, baptisé Eole 90, a pour but de faire traverser la Manche dès cet été à une machine volante aux allures de chauve-souris. Lauréat du grand prix de l'Aérospatiale (200 000 francs), le projet, malgré des débuts difficiles, a ouvert en grand les portes de sponsors tels qu'EDF, dont la parenté avec l'aviation n'est pourtant pas évidente.

Un budget de 1 million de francs pour reconstruire, avec de nouveaux matériaux et de nouvelles techniques, un avion qui, aujourd'hui, en coûterait *trente fois plus tellement la* complexité de la structure nécessite de travaux.

C'est Patrick Baudry qui s'installera au manche à balai. Le spationaute français survolera le Channel à la vitesse de croisière de 40 km/h. Un événement que les étudiants veulent très médiatique, au moment même où une commission interministérielle (défense, télécommunications et culture) s'apprête, à l'occasion du *Salon de l'aéronautique* du Bourget le 24 juin, à célébrer le centenaire de Clément Ader.

La Terre en trois dimensions

Aucun rendez-vous avec l'actualité en revanche pour les *« jeunes explorateurs »* – trois étudiants en géographie, économie et informatique – qui vont, un an et demi durant, traverser vingt-sept pays et parcourir 160 000 kilomètres. Un tour du monde, au budget de 2,35 millions de francs, qui doit permettre de jeter un regard neuf sur la manière dont l'être humain a *façonné son environnement.* Dans le ventre de leur véhicule d'observation terrestre – un B 90 Renault 4x4, – les jeunes explorateurs ont glissé un ULM (ultra léger motorisé).

C'est à partir d'une altitude de 50 à 1 000 mètres que les frères Archambeau (Sorbonne) et Denis Gittard (Ecole supérieure d'ingénieurs et d'électronique automatique) vont survoler les grandes constructions humaines et étudier les liens et les effets qu'ils produisent sur l'environnement d'une parcelle de terre ou de toute une région. La baie James au Canada, le barrage d'Itaipu au Brésil, les mines de cuivre au Chili ou la mosquée bleue d'Istanbul sont au programme de ces recherches, qui pourraient s'intituler « de la loupe à la jumelle », puisque les jeunes explorateurs se proposent à leur retour de *« superposer » les photos satellitaires* transmises par Spot II, les photos aériennes prises à partir de l'ULM et les photos prises sur le toit de leur camion.

Une image de la Terre en trois dimensions qui intrigue les chercheurs et passionne la fondation Kahn, qui y voit une manière originale de faire revivre les opérateurs photographes dépêchés au siècle dernier par le financier et mécène Albert Kahn. Grâce à *lui, près de soixante-douze mille* autochromes (photos sur plaques de verre) sont aujourd'hui conservés à Boulogne.

Aventure en trois dimensions également, pour neuf étudiants de l'ISEP (Institut supérieur d'électronique de Paris) dont l'objectif était de relier, entre le 28 février et le 31 mars, la base spatiale de Kourou, en Guyane française, en 4x4, en pirogue et à pied.

Pour les guider parmi la tribu des Seringueiros, les « saigneurs d'hévéa », celle des Xaiapi, perdue au fond de la forêt amazonienne, ou les protéger de la folie meurtrière d'Oiapoque, la ville far-west des *orpailleurs,* les étudiants parisiens se sont assurés les services de Pedro Ramos, le successeur direct au Conselho do Amapa, de Chico Mendes, récemment assassiné.

Pour le remercier, il est prévu de lui offrir les deux 4 × 4 de l'expédition. L'un servira d'ambulance à la communauté des Waiaipi et l'autre fera office de voiture de fonctions à leur mentor, *défenseur de la forêt amazonienne* et, pour cela, menacé de mort par les grands propriétaires. Ce n'est qu'après une semaine de navigation en pirogue et une longue et périlleuse *traversée de la forêt en situation* de survie que les futurs ingénieurs prendront possession d'une Range Rover transformée en véritable laboratoire de télécommunications. A l'aventure *humaine se mêle en effet une* aventure technologique. Il s'agit d'expérimenter, en liaison avec le CNES (Centre national d'études spatiales), un nouveau système de téléphone de voiture *grâce à une liaison hertzienne* directe via satellite.

Baptisé Sycomores, le projet a pour but de préparer l'horizon 1996, date à laquelle le lancement de trois satellites dits géo-*synchrones inclinés, permettront* à n'importe quel automobiliste de téléphoner de n'importe quel endroit de l'Europe. Pour assurer une couverture médiatique de leur expédition, les étudiants *de l'ISEP transmettront quotidiennement,* du 26 au 31 mars, un compte rendu de leur journée qu'Europe n° 2 diffusera au cours des plages d'actualités.

Grâce à un nouvel appareil de prise de vues (Canon 760) et d'un système de transmission mis au point par Kodak, les ingénieurs aventuriers expérimenteront un nouveau procédé *de téléphoto magnétique.* Ainsi une photo prise en pleine forêt d'Amazonie sera, trois minutes plus tard, à la rédaction de *France-Soir,* qui publiera, du 26 au 31 mars, une image *événement* de l'expédition.

Seul regret de l'équipe, maintes fois dissuadée de partir à cause des dangers que cela représentait : ne pas avoir réussi à convaincre une seule des filles, qui pourtant composent le quart de l'effectif de l'école, de partir avec eux.

Un regret unanimement partagé dans les écoles où, même si l'aventure se vit collectivement, elle se décline le plus souvent au masculin.

JEAN-CLAUDE DULUC

Le libre marché des lycées

A Paris, les familles ont désormais beaucoup plus de liberté dans le choix de leur lycée. Une enquête du sociologue Louis Baillon montre que les « meilleurs » établissements attirent les meilleurs élèves

CHOISIR son collège ou son lycée. Choisir le meilleur établissement possible pour ses enfants. Ce luxe n'est plus réservé aux parents d'élèves de l'enseignement privé. 3059 collèges de l'éducation nationale, soit près d'un sur deux, ont été progressivement « désectorisés » depuis 1984. A l'entrée en sixième, les parents ont la possibilité, sous diverses conditions, de refuser d'inscrire leur enfant dans l'établissement du secteur et d'opter pour un autre. Depuis la rentrée de 1988, la désectorisation touche aussi 252 lycées, dont la totalité des 46 lycées parisiens.

Mesure ô combien populaire, l'assouplissement de la carte scolaire est, de surcroît, peu coûteuse. En effet, si 90 % des Français souhaitent avoir le choix de l'établissement, à peine plus de 10 % des familles des zones désectorisées utilisent cette possibilité. Il n'y aurait donc pas d'obstacle à la généralisation du système. Toutefois, lors d'une enquête menée en trois vagues depuis 1984 à la demande du ministère de l'éducation nationale, M. Robert Ballion, chercheur au laboratoire de l'école polytechnique-CNRS, avait repéré, derrière l'euphorie de la liberté retrouvée, des *« effets marginaux graves »* pour le système éducatif. Les élèves qui demandent à changer d'établissement sont certes peu nombreux, mais ce sont souvent les meilleurs. Leur défection peut affecter durablement le niveau de certains collèges et l'équilibre de l'offre éducative.

M. Ballion a averti le ministère du risque de voir s'accentuer les disparités entre établissements : *« Nous allons vers un parc éducatif dual, avec des établissements d'excellence et des établissements ghettos »,* dit-il. La destruction du *mythe de l'école unique étant* accentuée par la généralisation des projets d'établissements, il craint que les différences entre les établissements n'aboutissent à une aggravation de l'inégalité sociale des chances scolaires. *Ces inquiétudes* semblent confirmées par l'étude qu'il vient d'achever, à la demande de la direction de l'évaluation et de la prospective (DEP) du ministère, sur les lycées parisiens (1). *« Les effets préoccupants (...) semblent se répéter, voire s'amplifier pour les lycées »,* souligne le sociologue.

A l'entrée en seconde, il ne s'agit plus d'une simple dérogation. Les élèves n'ont pas d'établissement de rattachement, ils sont donc dans l'obligation de formuler un choix. A Paris, où les quarante-six lycées sont répartis en quatre secteurs géographiques, les parents ont la possibilité d'émettre trois vœux parmi les douze établissements de leur secteur, ainsi qu'un quatrième pour un lycée d'un autre secteur. Grâce à son enquête auprès des 517 familles du douzième arrondissement dont l'enfant entrait en 1988-1989 en seconde option IES, M. Ballion souhaitait faire apparaître quels sont les critères de choix des familles et les répercussions de ce nouveau mode d'affectation des élèves sur les lycées du secteur.

Le critère géographique

Certes, les parents sont plus nombreux à profiter de cette liberté qu'à l'entrée au collège, mais 15,6 % d'entre eux limitent tout de même leur choix à un seul établissement, et une grande majorité (57 %) n'en cite que trois sur les quatre possibles. Le principal critère est géographique : sur les douze lycées du secteur, les quatre de l'arrondissement (Hélène-Boucher, Maurice-Ravel, Paul-Valéry et Arago) attirent 73 % des vœux. 90 % des premiers vœux sont exaucés, mais de façon différente en fonction de la capacité des établissements : ainsi, seulement 57,4 % des élèves ayant demandé Maurice-Ravel ont été admis alors que Paul-Valéry, qui offrait 323 places dans ses classes de seconde n'a été choisi en premier lieu que par 251 élèves.

Confirmation de l'étude sur les collèges : chaque lycée attire une population scolaire bien typée. *« Les élèves se trient eux-mêmes,* dit Robert Ballion. *Il y a de la part des familles un ajustement étroit de la valeur scolaire de l'élève et de celle du lycée. »* Les bons élèves demandent massivement Hélène-Boucher. Cet établissement, symbole – avec Charlemagne – de l'excellence académique dans le quartier, ne reçoit que 6,7 % de demandes d'élèves en retard dans leur scolarité. A l'inverse, les élèves de niveau médiocre demandent spontanément Turgot ou Arago. Ce dernier établissement accueille 41 % d'élèves en retard.

« Souvent, les enfants calment les ambitions des parents », fait remarquer M. Ballion. C'est en effet par les élèves que circule l'information sur les lycées. Pour l'essentiel, une rumeur, une réputation, entretenue par les enseignants de troisième, colportée de parents à parents, rarement puisée auprès de l'établissement lui-même. Parmi les critères de choix, la majorité des familles avancent des raisons scolaires (taux de succès au bac, qualité de l'enseignement, discipline, etc.), 27 % évoquent la proximité, 15 % l'éventail des options. Néammoins, l'image de marque reste prépondérante. Et elle a la vie dure. Ainsi, bien que son taux de réussite au bac soit passé en dix ans, de 50 % à 79,7 %, voire 87 % en série C, le lycée Turgot continue a être perçu par les familles comme une adresse à éviter (94 demandes pour 152 places en 1988).

Des réputations difficiles à changer

Seul élément d'évaluation pour certains lycées, la réussite au bac ne l'est plus pour certains autres. *« On ne voit que ce qui confirme la mauvaise image »,* souligne Robert Ballion. Dans le cas de Turgot, elle serait due, selon l'étude, à *« l'ancien statut d'école supérieure, le taux élevé d'enfants d'ouvriers et d'immigrés, la qualité très médiocre de son architecture, la double concurrence dont il est l'objet : concurrence spatiale avec les trois lycées proches du quartier du Marais, et concurrence à l'intérieur d'un type, celui des lycées de garçons de milieux populaires, dominé par le lycée Voltaire ».*

Comment lutter contre une réputation ? Robert Ballion et ses collaborateurs ont observé que *« la demande tend à modeler l'offre ».* A quoi bon montrer son aptitude à prendre en charge les élèves en difficulté par des pédagogies adaptées si cet effort doit renforcer l'image d'un établissement pour élèves en difficulté et faire fuir les autres vers la concurrence. Les spécificités des lycées sont encore accrues par l'existence ou non de certaines filières. Hélène-Boucher, par exemple, qui cultive une image d'excellence littéraire n'a ni section F, ni section G. Charlemagne, lui, n'a même pas de section B. En fonction de cela, de nouveaux tris d'élèves, très sélectifs, s'opèrent à l'entrée en première entre les différents établissements du secteur.

Publicité mensongère

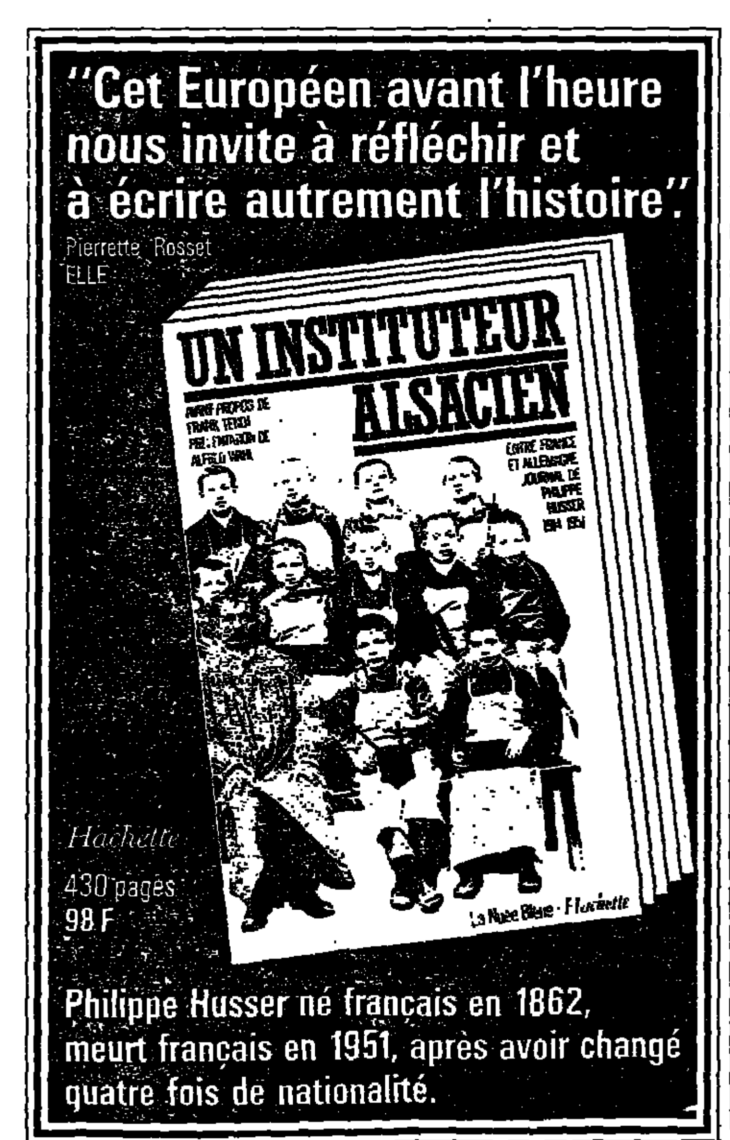
La concurrence... Robert Ballion en avait déjà constaté certains excès, lors de ses enquêtes sur les collèges. Les chefs d'établissement, promus chefs d'entreprise, s'attachent à promouvoir la différence de leur produit à grand renfort de plaquettes. Robert Ballion a même surpris certains d'entre eux en flagrant délit de publicité mensongère. Comment un collège peut-il garantir, sur son dépliant à destination des parents, l'inscription en seconde dans l'établissement de leur choix ? *« Cette concurrence fait bon marché du service public,* estime M. Ballion. *Elle est dévoyée, puisqu'elle révèle que pour avoir de bons résultats, la stratégie la plus payante est de recruter de bons élèves et « d'orienter les autres. »*

Dans l'immédiat, 71 % des familles se disent satisfaites de la forme actuelle de la désectorisation. C'est sans doute pourquoi, M. Ballion n'a pas assorti son étude sur les lycées parisiens de recommandations. Prudence de sociologue, qui souhaite s'appuyer sur la durée avant de poser un diagnostic et de porter un jugement. Il n'en a pas moins une opinion (2). Pour lui, la liberté de choix en tant que recours, comme à l'entrée au collège, est un bien, mais il ne voit pas l'intérêt d'obliger les familles à faire un choix pour le lycée. D'autre part, il milite pour la mise en place par les établissements d'une politique d'information directe à destination des parents. Enfin, il suggère de contrôler les dérapages du libéralisme sauvage, en instaurant une concertation entre les chefs d'établissement d'un même secteur. Ce serait, entre l'établissement et l'inspection d'académie, un maillon nouveau dans la hiérarchie de l'éducation nationale pour réguler par la concertation, comme cela se fait en Belgique, le phénomène du choix de l'établissement.

JEAN-JACQUES BOZONNET

(1) « Le choix du lycée », par Robert Ballion et Françoise Œuvrard, laboratoire d'économétrie de l'Ecole polytechnique-CNRS, décembre 1989.

(2) A paraître dans *le Monde de l'éducation,* numéro d'avril 1990.



CAMPUS

La Bourse aux stages 1990

Sup de Co Toulouse et les Arts et Métiers ont été les grands triomphateurs de l'année

CENT QUATRE-VINGT-CINQ étudiants venus de toute la France se sont réunis, mercredi 14 mars, à l'Ecole supérieure de commerce de Paris, à l'invitation du *Monde*, bien décidés à disputer chèrement leur chance de remporter l'un des stages internationaux offerts pour la troisième année consécutive par la Bourse aux stages de « Campus ». Ayant victorieusement franchi les éliminatoires – qui consistaient à résoudre les vingt-trois énigmes parues dans *le Monde* du 20 au 29 novembre dernier, – il leur restait à rencontrer, pour des entretiens approfondis, les représentants des entreprises offrant les stages. Ceux-ci ayant fait leur choix, une confrontation générale entre candidats et employeurs, dans le grand amphithéâtre de l'ESCP, a permis aux uns et aux autres de conclure leur affaire.

Près d'une centaine de stages ont ainsi été attribués – les candidats malchanceux pouvaient se consoler avec un abonnement de six mois au *Monde* et un poste de radio offert par Europe 1, associé à cette opération. Les offres ne se limitaient pas, comme les deux années précédentes, au cadre européen, et d'heureux finalistes ont gagné leurs billets pour les Etats-Unis, le Chili, l'Inde ou le Kenya.

Les grands bénéficiaires de cette Bourse 90 auront été les élèves de l'Ecole supérieure de commerce de Toulouse. Comptant, à eux seuls, vingt-sept finalistes – un record absolu, – ils ont empoché dix stages. Bien placés également – comme les années précédentes, – l'Ecole nationale supérieure des Art et Métiers (dix-neuf finalistes, huit stages gagnés) et le CELSA de Paris-IV (dix finalistes, trois stages). Autre établissement qui a bien répondu : l'Institut d'administration des entreprises d'Aix-en-Provence (dix finalistes, trois stages).

L'origine des autres gagnants est des plus variées, puisqu'on y trouve aussi bien des écoles de commerce (Tours, Montpellier, Reims, HEC, ESCP, EDHEC...) ou d'ingénieurs (Centrale Lyon, INSA Toulouse, ENSM Nantes, ESTP) que des universités (Paris-XII, Lyon-III, Orsay, Lille-I, Nanterre...). Cette diversité est précisément ce qui séduit les responsables des entreprises, trop souvent limités dans le choix des établissements dans lesquels ils puisent stagiaires et jeunes recrues, et qui découvrent avec bonheur que le talent n'est le monopole d'aucune formation – si prestigieuse soit-elle. Ces expériences sont d'autant plus prometteuses que – bien des témoignages l'attestent... – du stage à l'embauche le pas est souvent vite franchi.

F.G.

Liste des gagnants

● AGFA-GEVAERT. – *Service marketing* : Catherine Raffin, (université Lyon) ; *Division médicale* : Didier Gaudry (université Paris-Sud) ; *Service marketing photo* : un stage non attribué.

● BEFS Technologies. – *Service commercial* : Benoît Ihuel (INSA Toulouse) ; *Service marketing* : Mathieu Seguin (ESC Le Havre-Caen).

● BICS. – *Dpt international* : François Moutiez (ESC Toulouse).

● BRED. – *Dir. relations internationales* : Sabine Brocker (ESCP).

● CAISSE CENTRALE DES BANQUES POPULAIRES. – *Dpt international* : Gilles Berard (ESC Toulouse).

● CAISSE NATIONALE DU CREDIT AGRICOLE. – *Espagne* : Claudine Bord (CESEM Reims) ; Bertrand Bonnechère (Nancy-II).

● CREDIT LYONNAIS. – *Argentine* : Jean-Philippe Castellani (ESC Toulouse) ; *Italie* : Florence Faussat (Lyon-III).

● ESSO SAF. – *Service exportation* : Cinq stages non attribués.

● FOUGEROLLE. – *Groupe Maurice Delens* : Frédéric Peigne (ESTP) ; *Filiale Astaldi SPA* : un stage non attribué.

● LAFARGE COPPÉE. – *Espagne* : Eric Auriault (ESC Reims) ; *Direction de l'audit* : Vincent Salimon (ESC Tours) ; *Italie* : un stage non attribué.

● MUST SOFTWARE INTERNATIONAL. – *Service marketing Europe* : Christelle Vital (ESC Tours) ; *Service planning Europe* : Géraldine Pelloux (Paris-XII).

● NEURONES ASSOCIÉS. – *Belgique* : Laurence Rougeot (CELSA) ; *RFA* : Anne-Catherine Muller (Paris-II) ; *Grande-Bretagne Londres* : Anne Demoy (CELSA), Cyril Chantrier (EDHEC) ; *Grande-Bretagne Manchester* : Marie-Laure Halle (Paris-X).

● ORKEM. – *Belgique* : Katia De Martino (Inst. Management international de Paris) ; *Direction aff. commerciales* : Samy Mokdad (ESC Tours) ; *Dpt matériaux polymères* : Eric Boquillon (ESC Toulouse) ; *Direction technique* : Olivier Nivelle (INSA Toulouse)

● PHOCÉENNE DE MÉTALLURGIE. – *Division internationale* : Stéphane Brenot (ISG) ; *Service export* : un stage non attribué.

● QUILLE. – *Adjoint directeur chantier* : Fr.-Xavier Vincent (IDN), Thierry Moriclet (ENSAM), quatre stages non attribués ; *BTP études de marché* : Pierre Lansonneur (ESC Montpellier), Sylvie Noguer (ENSAM), Michel Dupuy (ESC Toulouse), un stage non attribué.

● RENAULT. – *Espagne* : Thierry Bisiaux (IAE Aix), Pierre Mareau (IAE Aix), un stage non attribué.

● RHONE-POULENC. – *Etats-Unis* : Olivier Moatti (HEC) ; *Espagne* : Christine Guiraud (ESC Toulouse).

● SANOFI. – *Grande-Bretagne* : Christophe Perrin (Faculté pharmacie de Dijon) ; *RFA* : Alexandre Chabert (CESEM Reims) ; *Bio industrie* : Dominique Variniac (Lille-I) ; *Direction des recherches* : un stage non attribué.

● SCHLUMBERGER. – *Dowell* : Philippe Moreno (ENSAM) ; *Grande-Bretagne* : Hervé Marzio (SUPELEC) ; *Autriche* : Guillaume Tourres (UTC Compiègne) ; *Services techniques pétroliers* : Jean-Louis Potier (ENSAM).

● SOCIÉTÉ GÉNÉRALE. – *Service marketing* : Christophe Muller (ESC Montpellier) ; *Espagne* : Olivier Brignon (Université Poitiers).

● SODICAM. – *Espagne* : Emmanuel Guzman (ESC Toulouse) ; *Ressources humaines* : Patrick Bouilloux (ESC Montpellier) ; *Contrôle de gestion* : un stage non attribué.

● SOMMER ALLIBERT. – *Etudes marketing* : Christophe Rotiel (ESC Toulouse) ; *RFA* : Laurent Schiopetto (ESC Pau) ; *Italie* : un stage non attribué.

● SPIE BATIGNOLLES-CLECIM. – *USA* : Brigitte Lelièvre (ESC Toulouse) ; *Chili* : Alexandre Rata (CELSA) ; *Kenya* : Philippe Meunier (ENSAM) ; *Génie civil* : Olivier Chambon (IAE Aix) ; *Projet STPP* : Lionel Gres (ENSAM).

● TECHNIP. – *Belgique* : Nicolas Constantinidis (ESIEE) ; *Inde* : Philippe Wind (Centrale Lyon) ; *Qatar* : P.-Emmanuel Costes (ENSAM) ; *Espagne* : Axel Imbert (ESC Toulouse) ; *Suède* : Sophie Dubois (Paris-XII).

● VALEO. – *Service marketing* : David Alis (ESC Tours), Brigitte Delelis-Fanien (ESC Brest) ; *Espagne* : François Daumard (ENSMM), Jean-Marc Penelon (ENSAM) ; *Grande-Bretagne* : Jean-Pierre Le Goaller (ENSM Nantes) ; *Italie* : deux stages non attribués.

Les écoles de gestion face à l'Europe

par Jean Castarède

EN trois mois, les trois premières écoles de gestion françaises (les trois parisiennes comme on les appelle) ont changé de responsable. Au-delà des raisons conjoncturelles propres à chacune d'elles, je voudrais apporter à ce débat la modeste contribution que justifie une courte expérience.

1. – Les écoles de gestion en général bénéficient d'une aura de la part des étudiants et des chefs d'entreprise qui les place au sommet de tous les choix et de toutes les carrières. Les meilleures d'entre elles ont même accédé aux niveaux les plus prestigieux, comme Normale Sup, l'X ou l'ENA.

2. – Cela est confirmé par des offres d'emplois pour les étudiants à la sortie de ces écoles qui dépassent souvent quatre à cinq fois leurs possibilités. Cela commence d'ailleurs à poser des problèmes à des entreprises qui cherchent désespérément des cadres de haute valeur et consacrent en moyenne 50 000 francs par an à ces recrutements de premier emploi.

3. – Mais à côté de ces élèves privilégiés qui se voient offrir à la sortie quatre ou cinq emplois, leurs camarades moins chanceux, qui ont suivi des filières moins nobles, risquent de rester longtemps en attente de travail. Cette inégalité et ce gaspillage sont nuisibles pour notre pays. Peut-on greffer les bonnes méthodes de l'enseignement privé sur certaines universités qui, à l'image de Dauphine par exemple et de quelques autres, ont pleinement réussi dans ce domaine et se sont hissées pour certaines de leurs formations au niveau des grandes écoles ?

4. – Paradoxalement, cette réussite hexagonale ne s'accompagne pas de la même renommée à l'étranger. Les étudiants sont ainsi incités à compléter leur cursus par des formations aux Etats-Unis par exemple. Dans le dernier classement des cinquante meilleures écoles de gestion européennes, établi par The *Economist*, les trois premières françaises ne figuraient pas. A la fin de leur scolarité les étudiants n'ont pas l'équivalence du sacro-saint MBA. Il suffirait pourtant de démarches concertées pour l'obtenir et de prévoir dans les scolarités un cursus complet que l'on pourrait suivre. Voilà qui serait de nature à attirer des étudiants étrangers en France.

5. – A l'enthousiasme des années 70 pour enseigner dans ces écoles, fait place de nos jours un certain désenchantement qui se traduit par une difficulté à recruter des professeurs. Le phénomène est d'ailleurs mondial. Les « docteurs en management » sont en effet de plus en plus demandés dans les entreprises et abandonnent de ce fait l'enseignement dont les perspectives de carrière sont moins « exaltantes ». Cela explique certaines de leurs revendications financières notamment, même s'ils peuvent compléter leur traitement par du conseil en entreprise grâce à ce « cinquième jour » qui leur est octroyé en toute liberté.

6. – La recherche en gestion fait l'objet d'interrogations. Son niveau n'est peut-être pas (à quelques exceptions près, notamment pour des techniques pointues comme la finance) à la hauteur des ambitions des professeurs, des chefs d'entreprise, ou des étudiants. La commission Pineau-Valencienne de la FNEGE fera des propositions sur cet important problème.

7. – Le contenu des études est lui-même périodiquement mis en cause, avec des interrogations sur les valeurs respectives de la méthode des cas, des formules mathématiques, sur le rôle des petits groupes et des cours magistraux. La conférence des grandes écoles vient d'établir un excellent rapport à ce sujet. Il y a un an, le gouvernement américain avait chargé des professeurs du MIT d'un rapport équivalent. Tout cela mériterait aujourd'hui qu'on en fasse la synthèse.

8. – Enfin, cet enseignement est coûteux, de l'ordre de 60 000 à 100 000 francs par élève. A une exception près (celle de l'INSEAD), ces prix ne sont pas payés par les étudiants ou les familles, car ils ne sont pas à leur portée. La scolarité payée par les élèves est comprise entre 20 000 francs et 30 000 francs. Il faut donc trouver la différence. La taxe d'apprentissage n'y suffit plus. Une réflexion sur la prise en charge par d'autres (entreprises ou collectivités) devrait être menée. La diminution des coûts en changeant certaines formes d'enseignement est-elle à notre portée ?

Nous nous trouvons donc devant un paradoxe. C'est au moment de leur plus grande réussite, qui doit s'accompagner d'une reconnaissance internationale, que les écoles de gestion posent le plus de questions. Au moment où, à juste titre, on parle, au sommet européen, d'une Fondation pour la formation des cadres de l'Est, ce serait un comble de buter sur ces obstacles.

Pour trouver des solutions, qui existent, il faut mettre dans ce débat plus de réalisme et plus de coopération et moins de passion aveugle ou de revendication corporatiste. Enfin, il faut créer les conditions d'une meilleure collaboration dans le cadre européen. Ce serait une tâche exaltante de la Communauté de Bruxelles.

▶ **Jean Castarède est ancien directeur général de l'ESSEC.**



s écoles de gestion
face à l'Europe

CAMPUS

Les prêts aux étudiants divisent l'Angleterre

Le Parlement britannique devrait bientôt adopter un système de prêts aux étudiants qui soulève une vive opposition chez les universitaires, l'opposition travailliste... et les banques

UN projet de loi très controversé instituant des prêts aux étudiants devrait être adopté, très prochainement, par le Parlement britannique. Il représente un bouleversement par rapport au système actuel d'aide financière aux étudiants, l'un des plus généreux du monde. En effet, les études sont gratuites en Grande-Bretagne et environ 75 % des quelque 400 000 étudiants reçoivent une bourse, dont le montant dépend des ressources familiales.

Peu d'étudiants choisissent une université dans leur propre ville, car ils sont traditionnellement encouragés à mener une vie indépendante dès le début de leurs études. En conséquence, les parents considèrent que l'Etat doit contribuer largement à leurs frais de logement, de nourriture ou de livres.

Mais au fil des années, les bourses ont diminué, et presque la moitié des étudiants terminent l'année avec un compte dans le rouge. Conscient de la nécessité d'augmenter le nombre des étudiants – faible par rapport à d'autres pays, comme la France et l'Allemagne, – le gouvernement se trouve dans l'impossibilité d'accorder aux étudiants l'augmentation importante d'aide financière qu'ils réclament. C'est pourquoi il propose un système de prêts d'un montant de 420 livres par an, *remboursables sans intérêt*, quand l'étudiant aura un salaire équivalent à 85 % au moins du salaire moyen national.

Les prêts compléteront les bourses, qui seront gelées à partir de septembre, à des taux légèrement plus élevés que cette année, avec un maximum de 2 865 livres par an.

Selon John McGregor, ministre de l'éducation, l'argent qui aurait servi à augmenter les bourses « *sera ainsi libéré pour financer l'expansion universitaire, tout en réduisant les charges familiales* ». Il y voit un autre avantage : « *Mis à contribution, les jeunes seront plus exigeants quant à la qualité des études offertes.* » Mme Margaret Thatcher ne serait évidemment pas fâchée de voir les universités soumises à la loi du marché.

L'opposition travailliste, s'appuyant sur l'avis des économistes, soutient qu'au contraire le gouvernement perdra une somme considérable avant de faire des économies et trouve le projet « *mal ficelé, injuste, inapplicable et coûteux* ». Promettant qu'un gouvernement travailliste aura vite fait de l'abolir, M. Jack Straw, *porte-parole pour l'éducation*, assure que les prêts ne bénéficieront ni aux étudiants ni à leurs familles. « *On paiera plus d'impôts, mais les étudiants auront moins de ressources – et non davantage.* »

Selon lui, le gouvernement s'apprête « *à prendre l'argent des pauvres pour le donner aux riches* », car les étudiants de familles aisées pourront profiter de prêts sans intérêt, tandis que les plus démunis auront peur de s'endetter et iront travailler au lieu de poursuivre leurs études.

Les banques se retirent

La réaction des étudiants, farouchement hostiles à ce que des prêts remplacent, même partiellement, les bourses, a failli être fatale au projet gouvernemental. Leur puissant syndicat, le National Union of Students (NUS) a menacé de boycotter les dix banques sur lesquelles le gouvernement comptait pour l'enregistrement des prêts, le suivi des remboursements et la poursuite des mauvais payeurs.

Craignant de perdre leur clientèle estudiantine, les banques se sont brusquement retirées, laissant le gouvernement dans un embarras extrême. Elles justifient leur décision par l'absence de tout gain financier et par l'hostilité générale des étudiants, du Parti travailliste, des présidents d'université et d'une bonne partie de l'opinion publique.

M. McGregor essaie toutefois de minimiser les conséquences de ce retrait, en assurant que « *le projet n'en sera guère affecté car le rôle des banques était purement administratif* ». Le gouvernement devra donc en assurer lui-même l'administration à l'aide de la Student Loans Company, société créée spécialement à Glasgow l'année dernière, rapidement nationalisée après le retrait des banques et qui sera vraisemblablement privatisée très bientôt. Privé du concours des banques, le gouvernement pourrait avoir recours aux universités pour gérer le projet – tout au moins pour fournir un certificat d'inscription aux étudiants candidats à un prêt.

Mais le Committee of Vice Chancellors and Principal (CVCP), puissante institution qui regroupe les présidents d'université, a prévenu M. McGregor que ceux-ci ne feront rien pour aider le gouvernement à réaliser un projet qu'ils désapprouvent, car ils craignent qu'il ne décourage les jeunes de milieux modestes. Il a proposé un système alternatif prévoyant que les remboursements seraient prélevés à la source et calculés en fonction du salaire du diplômé. Propositions qui ont été rejetées par M. McGregor, qui menace d'amender le projet de loi pour obliger les universités à coopérer.

Sir Maurice Shock, recteur de Lincoln College à l'université d'Oxford et ancien président du CVCP, pense que le projet de Mme Thatcher aboutira. « *Il a tout pour plaire aux électeurs traditionnels de son parti* », affirme-t-il.

MARY FOLLAIN

Erasmus à Erasme

Dix-huit étudiants européens bénéficient d'une bourse Erasmus à l'hôpital Erasme de Bruxelles. Une greffe expérimentale...

BRUXELLES

de notre correspondant

LE programme Erasmus, arrêté en mai 1987 par le conseil des ministres des Douze, permet aux étudiants de la CEE d'effectuer une partie de leurs études *dans un autre Etat membre*. En médecine, le projet a été lancé en février 1989. Le montant moyen de la prime à la mobilité, qui s'ajoute aux bourses nationales, atteint deux mille écus (14 000 francs), pour des périodes allant de trois mois à un an.

L'hôpital Erasme, le bien *nommé, est situé à une dizaine de* kilomètres du centre-ville. Charles Toussaint, néphrologue, à la retraite depuis l'année dernière, a été chargé par l'Université libre de Bruxelles (ULB) de coordonner la formation des dix-huit étudiants européens (dont trois Français) accueillis par la faculté de médecine.

Le professeur Toussaint, véritable « nounou » – il intervient pour obtenir les polycopiés de ses collègues, pour trouver des logements... – décrit avec enthousiasme le projet « *qui doit apporter sa pierre à la libre circulation des diplômes universitaires dans la Communauté* ». Mais il ajoute, avec réalisme : « *Il s'agit d'un projet pilote. Nous n'avons pas encore d'expérience. Ce n'est qu'après leur retour dans leur faculté d'origine que les étudiants pourront formuler un jugement.* »

La structure d'accueil est des plus légères. Mais ce côté artisanal ne gêne pas Charles Toussaint : « *C'est mieux ainsi. Une gestion souple permet de mieux faire face aux difficultés rencontrées par les étudiants.* »

De la souplesse et de la débrouillardise, il en faut. Isabelle, étudiante strabourgeoise de quatrième année, est à Erasme pour un an, avec une bourse de *19 000* francs. *Très prise par son service en gyné*cologie, elle n'a pas le temps de suivre les cours, dispensés au centre-ville. Alors, elle est le plus souvent à la recherche de polycopiés de cours.

Comme l'Europe n'a pas encore tout harmonisé, le cursus à Bruxelles n'est pas le même qu'à Strasbourg. Elle doit se procurer des polycopiés de sa faculté d'origine pour apprendre les matières qui ne sont pas enseignées en quatrième année à l'ULB. Ces inconvénients ne l'empêchent pas de dresser un bilan positif : « *Je suis parfaitement intégrée même si les gardes sont fatigantes ; mais elles sont indispensables pour être dans le coup.* »

Belén, une Espagnole d'Oviedo, venue faire sa cinquième année à Bruxelles, est tout aussi positive. Elle aussi pourtant pâtit de l'éloignement d'Erasme, qui n'est pas desservi par le métro. Elle regrette également que le cycle des études diffère et que, surtout, la pratique *des cours écrits soit peu répandue* à l'ULB. Aussi doit-elle se « débrouiller » pour sa pédiatrie, qui n'est pas une matière de cinquième année à Bruxelles.

Georg, étudiant de Hambourg, de quatrième année, est à Erasme pour six mois. Son premier choix était Bristol, mais sa candidature n'a pas été retenue. Ce qui ne l'empêche pas d'être serein. Pour lui, l'essentiel est d'être intégré dans une équipe soignante : « *En Allemagne, cela arrive plus tard dans les études. Mais, je préfère le système belge.* » Lui n'a pas de problème de cours. « *Le matin je vais à l'hôpital et l'après-midi à la faculté.* »

Zissimos, étudiant de sixième année à Salonique (la dernière en Grèce), semble comme un poisson dans l'eau à Erasme. Il y est venu, pour trois mois, parce que cet hôpital *est réputé en neurochirurgie* : « *Pour moi c'est parfait, je travaille beaucoup, je ne fais que de la pratique, c'est ce que je voulais.* » Il précise : « *En salle d'opération, j'assiste le chirurgien comme n'importe quel étudiant belge d'un niveau comparable au mien.* »

« On verra au retour »

Une chose cependant l'inquiète : le prix de sa chambre (1 500 francs, par mois). Les places sont rares en cité universitaire. Reste donc la location en ville. Georg a changé plusieurs fois de résidence. « *Maintenant*, dit-il, avec un brin de malice, *j'ai une chambre à l'école des infirmières.* »

Reste la grande question : les *résultats obtenus à Bruxelles* seront-ils validés par les facultés d'origine ? A Strasbourg, on a déjà dit à Isabelle qu'« *on verra au retour* ». Qu'est-ce à dire ? « *Certainement qu'on examinera de près les notes et peut-être même qu'il sera procédé à des vérifications* », estime l'étudiante française. Pierre Rocmans, professeur de chirurgie, confirme : « *Il est certain que chacun va intégrer à sa manière les examens passés ici.* » Le chirurgien belge doit faire subir une série d'épreuves à Zissimos. « *Je prendrai la précaution d'accompagner les notes d'un commentaire détaillé* », affirme-t-il.

Il faut espérer que tous les examinateurs auront les mêmes scrupules. Encore que les étudiants qui *sont envoyés par les facultés dans* les autres pays européens ont de bons dossiers. « *En règle générale*, considère le professeur de l'ULB, *ce sont des jeunes qui en veulent. Il serait étonnant qu'ils aient des difficultés en rentrant chez eux.* »

Arnaud, lui, n'en a éprouvé aucune. Etudiant de septième année, il a été envoyé à Leiden, connue pour son service de néphrologie. « *Il est vrai qu'il est très bon* », admet Charles Toussaint. Impressionné par « *la pratique médicale très stricte des Néerlandais* », Arnaud est revenu enchanté de son séjour aux Pays-Bas. « *Là-bas*, précise-t-il, *on prend au sérieux Erasmus. Ils prévoient même de mettre en place un système d'accueil beaucoup plus structuré.* »

Comme pour la plupart de ceux qui bénéficient du programme de la CEE, l'intérêt pour lui était aussi d'avoir des échanges avec des étudiants d'autres nationalités. Sur ce point, il hésite à répondre. A-t-il eu des difficultés avec ses hôtes ? Pas du tout. Intrigué par le Japon et sa culture, il a tenté en vain de nouer *un dialogue étoffé avec un étudiant* de Tokyo. « *Avec le temps*, déplore-t-il, *les malentendus se sont aggravés alors qu'avec un Yougoslave les entretiens se sont enrichis au fil des semaines.* » Et il conclut : « *Les Japonais sont vraiment trop loin de nous.* »

Après tout, peut-être que l'Europe existe !

MARCEL SCOTTO

LIVRES

Le dissident et l'institution

par Maryvonne David-Jougne

D'Antigone à Sakharov, la dissidence hante la société occidental sous des formes et avec des enjeux qui changent selon les époques et les structures sociales.

Philosophe et sociologue, l'auteur a limité son étude à la société française contemporaine, s'attachant à reconstruire le « scénario » de la « *dissidence institutionnelle* », à partir de trois « affaires » intervenues dans le cadre d'institutions différentes : l'« affaire Papinski » dans l'éducation nationale, l'« affaire Bidalou » dans la Justice et celle d'un « père clandestin » à la charnière entre famille et justice.

► **L'Harmattan, collection « Logiques sociales », 255 p., 130 F.**

Marketing en exercices

par Jérôme Bon, Renaud de Maricourt et Elisabeth Tissier-Desbordes

Marketing, 1. Méthodologie, 2. Etudes de cas

par Marc Pointet

Deux ouvrages destinés aux étudiants des enseignements supérieurs de gestion.

Le premier réunit des tests de connaissance, des exercices d'appli*cation et des cas d'étude. (Les corri*gés figurent en revanche, avec des plans types de cours, dans le *Manuel de l'enseignant*, directement disponible auprès des auteurs à l'ESCP.) *Le second ouvrage est* consacré à des études approfondies de cas, corrigées, et précédées d'éléments de méthodologie.

► ***PUF, collection « Gestion », 284 p., 115 F. Eyrolles, 154 p., 155 F.***

Dictionnaire multimédia : presse, radio, télévision, publicité...

par Christine Leteinturier, en collaboration avec Françoise Laugée

D'« Abonnement » à « Zoom », avec 1 700 entrées, ce dictionnaire apporte des définitions succintes au vocabulaire « minimal » de la communication – technique, sociologi*que, économique ou juridique – et* des indications sur les grands organismes socioprofessionnels de ce secteur.

Des données statistiques, sous forme de tableaux, donnent une image de l'état de la presse, de la radio, de la télévision et de la publicité dans les pays de la CEE.

► **Eyrolles, collection « Communication », 121 p., 169 F.**

Les régimes politiques de l'Europe des Douze

par Pierre-Henri Chalvidan et Hervé Trnka

*Cet ouvrage, signé par deux spécia*listes du droit constitutionnel, enseignants à l'université Paris-Val-de-Marne, se veut « *une initiation aux régimes politiques des Douze, dont la diversité est transcendée par une référence partagée aux droits de l'homme et à la démocratie parlementaire* ». Après un rappel des grandes dates, des institutions de la CEE et des contours de l'identité culturelle commune, il retrace l'histoire de l'invention du modèle parlementaire (moniste en Grande-Bretagne, dualiste en France), et expose ses applications dans les différents Etats européens.

► ***Eyrolles Université, collection « Droit et sciences humaines », 149 p., 140 F.***

COURRIER

L'accueil à la française

Lorsqu'un professeur est invité dans une université d'Europe, des Etats-Unis, même de certains pays du tiers-monde, les formalités de paiement sont simples. Le prix du voyage, les autres frais et d'éventuels honoraires sont réglés séance tenante en espèces ou par chèque, que l'on peut encaisser sur place ou dans son pays.

En France, il en va différemment. Il convient, selon les cas, de remplir un formulaire détaillé indiquant jours et heures de départ et de retour. Le titre de transport est à envoyer après usage avec, innovation récente, une attestation certifiant que ce n'est pas l'université dudit professeur invité qui a payé le voyage.

A cette délicate marque de confiance s'ajoute la plus désarmante indiscrétion : vous devez remettre une seconde attestation indiquant le montant de votre salaire dans votre pays...

Et lorsque toutes ces formalités sont remplies, vous attendez trois à six mois, sinon plus, pour être payé, avec un chèque en général encaissable uniquement en France, ce qui vous oblige à y ouvrir un compte.

Les professeurs indigènes invités dans une autre université française sont, bien sûr, soumis à ces mêmes brimades. Libre à eux de s'y soumettre.

Mais que dire de l'effet de ces pratiques sur l'image de la France à l'étranger ?

GILBERT ETIENNE
professeur à l'Institut des hautes études internationales de Genève

La philosophie et les IUFM

En 1794 avec Lakanal et en 1882 avec Paul Bert, quand il s'agissait de fonder ou de refonder une formation des maîtres, le législateur s'est toujours tourné vers un projet politique et philosophique précis pour en penser la finalité et les contenus.

Cette référence fondatrice me paraît absente dans le projet des IUFM (Institut universitaire de formation des maîtres) proposé par le rapport Bancel.

Deux faits en particulier viennent alimenter une certaine inquiétude :

1) L'oubli de toute allusion à la philosophie en tant que telle dans les contenus et les programmes annoncés ;

2) La contractualisation généralisée des enseignants recrutés dans les IUFM. Cette contractualisation ne privera-t-elle pas les enseignants de toute autonomie intellectuelle dans un domaine particulièrement perméable aux modes pédagogiques (ainsi tout le monde parle aujourd'hui de *« pédagogie différenciée »* ou de *« projet »* sans toujours définir ces termes) ?

La sécurité professionnelle, mais aussi l'autonomie intellectuelle des enseignants, sont des garanties d'une formation de qualité. Il serait fâcheux de brader ainsi le patrimoine laïque et républicain des écoles normales.

Lakanal, en 1794, invitait les écoles normales à *« soumettre la démocratie à la raison... »* Il serait catastrophique, au nom d'une volonté d'« impliquer » les collègues et les stagiaires, de vouloir soumettre la raison... à la démocratie.

Il y a une tradition socialiste qui consiste à dire que par l'Ecole la Démocratie, règne du nombre, devient République, règne du droit et des Lumières.

Les difficultés à enseigner, à écouter les élèves dans leur faillibilité et leurs erreurs, imposent des institutions de formation sereines, amies des sciences, des Lumières et de la laïcité (donc, ouvertes à la philosophie comme recherche indéfinie des présupposés).

Cet oubli actuel de tout cadre politique (démocratique et/ou républicain) vise-t-il à remplacer la logique de l'institution républicaine – définie comme service public – par la logique de l'entreprise – comme jeu de l'offre et de la demande ?

CHARLES COUTEL
professeur de philosophie à l'école normale d'Arras

Actualiser les soutenances

M. J.-H. Faillie nous adresse les réflexions suivantes à la suite de la lettre de M. J. Cluzel, « pourquoi faut-il qu'une thèse soit rébarbative ? » publiée dans « le Monde Campus » *du 22 février.*

La soutenance de thèse pourrait être actualisée... Il serait utile que le rapport de chacun des membres du jury soit communiqué au candidat au moins deux semaines avant la date fixée pour la soutenance, afin qu'au jour dit, après réflexion, il puisse préciser sa pensée ainsi que sa démarche scientifique et répondre aux critiques ou aux questions.

Ensuite un débat intéressant pourrait s'ouvrir publiquement entre : les membres du jury, le candidat et éventuellement quelques chercheurs compétents dans la matière, susceptibles de participer utilement à la discussion et agréés par le jury. Des questions importantes pourraient être évoquées et des directions de recherche ébauchées.

La soutenance telle qu'elle est vécue actuellement n'apporte rien à l'assistance et particulièrement aux étudiants qui espèrent en tirer un élargissement de leurs connaissances et l'orientation de leurs propres travaux.

J.-H. FAILLIE
Fresnes

Les chiffres d'Assimil

Le chiffre des ventes des ouvrages de la méthode Assimil donné dans « Campus » du 22 février, 12 millions d'exemplaires depuis 1929, est en effet impressionnant. Mais il reflète davantage le désir d'apprendre une langue étrangère que l'efficacité de la méthode. C'est pourquoi je propose à l'auteur de l'article « Le secret d'Assimil » de compléter notre information par une autre statistique : le nombre d'autodidactes qui parlent et comprennent une langue étrangère grâce à une méthode, Assimil ou autre, qui *« utilise la faculté qu'a le cerveau d'acquérir des connaissances sans effort et sans le savoir ».*

JEAN LLASERA
Ville-d'Avray

Des stages en entreprises pour les étudiants

« Le Monde Campus » publie chaque semaine des offres de stages en entreprise pour les étudiants. Les personnes intéressées doivent contacter directement le CDTE, association responsable de ce service, lancé en collaboration avec la MNEF, en téléphonant au (1) 47-35-43-43 ou en s'inscrivant sur minitel 3615 JOBSTAGE. Les frais annuels d'inscription sont de 149 F.

Les entreprises désireuses de passer les offres sont priées de consulter directement cette association au : (1) 47-35-43-43.

GESTION

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 1 à 6 mois. Ind : 4 000 F/mois. Profil : bac + 1 ou 2. Mission : intégration dans une équipe d'agences bancaires, accueil clientèle et divers travaux administratifs. 11 605.

Lieu : Les Ulis. Date : avril. Durée : 4 à 6 mois. Profil : bac + 1. Ind : 5 000 F/mois. Mission : contrôle de gestion. Participer à l'élaboration d'un plan annuel chez un très grand constructeur informatique. 11 612.

Lieu : Evry. Date : immédiat. Durée : 3 à 6 mois. Ind : à définir. Profil : bac + 2 à 5. Mission : analyse de la gestion comptable et financière. 11 611.

Lieu : Gentilly. Date : immédiat. Durée : 3 à 6 mois. Ind : SMIC. Profil : bac + 5. Mission : mise en place d'un système d'information technique à partir du processus organisationnel d'une entreprise de 500 salariés et 45 implantations. 11 610.

Lieu : Reims. Date : juin. Durée : 3 mois avec embauche éventuelle. Ind : très intéressante. Mission : gestion d'un centre de profil. Une expérience dans l'animation d'équipe est vivement souhaitée. 11 609.

MARKETING

Lieu : Les Ulis. Date : immédiat. Durée : 3 à 4 mois. Profil : bac + 2. Ind : frais et rémunération selon résultats. Mission : Etude et développement d'outils marketing. 14 689.

Lieu : Paris. Date : juin. Durée : 2 mois. Ind : à définir. Mission : établir un plan de développement et de promotion du bureau d'études. 14 694.

Lieu : Saint-Maur. Date : avril. Durée : 3 mois. Ind : à négocier. Profil : bac + 2. Mission : marketing sur matériel grand public pour la protection contre le vol. 14 693.

Lieu : Montrouge. Date : juin - juillet. Durée : 2 mois. Ind : 1 500 F/mois + gratifications. Profil : bac + 2. Mission : mise au point d'un outil marketing. Démarche d'inventaire. 14 692.

Lieu : Les Mureaux (78). Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind : 1 500 F/mois. Profil : bac + 3. Mission : mesurer la disponibilité des pièces de rechange chez un grand constructeur automobile. 14 680.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 1 mois. Ind : 1 500 F/mois. Profil : bac + 1. Mission : recherche de clientèle au lancement de nouveaux produits de prospection. 14 690.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 2 mois minimum. Profil : bac. Ind : SMIC. Mission : Participation à une base de données dans l'automobile. Réalisation des fiches descriptives de véhicules. 14 688.

Lieu : Maisons-Alfort ou Rueil. Date : avril. Durée : 2 à 3 mois. Profil : bac. Ind : à convenir. Mission : Etudes de marchés - études quantitatives. 14 685.

VENTE

Lieu : Paris et RP. Date : immédiat. Durée : 4 mois avec embauche éventuelle. Profil : bac + 2. Ind : commission sur ventes. Mission : vente de produits dans l'imprimerie. 16 625.

Lieu : Sud ou Nord de la France. Date : immédiat. Durée : 3 à 4 mois. Profil : bac + 2. Ind : 10 000 F/mois + %. Mission : présenter nouvelles collections dans la maroquinerie. 16 634.

INFORMATIQUE

Lieu : Cergy-Pontoise. Date : immédiat. Durée : 2 à 4 mois. Ind : 4 000 F/mois selon résultats. Profil : bac + 4 ou 5. Mission : étude d'opportunité de mise en œuvre de nouvelles applications et technologies. 17 705.

Lieu : Saint-Cloud. Date : immédiat. Durée : 6 mois + embauche éventuelle. Ind : 4 000 F + %. Mission : vente de produits péri-informatiques professionnels aux SSII. 17 727.

Lieu : Paris. Date : avril. Durée : 3 mois. Ind : 5 000 F/mois. Profil : bac + 2. Mission : installation configuration de micro-ordinateurs. CAO/DAO. 17 726.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 2 à 3 mois. Ind : SMIC. Profil : bac + 2. Mission : réalisation d'un fichier informatique. 17 732.

Lieu Rillieux-la-Pape (69). Date : indéterminée. Durée : 1 mois. Ind : 5 000 F/mois. Profil : bac + 2. Mission : développement d'applications sous micro. 17 731.

Lieu : Levallois-Perret. Date : immédiat. Durée : 2 mois et +. Ind : 3 000 F/mois. Profil : bac + 2. Mission : mettre en place un programme informatique en remplacement de tâches manuelles. 17 730.

COMMUNICATION

Lieu : Paris-La Défense. Date : immédiat. Durée : 6 mois. Ind : à définir. Profil : bac + 2 à 4. Mission : accueil et animation d'une vitrine permanente de la recherche informatique. 18 674.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 à 6 mois. Ind : 1 400 F/mois. Profil : bac + 3. Mission : mettre en place la fonction relations publiques de la société. 18 666.

Lieu : Neuilly. Date : juin. Durée : 2 à 3 mois. Ind : 2 000 F. Profil : bac + 1. Mission : communication du groupe Etudes sur sujets pointus. 18 679.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 1 mois. Ind : à définir. Profil : bac + 3. Mission : conception et réalisation Annuaire anciens étudiants. 18 678.

ÉLECTRONIQUE

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : 2 000 F/mois. Profil : bac + 4. Mission : rédaction d'articles pour publication spécialisée en télécommunications spatiales. 20 631.

Lieu : Afrique du Sud. Date : immédiat. Durée : 6 mois. Ind : à définir. Profil : bac + 5. Mission : stage en électronique lourde, domaine onduleur, chargeur, variateur de vitesse, technique hacheur (PWM). 20 634.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind : à définir. Profil : bac + 2. Mission : mise au point de systèmes prédéfinis par l'entreprise. 20 633.

PHYSIQUE

Lieu : Meaux. Date : mai. Durée : 3 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 3. Mission : développement des méthodes de contrôle sur l'appareil NIRA (proche infrarouge). Expérience sur micro-ordinateur souhaitée. 22 536.

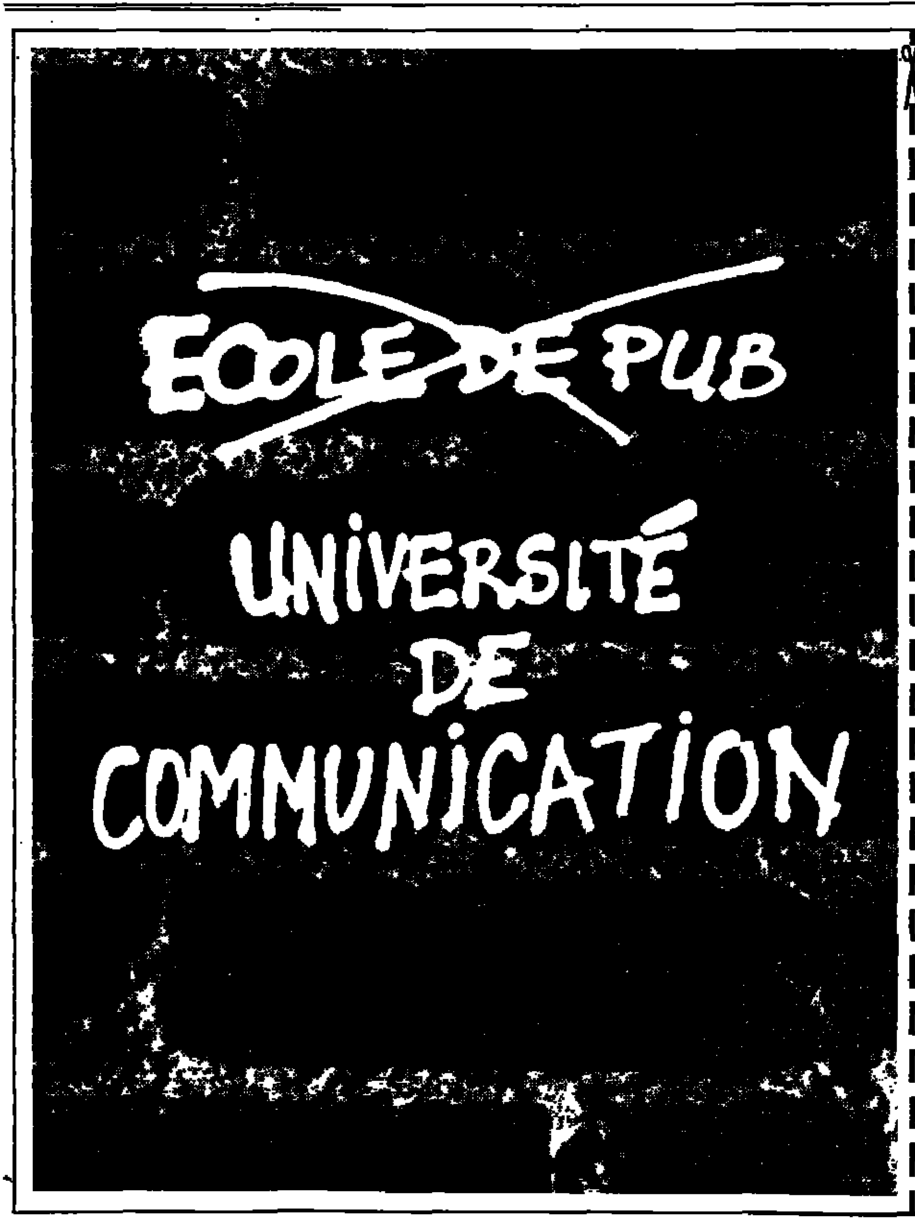
SECRÉTARIAT

Lieu : Boulogne. Date : immédiat. Durée : 1 mois à 1 mois 1/2. Ind : à définir. Profil : bac + 1. Mission : travailler sur PC et Macintosh. Bonne frappe, bonne orthographe. 24 608.

Lieu : Nanterre. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind : 5 000 F/mois. Profil : bac + 2. Mission : seconder une secrétaire de direction au niveau des missions de recrutement et de la coordination commerciale. 24 603.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 1 mois minimum. Ind : à définir. Profil : bac + 1. Mission : Travaux de traitement de texte. Formation téléphone.

Et de nombreux autres stages sur minitel 36 15 JOBSTAGE ou au 47-35-43-43. CDTE, 110, av. A.-Briand, 92120 MONTROUGE merci de bien vouloir insérer la fiche profil étudiante que nous joignons à la suite.









SOCIÉTÉ

JUSTICE

Au Palais de justice de Paris

Une enquête sur la drogue compromise par une « bavure » informatique

L'émoi est grand au Palais de justice de Paris après une « bavure » informatique. La conception et le mode d'accès au fichier du bureau d'ordre pénal (BOP), informatisé depuis quelques années, ont, en effet, permis à un suspect d'apprendre qu'il était l'objet de discrètes investigations dans le cadre d'une importante affaire de blanchiment d'argent provenant du trafic de stupéfiants.

Depuis quelques semaines, deux cents policiers, douaniers et agents du fisc ainsi qu'un juge d'instruction parisien pestent contre les fichiers informatisés. Non pas contre le secret qui les entoure mais contre *la* transparence *qui les* fragilise. A cause d'elle, en effet, une enquête très prometteuse menée en France sur le blanchiment d'argent provenant du trafic de drogue est aujourd'hui compromise. L'affaire est grave, au point d'avoir suscité, le 15 mars, autour du procureur de la République de Paris, M. Pierre Bezard, une réunion de tous les responsables du parquet parisien.

Le coupable se nomme le BOP, autrement dit le bureau d'ordre pénal. Traditionnel, ce service est chargé de tenir à jour l'état des affaires en cours : dossiers ouverts, juges d'instruction désignés, inculpations prononcées, etc. Afin d'améliorer le fonctionnement de la justice ordinaire, dont la proverbiale lenteur est à juste titre critiquée, il fut décidé, il y a quelques années, *d'informatiser* le BOP *dans* les tribunaux les plus importants. En remplissant une fiche de renseignements, les avocats peuvent, par ce moyen, s'informer sur l'état d'avancement des procédures pénales.

En soumettant à l'ordinateur le nom de leur client, ils sauront à quoi s'en tenir sur sa situation judiciaire.

A partir d'un minitel...

C'est ainsi qu'a procédé, fin *1989*, l'avocat d'une personne fichée au grand banditisme. A l'origine, il se préoccupait d'un contentieux opposant son client à un autre particulier. Quelle ne fut pas sa surprise de découvrir incidemment que son client était l'objet d'une autre procédure judiciaire portant sur une affaire de blanchiment d'argent de la drogue. Quelques jours plus tard, l'avocat put s'offrir le luxe de déposer au cabinet du juge d'instruction concerné, M. Georges Maman, une lettre l'avertissant qu'il était *le défenseur* de cette personne sur laquelle le magistrat croyait mener des investigations totalement confidentielles.

Personne, en effet, n'était encore inculpé dans cette instruction, dont le point de départ avait été fourni par la DEA américaine (Drug Enforcement Administration). Zèle ou maladresse, toujours est-il que les informaticiens du BOP ne s'étaient pas contentés d'enregistrer la date, la nature de l'infraction et le nom du magistrat concerné par cette information judiciaire extrêmement sensible. Ils y avaient ajouté, sous la rubrique *« prévenus »*, les *noms des* principaux suspects visés par les investigations policières et douanières. Pis encore – ainsi que le précise *le Canard enchaîné* du 21 mars, – figuraient au fichier informatique les références des bandes *magnétiques* d'écoute téléphonique versées au dossier.

Evidemment alertés par cette heureuse et fortuite découverte, les *« suspects »* furent désormais sur leurs gardes. Les écoutes téléphoniques ne donnèrent plus rien. L'enquête discrète du juge d'instruction était totalement éventée. Cette mésaventure devrait inciter le parquet de Paris à plus de rigueur dans le tri des informations ainsi informatisées. Elle devrait aussi conduire à une réflexion sur *les modalités d'accès à ce fichier*. Il semble, en effet, que, par l'utilisation habile de codes d'accès et de connexions informatiques, le BOP soit consultable à partir d'un simple minitel...

E. P.

Une nouvelle épreuve pour le SM

Le président du Syndicat de la magistrature démissionne de son poste et quitte l'organisation

Secoué depuis plusieurs mois par une crise sans précédent, le Syndicat de la magistrature (SM) vient de connaître une nouvelle épreuve : après les démissions en chaîne de son secrétaire général, des membres du bureau et du conseil syndical, c'est au tour du président du syndicat de démissionner.

Trois mois jour pour jour *après* avoir été élu, à la surprise générale, alors que la présidente sortante, Mme Adeline *Hazan* – qui se représentait – avait été évincée (*le Monde* du 19 décembre 1989), M. Bernard Brunet, procureur de la République à Narbonne, a annoncé qu'il quittait non seulement la présidence mais aussi le syndicat où il militait depuis 1976.

Président-surprise et président-éclair, M. Brunet fait figure d'original dans l'histoire du syndicalisme judiciaire. C'est au cours d'un conseil syndical réuni à l'Ecole nationale de la magistrature, à Bordeaux, les 17 et 18 mars, qu'il a annoncé sa décision. Personne n'a cherché à le convaincre de rester. M. Brunet a expliqué sa décision dans une longue lettre adressée au bureau du syndicat où il ne ménage ni ses camarades, ni la base mais, officiellement, c'est le ministère de la justice qui serait à l'origine de cette démission. C'est du moins ce qu'explique M. Frédéric N'Guyen, secrétaire général adjoint : *« Bernard Brunet a sûrement ses raisons personnelles. Mais la seule raison de son départ est que le ministère de la justice a refusé de lui accorder la décharge syndicale qu'il sollicitait. La question est de savoir si l'intérêt du service est supérieur aux droits syndicaux garantis par la Constitution. »*

Au ministère de la justice, tout en se déclarant très attaché aux droits syndicaux, on reconnaît volontiers avoir refusé cette *« décharge à plein temps »* (le magistrat qui l'obtient n'exerce plus, le temps de son mandat, son travail dans une juridiction pour se consacrer exclusivement au syndicalisme). Procureur de la République d'un petit tribunal à une chambre, donc chef de juridiction, M. Brunet, explique-t-on, aurait pu bénéficier d'autorisations spéciales d'absence. Mais on ne pouvait aller au-delà car les décharges ne sont accordées *« que dans la mesure où les nécessités du service public le permettent »*. Or, on a estimé que ce n'était pas le cas dans la mesure où il est difficile de faire fonctionner un tribunal sans procureur.

M. Brunet estime que, dans ces conditions, on ne lui a pas accordé les moyens matériels d'assurer sa fonction de président. Mais il évoque aussi *« des problèmes internes et des problèmes de confiance »* sur lesquels il ne souhaite pas s'appesantir *« pour ne pas porter atteinte publiquement aux intérêts du syndicat. La situation du SM est tellement tendue qu'il ne manque qu'une étincelle pour mettre le feu aux poudres. Je ne veux pas*, dit-il, *être cette étincelle »*.

Elections anticipées

Déjà perturbé par une grève symbolique du barreau de Narbonne qui n'avait pas du tout apprécié que le procureur de la République déclare en cours d'audience : *« Il y a deux justices, une pour les pauvres, une pour les riches qui ont les moyens de se défendre »*, M. Brunet, en prenant la présidence du SM, a affronté une tourmente plus violente encore. Il avait choqué nombre de syndiqués en enregistrant des conversations avec un magistrat strasbourgeois, lui aussi syndiqué, et à l'insu de celui-ci. Au début du mois de février, la retranscription de ces enregistrements diffusés auprès de certains membres du SM avait été utilisée pour accuser le magistrat « écouté » de pratiquer le *« chantage politique »*. Après les démissions en chaîne (huit membres du conseil sur seize) et des explications plus qu'orageuses, cette « écoute » n'avait pas apaisé les antagonismes.

M. Brunet s'est-il senti lâché par l'équipe qui l'avait mis en place ? Il ne souhaite pas le préciser. L'ex-président du SM dit seulement : *« Je suis extrêmement gêné car je ne souhaite être ni dans un camp ni dans un autre. Je suis aujourd'hui plus que déçu, plus que touché. »*

Le congrès du syndicat, qui a lieu traditionnellement à l'automne, a été avancé au mois de mai. On y procèdera à des élections anticipées que la *démission du président rendent* aujourd'hui plus urgentes encore.

AGATHE LOGEART

L'extrême droite et la dernière guerre

Le Front national perd un procès en diffamation

Le tribunal correctionnel du Puy-en-Velay (Haute-Loire) a relaxé, mardi 20 mars, M. Raymond Vacheron, militant d'extrême gauche poursuivi en diffamation par le Front national. *Mimitant* de la Ligue communiste révolutionnaire, de la CFDT et de SOS-Racisme, M. Vacheron conduisait aux élections municipales de mars 1989 une liste intitulée *« A gauche vraiment »*. Le Front national estimait diffamatoire une phrase de sa profession de foi : *« Les idées du Front national ont conduit au massacre de 50 millions de personnes pendant la dernière guerre. Alors, plus jamais ça ! »*

Le 6 mars dernier, l'audience du tribunal avait donné lieu à une manifestation de soutien à M. Vacheron. Le jugement rendu suit l'argumentation de ses avocats, selon lesquels la phrase reprochée était *« une phrase politique légitime dans un débat d'opinion »*. *« Le délit de diffamation*, expliquent les magistrats dans leurs attendus, *se caractérise par l'allégation ou l'imputation d'un fait qui porte atteinte à l'honneur ou à la considération de la personne visée.* (...) *L'imputation d'un fait supposerait que soit mis sur le compte du Front national un acte, un événement ou une parole suffisamment précis, caractérisé et situé dans le temps ou l'espace.* (...) *Tel n'est pas le cas en l'espèce. L'appréciation portée sur la doctrine politique du Front national ne peut être qualifiée d'imputation d'un fait, le domaine des idées et des opinions étant distinct par nature du domaine du fait tel qu'il est prévu* (...) *par la loi. »*

□ **Condamnation de deux élus du Front national.** – Mme Marie-France Stirbois, député (FN) d'Eure-et-Loir, a été condamnée, mardi 20 mars, par le tribunal d'instance de Dreux à verser 1 franc de dommages et intérêts au Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP), qui l'avait poursuivie pour *« injure »* et *« diffamation »*. La veuve du dirigeant du Front national était accusée d'avoir commenté, en termes injurieux, selon le MRAP, une manifestation d'un millier d'enfants organisée à Dreux à l'occasion d'une fête internationale contre le racisme. Le tribunal a condamné de la même façon et pour les mêmes faits M. François Avon, conseiller municipal (FN) de Dreux. Tous deux devront également verser 2 000 francs au MRAP au titre des dépens.

PRESSE

En association avec La Découverte

« Le Monde » crée une filiale édition

Le Monde vient de créer une filiale pour l'édition de livres baptisée Le Monde-Editions, en partenariat avec les éditions La Découverte. Cette nouvelle société d'édition, dont le journal détiendra 51 % et *La Découverte* 49 %, sera administrée par six personnes et présidée par André Fontaine.

Cette création correspond à une nouvelle diversification des activités de l'entreprise et s'intègre dans sa politique de développement. La Découverte, qui assurera la fabrication et la diffusion des livres de la société Le Monde-Editions, est déjà un ancien partenaire du quotidien. Depuis 1983, les deux associés ont en effet coédité trente-quatre ouvrages, dont neuf albums de Plantu. D'autres livres (comme *le Journal de l'année*) ont été publiés par *le Monde* et d'autres maisons d'édition (Larousse, Gallimard, notamment), mais ces ouvrages, dont la production n'est pas, dans l'immédiat, remise en cause, représentent des actions plus ponctuelles.

Soucieuse de défendre des livres de qualité, Le Monde-Editions souhaite devenir *« la maison d'édition des journalistes »*, ceux du *Monde* bien sûr mais aussi des autres professionnels de la presse et des auteurs potentiels que le réseau des publications du *Monde* peut drainer. Le Monde-Editions comprendra trois collections principales : « Mémoire du monde », qui publiera des ouvrages resituant un événement ou une idée dans une perspective historique ; « Actualité », qui éditera des livres dont les sujets d'enquête seront liés à l'*actualité plus immédiate et enfin* une troisième collection publiant des livres de référence sur des thèmes divers allant de la philosophie à l'économie, du sport à la philatélie. Les auteurs de la quinzaine de livres à venir chaque année, dont les premiers titres paraîtront à l'automne, pourront le cas échéant *utiliser* les archives du quotidien.

D'autres collections spécifiques, « Le Monde de l'éducation » et *« Le Monde diplomatique »*, verront aussi le jour, en écho aux publications du même nom. Le Monde-Editions envisage aussi d'éditer des « beaux livres ».

La direction de cette filiale a été confiée à Jacques Grall, qui sera assisté par un comité éditorial.

Au « Monde »

André Fontaine, directeur du *Monde, a annoncé lundi 19 mars* la création d'un comité exécutif chargé, autour du directeur de la rédaction et de l'administrateur, de l'assister dans la direction générale de l'entreprise.

Ce comité est composé de Jean-Marie Dupont, directeur de la communication, Antoine Griset, *chargé de mission auprès de la* direction, Jacques Gueunet, directeur des imprimeries, Françoise Huguet, directeur général adjoint du *Monde* Publicité, Jacques Pestel, *directeur commercial de la diffusion*, Eric Pialloux, directeur financier, Nelly Pierret, secrétaire général. Antoine Griset assurera la liaison entre le comité exécutif et le comité de coordination des chefs de service qui sera élargi. Un comité stratégique sera ultérieurement mis en place.

D'autre part, Daniel Vernet, directeur de la rédaction, a annoncé un élargissement de la rédaction en chef. La nouvelle organisation, qui sera mise en place dans quelques semaines lors de l'installation de la rédaction rue Falguière à Paris (15e), est la suivante :

Rédacteur en chef, responsable de l'édition : Bruno Frappat ; rédacteurs en chef : Jacques Amalric, Jean-Marie Colombani, Robert Solé ; rédacteurs en chef adjoints : Yves Agnès, Philippe Herreman, Jacques-François Simon et Claude Lamotte, chargé de la télématique ; rédacteur en chef technique : Max Dejour ; secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment.

Claude Sales élu PDG de « Télérama »

Claude Sales, rédacteur en chef du *Monde*, a été nommé administrateur, puis élu PDG de *Télérama*, le 20 mars. Il prendra ses nouvelles fonctions à la mi-avril.

[Né le 21 juillet 1930 à Lubersac (Corrèze), Claude Sales est diplômé d'études supérieures de lettres. Il a commencé sa carrière à *Témoignage chrétien*, qu'il a poursuivie à *France-Soir*, avant de devenir directeur littéraire aux Editions de l'Epi. Il entre au *Point* en 1976, où il devient chef du service politique. Il est nommé en 1982 directeur de l'information de France-Inter, poste qu'il quitte en 1984 avant d'entrer au *Monde* en 1985 comme co-rédacteur en chef.]

SPORTS

TENNIS : Tournoi de Key Biscayne

Jean-Pierre Fleurian élimine Boris Becker

Le tennisman français Jean-Philippe Fleurian (46e joueur mondial) a provoqué la plus grosse surprise du tournoi de Key Biscayne (Floride) en éliminant au troisième tour l'Allemand de l'Ouest Boris Becker (tête de série no 2) 7-6 (7-3), 6-1. La partie, commencée lundi 19 mars, avait été interrompue par la pluie alors que Becker menait 3 jeux à 1. A la reprise, mardi, l'Allemand de l'Ouest avait eu trois balles de set à 5-3 avant de s'effondrer dans le tie-break puis dans le deuxième set.

RÉSULTATS

Simples messieurs
(Troisième tour.)

Lendl (Tch) bat Filippini (Uru), 6-0, 6-2 ; Steeb (RFA) bat Curren (EU), 3-6, 6-3, 6-2 ; Sanchez (Esp) bat Skoff (Aut), 3-6, 6-3, 6-3 ; Sampras (EU) bat Forget (Fra), 6-1, 6-3 ; Berger (EU) bat Ivanisevic (You), 4-6, 6-3, 6-4.

Simples dames
(Huitièmes de finale.)

M. Seles (You) bat R. Fairbank (AFS), 6-3, 6-4 ; J. Wiesner (Aut), bat J. Novotna (Tch), 7-5, 5-7, 6-3 ; G. Sabatini (Arg) bat S. Sloane (EU), 6-2, 6-2 ; N. Tauziat (Fra) bat J. Halard (Fra), 6-4, 6-3 ; M. Maleeva (Bul) bat R. Reggi (Ita), 6-1, 3-6, 6-2 ; A. Martinez (Esp) bat G. Magers (EU), 4-6, 7-5.

FOOTBALL

Monaco demi-finaliste européen

Pour la première fois de son histoire, l'Association sportive de Monaco s'est qualifiée, mardi 20 mars, pour les demi-finales de la Coupe d'Europe des clubs vainqueurs de coupes de football. A l'issue d'une rencontre conclue, comme deux semaines plus tôt en Espagne, sur un score nul et vierge (0-0), les Monégasques ont dû attendre la prolongation puis les coups de pied au but (3-1) pour éliminer le Real Valladolid.

Après un match de tout repos face à cette équipe espagnole regroupée en défense, le principal artisan de la qualification monégasque a été le gardien de but Jean-Luc Ettori qui a stoppé deux des tirs au but espagnols alors qu'un troisième a échoué sur le poteau.

□ **Voile : Vendée globe challenge.** – Philippe Jeantot *(Crédit agricole)* a pris, mardi 20 mars, la quatrième place de la course autour du monde en solitaire sans escale. Son retard sur le vainqueur, Titouan Lamazou *(Ecureuil d'Aquitaine)*, est de 4 jours et 15 heures.

REPÈRES

ESPACE
Les Américains ont bien perdu un satellite espion

Le Pentagone a confirmé, mardi 20 mars, que le satellite de reconnaissance photographique et d'écoute des télécommunications adverses AFP-731, lancé le 28 février par la navette spatiale américaine était bien perdu (*le Monde* du 17 mars). De manière bien sibylline, le département de la défense a indiqué, en effet, que la réussite de la mission ne concernait que la navette elle-même et non le satellite.

Les Soviétiques avaient fait savoir, dès la semaine dernière, que le satellite américain était en perdition. Mardi, le ministère soviétique de la défense précisait qu'un des morceaux du satellite s'était désintégré, lundi, en entrant dans les couches denses de l'atmosphère. Information que le Pentagone a confirmée en précisant qu'une deuxième pièce de cet engin de 16 tonnes avait également brûlé et que les autres morceaux suivraient dans les deux à sept prochaines semaines.

Au-delà de la perte financière – 1 milliard de dollars, – ce nouvel échec porte un rude coup au système de surveillance spatial que les Américains étaient, selon le *Washington Times*, en train de mettre en place pour le contrôle des missiles de portée intermédiaire dans le cadre des accords Start.

NUCLÉAIRE
Contrat soviétique pour EDF

EDF International a conclu, le 16 mars à Moscou, un contrat pour la fourniture d'un système informatisé d'évaluation de la sûreté nucléaire avec l'Institut soviétique de recherche sur l'exploitation des centrales nucléaires (VNIIAES). Ce contrat d'une valeur de 12 millions de francs concrétise un protocole d'intention signé entre les deux parties en décembre 1989. Il porte sur la fourniture de différents logiciels développés par EDF, le Commissariat à l'énergie atomique et le constructeur de chaudières nucléaires Framatome.

Ces logiciels – Lesseps, Cathare et Escadre – permettent de prendre en compte l'influence du facteur humain dans la conduite des centrales, le comportement thermohydraulique d'un réacteur en cas d'accident et les risques d'accident grave. Leur vente au VNIIAES ne fait que renforcer la coopération nucléaire entre la France et l'Union soviétique, coopération qui s'était traduite récemment par la signature d'un autre contrat portant sur la fourniture d'un système de conception assistée par ordinateur pour la construction et l'étude de nouvelles centrales nucléaires.

PARIS
La souscription pour la restauration de l'Arc de triomphe a rapporté 11 millions de francs

M. Valéry Giscard d'Estaing a remis, mardi 20 mars, un chèque de 11 millions de francs à M. Jack Lang, ministre de la culture, de la communication, des grands travaux et du Bicentenaire. L'ancien président de la République versait ainsi le résultat de la souscription recueillie par l'Association nationale pour la restauration de l'Arc de triomphe, qu'il préside et qui, mission achevée, va se dissoudre.

En 1988, des travaux s'étaient révélés nécessaires et urgents pour consolider le monument et sauver ses sculptures effritées et rongées par la pollution. L'Etat propriétaire de l'Arc de triomphe, a pris 25 millions de francs à sa charge sur les 36 qu'a coûtés l'opération. Parmi les souscripteurs : la Ville de Paris pour 2,5 millions de francs, de nombreux mécènes, des conseils généraux, soixante-dix communes et quatre mille donateurs privés.

SCIENCES
Naissance du premier veau-éprouvette français

Gédéon, 51,5 kilos, premier veau-éprouvette français, est né mardi 20 mars vers 11 h 30 à Frais-Marais, près de Douai dans le Nord. Cette naissance est le résultat des recherches menées par une petite équipe de cinq scientifiques de la société privée Gènes-Diffusion, à partir des travaux des chercheurs de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) de Jouy-en-Josas (*le Monde* du 13 janvier).

Les responsables de Gènes-Diffusion ont précisé que deux autres veaux devraient naître dans les prochaines semaines au terme de la même expérimentation.

AGENDA

AUTOMOBILE

Mercedes-Benz France fête ses vingt ans

Mercedes-Benz France, qui fête ses vingt ans d'existence, baigne dans le bonheur. C'est du moins l'impression que donne Peter Koska, son président, qui, il est vrai, a des raisons de se réjouir d'un marché – français – qui ne cesse de laisser une place de plus en plus ensoleillée aux voitures classées « haut de gamme ». Définies par un prix (plus de 218 000 francs) et une cylindrée (plus de 2 litres) avec des équipements complets, les Mercedes sont éminemment concernées. Les constructeurs français qui se sont installés dans le créneau avec la 605 de Peugeot, la XM de Citroën et certains modèles de R25 en savent quelque chose.

Quoi qu'il en soit, Peter Koska a comme autre raison de réjouissance de se trouver deuxième importateur de la firme allemande derrière les Etats-Unis. Enfin pour la marque, le cap des cinquante mille véhicules distribués a été atteint en 1989 pour la France et 1990 est prometteur.

Il y a enfin un très beau motif de satisfaction supplémentaire qui concerne autant la maison mère que les filiales : les élections en RDA. Elles ouvrent bien des perspectives au moment où les premiers signes de surcapacité et de saturation apparaissent sur les marchés des véhicules industriels. « *Peut-être*, dit Peter Koska, *avons-nous eu besoin de la chute du mur de Berlin pour mieux percevoir que nous vivons un temps de changements rapides sur tous les plans, ce qui contraint les industriels à se remettre en cause, à adapter leurs structures et à mieux prévoir.* » En effet, et pas seulement dans la construction automobile...

Il reste pourtant quelques soucis, les uns ponctuels, les autres plus conjoncturels.

Ainsi la nouvelle classe S, le « top niveau » de la gamme, dont on comptait l'apparition au Salon de Paris en octobre, ne sera pas là, tandis que les marques japonaises attaquent le secteur. Le Salon de Genève, qui a fermé ses portes, l'a prouvé.

Ainsi les défis de demain qui ne peuvent être tous maîtrisés d'avance et notamment... l'asphyxie routière et la « crise existentielle de l'industrie automobile américaine ». Vastes sujets dont l'un au moins intéresse toute la construction européenne et la condamne à exporter plus encore.

CLAUDE LAMOTTE

Les transformations de l'annuaire électronique

Le « 11 » à fond dans la pub

Créé en 1978 par France Télécom et destiné à remplacer à terme les annuaires téléphoniques papier, l'annuaire électronique amorce douze ans plus tard un virage important. L'ODA, régie-conseil de publicité de France Télécom, propose depuis quelques mois, aux entreprises, un service d'information et de communication individuel sur le « 11 ».

Dorénavant les sociétés, les administrations, ou tout autre abonné qui le souhaite, peut décider de faire de la publicité par minitel, moyennant un coût mensuel ou annuel selon les formules choisies : module, bandeau, flèche, pictogramme ou catalogue, nettement inférieur à ceux en vigueur sur le papier (1). Si la formule est nouvelle et le support encore récent, M. Bloch, directeur général adjoint de l'ODA, estime que le marché offre des « perspectives considérables », plus de cinq millions de minitels étant actuellement distribués en France.

M. P.

(1) Forfait mensuel pour un bandeau publicitaire affiché en moyenne sept cent mille fois : 5 300 F.

► ODA, 136, avenue Charles-de-Gaulle, 92200 Neuilly-sur-Seine. Tél. : (1) 46-24-12-12. A partir du 2 avril : 7, avenue de la Cristallerie, 92317 Sèvres Cedex. Tél. : (1) 46-23-30-00.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5222

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II						■			
III									■
IV							■		
V				■					
VI							■		
VII			■						
VIII							■		■
IX		■			■	■			
X									
XI				■					■

HORIZONTALEMENT

I. Utiles pour faire sauter les oignons. – II. Grimpe facilement. Qui peut faire rougir. – III. Propres à certains équidés. – IV. Font prendre de mauvais plis. En France. – V. Fleur. Un impératif qui vaut mieux que deux futurs. – VI. Fit un cadeau empoisonné. Est souvent sur la planche. – VII. Conjonction. Une chose qu'on peut avoir à l'œil. – VIII. Eprouvée comme par un démon. – IX. D'un auxiliaire. Coule à l'étranger. – X. Un peu de génie, parfois. – XI. Circule à l'étranger. Un Grec qui savait parler.

VERTICALEMENT

1. N'ont que des petits pavillons mais beaucoup de clés. – 2. N'eut vraiment pas de chance avec ses enfants. Pronom. – 3. Pas disposés à faire des courbettes. Qui n'a pas assez poussé. – 4. Qui n'a rien coûté. Laisse les gens vraiment assis. – 5. Noire, pour les as. Au bout du compte, parfois. – 6. C'est vraiment maigre. Un peu d'espoir. – 7. Geste gracieux. Cri pour annoncer qu'on va faire une passe. – 8. Qui ne supporterait pas d'être négligée. – 9. Symbole. Qui devraient être remplacés. Règle.

Solution du problème n° 5221

Horizontalement

I. Vitriers. – II. ONU. Opium. – III. Mata. Ivre. – IV. Ipéca. – V. Saucisson. – VI. Sirène. Ri. – VII. Es. Lépine. – VIII. Mène. Soir. – IX. Ere. Nés. – X. Note. Air. – XI. Tu. Rouées.

Verticalement

1. Vomissement. – 2. Inapaisé. Ou. – 3. Tuteur. Net. – 4. Accélérer. – 5. Io. Aîné. – 6. Epi. Seps. Au. – 7. Rives. Ionie. – 8. Sur. Ornière. – 9. Meuniers.

GUY BROUTY

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 21 mars 1990 :

UN ARRÊTÉ

● du 19 janvier 1990 modifiant l'arrêté du 17 avril 1981 fixant la liste des mammifères protégés sur l'ensemble du territoire national et relatif à la commercialisation de certaines espèces de gibier de montagne.

DES DÉCRETS

● N° 90-245 du 14 mars 1990 portant publication du protocole n° 8 à la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales, fait à Vienne le 19 mars 1985 ;

● N° 90-246 du 14 mars 1990 portant publication de l'accord entre le gouvernement de la République française et le conseil fédéral suisse sur les échanges d'informations en cas dincident ou d'accident pouvant avoir des conséquences radiologiques (ensemble un échange de lettres), signé à Berne le 30 novembre 1989.

CARNET DU Monde

Mariages

Marie-Noëlle HOLLEAUX,

fille de M. André Holleaux,
conseiller d'Etat,
et de Mme André Holleaux,

Jacques VUITTON,
avocat au Conseil d'Etat
et à la Cour de cassation,
fils de M. Alix Vuitton,
ingénieur en chef des travaux (h)

sont heureux de faire part de leur mariage, le 7 avril 1990.

Décès

– M. Lionel Bierge,
son époux,
Eliane et Pierre Milza,
Leurs enfants et petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marguerite BIERGE,
née de Cadenet,

survenu le 18 mars 1990, dans sa quatre-vingt-sixième année.

Les obsèques ont eu lieu à Tigy (Loiret).

12, rue Théophraste-Renaudot,
75015 Paris.

– Mme William Brunat,
Le docteur et M. Brunat-Mentigny,
Le docteur et M. Blanc-Brunat,
et leurs enfants,
M. et Mme William Brunat,
et leurs enfants,
Le docteur et Mme J.-C. Martin,
et leurs enfants,
Mlle E. Mounier,

ont la douleur de faire part du décès du

docteur William BRUNAT,

survenu le 20 mars 1990.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 22 mars, à 14 heures, en l'église réformée rue Lanterne, à Lyon.

105, rue de Crequi,
69006 Lyon.

– M. Paul Chanoine,
Michèle et Alain Chanoine,
Marie-Hélène et François Nicolas,
Céline, Sébastien, Guillaume et Bruno,

font part du décès de

Mme M.-Madeleine CHANOINE,
née Zimmermann,

survenu le 19 mars 1990.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 22 mars, à 14 heures, en l'église Notre-Dame-d'Espérance, 4, rue du Commandant-Lamy, 75011 Paris.

30, rue Sedaine, 75011 Paris.
4, rue Castex, 75004 Paris.

– M. Michel Chouraki,
Mlle Rachel Chouraki,
M. et Mme Philippe Chouraki
et leurs enfants Maïssa et Ruben,
M. Bruno Chouraki,
Mme veuve René Cohen,
le docteur Félix Cohen et Mme,
M. et Mme Daniel Cohen,
M. et Mme Emile Cohen,
M. et Mme Georges Cohen,
M. Hubert Cohen,
M. et Mme Lahmy André,
M. et Mme René Chouraki,
Le docteur Lucien Chouraki et Mme,

ont l'immense douleur de faire part du décès de

Mme Eva CHOURAKI,
née Cohen.

Les obsèques ont lieu le mercredi 21 mars 1990. Réunion porte principale du cimetière de Pantin-parisien, à 14 h 45.

22, rue Duret,
75016 Paris.

– M. et Mme Lucien Cohen
et leurs enfants,
Mme et M. William Halimi
et leurs enfants,
Mme et M. Jean Sapir
et leurs enfants,
Mme Georges Cohen,
Mme et M. Salama,
Les familles Gozlan,
Baroukh, Castro,

ont la douleur de faire part du décès de leur mère, grand-mère, sœur, parente et alliée,

Mme Henriette COHEN,
née Gozlan,

survenu le 17 mars 1990, à l'hôpital Saint-André de Bordeaux.

Les obsèques religieuses ont eu lieu dans l'intimité, le lundi 19 mars, à Bordeaux.

Cohen,
85, rue Herriot-Herriot
33310 Lormont.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

– M. et Mme Piero Toso,
Marina Toso et Alvise Toso,

ont la douleur de faire part du décès de leur mère et grand-mère,

Mme Lucienne COUVREUX,
née Rouché.
officier de la Légion d'honneur,
officier d'Académie,
commandeur de l'ordre
de la République italienne.

survenu le 18 mars 1990, à Genève.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-François-Xavier, place du Président-Mithouard, 75007 Paris, le vendredi 23 mars, à 10 h 30.

Mme Muriel Toso,
30, rue Barbet-de-Jouy, 75007 Paris.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Pierre DOLLOIS
ancien saumurien,
croix de guerre 1914-1918,
croix de guerre 1939-1940,

décédé dans sa quatre-vingt-douzième année.

Les obsèques ont été célébrées le 16 mars 1990 dans l'intimité, en l'église de Saint-Germain-lès-Corbeil (Essonne).

85, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris.

– Mme LISSITZINE,
sa mère,
ses frères et sœurs,
ainsi que toute sa famille,
ont le regret de faire part du décès de

Dominique

survenu le 18 mars 1990.

L'office funèbre sera célébré à Champcevinel (24000 Périgueux), le vendredi 23 mars.

Cet avis tient lieu d'avis de faire-part.

– Catherine,
son épouse,
Camille et Marion
ses filles,
Ses parents, son frère et sa sœur,
ainsi que toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès accidentel de

Jean-Michel GROSGURIN,
polytechnicien,
ingénieur informaticien.

Les obsèques ont eu lieu le samedi 17 mars 1990, à Divonne-les-Bains.

– Mme Jean Lejay
sa mère,
M. Sixte et Yves Lejay,
M. et Mme Jacques Vrain,
ses frères et sœur,

ont la douleur de faire part du décès, à l'âge de quarante-trois ans, de

Patrice LEJAY
docteur ès sciences.

le 11 mars 1990 à Champigny (94).

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité, le 19 mars à Arzon (56).

– M. Ali Mehrgar-Asl,
et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Robabe MEHRGAR-ASL,

survenu le 19 mars 1990.

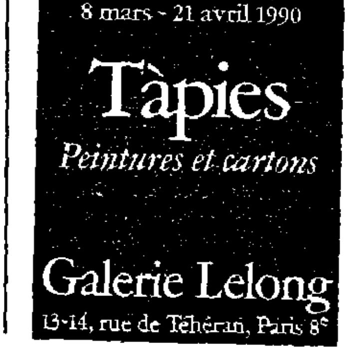
L'inhumation aura lieu le vendredi 23 mars, à 14 h 45, au cimetière du Père-Lachaise, où l'on se réunira.

– Denis Cadoux, son ami,
Marie-Claude Pingaud, sa mère,
Bernard Pingaud, son père,
et Françoise Pingaud,
François Pingaud, son frère aîné,
Joëlle, Fidel et Adélaïde Pingaud,
Denis Pingaud, son frère cadet,
Nathalie, Pierre Etienne
et Louise Pingaud,
Michèle Chadwick,
Les familles Pingaud, Dubois, Anzieu, Pepy, Tupin, Cadoux.
Le Toullec-Cadoux,
Tous ses amis,

ont le chagrin de faire part du décès de

Antoine PINGAUD
mort du sida le 20 mars 1990,
à l'âge de quarante ans.

L'enterrement aura lieu le vendredi 23 mars à 13 h 30 au cimetière du Père-Lachaise (rendez-vous à l'entrée principale, boulevard de Ménilmontant).



– Françoise Moureau,
Jean-Yves et Bernadette Moureau,
Hervé Moureau,
Véronique Moureau,
Dominique Segnier
et leur fille Julie,
Thomas et Frédérique Moureau,
Geneviève Sordoillet,
en religion Sœur Marie du Saint-Esprit,

ont la tristesse de faire part du décès de

Lucie RAIS-MOUREAU,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
sous-directeur (ER) au ministère des affaires sociales,

leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère et marraine, rappelée à Dieu dans sa quatre-vingt-quinzième année, le 20 mars 1990.

La cérémonie religieuse aura lieu à Paris, en l'église Saint-Sulpice, jeudi 22 mars, à 16 heures.

Anniversaires

– Annecy-le-Vieux

Pour le 15e anniversaire de la disparition tragique de

Lazare AURENTY,
(1913-1975),

Dans le Parmelan,

un concert d'orgue et trompette sera donné à sa mémoire en l'église Saint-Laurent, le 30 mars 1990 à 20 h 30.

A l'orgue, Jean Bonfils, à la trompette L. Julliard.

– Le 19 mars 1980

Jeanine HARANGER
née Débrosses

nous quittait.
Ceux qui l'on connue et aimée se souviennent.

– Le 21 mars 1976,

Daniel PHILIPPOT,

nous quittait.

Nous pensons toujours beaucoup à lui.

Messes anniversaires

– Une messe sera célébrée le mercredi 28 mars à 11 heures en l'église Saint-Pierre du Gros Caillou, 92, rue Saint-Dominique, 75007 Paris, pour le premier anniversaire de la mort accidentelle de

Mme Emile MOLLARD,
née Alvina Freppel

De la part du général Mollard et de sa famille 20, rue de la Plaine, 75020 Paris.

Rectificatif

– Mlle Nikki Voionmaa,
sa fille,
Les familles, parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Tapio VOIONMAA,
née Madeleine Morel,

survenu à Paris le 17 mars 1990 dans sa quatre-vingt-onzième année.

La cérémonie religieuse est célébrée le mercredi 21 mars, à 16 heures, en l'église de Saint-Jacques du Haut-Pas, 252, rue Saint-Jacques, 75005 Paris.

4, rue Le Goff,
75005 Paris.

(*Le Monde* du 21-03-90.)

Communications diverses

– Face à des besoins toujours urgents, l'association franco-roumaine Sainte-Vineri (CCP 110-08 R Paris) organise une vente de bienfaisance, samedi 24 et dimanche 25 mars, 92 boulevard du Montparnasse (de 9 h 30 à 19 heures). Tél. : 45-51-44-66.

CARNET DU MONDE

Renseignements : 42-47-95-03.

Les avis peuvent être insérés
LE JOUR MÊME
s'ils nous parviennent avant 9 h
au siège du journal,
7, r. des Italiens, 75427 Paris Cedex 09.
Télex MONPAR 650 572 F.
Télécopieur : 45-23-06-81.

Tarif de la ligne H.T.

Toutes rubriques . . . . 87 F
Abonnés et actionnaires . . 77 F
Communications diverses . 90 F

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.

La mise en place du service « Allo, météo »

Le fil du temps

M. Michel Delebarre, ministre des transports (et qui a donc la tutelle de la Météorologie nationale), a annoncé, le 20 mars, la mise en service du service téléphonique « Allo, météo » (3,65 francs par appel), qui permet aux usagers de connaître les prévisions à cinq jours pour leur département. Actuellement, « Allo, météo » couvre la région parisienne, les Pays de la Loire et la Bretagne. Fin avril, ce sera le tour des dix-huit départements d'Alsace, de Lorraine, de Bourgogne, de Franche-Comté et de Champagne-Ardenne. Les autres départements seront intégrés peu à peu dans le réseau « Allo, météo ». Les huit chiffres des numéros d'appel ne doivent jamais être précédés du 16.

Le système, à de rarissimes exceptions près, obéit à une logique rigoureuse.

● *De tout le territoire national*, le 36-65-00-00 donne les prévisions à cinq jours concernant la région d'où émane l'appel (mais pas celles de la région voisine). En revanche, le 36-65-01-01 donne les prévisions à cinq jours pour l'ensemble du territoire.

● *Pour chaque département*, les prévisions à cinq jours sont obtenues en composant le 36-65-02 plus les deux chiffres du numéro minéralogique du département concerné.

● *Les prévisions spécialisées* sont obtenues en composant le 36-65-04-04 pour la montagne et le 36-65-08-08 pour la mer. Pour quelques départements côtiers, on peut déjà avoir des informations marines plus locales en composant le 36-65-08 plus les deux chiffres du numéro minéralogique du département. Une exception illogique : le 36-65-08-09 donne les prévisions à cinq jours pour les plaisanciers naviguant dans le secteur Provence-Côte d'Azur-Corse.

En outre, le ministre a annoncé que toutes les cartes émanant de la Météorologie nationale seraient estampillées du logo « Météo-France » de façon à bien les différencier des cartes venant d'organismes privés.

PARIS EN VISITES

JEUDI 22 MARS

« L'impressionnisme au Musée d'Orsay », 13 h 30, 1, rue de Bellechasse, sous le Rhinocéros (Arts et caetera).

« Le quartier du Palais-Royal, passages méconnus », 14 h 30, 6, rue Vivienne (Paris livre d'histoire).

« Les appartements royaux du Louvre », 14 h 30, portail de l'église Saint-Germain-l'Auxerrois (Sauvegarde du Paris historique).

« Hôtels et église de l'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Découverte du quartier Mazas/la Rapée », 14 h 45, place de la Bastille, angle boulevard Bourdon/boulevard Henri-IV (V. de Langlade).

« L'opéra Garnier », 15 heures, en haut des marches (Tourisme culturel).

CONFÉRENCES

30, avenue Corentin-Cariou (forum d'Explora), 15 heures : « Piloter un submersible à moins de 6 000 mètres », par le commandant Nargeolet (« Le mois de la mer », à la Cité des sciences et de l'industrie).

11, avenue du Président-Wilson (petit auditorium), 19 heures : « L'art contemporain en Autriche : tendances et perspectives », table ronde. Entrée libre (Institut autrichien et Musée d'art moderne).

Palais de la Découverte, avenue Franklin-Roosevelt, 18 heures : « Initiation aux sciences de la Terre ».

Cinémathèque, 11, rue Jacques-Bingen, 14 h 45 : « L'autoportrait, révélation de la vie ou credo de l'artiste », par S. Saint-Girons (Le portrait dans les arts plastiques).

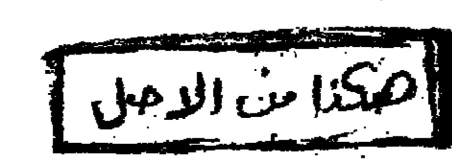
9 bis, avenue d'Iéna, 15 heures : « La Sicile grecque. Syracuse », par O. Boucher (Antiquité vivante).

Institut catholique, 21, rue d'Assas (salle B 21), 18 h 30 : « Le rôle de la faute individuelle après quatre ans d'application de la loi Badinter », par A. Tunc (Grandes conférences de Paris).

Centre Georges-Pompidou (salle d'actualité de la BPI), 18 h 30 : « Discours sur la lecture, 1880-1980 ».

1, rue des Fossés-Saint-Bernard, 18 h 30 : « Palestine : rencontre plurielle, poésie, chansons et images ». Rencontre avec les poètes palestiniens. Récital Sapho et projection de son film sur les enfants de l'Intifada (Institut du monde arabe).

Centre Georges-Pompidou (espace séminaire), 21 heures : « La communication : une interrogation philosophique », débat organisé par C. Descamps, avec : P. Beaud, J.-M. Besnier, A. Farge, P. Flichy, P. Lévy, L. Quéré, A. Renaut, etc. (Entrée libre).



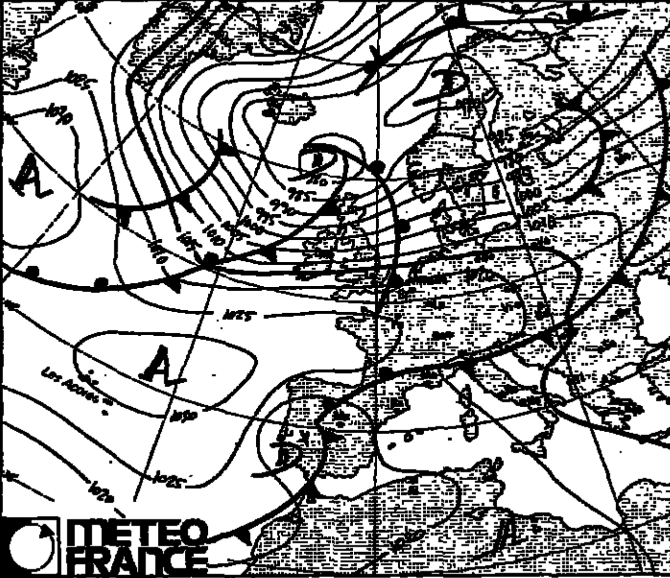


AGENDA

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 21 MARS A 0 HEURE TU

PRÉVISIONS POUR LE 23 MARS A 12 HEURES TU



Evolution probable du temps en France entre le mercredi 21 mars à 0 heure et le jeudi 22 mars à 24 heures.

Une perturbation baissera jeudi la moitié nord du pays avec une activité très faible, le champ de pressions demeurant relativement élevé.

Chaleur et soleil persisteront sur le sud, tandis que nuages et petites pluies passagères affecteront le nord.

Jeudi : **Nuages et pluies passagères au nord, soleil au sud.**

La matinée sera bien ensoleillée et douce sur la plus grande partie du territoire, après dissipation des formations brumeuses de la nuit.

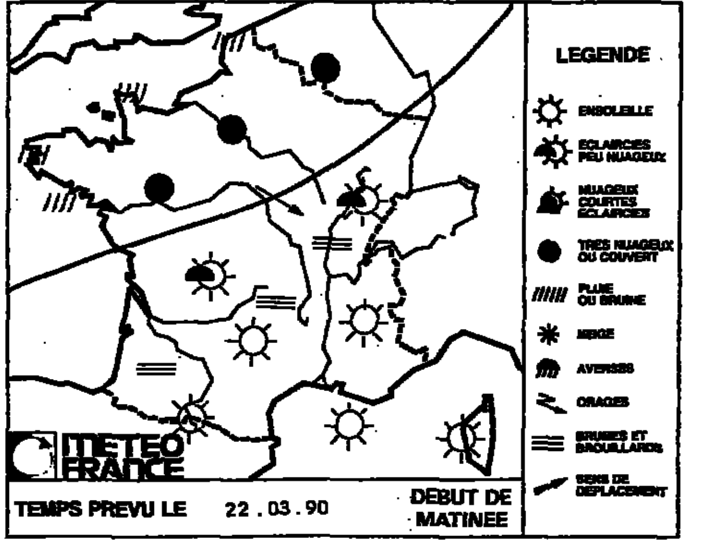
Seules exceptions : les régions du Nord et des Ardennes au Centre, au Poitou-Charentes, à la Bretagne et à la Normandie où le ciel sera très nuageux. Quelques pluies se produiront en début de matinée sur la Bretagne, la Normandie et les Pays de Loire, pour se dissiper ensuite vers le Centre, l'Ile-de-France, le Nord et les Ardennes. Le soleil se montrera à nouveau sur la Bretagne et le Cotentin vers la mi-journée.

Dans le courant de l'après-midi, le temps nuageux et faiblement pluvieux gagnera le Nord-Est, le Massif Central et l'Aquitaine. Les pluies se cantonneront au Nord-Est.

En revanche, les éclaircies reviendront rapidement sur les pays de Loire et le Nord, s'étendant progressivement à l'Ile-de-France, au Centre et au Poitou-Charentes. Une averse n'est pas exclue sur le Pas-de-Calais et la Picardie.

Grand soleil sur le Sud-Est, des Alpes aux Pyrénées et aux régions méditerranéennes, hormis sur le Languedoc-Roussillon où le vent de mer apportera des nuages.

Les températures minimales seront particulièrement élevées pour la saison avec 7 à 9 degrés du Nord-Est au Sud-Ouest et au Sud-Est, 10 degrés ailleurs.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 21-3-1990

Valeurs extrêmes relevées entre le 20-3-1990 à 6 heures TU et le 21-3-1990 à 6 heures TU

FRANCE											
AJACCIO	18	4	N	TOURS	20	11	C	LOS ANGELES	24	13	D
BIARRITZ	27	9	D	TOULOUSE	24	8	C	LUXEMBOURG	13	8	D
BORDEAUX	24	8	D	POINTE-A-PITRE	30	20	D	MADRID	22	5	D
BOURGES	19	12	N	**ÉTRANGER**				MARRAKECH	30	9	D
BREST	13	11	P	ALGER	20	5	D	MEXICO	26	9	B
CAEN	15	13	C	AMSTERDAM	14	9	P	MILAN	21	5	N
CHERBOURG	13	11	C	ATHÈNES	22	17	D	MONTRÉAL	6	-1	*
CLERMONT-FER	22	15	N	BANGKOK	34	27	C	MOSCOU	17	5	P
DIJON	16	8	N	BARCELONE	17	12	N	NAIROBI	–	–	–
GRENOBLE St-M-H	19	8	N	BELGRADE	22	3	D	NEW-YORK	9	4	P
LILLE	15	12	C	BERLIN	15	6	N	OSLO	12	5	P
LIMOGES	18	10	D	BRUXELLES	14	12	N	PALMA-DE-MAJ.	19	13	D
LYON	20	8	D	LE CAIRE	23	14	D	PÉKIN	9	0	*
MARSEILLE-MAR	19	12	N	COPENHAGUE	11	4	C	RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
NANCY	15	9	N	DAKAR	28	21	N	ROME	19	5	D
NANTES	19	12	C	DELHI	32	22	C	SINGAPOUR	34	25	N
NICE	18	10	N	DJERBA	17	14	N	STOCKHOLM	10	2	P
PARIS-MONTS.	18	12	C	GENÈVE	13	6	N	SYDNEY	23	19	N
PAU	26	7	D	HONGKONG	23	18	D	TOKYO	19	8	D
PERPIGNAN	19	11	D	ISTANBUL	12	12	N	TUNIS	18	10	D
RENNES	20	12	C	JÉRUSALEM	20	9	D	VARSOVIE	20	5	N
ST-ÉTIENNE	21	11	D	LISBONNE	23	12	C	VENISE	20	7	D
STRASBOURG	14	10	N	LONDRES	15	11	P	VIENNE	21	11	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■ ■ Ne pas manquer ■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 21 mars

TF1

20.45 Variétés : Sacrée soirée. Emission présentée par Jean-Pierre Foucault. Hommage à Claude François ; Opération Fondation Daniel-Balavoine : De l'eau pour le Sahel. Variétés : François Valéry, Début de Soirée, Kova Rea, Johnny Clegg, Smaïn, Guesch Patti, Kashtin, Blondin.
22.35 Série noire : Piège à flics. Avec Wadeck Stanczak, Jean-Philippe Ecoffey.
0.05 Journal, Météo et Bourse.
0.25 Série : Mésaventures.
0.50 TF 1 nuit.

A2

20.45 Feuilleton : Les diamants de la vengeance. De Jerry London.
22.10 Sport : Basket. Coupe d'Europe des clubs champions : Limoges-Barcelone.
23.45 Informations : 24 heures sur la 2. Météo.
0.05 Du côté de chez Fred. Invité : Tatiana de Metternich.

FR3

20.35 ▶ Théâtre : Hamlet. Pièce de William Shakespeare, mise en scène de Patrice Chéreau.
22.55 Journal et Météo.
23.20 Théâtre : Hamlet (2e partie).

CANAL PLUS

20.00 Sport : Football. Coupe d'Europe des clubs champions (quart de finale, match retour) : Marseille-Sofia, en direct de Marseille.
21.50 Sport : Football. Coupe d'Europe de l'UEFA (quart de finale, match retour) : Auxerre-Fiorentina, en différé d'Auxerre.
23.40 Flash d'informations.
23.45 Cinéma : L'intouchable. ■ Film américain de Rod Hewitt (1987).

LA 5

20.40 Téléfilm : Le cœur en sursis. De Rick Wallace.
22.20 Débat : La myopathie. Animé par Gilles Schneider.
23.30 Magazine : Nomades.
0.00 Journal de minuit.

M6

20.35 Téléfilm : L'enquête de Monseigneur Logan. De Harry Falk.
21.55 Série : Le Saint.
22.45 Documentaire : Le glaive et la balance. De Charles Villeneuve. L'affaire Ben Barka.
23.40 Musique : Boulevard des Clips (et à 0.35).
0.00 Six minutes d'informations.
0.05 Feuilleton : Jo Gaillard.

LA SEPT

21.00 Téléfilm : Le meilleur coureur du monde. De Suhani Tiikkainen.
22.30 Magazine : Dynamo. De Benoît Delépine et Matthias Sanderson.
23.00 Documentaire : Es ging Tag und Nacht, liebes Kind. *De Katrin Seybold et Mélanie Spitta.*

FRANCE-CULTURE

20.30 Tire ta langue.
21.30 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, de la Suisse et du Canada.
22.00 Communauté des radios publiques de langue française.
22.40 Nuits magnétiques. Architectures.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda. *Concertos pour écritures.*

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 7 mai 1989 lors du Festival de Ludwigsburg) : Intende voci pour ténor, chœur et orchestre en si bémol majeur D 963, Symphonie nº 5 en si bémol majeur, D 485, Messe pour solistes, chœur et orchestre nº 5 en la bémol majeur, D 678, de Schubert, par l'orchestre du Festival du Ludwigsburg et le Süddeutscher Madrigalchor, dir. Wolfgang Goennenwein ; sol. : Helen Donath, soprano, Jard Van Nes, alto, Michael Sylvester, ténor, Peter Lika, basse.
22.20 Concert du GRM. Nio Asin, de Graetzer ; Rumeurs, de Normandeaux.
23.07 Jazz-club. En direct du Latitudes Saint-Germain à Paris. Cedar Walton, piano, avec David Williams, contrebasse, et Billy Higgins, batterie.

Jeudi 22 mars

TF 1

13.35 Feuilleton : Les feux de l'amour.
14.30 Feuilleton : La clinique de la Forêt-Noire.
15.15 Série : Tribunal.
15.50 Quarté à Saint-Cloud.
16.00 Variétés : La chance aux chansons.
16.30 Série : Vivement lundi.
17.00 Club Dorothée.
17.50 Série : Hawaii, police d'Etat.
18.45 Avis de recherche.
18.55 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.20 Jeu : La roue de la fortune.
19.55 Divertissement : Pas folles, les bêtes !
20.00 Journal, Météo et Tapis vert.
20.40 Série : Les dossiers de l'inspecteur Lavardin. L'escargot noir, de Claude Chabrol. *L'assassin signe ses crimes...*
22.15 Magazine : Ex libris. Thème : La vie, c'est comme ça. Expliquez-moi : Georges de Caunes (*la Part des choses*), Nathalie Schweighoffer (*J'avais douze ans...*), Kurt R. Strand (*les Ennemis de mon sang*) ; Le coup de cœur de Michèle Cotta (*Lettres à Sartre*, de Simone de Beauvoir) ; Exploration : Antoine de Saint-Exupéry ; Extérieur livre : William Styron.
23.15 Série : L'heure Simenon.
0.10 Journal, Météo et Bourse.
0.30 Série : Intrigues.
1.00 TF1 nuit.

A 2

13.40 Série : Falcon Crest.
14.05 Série : Les enquêtes du commissaire Maigret. Maigret chez les Flamands, de Jean-Paul Sassy, avec Jean Richard, Michel de Warzee.
15.40 Après-midi show. Emission présentée par Thierry Beccaro. Invités : Michou et Eric Morena.
17.05 Jeu : Des chiffres et des lettres. D'Armand Jammot, présenté par Laurent Cabrol.
17.25 Magazine : Giga. Quoi de neuf, docteur ? Reportages ; Les années collège.
18.30 Série : Mac Gyver.
19.25 Jeu : Dessinez, c'est gagné ! Présenté par Patrice Laffont.
20.00 Journal et Météo.
20.35 INC.
20.40 Magazine : Envoyé spécial. Présenté par Bernard Benyamin. Sommaire : Les enfants de Bogota ; Les jeunes et l'idéologie.
21.40 Série : Boileau-Narcejac. La mort a dit peut-être, d'Alain Bonnot, avec Jean-Claude Dauphin, Leslie Malton. *Chantage au suicide.*
23.10 Informations : 24 heures sur la 2. Avec le magazine européen Puissance 12.
23.25 Météo.
23.35 Magazine : Du côté de chez Fred. *Les instruments anciens.*

FR 3

13.30 Magazine : Regards de femme. *Invitée : Françoise Xénakis pour Chéri, tu viens pour la photo.*
14.03 Magazine : Carte verte.
14.30 Magazine : Dadou babou.
15.03 Série : Sur la piste du crime.
16.03 Magazine : Télé-Caroline. Mon héros préféré ; Cinéma, théâtre, livres ; Télé chic, télé choc ; De âne à zèbre ; Bruit de couloir ; Look ; Variétés ; Attraction ; Les recettes de l'amour.
17.30 Feuilleton : Guillaume Tell.
17.55 Dessin animé : Denver, le dernier dinosaure.
18.03 Magazine : C'est pas juste.
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information. *De 19.10 à 19.30, le journal de la région.*
20.05 Jeux : La classe.
20.30 INC.
20.35 Cinéma : La boum 2. ■ Film français de Claude Pinoteau (1982).
22.30 Journal et Météo.
22.55 Magazine : Le bar de l'entracte. De Pierre Tchernia.

CANAL PLUS

13.30 Cinéma : L'enfant du diable. ■ Film américain de Peter Medak (1980).
15.30 Cinéma : September. ■ ■ ■ Film américain de Woody Allen (1987).
16.55 Cinéma dans les salles.
17.20 Cabou cadin. Croc-note show ; Polluards ; Super Mario Bros et princesse Zelda.

En clair jusqu'à 20.30

18.15 Dessins animés : Ça cartoon. Présentés par Philippe Dana.
18.30 Top album. Présenté par Marc Toesca.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invité : Jacques Weber.
20.30 Cinéma : Les Barbarians. □ Film américain de Ruggero Deodato (1986).
21.55 Flash d'informations.
22.00 Cinéma : La couleur pourpre. ■ ■ Film américain de Steven Spielberg (1985).
0.30 Cinéma : Casque d'or. ■ ■ ■ Film français de Jacques Becker (1952).

LA 5

13.35 Série : 200 dollars plus les frais.
14.40 Série : L'inspecteur Derrick.
15.45 Série : Bergerac.
16.40 Dessins animés. Les triplés (rediff.) ; Lutinou et Lutinette ; Magie bleue ; Olive et Tom, champions de foot ; Maxie.
18.50 Journal images.
19.00 Magazine : Reporters. De Patrick de Carolis.
19.40 Dessin animé : Manu.
19.45 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Cinéma : La fille en rouge. ■ Film américain de Gene Wilder (1984).
22.15 Série : Deux flics à Miami.
23.15 Magazine : Ciné Cinq.
23.25 Magazine : Désir.
0.00 Journal de minuit.
0.05 Aux frontières du possible.
1.05 Docteur Caraïbes (rediff.).

M 6

13.20 Série : Cosby show (rediff.).
13.45 Feuilleton : Dynastie.
14.35 Musique : Boulevard des clips (et à 16.05, 17.05, 0.55).
17.25 Informations : M 6 info (et à 18.25).
17.30 Série : L'homme de fer.
18.30 Série : Incroyable Hulk.
19.25 Série : Les années coup de cœur.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Cosby show.
20.35 ▶ Cinéma : Que le spectacle commence (All that Jazz). ■ ■ Film américain de Bob Fosse (1979).
22.35 Série : Brigade de nuit.
23.30 Feuilleton : Jo Gaillard (rediff.).
0.20 Six minutes d'informations.

LA SEPT

14.30 Méthode Victor : Anglais.
15.00 Cinéma : Au-delà du feu. ■ ■ Film iranien de Kianouch Ayyari (1989).
16.30 Court métrage : P.comme péliken. De Parviz Kimiavi.
17.00 Concert : Perahia joue Beethoven.
18.00 Documentaire : Claude Berri raconte Léo Castelli, marchand d'art.
19.00 Documentaire : Les sentiers de la réussite (1). D'Alain Dhenaut.
19.30 Magazine : Imagine.
20.00 Documentaire : Histoire parallèle.
20.45 Jazz soundies collection.
20.50 Documentaire : Kaltex en Chine. De Soizic Arsal, Willy Pierre et Simon Pradinas.
21.00 Magazine : Mégamix.
22.00 ▶ Documentaire : To the Count of Basie. De John Jeremy et Angus Trowbridge.
23.00 Documentaire : Eugène Ionesco. De Jill Evans.

FRANCE-CULTURE

20.30 Bons et loyaux services. Les armes secrètes (extraits), de Julio Cortazar.
21.30 Profils perdus. Léonce Petitot.
22.40 Nuits magnétiques. Architextures.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda. *Concertos pour écritures.*

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Opéra (donné le 6 décembre 1989 au Théâtre des Champs-Elysées) : La noche triste, opéra en cinq tableaux de Prodromides, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France et le Chœur de l'Opéra de Nancy et de Lorraine, dir. Arturo Tamayo ; sol. : Olivia Stapp, Steven Cole, François Le Roux, Justin Lavender, Cheyne Davidson, Guy Flechter, Michel Fockenoy, Louis Lenduyt, Lionel Sarrazin, Jean-Jacques Doumène, Roselyne Allouche, Edwige Boury, Françoise Destembert.
23.07 L'invité du soir. James Conlon.

Audience TV du 20 mars (BAROMÈTRE Le Monde / SOFRES NIELSEN

Audience instantanée, France entière 1 point =202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	50.5	Santa Barbara 22,5	Ecran Pub 5,8	Actual. régio. 16,6	Nulle part ail. 1,4	Reporters 2,0	Inc. Hulk 2,2
19 h 45	58,9	Roue fortune 27,1	Dessinez 10,7	19-20 infos 11,0	Nulle part ail. 4,6	Journal 2,0	An. c. cœur 3,4
20 h 16	69,8	Journal 29,6	Journal 14,6	La Classe 11,3	Nulle part ail. 3,5	Journal 5,2	Cosby show 6,6
20 h 55	70,3	Football 27,3	Doss. écran 15,5	Marche du s. 7,4	Danyl 3,7	On l'ap. Plats 12,8	Le trésor... 6,3
22 h 08	58,9	Football 28,0	Doss. écran 11,0	Marche du s. 5,1	Flash 2,0	On l'ap. Plats 13,5	Ciné 6 1,6
22 h 44	44,3	Football 27,3	Doss. écran 5,5	Soir 3 5,2	September 0,2	China Beac 4,3	Au b. du rou 1,8

CULTURE

VENTES

Orson Welles aux enchères

Les Bravades, un livre pour enfants écrit et illustré par le cinéaste sera mis aux enchères dans une galerie de New-York

NEW-YORK

correspondance

Le frontispice explose comme un générique : « *Un portfolio d'images fait pour Rebecca Welles par son père* ». Ce « livre », dont même les biographes et exégètes du cinéaste ignoraient l'existence, appartient à sa fille, ce fut son cadeau de Noël 1956, elle avait alors douze ans et vivait avec sa mère ; Rita Hayworth...

« *Je ne l'ai pas «redécouvert»*, nous dit-elle, de sa maison dans l'Etat de Washington où elle mène une vie discrète et retirée. « *Il était rangé dans un placard, je le regardais de temps en temps, puis je le reposais sur l'étagère. J'ai pensé qu'il était temps de le partager avec les autres. On sait presque tout de mon père, sauf son talent de peintre...* » Le livre peut être acquis par un collectionneur qui l'enfermera dans son coffre-fort de Malibu ou de Tokyo, cela ne va-t-il pas à l'encontre de ce désir? « *Je suis consciente du danger mais j'espère que ça ne sera pas le cas.* »

Une enfance assez confuse

« *J'ai vu beaucoup de fêtes, de fiestas et de festivals,* écrit Orson Welles dans son introduction (...) *mais rien qui égale la bravade de Saint-Tropez... J'ai eu la chance* [d'y] *être ces dernières vacances, et parce que je pensais à toi et que j'aurais aimé que tu puisses les voir, je t'ai préparé ce petit livre d'images pour t'en donner une idée.* »

« *J'ai eu une enfance assez... confuse,* poursuit Rebecca Welles. *Je ne sais plus où je me trouvais quand j'ai reçu ce livre. Je vivais à Cannes et à Nice; ma mère était mariée à Ali Khan.* » La lassitude de la voix trahit la lourdeur de l'héritage. « *On apprend à vivre avec. Bien obligée.* » Le recueil comporte soixante-huit pages non reliées ; il est constitué de dessins et tableaux – encres de Chine, gouaches, aquarelles ou stylobille - montés sur Canson noir.



DR

Un des dessins d'Orson Welles retraçant à sa fille la bravade de Saint-Tropez

Le texte, manuscrit ou tapé à la machine sur papier à lettre gris, relate la célébration «médiévale» qui, depuis le quinzième siècle, honore chaque année le saint patron de la ville.

Le livre est littéralement « mis en scène ». Welles plante le décor *(le port de Saint-Tropez),* retrace l'origine du nom de la ville (« *Saint Tropez mourut sous le règne du cruel empereur Néron. Il fut décapité à Pise, sa tête s'y trouve encore* »), puis entre – travelling avant – dans la bravade, détaille les costumes, les musiciens et leurs instruments, le ballet équestre sur chevaux de carton, le porte-drapeau, les fusiliers (« *ils vous tirent même parfois dessus. L'effet est terrifiant* », écrit-il sous le portrait d'un bravadeur au canon braqué sur le lecteur). Jusqu'au plan rapproché de « *ma table sous l'auvent, derrière la statue de Suffren d'où j'ai observé toute la bravade et fait la plupart de ces dessins* ». Enfin – travelling arrière – « *le calme et une paix relative redescendent pour un an sur Saint-Tropez.* » C'est ce dernier « plan » que Rebecca Welles préfère. « *Et le fusillier qui vous tire dessus. Et le marin. Et aussi...* » Et tout le livre y passe. Lui est-il difficile de s'en séparer? «*Un peu. C'est normal.* » Est-ce une question d'argent? « *Absolument pas. Je mène une vie simple mais confortable. Ca va.* » De santé fragile, elle n'assistera pas à la vente. Eût-elle été en forme, serait-elle venue? « *Peut-être. Je ne sais pas.* »

« *C'est à ma connaissance la première fois qu'un manuscrit inédit est mis en vente* avec *les droits de publication* », dit George Lowry, commissaire-priseur et président de la Swann Gallery (Welles n'étant ni « écrivain » ni « peintre » au sens légal du terme, il n'y eut pas d'exécuteur littéraire ou artistique). En 1982, Rosebud, le traîneau-luge de *Citizen Kane,* fut acquis par Steven Spielberg pour 55.000 dollars. Fin 1988, le manuscrit original définitif de *la Guerre des mondes* – l'émission de radio qui, en 1938, lança le jeune Orson Welles – partit pour 143.000 dollars. George Lowry pronostique *que les Bravades* rapportera « *entre 25 000 et 50 000 dollars* ».

HENRI BÉHAR

La veine fauve de la collection Bourdon

Quinze toiles de Dufy, Derain, Bonnard ou Van Dongen seront dispersées, dimanche 25 mars, à Drouot

Les spécialistes du marché de l'art suivront avec une attention toute particulière la vente d'œuvres impressionnistes et modernes de M[e] Guy Loudmer, le dimanche 25 mars. En effet, il dispersera quatre-vingt-six toiles, dessins et collages estimés à près de 600 millions de francs.

Plus de la moitié de ces œuvres proviennent de la collection de M[me] Bourdon, marchande de tableaux à Paris pendant plus d'un demi-siècle. C'est sans aucun doute la dispersion la plus importante à Paris depuis la vente Renand en novembre 1987 et qui avait totalisé près de 200 millions de francs (avec, il est vrai, deux fois moins de lots). Les musées français pourraient être au rendez-vous.

Les toiles fauves se distinguent par leur nombre (quinze) et par leur qualité. Raoul Dufy fête le *14 Juillet au Havre* de 1906 (7 millions de francs). Sa version de 1907 (12 millions) est à rapprocher de la *Rue pavoisée* qui se trouve au Musée national d'art moderne à Paris. Le frémissement des fanions et drapeaux tricolores rappelle celui des toilettes des élégantes de Vlaminck, venues assister au *Pesage* (12 millions de francs). Tandis que le peintre continue d'exalter la douceur de vivre : *Pêcheurs à Nanterre,* (33 millions de francs), la vie quotidienne reprend ses droits avec *le Pont de Chatou,* de Derain (35 millions de francs). Le soir est tombé sur *le Canal, la péniche,* de Bonnard (2,5 millions de francs) où le bleu du ciel tirant sur le mauve se coule dans le vert de l'eau. Cette toile, exécutée vers 1899, a fait partie de la succession du peintre.

Toujours, dans une veine fauve, suit une série de portraits chapeautés : *le Clown qui veut être président de la République* (10 millions de francs) de Van Dongen, et le *Portrait de Jean Metzinger* (6 millions de francs).

Le modèle Metzinger donne, à son tour, un *Nu* (1911) estimé 2 millions de francs. Deux ans plus tard, Braque créait *Verre et paquet de tabac.* Estimé à 12 millions de francs, ce fusain, papier collé, faux bois et journal, a appartenu à la galerie Kahnweiler et au collectionneur bâlois Raoul La Roche. Une autre grande composition abstraite de près de 2 mètres de haut et de large, *Petite Udnie* sera mise en vente dimanche après-midi. Picabia en est l'auteur et devrait partir à plus de 20 millions de francs. Elle est la plus petite d'une série de trois, que l'artiste exécutera dans les années 1913-1914. L'une, *Udnie, jeune fille américaine ; danse,* se trouve depuis 1948 au Musée national d'art moderne de Paris. L'autre, *Je revois en souvenir ma chère Udnie,* est aujourd'hui au Museum of Modern Art à New-York.

Soutine restera fidèle au figuratif avec *l'Homme au foulard rouge* de 1923-1924. L'expression du visage et des mains est admirablement rendue par l'enchevêtrement ordonné de tons chauds (12 millions de francs). Modigliani nous avait habitués aux formes longilignes. Le cou, le buste et les hanches de sa *Belle Epicière* de 1918 sont tout en rondeur (60 millions de francs). Tout comme la *Femme tenant une fleur* (1930) de Léger. Cette créature abstraite et désarticulée partage la vedette avec *les Deux Sœurs,* peintes un an plus tôt, et respectivement évaluées à 12 millions et 15 millions de francs. La vacation ne compte pas moins de neuf toiles de l'artiste. Picasso, quelque trente-cinq ans plus tard, reprendra les rondeurs d'une très belle et très grande *Femme nue* (8 millions de francs). Les couleurs se font encore plus douces, les formes encore plus arrondies dans le *Printemps à Paris,* de Max Ernst. On assiste à la naissance d'un être humain dans un monde féerique de fantômes et de limbes transparents (6 millions de francs).

ALICE SEDAR

► Drouot-Richelieu (14 h 30).

27 millions de francs pour « les Toits » de Van Gogh

L'aquarelle de Van Gogh *les Toits* a été adjugée 27 millions de francs mardi 20 mars à Drouot-Montaigne, à Paris. Le ministre de la culture, M. Jack Lang, avait décidé d'interdire la sortie de France de cette œuvre réalisée en 1882 (*le Monde* du 17 mars).

Boston : 1 million de dollars offerts pour récupérer les tableaux volés

Le musée Isabella Stewart Gardner de Boston a offert, mardi 20 mars, 1 million de dollars (près de 6 millions de francs) en échange de la restitution des douze chefs-d'œuvre dérobés dimanche (*le Monde* du 20 mars). La somme sera réunie par les salles de vente Sotheby et Christie. Aucune question ne sera posée à celui qui rapportera les tableaux... en bon état.

COMMUNICATION

Euronews concurrente de CNN

Sept télévisions européennes préparent le lancement d'une chaîne d'information

Comment rivaliser avec CNN (Cable News Network) ? Comment concurrencer cette chaîne d'information en continu, créée début 1980 à Atlanta, aux Etats-Unis, et reprise aujourd'hui dans les grands hôtels ou sur les réseaux câblés du monde entier ? Lorsqu'il y a deux ans, les responsables de l'Union européenne de radiodiffusion (UER) – l'Eurovision – tentent de répondre à ces questions, ils ont en mémoire l'échec cuisant, quelques années plus tôt, d'une première tentative, Eurêka TV, ainsi que les polémiques qui alors les divisent pour le lancement d'Eurosport en association avec le magnat australo-américain de la télévision, Rupert Murdoch (*le Monde* du 3 juin 1988).

Pourtant, leur constat de départ est le même. Dans cette bourse d'échanges de programmes que constitue l'UER, le volume des images d'actualité disponibles excède largement les besoins des télévisions adhérentes. Pourquoi ne pas les utiliser au profit d'une chaîne thématique, faite par des Européens pour des Européens, alors que CNN reflète fortement la politique et les intérêts d'outre-Atlantique ?

Les premières études sont positives et, le 20 juillet 1989, se met en place un groupe de travail « opérationnel ». Présidé par l'Espagnol Javier de Aracil, il rassemble sept télévisions publiques européennes – dont Antenne 2 et FR 3 – sous la houlette du responsable de la division « actualité » de l'UER, M. Pierre Brunel-Lantenac (1).

Huit mois plus tard, le projet baptisé « Euronews » repose sur une idée-force : la « remise en forme » des images d'actualité transitant par l'Eurovision ainsi que des magazines directement fournis par les télévisions partenaires. La future chaîne n'a besoin ni d'équipes de tournage, ni de studios. « *Ce choix,* explique M. Brunel-Lantenac, *permet de limiter à 50 millions de francs l'investissement annuel, sans que la qualité du produit ait à en souffrir.* » L'apport - gratuit - des partenaires est, il est vrai, estimé à 860 millions de francs.

Mosaïque linguistique

A l'écran, les émissions seraient essentiellement bâties autour de flashs d'information tout en images et constamment renouvelés, de bulletins météo européens ainsi que de magazines (sur la Bourse, les spectacles, etc.) pouvant être déprogrammés à tout instant pour faire place à l'événement. « *Aujourd'hui,* raconte Gérard Decq, responsable du dossier à FR 3, *la visite de Gorbatchev en RFA ou celle d'Arafat à Genève est filmée mais non diffusée en direct par les télévisions européennes. Leurs images sont d'abord retransmises sur...CNN!* »

La mosaïque linguistique européenne serait, pour l'essentiel, respectée puisque l'utilisation d'un sattellite Eutelsat de la deuxième génération autorise la diffusion simultanée d'un même commentaire en cinq langues (2). Quant au lieu d'implantation de la chaîne, son choix n'est pas définitivement arrêté. Bologne et Munich sont sur les rangs, mais la candicature de Lyon est, pour l'instant, la plus avancée.

Enfin, pour éviter que ne se répètent les erreurs commises avec Eurosport (la question échappe à ses promoteurs de l'UER), c'est à un consortium de chaînes publiques que reviendrait la maîtrise du projet. Mais celui-ci pourrait déléguer l'ensemble de la gestion et de la réalisation de la chaîne à une société ouverte à des capitaux privés. Financée par le parrainage et la publicité, Euronews doit, selon ses initiateurs, équilibrer ses comptes, et une étude de marché vient d'être commandée à une filiale de Carat TV. Au vu de ses résultats, l'UER devrait décider définitivement de son lancement, fin avril, pour un démarrage effectif début 1991.

PIERRE-ANGEL GAY

(1) Outre ces deux chaînes françaises, la RAI (Italie), la RTVE (Espagne), l'ARD et la ZDF (RFA), la RTBF (Belgique).

(2) Allemand, anglais, espagnol, français et italien.

En voyage officiel à Ottawa et au Québec

M[me] Tasca découvre la réussite des quotas canadiens

Venue à Ottawa assurer les Canadiens de sa volonté d'intensifier les liens de coopération entre la France et le Canada dans l'audiovisuel, M[me] Catherine Tasca, ministre délégué à la communication, a dissipé les nuages qui obscurcissaient depuis quelques mois les relations entre les professionnels des deux pays.

OTTAWA

de notre envoyée spéciale

Un jour à Ottawa, le lendemain à Québec, le surlendemain à Montréal... Un discours très officiel dans la capitale canadienne surprise en pleine fonte des neiges, un dîner protocolaire dans la capitale québécoise encore figée sous la glace, des rencontres professionnelles multiples dans la ville de Charlebois adoucie par la pluie... Pour son premier voyage officiel à l'étranger, M[me] Catherine Tasca s'est employée à rassurer les Canadiens et à séduire les Québécois. Car on revenait de loin.

Deux éléments récents ont bien failli ruiner les relations jusqu'alors idylliques entre les deux pays dans le domaine audiovisuel. D'abord la directive européenne « Télévisions sans frontières » et l'engagement du gouvernement français dans une politique stricte de quotas. Une tragédie, cette « *préférence communautaire* », pensait-on notamment à Québec, où l'on craignait de se voir rejeter dans le camp des Américains.

Deuxième élément : la maladresse du rapport Decaux sur la politique audiovisuelle extérieure. La chaîne francophone TV5, à laquelle le Canada est partie prenante depuis 1988, y était sévèrement jugée, et un abandon pur et simple clairement envisagé. Les Canadiens n'en revinrent pas. Et il a fallu du temps, du courrier, des rencontres et de longues explications de M. Alain Decaux pour qu'ils acceptent de minimiser ce faux pas... Sur ces deux points, le discours de M[me] Tasca fut donc à la fois clair et apaisant. Il est vrai que le ministre avait pris soin d'apporter dans ses bagages l'arbitrage du Conseil supérieur de l'audiovisuel reconnaissant aux coproductions franco-canadiennes – auxquelles un accord de 1983 donnait automatiquement la nationalité française – un statut d'œuvres d'origine communautaire. Une qualification qui leur ouvre les antennes françaises en leur permettant de figurer dans le quota de diffusion obligatoire de 60 % d'œuvres européennes. Et comme pour confirmer la volonté française de « *poursuivre cette coopération exemplaire engagée depuis bientôt sept ans* », M[me] Tasca et M. Marcel Masse, son homologue canadien, ont aussitôt signé un « mini-traité » mettant en œuvre une aide spécifique aux coproductions en langue française d'un montant total de 6 millions de francs. Quant à la chaîne TV 5, que M. Masse considère comme « *l'un des produits les plus forts de la francophonie* », elle devra, selon M[me] Tasca, « *non seulement être maintenue, mais développée et améliorée* ».

Mais ce voyage-marathon a permis aussi à M[me] Tasca de découvrir quelques particularités de l'industrie canadienne de l'audioviusuel – public et privé – et d'établir quelques rapprochements frappants avec la situation française.

« Canadianisation » des ondes

En premier lieu, le succès d'une « canadianisation » volontariste des ondes, grâce à l'application d'une politique de quotas. Une politique sévère, impulsée par le gouvernement, soutenue et appliquée par le (Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), équivalent du CSA) et à laquelle les chaînes ne peuvent déroger sans s'exposer à une suspension brutale ou à une diminution de leur autorisation. 60 % des programmes des chaînes publiques doivent être d'origine canadienne, 50 % pour les chaînes privées, 30 % pour les télévisions payantes. Contestés à l'origine par des diffuseurs effrayés par la pénurie de programmes nationaux vu l'étroitesse du marché canadien et tentés de recourir à des achats massifs chez le puissant voisin américain, ces quotas ne sont plus aujourd'hui remis en cause. « *C'est à eux que l'on doit la construction d'une industrie canadienne de l'image,* affirme M. Keith Spicer, le nouveau président du CRTC. *Mais il a fallu de la persévérance pour les imposer : et du temps pour que les investissements dans la production de programmes produisent leurs premiers effets. Aujourd'hui, les taux d'écoute des programmes canadiens sont fabuleux et tout le monde découvre, surpris, que la production canadienne est une activité rentable.*

Aucun discours ne pouvait faire plus plaisir à M[me] Tasca. « *C'est vrai,* a-t-elle d'ailleurs reconnu plus tard. *L'exemple canadien m'encourage dans mon entêtement et prouve qu'en garantissant des débouchés aux produits nationaux, la politique des quotas est la plus sûre façon d'amorcer la création d'une industrie de programmes... Que les diffuseurs privés trouvent rentable cette politique d'investissements témoigne pour moi d'une magnifique réconciliation entre logique économique et logique culturelle.* »

Les producteurs québécois ne sauraient mieux dire, qui, en moins d'une décennie, ont doté le Québec d'un secteur indépendant et performant, en amorçant avec succès un processus de séparation des fonctions de producteur et de diffuseur. De quoi étonner, là encore, le ministre français de la communication. Qu'on en juge. 6,5 millions d'habitants, 110 producteurs indépendants... et une production de fictions supérieure à celle de la France, de la Suisse et de la Belgique réunies. Le Québec n'en finit pas d'intriguer par son dynamisme tous les professionnels de la télévision. Car quota ou pas, le public québécois fuit les programmes étrangers et plébiscite les produits provinciaux. En 1988, sur les cinquante-deux émissions les plus écoutées par les francophones de Montréal, toutes provenaient de stations francophones, et 79 % – dont les dix premières – étaient québécoises. Pas étonnant que les quotas soient pulvérisés et que les chaînes francophones diffusent plus de 80 % de programmes québécois.

Toutefois, l'essor de la production télévisuelle indépendante est là aussi le résultat d'une politique volontariste des gouvernements canadien et québécois. Créé en 1983, Téléfilm Canada gère un fonds de développement d'émissions canadiennes comprenant de 20 à 30 millions de dollars annuels pour la production francophone et joue donc un rôle essentiel dans son financement (de 30 % à 40 %). Tout incite, d'autre part, les diffuseurs pu blics à recourir aux indépendants pour nombre de leurs programmes. Les autres, depuis la création de Téléfilm, se sont également engagés à accroître leurs commandes extérieures, TV-Quatre Saisons, la dernière télévision apparue sur le marché, ayant recours aux indépendants pour plus de 60 % de son antenne ! Reste que, malgré son dynamisme et son essor, l'industrie québécoise reste fragile, qui dépend à 45 % des mécanismes publics de soutien à la production. Et l'on comprend mieux l'attachement des indépendants à la coproduction...

Enfin, une rapide visite à Radio Canada allait tout juste permettre à M[me] Tasca de sentir toute l'ambiguïté des problèmes posés aujourd'hui à la radio-télévision publique canadienne. Accusée par les chaînes privées de concourir de façon déloyale sur un marché publicitaire de plus en plus disputé, et contrainte par le gouvernement – qui a largement amputé son budget et causé 500 licenciements – de compenser en ressources commerciales les millions de dollars envolés...Attaquée dans la presse pour avoir recours aux ficelles des chaînes commerciales et céder aux formules de la télévision américaine...et dans le même temps dépendante des recettes commerciales (et des sondages) pour financer un contenu canadien plus élevé que chez ses concurrentes...« *Il est plus que temps qu'on redéfinisse son mandat et ses missions* », affirmait un de ses responsables, un rien désabusé. M[me] Tasca était bien placée pour comprendre...

ANNICK COJEAN

□ **PRÉCISION.** – Le numéro de téléphone attribué au trimestriel *Cirac-Médias* (*le Monde* du 20 mars) était erroné. Le numéro exact est : 16 (1) 43-59-46-50.

Le Monde

SECTION C

ARTS • SPECTACLES



COLLECTION VIOLLET

« JEANNE DORÉ », FILM DE 1916 AVEC SARAH BERNHARDT, RETROUVE SA MUSIQUE ORIGINALE

Actrice lyrique, diva du muet

Certes, elle est passée par la Comédie Française et elle a joué *Phèdre* mais, pour autant qu'on sache, elle n'a pas dit les vers de Racine avec la simplicité tragique que leur avait rendue Rachel à l'époque romantique. Sarah Bernhardt n'a été « la grande Sarah » qu'à partir de 1872. Inséparable de cet « esprit fin de siècle » où le néo-romantisme décadent se mêle à « l'écriture artiste » des romanciers, (les frères Goncourt, Huysmans), aux paillettes de la poésie symboliste, à la peinture préraphaélite anglaise, aux toiles de Gustave Moreau, au goût des ornements orientaux, pompeux et pompéiens.

Reine de théâtre, Sarah Bernhardt joue Shakespeare *(Hamlet)* et Musset *(Lorenzaccio)*, rôles travestis, *en attendant l'Aiglon de son ami* Edmond Rostand, qui a écrit pour elle *la Princesse lointaine* et *la Samaritaine* montés, par ses propres soins, avec un grand luxe de décors et de costumes.

Il n'est que de voir les affiches « modern style » de Mucha, dans les années 1890, pour comprendre à quoi Sarah Bernhardt pouvait ressembler en scène : coiffée, parée comme une idole, femme-fleur et femme-liane, ses poses pâmées sont celles de nos actuelles cantatrices d'opéra. Et d'ailleurs, *la Dame aux camélias*, de Dumas fils, *la Tosca, Fédora, Gismonda* de Victorien Sardou – qu'elle avait à son répertoire – furent, aussi, des drames chantés.

Sarah Bernhardt aurait même joué, à Londres, la *Salomé*, d'Oscar Wilde, si le grand chambellan de la reine Victoria n'avait fait interdire cette représentation de « personnages bibliques ». Et les enregistrements sur cylindres de la « voix d'or » nous transmettent, passée la première impression de technique rudimentaire et d'emphase, la fascination d'une voix chantante, étrange, comme allait être celle de Maria Callas plus tard, dans *la Tosca* et dans *Médée*, par exemple, rôles qu'elles assumèrent l'une et l'autre.

Les documents sur Sarah Bernhardt qui nous la restituent vivante sont postérieurs à 1895, c'est-à-dire à l'invention du cinéma. Elle n'était plus jeune, et cette actrice dont le verbe correspondait si bien aux attitudes n'a pu tourner que des films muets. Sarah sans la voix ! Elle a tenu la gageure et il nous plaît de penser que la musique d'accompagnement, *fidèle à sa* nature de diva du drame scénique, fut inventée pour elle. Car – prolongement de l'esprit fin de siècle, de ses paradoxes, de ses étrangetés –, on ne peut retrouver Sarah Bernhardt et apprécier son jeu à l'écran sans cette musique *(lire page 24)*.

JACQUES SICLIER

THÉATRE 29
Steven Berkoff à la Colline



ROBICA COLIN

Le théâtre français fréquente assez peu l'une des stars de la scène anglaise et américaine : l'auteur, acteur et metteur en scène Steven Berkoff. Jorge Lavelli a décidé de monter *l'une de ses pièces, Greek*, violemment provocatrice, anti-tchatchérienne et lyrique, un peu comme cet enfant des faubourgs de Londres.

DANSE 31
Grande école pour futures étoiles



PASCAL DOLEMIEUX/METIS

C'est à Nanterre, sous la houlette de Claude Bessy, que sont formés les meilleurs danseurs du monde. Comme chaque année, les meilleurs sujets de cette pépinière – l'école de l'Opéra de Paris, désormais décentralisée – s'expose au palais Garnier.

ARTS 33
Kees Van Dongen au Musée d'art moderne



D.R.

L'un de ses nus fut jugé indécent au Salon d'automne de 1913. Ce *Hussard* aux jambes torves ne l'est pas moins. Apollinaire, lui-même, jugeait Kees Van Dongen trop obscène pour être considéré comme un peintre honnête. *Et s'il s'était trompé, non sur son inspiration, mais sur ses* qualités ?

FILMS MUETS EN CONCERT

Symphonie pour deux reines du mélo

Christian Belaygue veut faire redécouvrir le cinéma muet. Pas *seulement* les *grands* classiques chers aux historiens et aux cinéphiles, mais aussi les films qui étaient destinés au grand public et qu'on ne connaît plus aujourd'hui. Christian Belaygue, qui organise la programmation des Rencontres cinématographiques du Festival d'Avignon, est programmateur et conseiller artistique d'un cycle de cinéma muet en concert à l'Auditorium du Louvre (1) et du cycle « Les orchestres du cinéma muet » à Nanterre-Amandiers (2). Pièces rares : *Jeanne Doré*, de Louis Mercanton, tourné en 1916 avec Sarah Bernhardt ; *A travers l'orage* de David Wark Griffith, tourné en 1920, avec Lillian Gish.

***Point commun entre ces deux films* : la musique qui les accompagnait à leur sortie a été retrouvée, et restaurée par Gillian Anderson. Chef d'orchestre, musicologue, bibliothécaire de musique, productrice de radio, cette Américaine a déjà dirigé elle-même plusieurs partitions pour grand écran. Le 2 octobre 1989, au Festival *du film* de New-York, elle était à la tête de l'Orchestre philharmonique et du chœur de Brooklyn, pour accompagner la version restaurée d'*Intolérance*, de Griffith.**

Gillian Anderson dirigera, à Nanterre-Amandiers, une formation de dix musiciens pour « recréer » la musique originale de William Frederick Peters et Louis Silvers (*A travers l'orage*). Elle sera, avec ses musiciens, à l'Auditorium du Louvre, pour diriger la musique originale de Max Winkler (*Jeanne Doré*).

J.S.

(1) Cycle organisé par Guillaume Monsaingeon et Christian Belaygue, en collaboration avec la Cinémathèque française et avec la participation de la SACEM. Autre film présenté : *la Roue*, d'Abel Gance, le 18 avril.

(2) Cycle organisé en collaboration avec le Musée d'art moderne de New-York et la librairie du Congrès de Washington, avec le soutien de la Fondation Gan pour le cinéma, et le CNC. Autres films présentés : *Intolérance*, de Griffith et *Octobre*, de S.M. Eisenstein, en avril.

CINÉMATHÈQUE FRANÇAISE

Lillian Gish dans « A travers l'orage » de D.W. Griffith (1920) et Sarah Bernhardt dans « Jeanne Doré » de Louis Mercanton (1916).

SI le cinéma muet retrouve une certaine jeunesse, c'est à ses musiques qu'il le doit. Outre le fait qu'ils ont été « remusicalisés », *Jeanne Doré* et *A travers l'orage* ont pour point commun d'être deux mélodrames interprétés par des actrices fabuleuses, chacune en son genre. L'une, Sarah Bernhardt, monstre sacré du théâtre français ; l'autre, Lillian Gish, création de Griffith.

Sarah Bernhardt était née à Paris en 1844. Débutante sous le Second Empire, elle est en pleine gloire sous la IIIe République, parcourt l'Europe et l'Amérique, passe de *la Comédie-Française* à *l'Ambigu*, de *la* Porte-Saint-Martin à la Renaissance. Tumultueuse, extravagante, elle est, à la fin du siècle (l'autre) une légende vivante. Elle a joué le théâtre de Victorien Sardou ; osé, à cinquante-six ans, la création de *l'Aiglon* en travesti. Sa « voix d'or » subjugue les foules. De 1908 à 1912, elle s'est laissé tenter – elle avait toujours besoin d'argent – par le cinéma pour *Hamlet, la Dame aux camélias, Adrienne Lecouvreur. La Reine Elisabeth* lui valut une immense publicité et la conquête du marché américain. Edmond Rostand a dit qu'elle était « *reine de l'attitude et princesse du geste* ». Pour suppléer l'absence de sa voix, elle y va, devant la caméra, de toutes ses attitudes, de tous ses gestes.

En 1913, Sarah Bernhardt, qui a soixante-neuf ans, demande à Tristan Bernard de lui écrire une pièce. D'une de ses nouvelles, *la Dernière Visite*, il tire *Jeanne Doré*. Il *y prévoit aussi un rôle pour son fils* Raymond, grand jeune homme aux allures romantiques, brûlant de faire une carrière d'acteur. C'est un succès et, trois ans plus tard, Louis Mercanton (coréalisateur de *la Reine Elisabeth*) en tire une version filmée, *avec les mêmes interprètes principaux.*

Entre-temps, Sarah Bernhardt a été amputée d'une jambe : elle joue presque toujours assise. Debout, elle s'appuie à un mur, un meuble, une porte, une barrière ; on ne la voit pas marcher avec cette jambe de bois que dissimulent *les longues* robes.

Jeanne Doré est un mélodrame éperdu. Le femme qui porte ce nom, bourgeoise aisée, est mariée à un *joueur qui, dans un coup de folie, se ruine et se suicide.* Il lui a demandé pardon et laissé un petit garçon de sept ans, Jacques. Mme Doré vend tout, paie les dettes, sauve l'honneur et s'installe papetière dans une petite ville de province, grâce à l'aide d'un oncle. *Douze ans plus tard, Jacques Doré s'éprend d'une* femme mariée, Fanny (Mlle Costa, dont nous ne savons rien d'autre, joue le rôle avec une coquetterie pincée, un air d'indifférence hautaine) qui a besoin d'argent. Pour elle, il tue l'oncle riche mais il est pris, condamné à mort.

Très curieusement, on oublie l'âge de Sarah Bernhardt. Bourgeoise aux riches atours ou papetière en *robe noire à son petit comptoir*, elle a, *dans un visage* dont les traits se sont amollis, relâchés, deux grands yeux soulignés de fard, au regard fascinant. La bouche dit quand même les mots du texte. A ses mouvements, on devine les inflexions de la voix.

Aucun gros plan. *Tout* est filmé en plans d'ensemble, fixes, comme des scènes de théâtre. Réduite à peu de mouvements, Sarah Bernhardt – c'est vraiment une surprise quand on connaît ses films précédents – brûle d'un feu intérieur, stylise les gestes de ses longs bras, *surtout dans la deuxième partie où l'héroïne* accomplit son calvaire dans une suite de sacrifices dont le dernier, à la prison où Jacques attend d'être conduit à l'échafaud, est une superbe idée dramatique. Par comparaison, c'est Raymond Bernard qui *charge trop son jeu. Il ne deviendra d'ailleurs pas* acteur mais cinéaste, l'un des plus populaires du cinéma français, des années 20 aux années 50. Sarah Bernhardt s'éteindra en 1923. Sa légende dure toujours (1).

*Sarah Bernhardt avait cinquante-quatre ans lors*que naquit, en 1896, Lilian de Guiche qui devint Lillian *Gish* et débuta, très jeune, au théâtre et au cinéma avec sa sœur Dorothy. Les sœurs Gish tiennent, dès 1912, de petits rôles dans les courts métrages de David Wark Griffith. Celui-ci va s'intéresser particulièrement à Lillian parce qu'elle correspond *au type féminin* qu'il privilégie : joli visage un peu rond, bouche en cœur, corps frêle, allure candide, beaux yeux capables de refléter toutes les émotions : une ingénue, une fille-fleur qui peut exprimer les joies et les souffrances de personnages voués aux épreuves.

Les sujets des films de Griffith sont, le plus souvent, mélodramatiques, dans le goût de l'époque. Mais, lui, invente le langage cinématographique, fait bouger la caméra, varie les plans, travaille le montage. Et dans cet univers qu'on peut bien dire de cinéma pur, toutes traces théâtrales effacées, Lillian Gish est un merveilleux instrument, sensible comme *un stradivarius*, une *créature de rêve* aux aventures pathétiques. Faut-il rappeler *Naissance d'une nation* (1914), *les Cœurs du monde* (1918), *le Lys brisé* (1919), *le Pauvre Amour* (1919) ?

CINÉMATHÈQUE FRANÇAISE

Voici, en 1920, *A travers l'orage*, un des sommets du *pathétisme griffithien*. A dix-sept ans, Anna Moore, que sa mère a élevé avec peine, est envoyée chez de riches cousines de Boston. Elle est séduite par un viveur, Lennox Sanderson (Lowell Sherman). Il l'abandonne lorsqu'il apprend qu'elle est enceinte. Anna s'enfuit, met au monde un enfant qui meurt peu après, puis est engagée comme servante à la ferme des Bartlett. *Elle s'éprend du fils de la maison*, David, *qui* l'aime également (Richard Barthelmess). Mais Sanderson reparaît, le secret d'Anna est découvert. Elle se sauve en pleine nuit, se jette sur les blocs de glace à la dérive du fleuve gelé. Mais David vient la sauver.

Victime d'un séducteur sans scrupules et du puritanisme d'une société villageoise que Griffith fustige, *Lillian* Gish montre, ici, dans le personnage d'Anna, une force de caractère qui en transcende la fragilité. Elle a vingt-quatre ans, une certaine maturité ; son jeu est un jeu de cinéma épuré, ce qui n'était pas courant, même dans les films américains de l'époque.

A travers l'orage revient, à Nanterre-Amandiers, dans une copie restaurée (avec les séquences teintées) et différente, en plusieurs points, de celle qu'on connaît, le Musée d'art moderne ayant retrouvé des copies qui permirent le remontage d'une version « authentique ». Il *arrivait à Griffith de modifier ses* films selon les circonstances. En tout cas, la fameuse *scène de la débâcle des glaces* (peut-être inspirée par la fuite de l'esclave Elisa dans *la Case de l'oncle Tom*) est bien là. Lillian Gish est âgée aujourd'hui de quatre vingt treize ans.

JACQUES SICLIER

(1) Il existe une version parlante de *Jeanne Doré*, un film italien de Mario Bonnard réalisé en 1938, sorti en France en 1941, sous le titre *le Roman d'une mère*. L'interprète de Jeanne Doré est Emma Gramatica, monstre sacré de la scène italienne (1875-1965).

★ *A travers l'orage*, de D. W. Griffith, les 23, 24 mars à 20 h 30, le 25, à 15 h, Théâtre des Amandiers, Nanterre. Tél. : 47-21-18-81.

★ *Jeanne Doré*, de Louis Mercanton, les 29 et 31 mars à 21 h, Auditorium du Louvre. Tél. : 40-20-52-29.

du mélo





GODARD, HALLYDAY, TRENTE ANS DÉJA

Jean-Luc et Johnny sont dans le même bateau



RAPHO

Le cinéaste sur le tournage du « Mépris »

Petit soldat des *Cahiers du cinéma*, nourri des grands classiques comme des Pieds Nickelés, Jean-Luc Godard a-t-il mérité son étiquette d'idole des intellos ? Est-il donc sacrilège de signaler sa fraternité de fait avec Johnny Hallyday, le loulou chantant, l'idole yé-yé ? Outre qu'ils ont accédé à la notoriété simultanément, et qu'ils firent plus que se croiser dans *Détective*, la nouvelle vague fut leur horizon commun, cette *Nouvelle vague* choisie comme titre du film que Godard tourne en ce moment. S'ils n'ont pas pris le même train – l'un est parti 48 heures avant l'autre –, ils se sont lancés sur le même quai : le même mois de la même année 1960, Johnny a sorti son premier 45 tours le 14 mars, et Jean-Luc a sorti *À bout de souffle* le 16 mars. Trente ans ont passé depuis comme une semaine. Ecran partagé. Colonne Johnny, colonne Jean-Luc, colonne Hallyday, colonne Godard.



RANCUREL

Le chanteur à ses débuts

JOHNNY, le cheveu court et les joues creuses, n'a jamais autant ressemblé à ses débuts. Jean-Luc, derrière ses lunettes sales, n'a jamais autant ressemblé à un étudiant qui vient de passer la nuit dans un compartiment de seconde classe. Et le « détective » va essayer de démontrer que les deux hommes, s'ils n'avaient rien à voir ensemble, ne se sont jamais perdus de vue.

« *T'aimer follement* », chante l'un en ce mois de mars 1960. « *Si vous n'aimez pas...* », menace l'autre, *à peine le film commencé. Si vous n'aimez pas* follement Hallyday et Godard, allez vous faire voir.

L'un est un intellectuel qui écrivait dans *les Cahiers du cinéma*, l'autre un loulou qui ne connaît pas le solfège. L'un va diviser les ciné-clubs bourrés d'étudiants qui n'écoutent que du jazz, l'autre va déchirer les familles remplies d'adolescents qui n'écoutent que « *Salut les copains* ». *Ça se présente mal. Et pourtant*, l'un et l'autre ont le même mot de passe : nouvelle vague. L'expression est utilisée aussi bien pour définir un mouvement cinématographique en rupture avec les metteurs en scène traditionnels que pour qualifier les premières boums : « *Une p'tite MG, trois compères...* », sussurre Richard Anthony en 1960, dans *une chanson qui s'appelle comme ça* : *Nouvelle vague.* Comme le film de Jean-Luc, en cette année 1960 : *Nouvelle vague* (avec Delon).

1963. Le monde intellectuel découvre, bien obligé, le rock français. A l'occasion de la Nuit de la Nation organisée, par « Salut les copains », et marquée par le passage, sur ce podium en plein air, de Johnny Hallyday *devant cent cinquante mille fans, traités* de voyous par la presse sous prétexte que certains d'entre eux ont grimpé jusque dans les arbres et sur les toits pour mieux « le » voir. Nuit chaude de juin, qui fait beaucoup de bruit aux oreilles des sourds. Bruit annonciateur d'autres secousses. D'autres printemps.

Le sociologue Edgar Morin invente dans *le Monde* le terme « *yé-yé* ». *Baptême assez condescendant...* Y a-t-il du mépris dans cette manière d'examen ? Jean-Luc tourne un film qui porte ce nom, avec Brigitte Bardot, l'autre idole. Johnny, BB... Il sera très vite, avec elle, le Français le plus photographié. Cinquante-cinq mille photos existantes en 1966.

1966. « Salut les copains » inspire à Godard un film avec *Chantal Goya, Masculin Féminin. Les intuitions* du cinéaste n'ont jamais été aussi proches des vibrations du chanteur. Deux univers se cherchent à tâtons. Mais qui a éteint la lumière ? C'est un film en noir et blanc, un an après les couleurs de *Pierrot le fou.* Noir et blanc qui tache les yeux comme un fait divers de *France-Soir* tache les mains. Fait divers ? Johnny a *craqué*. Il a avalé de l'eau de Cologne, des barbituriques, et s'est tailladé les veines, deux ou trois jours après avoir gravé *Noir c'est noir*, chanson dont il ne voyait pas l'urgence, enregistrée à la sauvette, pour faire plaisir à sa maison de disques. Quelques semaines plus tard, il termine son nouvel album, *Génération perdue*, perdu dans le studio, les poignets encore bandés de blanc. Chansons en noir et blanc. Comme *Masculin Féminin.* Masculin : Johnny. Féminin : Sylvie. Orages dans le ménage, qui défraient la chronique. « *Je suis seul* », hurle-t-il. Jean-Luc, lui, va faire bon ménage, un *instant*, avec Anne Wiazemski, petite-fille de François Mauriac – et la chronique en sera encore plus « défrayée », – avant de tout plaquer pour mai 68.

1968 ? Pris en sandwich entre sa chanson « réac », *Cheveux longs, idées courtes*, et sa métamorphose hippie Johnny fait une tournée française avec une jambe dans le plâtre : il est tombé dans la fosse d'orchestre au cours d'un concert. Out, provisoirement.

Jean-Luc, lui, a pris les devants : il a tourné *la Chinoise* un an avant 1968. *La Chinoise* ou les débuts au cinéma du Petit Livre rouge de Mao. Mai 68 dès 1967...

Toutefois, cette fameuse année-là, deux *événements vont les rapprocher encore, lui et lui.* Jean-Luc tourne *One + One* avec les Rolling Stones. Johnny tourne *5 + 1* de Guy Job, en covedette avec les mêmes Stones.

1968. Godard entre dans son exil militant. Johnny se « politise » quelque temps. A sa façon. Il fait dans le show antipollution en 1971, chante « *Essayez* » sur *des paroles de Philippe Labro (qui avait également* filé un coup de main à Jean-Luc dans *Made in USA* en 1966). Il assure en 1972 un gala au Golf Drouot au profit de la Ligue internationale contre l'antisémitisme, et se produit bénévolement en 1974 au pénitencier de Bochuz, en Suisse, devant deux cents prisonniers. « *Les portes du pénitencier...* ». Jean-Luc, qui *s'est emprisonné lui-même dans ses discours idéologiques*, donne parfois de ses nouvelles, réapparaît puis redisparaît, est « *ici et ailleurs* » comme il le dit sur les affiches de l'une de ses rares productions visibles. Johnny aussi : il est *ailleurs*, dans le désert américain qu'il traverse en Kawasaki 900, et il est *ici*, à Alençon, où il s'effondre, épuisé. Circulant en moto, Jean-Luc est victime d'un grave accident en plein Paris. Cinq côtes fracturées, une blessure au genou, un traumatisme crânien. Les nécros tombent sur les télex. Il filait à un rendez-vous pour le film qui devait marquer son retour. *Tout va bien.*

Les années 70 traînent en longueur. Emerge la nostalgie de la décennie précédente. A un an près, Johnny et Jean-Luc reviennent sur leurs pas. En 1975, Godard réalise un remake vidéo d' *A bout de souffle*, qu'il appelle *tout simplement Numéro deux* ; en 1976, Hallyday reprend la plupart de ses anciens hits, au cours de son show *Johnny story*.

Arrivent enfin les années 80. *Sauve qui peut (la vie)* est le véritable nouveau film de Jean-Luc Godard. Tout va mieux. Sauver quoi ? L'amour du cinéma. Jean-Luc se remarie avec le cinoche tandis que Johnny et Sylvie divorcent. Le 5 novembre 1980. Vie et mort : le cinéaste Godard est ressuscité et monte au ciel dans *Passion* tandis que des bruits se font persistants sur la mort de Johnny Hallyday. Johnny répond par la vie, et Nathalie Baye donne naissance à Laura, leur fille.

Nathalie Baye tourne à Annemasse, petite ville triste de Haute-Savoie, dans le film de Bertrand Blier *Notre histoire.* Johnny l'a rejointe quelques jours. Ce samedi-là, Nathalie a rendez-vous avec Jean-Luc, quelque part entre Genève et Lausanne. A Drize exactement, pas loin de chez Godard. Johnny l'accompagne. Elle veut demander à Godard des explications sur ce projet, *Détective*, dans lequel elle doit tenir un rôle important dont elle ne sait rien. Elle voudrait que Godard s'engage enfin à raconter l'histoire qu'il a en tête.



TONY FRANK/SYGMA

Sur le tournage de *Détective* en octobre 1984.

Au cours du déjeuner, Jean-Luc est avec sa compagne, Anne-Marie Miéville. Johnny est assis à côté de Nathalie. Godard ne répond pas grand-chose à sa *future actrice, qui a déjà joué dans Sauve qui peut.* Et ne dit rien à Johnny qui, lui, a aperçu à une autre table du restaurant des amis en train de fêter un anniversaire. Il les rejoint.

Partie remise. L'année suivante, un autre samedi, Jean-Luc tombe sur « Les enfants du rock » consacrés à Hallyday qui, à la fin de l'émission, fredonne *l'Idole des jeunes en grattant sur une guitare sèche dans* une chambre d'hôtel, de Nashville celle-là. « *Les gens m'appellent...* ». Image bleu nuit d'un héros solitaire et fatigué. Portrait de Johnny en *loser*. Johnny face B.

Flash dans la tête de Godard, qui a également recopié dans sa mémoire ce moment de l'interview où Johnny expliquait qu'il pourrait très bien, un jour, se *faire sauter la cervelle.* Comme Belmondo à la fin de *Pierrot le fou.* Les gens l'appellent... « *J'm'appelle pas Pierrot...* »

Quinze jours après cette soirée-télé, Godard appelle Hallyday : « *Bonjour. J'ai pensé... Est-ce que vous voulez jouer dans* Détective ?

– *C'est inattendu* », dit Johnny. Il accepte tout de suite, *sans vraiment réfléchir, sans penser au Zénith* qu'il doit préparer.

Quand le tournage commence, ou plutôt ne commence pas, quand Godard remet chaque jour au lendemain le premier tour de manivelle, enfermé avec tout le monde dans le Concorde-Saint-Lazare, huis-clos de *Détective*, Johnny tient le coup. Nathalie, qui en a vu d'autres, qui a dû faire quatre heures de vélo chaque matin pour quelques minutes de bicyclette dans *Sauve qui peut (la vie)*, a préparé Johnny, l'a conditionné. De toute façon, le rocker a la même attitude avec ses musiciens quand il s'agit d'entrer en répétitions avant le spectacle. Il débarque à la dernière seconde, quelques jours seulement avant la première, *quitte à se défoncer jour et nuit.* « *Jimi Hendrix, c'était la même chose*, affirme-t-il. *Quand il n'avait pas envie de jouer, il ne le faisait pas. Eh bien, pour moi, Jean-Luc Godard, c'est comme Jimi Hendrix. Ils se ressemblent beaucoup. Le même goût de l'improvisation...* »

Johnny est mort de trac. Premier jour de tournage. « *Je devais sortir une cigarette et l'allumer en frottant une allumette. Je tremblais tellement que je n'y arrivais pas. A ma grande surprise, Godard m'a rassuré d'une voie douce et calme.* » Le soir, il a accompagné Nathalie aux rushes. Il s'est trouvé moche, « *à chier* », avec son grand nez et des yeux tout petits. Nathalie lui a alors donné un conseil : « *Au cinéma, ne pense jamais à ton physique. Joue de l'intérieur.* »

Intérieur-extérieur. Il s'en est bien sorti, Johnny. Pour son dernier jour de tournage, il a fait un pot. Godard est venu et, en guise de savoir-faire, l'a embrassé en lui disant : « *Tu es mon acteur, et je t'aime beaucoup.* » Il paraît que ça ne s'était jamais vu.

MAURICE ACHARD

★ Maurice Achard est l'auteur de *Vous avez dit Godard* (Albin Michel, 1980) et du livre-album *les Années 60 en noir et blanc* (éditions Anne-Marie Métailié, 1980).

SORTIE DE « ROGER ET MOI », DOCUMENTAIRE QUI FAIT SCANDALE AUX ÉTATS-UNIS

30 000 chômeurs privés d'Oscar

Un documentaire doit-il être objectif ? Encensé à sa sortie par la critique américaine, *Roger et moi*, de Michael Moore, déclenchait ensuite une violente polémique. Il met aujourd'hui en cause le processus même de la sélection aux Oscars.

RÈGLE d'or : le documentaire, c'est le regard de Dieu. L'œil est partout, le narrateur nulle part, le ton est « objectif », sinon il relève de la propagande. Le matériau *« doit parler de lui-même »*.

Comme les « nouveaux journalistes » des années 60, les « nouveaux documentaristes » travaillent le matériau à la première personne du singulier. Errol Morris faisait du *Dossier Adams* un trip hallucinatoire. Avec *Roger et moi* (qui sort ce 21 mars à Paris), l'iconoclaste Michael Moore donne dans le psychodrame comique et affiche d'emblée son engagement personnel : il est le « moi » du titre.

Moore prend pour sujet sa ville natale. Flint, dans le Michigan, est l'exemple type de la *company town* : depuis presque toujours, la majeure partie de la population travaille à la General Motors. En 1986, Roger Smith, PDG de la GM (et le Roger du titre) décide de transférer la production au Mexique (main d'œuvre moins chère et non syndiquée), laissant trente mille chômeurs flintois sur le carreau. Moore brûle d'amener Smith à Flint pour lui faire constater en direct les conséquences catastrophiques de sa décision.

Roger et moi suit dès lors ses multiples (et vaines) tentatives pour débusquer le président du siège de la GM à l'Athletic Club de Detroit ou au Yachting Club de Grosse Pointe. Au passage, le film nous conduit au travers d'un Flint devenu capitale de l'absurde. Sur le *Wouldn't It Be Nice ?* des Beach Boys (*Ce serait-y pas sympa ?*), la caméra remonte une allée de pavillons en décrépitude. Au moment où, à la télévision, un chœur entonne *V'là l'Père Noël qui arrive*, l'adjoint au shérif, le soir même du réveillon, expulse les ouvriers de leur maison (neveu des frères Marx – Groucho et Karl – Moore ne fait pas dans la dentelle).

L'humour du film provient précisément du contraste entre le caractère sinistre des problèmes qu'affrontent les chômeurs de Flint (les usines ferment, la criminalité augmente, la prison déborde, on en construit une autre, d'anciens ouvriers se recyclent en geôliers) et les tentatives désespérément superficielles pour les pallier : grand bal de bienfaisance pour inaugurer la nouvelle prison où – pour 100 dollars à peine ! – le gratin passe une nuit en cellule ; une Miss Michigan (bientôt Miss Amérique) remonte, sublimement inconsciente, une avenue bordée de magasins condamnés ; le chanteur Pat Boone vient remonter le moral des troupes ; téléprédicateur vedette, le révérend Robert Schuller accepte (contre un cachet de 20 000 dollars) de sermonner les licenciés : *« Ce n'est pas parce qu'on a des problèmes qu'il ne faut pas être heureux »* ; Ronald Reagan partage la pizza des chômeurs, leur suggérant (rapporte plus tard un cadre supérieur) d'émigrer au Texas. Pendant cette visite, la caisse enregistreuse de la pizzeria est dérobée. *Thés dansants sur le « Titanic »* – c'est le titre que Moore faillit donner à son film.

Difficile de trouver moins *yuppie* et plus « popu » que Michael Moore, avec son mètre quatre-vingt-dix pour cent kilos, ses chemises Prisu et sa casquette de baseball. Jusqu'à l'âge de deux ans, dit-il en ouverture du film, il ne rampait qu'à reculons, mais à six, il connaissait par cœur le discours inaugural de John F. Kennedy. Le soir, la famille regardait à la télévision locale les shows sponsorisés par la GM : *« Pendant des années, j'ai cru que seules trois personnes travaillaient pour la General Motors : Pat Boone, Dinah Shore et papa »* (son père y fut ouvrier pendant trente-trois ans.) A dix-huit ans, Moore entre dans la vie civique en se faisant élire au bureau municipal de l'éducation. A vingt-deux, il lance son premier journal « alternatif », *The Flint Voice*, qu'il dirige pendant dix ans. En 1986, il part pour San-Francisco *« où tout le monde avait un job mais personne ne semblait travailler »*. Il y dirige le mensuel de gauche *Mother Jones*, qu'il quitte au bout de quatre mois, par suite d'une dispute avec le propriétaire du magazine qui refuse de mettre en couverture un chômeur de Flint. Déprimé, sans emploi, Moore passe sa vie au cinéma et finit par se dire : *« Je ne pourrai jamais faire pire que ce que je vois. »*

Pour financer son film (autour de 200 000 dollars), le réalisateur a vendu sa maison et tout ce qu'elle contenait (y compris son lit), il a animé les bingos du mardi soir au *Carmen Plaza Hall* de Flint. Toute l'équipe est d'ailleurs débutante : *« Nous avons appris sur le tas – et ça se voit. »* C'est Jesse Jackson qui leur apprendra comment fonctionne un magnétophone professionnel...

Très vite, des discordances viennent troubler le conte de fées répercuté par la presse. Dans le mensuel *Film Comment*, le journaliste Harlan Jacobson lève le lièvre : le film donne l'impression que tout s'est passé d'un seul coup – la décision du transfert de la GM, les trente mille chômeurs, la dévastation massive de toute une communauté, à laquelle le gouvernement local répond par des cautères sur une jambe de bois. Et Jacobson de souligner les dérapages du « document ».

Michael Moore reconnaît qu'il n'avait nullement l'intention de jouer *fair-play*. Racontant toute une décennie en moins de deux heures, il agit, dit-il, comme fait tout journaliste : dans l'agencement même de son « article », il manipule les choses et la succession des choses.

Comble d'ironie, le succès de *Roger et moi* l'enfonce plus avant dans le système économique qu'il critique. Les grands distributeurs se le sont âprement disputé, la Warner l'a remporté, pour 3 millions de dollars (presqu'un record), plus quatre maisons à acheter à l'intention de quatre familles de sans-abri et vingt mille billets gratuits destinés aux chômeurs flintois.

Autre réaction : celle exprimée par près de cinquante cinéastes – anciens nominés ou « oscarisés » – dans une *Lettre ouverte à la communauté du film* et adressée à l'Académie du cinéma.

Le groupe, au sein duquel on retrouve les noms de Louis Malle (*l'Inde fantôme*) et Mira Naïr (*Salaam Bombay*), se dit *« choqué et outragé que* Roger et moi *n'ait pas été nommé aux Oscars »*, alors que *« le film a été tenu pour l'un des dix meilleurs de l'année et n'a pas suscité plus de critiques que n'importe quel autre en 1989 »*.

Le deuxième point porte sur un conflit d'intérêts et met en cause le processus même des nominations. L'Académie est divisée en douze départements. Acteurs, réalisateurs, scénaristes, monteurs, etc., votent à l'intérieur de leur catégorie : on est nominé par ses pairs. Il n'existe pas de département « documentaire » ; aussi l'Académie nomme-t-elle les membres du comité (quarante environ), mais, selon le président de l'*International Documentary Association*, Harrison Engle, *« peu d'entre eux sont des cinéastes de non-fiction »*.

La polémique porte ici sur la présence (influente), au sein du comité, d'un distributeur de documentaires et de courts-métrages, Mitchell Block, président de Direct Cinema qui (comme par hasard ?) détient les droits de trois des cinq documentaires nominés cette année.

Les cinéastes signataires reconnaissent que l'approche de Michael Moore est peut-être discutable – *« mais on pourrait en dire autant de bien de nos propres documentaires »*. Et signalent que la définition même du documentaire, aujourd'hui trop étroite, serait à revoir. *« Depuis longtemps*, indique M. Engle, *le comité est plus enclin à privilégier le sujet que l'imagination cinématographique, ce qui tend à renforcer du documentaire l'image d'une discipline méritoire mais peu excitante. »* Le comité ne tient compte que du regard et de son «objectivité», renâclant devant tout procédé généralement assimilé à la fiction. Une des raisons, sans doute, pour lesquelles *Chère Amérique : lettres du Vietnam* (lettres lues par des acteurs) ou *le Dossier Adams*, d'Errol Morris (reconstitutions), n'ont pas été nommés.

Les signataires de la pétition poussent à un *write-in*, *vote-plébiscite par correspondance* massive ; l'Académie répond qu'on ne peut pas toujours contenter tout le monde. Résultat des courses : le 26 mars à la Nuit des Oscars.

HENRI BÉHAR



D.R.

Michael Moore : le fils prodigue revient à Flint.

Il n'y a que la mauvaise foi qui sauve

***Et moi et moi*, aurait peut-être fait un meilleur titre que *Roger et moi*. L'ego de Michael Moore ne jure pas avec sa bedaine, on le voit souvent pendant les quatre-vingt-dix minutes du film et, même hors champ, il ne se laisse jamais oublier. Après le bref autoportrait en vues fixes (extraites de l'album de famille) et super-8 (papa, maman, ma soeur...) qui ouvre le film, le pli est pris. Ce film n'est pas un documentaire social, c'est « règlement de comptes à Flint City ».**

Du coup, *Roger et moi* passe à travers la controverse sur l'éthique du documentaire qu'il a lui-même provoquée (lire ci-dessus l'article d'Henri Béhar). Quand, dans *Film Comment*, Harlan Jacobson reproche à Moore d'avoir fait croire que les trente mille licenciements infligés par la General Motors à la population de Flint avaient été réalisés en deux ans (alors qu'ils ont débuté en 1974, lors du premier choc pétrolier), c'est un peu comme si on reprochait au cinéaste d'en vouloir à son père d'avoir gâché sa vie sur la chaîne de montage des bougies de la General Motors.

Moore déteste tout autant le Flint d'avant la crise – du temps des majorettes *déguisées en bougies d'allumage*, de l'élection de Mr and Mrs USA, les clients modèles de la GM, du consensus entre l'UAW, (le syndicat de l'automobile, qui fut pourtant à la pointe de la rénovation du mouvement ouvrier pendant le New Deal), et le patronat – que la cité en ruine à la fin des années 80.

Par instinct de survie, il a refusé d'être un pigeon, avec tout ce que ça suppose de roublardise. Il a plus de sympathie pour *l'adjoint du shérif (un quinquagénaire à tête* de bluesman, qu'il suit d'expulsion en *expulsion au fur et à mesure que les licenciés n'arrivent plus à payer leur loyer)*, que *pour les quatre ouvriers qui manifestent* dérisoirement le jour de la fermeture de la dernière usine. Le shérif travaillait à la chaîne lui aussi, mais il est parti à temps, il a trouvé un autre boulot, du côté du manche, qu'il accomplit avec la terrible joie de vivre du croque-mort.

***Roger et moi* relève encore du documentaire *parce qu'il ne recourt jamais aux* acteurs, à la reconstitution. Mais sa manipulation de la chronologie, ses assertions mal étayées en font l'œuvre fondatrice d'un nouveau genre : le documentaire de mauvaise foi. Michael Moore entraîne ses victimes dans des situations intenables, tel le responsable du club de Detroit, auquel appartient Roger Smith, qui, en trente secondes et deux phrases (*« Ceci est un lieu privé »* et *« Je n'en sais rien »*) réussit à s'inscrire dans l'histoire du cinéma comme l'un des abrutis les plus suffisants qu'elle ait connus.**

***Et puis, il y a tous les moments pendant* lesquels Moore n'a même pas besoin de forcer la note. *L'intervention ahurissante de* Miss Michigan, qui explique, après avoir descendu la grand-rue de Flint, entre des foules de chômeurs assis devant des boutiques abandonnées, qu'elle ne peut pas prendre parti parce que, dans quinze jours, elle participe au concours de Miss Amérique. Ou le retour au pays de son fils le plus célèbre, Bob Eubanks, animateur de *The Newlyweds Game* (en français *Les Mariés de l'A 2*) qui a fait fortune à force de plaisanteries grasses et qui vient les commettre en public. *Ou le sosie de J.R. Ewing*, qui déclare, au beau milieu d'une réception champêtre, *que le problème du chômage* sera résolu le jour ou les gens *« se lèveront le matin pour faire quelque chose »*. Ou, encore plus fort, Anita Bryant, ex-chanteuse de country reconvertie dans le fondamentalisme protestant, l'homophobie militante et la promotion du jus d'orange de Floride, qui explique aux chômeurs locaux, dans l'atroce théâtre qui sert de centre culturel à Flint, comment reprendre leur vie en main.**

La poursuite de Roger Smith n'est qu'un prétexte. *A une exception près (le porte-parole local de la GM)*, Michael Moore évite les protagonistes directs de la destruction de Flint, direction et ouvriers. Il œuvre dans les marges, cherchant sans cesse l'endroit où les Etats-Unis dérapent pour s'enfoncer dans l'irrationnel et la puérilité de masse. Et à chaque fois, après des détours qui le feraient renvoyer d'un tabloïd new-yorkais, il frappe juste.

THOMAS SOTINEL

صكذا من الاجل



AU FESTIVAL DE FILMS DE FEMMES DE CRÉTEIL

Les chroniques cubaines de Sara Gomez

Les réalisatrices latino-américaines sont à l'honneur au douzième Festival de films de femmes de Créteil. Une trentaine d'œuvres, documentaires, fictions et courts métrages, dressent un panorama non exhaustif d'un cinéma peu connu en Europe. Figure de proue, la réalisatrice cubaine Sara Gomez, avec sept de ses films.

D'ELLE, on disait qu'elle était la langue la plus vipérine de Cuba. L'aura de Sara Gomez fut encore renforcée par sa mort précoce, en 1974, à trente et un ans.

Cet enfant de la révolution rejoint les rangs de l'ICAIC (*Institut cubain de l'art et de l'industrie cinématographiques*) en 1961, l'année du débarquement américain dans la baie des Cochons. Elle sera l'assistante de Tomas Gutierrez Alea, auteur d'un des plus drôles et des plus célèbres films cubains, *la Mort d'un bureaucrate* (1966). Près de dix ans plus tard, le maître terminera avec une sorte de déférence admirative le seul long métrage de fiction que son élève ait jamais tourné, *De cierta manera*, resté inachevé pour cause de mort subite (une crise d'asthme).

Sara Gomez était noire dans un pays où le mélange racial n'avait, et n'a toujours pas, effacé les différences de statut héritées des temps esclavagistes. Auditrice assidue des séminaires de l'ethnologue Fernando Ortiz, la jeune Sara jette un regard aigu sur les racines africaines de la société cubaine, à commencer par les siennes, celles de sa famille. Dès lors, à cause de leur subjectivité si forte, ses documentaires n'en sont plus tout à fait. Sans concession, ils se penchent sur une société qui s'est vu subitement assener une révolution attendue, mais où les mentalités – religion, machisme, préjugés raciaux – bougent à la vitesse d'une charrue. Sara Gomez s'aventure sur des terrains brûlants, vus comme des survivances du passé par les révolutionnaires de l'époque, une des plus dures de Cuba.

Guanabacoa : Cronica de mi familia (1966), petit film de 14 minutes, le troisième de la réalisatrice, fut interdit par la censure et resta inédit jusqu'à sa toute récente présentation à Beaubourg dans le cadre de la rétrospective du cinéma cubain (1). Sara y présente sa famille, en quelques photos de petites Noires en robes et rubans éclatants de blancheur, enluminées de croix et de Saintes Vierges, le tout accompagné de quelques interviews intimistes.

La jeune réalisatrice noire observe également le cinéma de son époque : le néoréalisme italien, le *cinema novo* brésilien, le « cinéma vérité » de Jean Rouch. Elle rencontre les Européens célèbres de passage à l'ICAIC : Joris Ivens, qui tourne en 1961 *Carnet de Viaje* et *Pueblo en armas*, Chris Marker (*Cuba Si !*, 1961), Agnès Varda dont elle fut l'assistante pour *Salut les Cubains* (1962) [lire encadré ci-dessous]. Sara Gomez n'emprunte pas, elle prend. On le voit dans *Cronica de mi familia*, qui contient toute la thématique de ses films : la musique (tous les hommes de sa famille étaient musiciens, elle-même était destinée à l'être et étudia, plusieurs années durant, le piano au conservatoire de La Havane avant d'opérer sa reconversion cinématographique avec la révolution) ; les racines multiples (au has... des images qui parsèment l'interview de sa grand-mère : une Vierge, la statue d'Hemingway, une étoile juive sur une tombe, un rite vaudou) ; la compréhension profonde de ceux qui dérapent, telle cette cousine qui aime trop la bière pour avoir « *cherché à être libre et totalement noire* », et dont Sara avoue sans fausse pudeur qu'elle est sa préférée. Appréciation personnelle qui lui vaudra les foudres des censeurs, plus habitués alors au documentaire politique au service de la révolution qu'à l'introspection.


AGNÈS VARDA

Sara Gomez danse le cha-cha-cha !

1968 marque le début d'une trilogie consacrée à l'île des Pins, rebaptisée île de la Jeunesse par le régime castriste. Là, quelques centaines de jeunes « sans toit ni loi » pratiquent l'art de l'agriculture et de la réadaptation sociale. En pleine « Année du Guérillero héroïque » (le *Journal* du Che en Bolivie paraît, préfacé par Fidel Castro), Sara Gomez tourne *En la outra isla*, qu'elle dédie à la journaliste et critique de cinéma française Michèle Firk, morte au Guatemala. Foin des barrières et des conventions : on y voit un ancien séminariste parler de sa foi, de la violence et du sexe, une gamine dont le père a été arrêté comme agent de la CIA, un fan de théâtre, un chanteur d'opéra noir, et l'on se demande si l'on est en train de rêver, si Cuba est bien fait de ce bois-là. Un style d'investigation à la première personne, où la réalisatrice apparaît au même plan que l'interviewé. Sara Gomez a tourné dix documentaires avant de mourir d'étouffement alors qu'elle terminait *De cierta manera*, où la fiction s'entremêle au réel.

Qu'y a-t-il de commun entre Sara, l'irrévérencieuse Cubaine, Marilou Mallet, l'exilée chilienne, ou l'acerbe Mexicaine Mathilde Landetta ? Des 600 films répertoriés, des 300 visionnés et des 30 retenus par Norma Guevara, chargée de la section des Latino-Américaines du douzième Festival de films de femmes de Créteil et du Val-de-Marne, peut-on tirer des constantes d'une écriture cinématographique propre aux femmes, aux Sud-Américaines ?

On peut noter que la majorité des réalisatrices représentées à Créteil ont le regard embué par la pensée lorsqu'il s'agit de filmer la réalité, mais font preuve d'un solide sens pratique quand elles passent à la fiction. Et l'on voyage allègrement de l'un à l'autre avec le même étonnement, dans ce mélange de poésie, de violence, de sensualité et de rigueur qui définit l'Amérique latine.

VÉRONIQUE MORTAIGNE

(1) Sept films de Sara Gomez sont présentés à Créteil en collaboration avec le Festival du cinéma cubain de Beaubourg. A lire : *le Cinéma cubain, sous la direction de Paulo* Antonio Paranagua, Cinéma Pluriel, Editions du Centre Georges-Pompidou.

★ Festival du film de femmes de Créteil et du Val-de-Marne, du 23 mars au 1er avril, Maison des Arts, Créteil, tél. : 49-80-18-88.

Dans l'album d'Agnès Varda

Sara Gomez fut l'assistante d'Agnès Varda ; la réalisatrice de *Cléo de 5 à 7* parle de leur rencontre, et du Festival de Créteil.

« J'ai rencontré Sara Gomez lors de mon voyage à Cuba en 1962. Elle était une toute jeune documentariste de l'ICAIC. J'avais souhaité me rendre à Santiago-de-Cuba, dans le Sud. On m'a donné quelqu'un pour m'accompagner, par courtoisie, pour aller à la campagne, discuter avec les gens, rencontrer les paysans. J'ai vu arriver cette petite femme amusante, extrêmement vivante.

» A Santiago, nous avons dû un soir partager la même chambre, elle a eu une crise d'asthme très violente. Je lui massais les mains et les pieds comme je le faisais à ma fille quand elle était petite. Pour cette raison, peut-être, j'ai été particulièrement sensible à sa mort.

» J'étais allée à Cuba pour faire Salut les Cubains, *un film de vingt minutes réalisé à partir d'environ quatre mille photos de Cuba. De retour à Paris, je les ai filmées selon le principe du banc-titre, et animées. Je voulais montrer, entre autres, les sources africaines, haïtiennes, françaises, catholiques de la musique cubaine. J'ai demandé à Sarita et à de jeunes auteurs, techniciens, opérateurs de l'ICAIC, de venir danser un cha-cha dans les rues d'un quartier très populaire. Sarita était en costume militaire, mais d'une parfaite féminité. Sur tout cela régnait un mélange d'admiration pour Fidel et de liberté.*

» Le Festival de Créteil a montré son efficacité. Il se trouve que les films réalisés par les femmes sont moins diffusés que ceux réalisés par des hommes – c'est une constatation statistique. J'ai personnellement les mêmes problèmes que Rivette, Rozier ou Rohmer à une certaine époque. C'est le cinéma d'auteur qui a des difficultés. Mais, comme dans toutes les situations de chômage, quand le travail manque, les femmes souffrent d'abord.

» Le Festival de Créteil est la vitrine d'un cinéma que l'on ne connaît pas, que l'on ne découvre ni à Cannes, ni à Venise, ni à Berlin. Il n'est pas plus artificiel, et ne constitue pas davantage un ghetto que les festivals du cinéma nordique ou américain. Dans le cinéma d'un pays, il y a autant de diversités, de constantes. On retrouve à Créteil une ambiance d'autrefois : échanges entre professionnels, libres débats.

» A Cuba, en 1962, les femmes avaient autant de chances que les hommes. Mais si l'on regarde l'histoire générale du cinéma dans l'île, Sara Gomez reste l'une des rares femmes réalisatrices. Je n'ai, personnellement, pas trop souffert de la misogynie : d'emblée, Cléo de 5 à 7 *a été reconnu, dès 1964, et m'a permis d'avancer. Ce n'est pas toujours le cas. »*

V. M.

TOUS LES FILMS NOUVEAUX

La Campagne de Cicéron

de Jacques Davila, avec Tonie Marshall, Sabine Haudepin, Jacques Bonnaffé, Michel Gautier, Judith Magre, Carlo Brandt. Français (1 h 50).

Un jeune acteur, renvoyé de la pièce qu'il répétait noie son chagrin en observant un groupe d'amis réfugiés dans une maison de campagne. Après le très parisien *Qui trop embrasse*, Jacques Davila ouvre sa caméra sur les champs.

Forum Orient Express, handicapés, 1er (42-33-42-26) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

Le Décalogue 5, tu ne tueras point

de Krzysztof Kieslowski, avec Miroslaw Baka, Krzysztof Globisz, Jan Tesarz. Polonais (57 mn).

Un jeune homme assassine le chauffeur de taxi qui le mène dans les faubourgs. Il est condamné à la pendaison. « *Ce film est né d'une nécessité de parler de la peine de mort. Cette face-là de la mort pèse sur nous et nous rend tous coupables* », explique Krzysztof Kieslowski.

VO : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

Le Décalogue 6, tu ne seras pas luxurieux

de Krzysztof Kieslowski, avec Grazyna Szapolowska, Olaf Lubaszenko, Stefania Iwinska. Polonais (58 mn).

Tomek aime sa voisine Magda si fort qu'il l'observe à la longue vue. Lorsqu'il finit par vaincre sa timidité, c'est le fiasco. On connaît déjà l'histoire : ce sixième volet du *Décalogue* est la première version, plus poignante encore, de *Brève histoire d'amour*.

VO : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

Profond désir des dieux

de Shohei Imamura, avec Rentaro Mikuni, Hideko Okiyama, Choichiro Kawarazaki, Kanjuro Arashi, Yasuko Matsui, Kazuo Kitamura. Japonais (2 h 50).

Voir notre photo légendée page suivante

VO : Panthéon, handicapés, 5e (43-54-15-04).

Roger et moi

de Michael Moore, avec les habitants de la ville de Flint. Américain (1 h 31).

Documentaire subjectif. Roger, c'est Roger Smith, *chief executive officer* de la General Motors. Moi, c'est Michael Moore, journaliste, documentariste, natif de Flint, Michigan. Moore insiste pour que Roger vienne constater sur place les conséquences des trente mille licenciements infligés par la GM à Flint. (Lire nos articles page 26).

VO : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

She-Devil

de Susan Seidelman, avec Roseanne Barr, Meryl Streep, Ed. Begley Jr., Linda Hunt, Sylvia Miles, Elisabeth Peters. Américain (1 h 44).

➡

CINÉMA

➡

La diable, c'est Roseanne Barr déchaînée contre son mari qui a préféré le château tout rose d'une Barbara Cartland – Meryl Streep dans son premier rôle comique – au pavillon de banlieue. Elle va broyer les quatre piliers de la vie de son mari : la maison, la famille, la carrière et la liberté.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (42-71-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (42-25-10-30) ; U.G.C. Normandie, dolby, 8e (45-63-16-16).
VF : Rex, 2e (42-36-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, handicapés, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9e (47-42-56-31) ; U.G.C. Lyon Bastille, dolby, 12e (43-43-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; U.G.C. Convention, dolby, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

SÉLECTION

La liste complète des films en exclusivité et des grandes reprises paraît désormais dans *le Monde* du mardi (daté mercredi), soit la veille de notre supplément Arts-Spectacles.

Brève Histoire d'amour

de Krzysztof Kieslowski,
avec Grazyna Szapolowska,
Olaf Lubaszenko,
Stefania Iwinska,
Piotr Machalica.
Polonais (1 h 27).

C'est la version longue du sixième commandement du *Décalogue* (lire page précédente, notre rubrique films nouveaux).

VO : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

Chérie, j'ai rétréci les gosses

de Joe Johnston,
avec Rick Moranis,
Matt Frewer,
Marcia Strassman,
Kristine Sutherland,
Thomas Brown,
Jared Rushton.
Américain (1 h 34).

En fait, c'est moins grave que ça en a l'air, les gamins reprennent leur croissance à la fin du film. Et de toute façon ça ressoude la famille du chercheur fou, celle des spectateurs – parents émerveillés et enfants émoustillés – aussi.

VO : U.G.C. Ermitage, dolby, 8e (45-63-16-16).
VF : Rex, 2e (42-36-83-93) ; U.G.C. Ermitage, dolby, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, dolby, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, dolby, 14e (43-20-12-06) ; U.G.C. Convention, dolby, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96).

Chet Baker, let's get lost

de Bruce Weber,
avec Chet Baker,
Carol Baker,
Vera Baker,
Dick Bock,
William Claxton,
Flea.
Américain, noir et blanc (2 h).

Dans les années 50, Chet Baker défrayait la chronique, faisait craquer toutes les jeunes filles avec sa voix feutrée et sa gueule d'amour. Fasciné par le personnage et par sa musique, Bruce Weber lui a demandé de se raconter. C'était quelque temps avant son suicide. Le trompettiste était fatigué, raviné, pathétique. Derrière son sourire désabusé, il lui restait sa voix, douce, feutrée.

VO : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46).



D.R.

Les films de Shohei Imamura sortent peu à peu de l'indifférence. Sachez-le, *la Ballade de Narayama*, palme d'or au Festival de Cannes 1983, qui lui valut d'acquérir une célébrité plus que méritée, n'est que le quinzième film du réalisateur japonais. Après une dissection de la passion dans *Désir meurtrier (le Monde* du 3 août 1989), voici une réflexion sur les sociétés primitives et sur les ravages de la modernisation. Dans l'île où se déroule ce *Profond désir des dieux*, les pêcheurs gardent toujours vivace une culture dominée par la magie. Si l'île est imaginaire, les faits appartiennent à la réalité du Japon moderne.

Crimes et Délits

de Woody Allen,
avec Martin Landau,
Woody Allen,
Anjelica Huston,
Mia Farrow,
Claire Bloom,
Joanna Gleason.
Américain (1 h 44).

Ce n'est pas permis d'être immoral à ce point. Les méchants se retrouvent autour d'un verre, les vertueux sont affligés de maux terribles, et les amoureux transis restent transis. Il y a tous les Woody Allen dans ce film, comme si c'était le dernier : les souvenirs, l'intimisme et l'humour casher de Manhattan.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; U.G.C. Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; U.G.C. Odéon, dolby, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; U.G.C. Champs-Elysées, handicapés, 8e (45-62-20-40) ; U.G.C. Opéra, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Mistral, handicapés, 14e (45-39-52-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; U.G.C. Maillot, handicapés, 17e (40-68-00-16).
VF : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; U.G.C. Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

La Guerre des Rose

De Danny De Vito,
avec Michael Douglas,
Kathleen Turner,
Danny De Vito,
Marianne Sägebrecht,
Sean Astin,
Heather Fairfield.
Américain (1 h 57).

Danny De Vito prouve, un peu lourdement parfois, qu'on peut être américain et réussir une comédie noire. En cadre supérieur autosatisfait, Michael Douglas est ignoble à souhait.

VO : Forum Horizon, handicapés, THX, dolby, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, handicapés, dolby, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, handicapés, dolby, 6e (46-33-79-38) ; U.G.C. Danton, dolby, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, dolby, 8e (43-59-92-82) ; U.G.C. Normandie, dolby, 8e (45-63-16-16) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; U.G.C. Maillot, 17e (40-68-00-16).
VF : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, handicapés, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, dolby, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, handicapés, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96).

Les Liaisons dangereuses

de Stephen Frears,
avec Glenn Close,
John Malkovich,
Michelle Pfeiffer,
Swoosie Kurtz,
Keanu Reeves,
Mildred Natwick.
Américain (2 h).

Rapide et réfléchi, sensuel et concis, le film de Stephen Frears est sans doute la meilleure chose qui pouvait arriver à Laclos au cinéma. La distribution est impeccable.

VO : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; République Cinémas, dolby, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, handicapés, 14e (43-21-41-01).

Maman

de Romain Goupil,
avec Anémone,
Arthur H.,
William Lafon,
Karim Messerd,
Sabrina Houicha.
Français (1 h 28).

Maman devrait recevoir la médaille des mères de famille. Elle est bonne comme Anémone, elle s'occupe des siens et de ceux des autres. Elle file à toute allure à travers la France, dans l'espoir de tomber sur une gentille petite banque. Elle va vite, en s'amusant, suivez sa voiture.

George V, 8e (45-62-41-46).

Mauvais Sang

de Léos Carax,
avec Denis Lavant,
Juliette Binoche,
Michel Piccoli,
Julie Delpy.
Français (2 h 05).

En attendant que Léos Carax ait trouvé ce qu'il cherchait à la Samaritaine (*le Monde* du 17 mars), pourquoi ne pas aller revoir Denis Lavant danser David Bowie, Juliette Binoche sourire à travers la vitre d'un bus et Julie Delpy dépérir d'amour ?

Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

Music Box

de Costa-Gavras,
avec Jessica Lange,
Armin Mueller-Stahl,
Frederic Forrest,
Donald Moffat,
Lukas Haas,
Cheryl Lynn Bruce.
Américain (2 h 06).

Le style clair et démonstratif de Costa-Gavras s'accommode assez bien de la dramaturgie judiciaire américaine. Porté par deux acteurs extraordinaires, *Music Box* pose le débat sur la mémoire en termes simples et directs.

VO : Gaumont Les Halles, handicapés, dolby, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, dolby, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, handicapés, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (45-44-25-02).
VF : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, dolby, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96).

Mystery Train

de Jim Jarmush,
avec Youki Kudoh,
Masatoshi Nagase,
Screamin' Jay Hawkins,
Cinque Lee,
Nicoletta Braschi,
Elizabeth Bracco.
Américain (1 h 50).

Jim Jarmush a choisi quelques archétypes de ringards, un couple de fans d'Elvis Presley, quelques voyous et deux femmes en mal de confidences. Il les a jetés dans Memphis, le mausolée du King. Il a tiré un coup de revolver et les a regardés sursauter... Jim Jarmush est un observateur goguenard.

VO : Cinoches, handicapés, 6e (46-33-10-82).

Pourquoi Bodhi-Dharma est-il parti ver l'Orient ?

de Bae Yong-kyun,
avec Yi, Sine, Hwang.
Coréen (2 h 15).

Le premier film d'un cinéaste sud-coréen. Une des surprises de la sélection « Un certain regard », l'an dernier, à Cannes. Tellement beau, tellement en dehors de ce que l'on peut connaître ! Quelque part, dans un paysage de montagnes et de forêts, un vieux maître zen vit dans un ermitage avec un jeune moine et son petit garçon : trois âges de la vie ; la pratique de l'ascèse dans une sorte de vide par rapport au monde (la ville d'où vient le moine est décrite comme un lieu de matérialisme qu'il faut abandonner), au sein d'une nature qui donne elle-même ses leçons de sagesse et sa spiritualité. L'eau, la terre, le feu, a une mise en scène elle aussi réduite à l'essentiel.

VO : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

Susie et les Baker Boys

de Steve Kloves,
avec Michelle Pfeiffer,
Jeff Bridges,
Beau Bridges,
Ellie Raab,
Jennifer Tilly,
Xander Berkeley.
Américain (1 h 53).

Depuis Jessica Rabbit dans *Qui veut la peau de Roger Rabbit ?*, personne n'avait chanté aussi lascivement que Michelle Pfeiffer dans *Susie*, et son *Making Whoppee* restera dans d'éventuelles annales. Mais le film tout entier le mérite, hommage intelligent et oblique aux comédies romantiques d'antan.

VO : Forum Horizon, handicapés, 1er (45-08-57-57) ; U.G.C. Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; U.G.C. Odéon, dolby, 6e (42-25-10-30) ; U.G.C. Biarritz, dolby, 8e (45-62-20-40) ; Mistral, handicapés, 14e (45-39-52-43) ; U.G.C. Convention, 15e (45-74-93-40).
VF : Rex, 2e (42-36-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

Un héros comme tant d'autres

de Norman Jewison,
avec Bruce Willis,
Emily Lloyd,
Joan Allen,
Kevin Anderson,
Richard Hamilton,
Judith Ivey.
Américain (1 h 55).

Pour Emily Lloyd, aussi à l'aise dans son rôle de petite provinciale américaine à la recherche du passé de son père, mort au Vietnam, que dans sa composition de petite teigne dans *Too Much*. Touchante et piquante, cette comédienne est un phénomène.

VO : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46).

Un monde sans pitié

d'Eric Rochant,
avec Hippolyte Girardot,
Mireille Perrier,
Yvan Attal,
Jean-Marie Rollin,
Cécile Mazan,
Aline Still.
Français (1 h 24).

Mais pas sans honneurs. En d'autres temps, le film d'Eric Rochant serait resté discrètement des années à l'affiche. Sous le tas de récompenses, on distingue toujours parfaitement un regard de cinéaste sur des acteurs qui travaillent pour le plaisir.

Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, handicapés, 8e (45-74-93-50) ; U.G.C. Opéra, 9e (45-74-95-40) ; U.G.C. Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; 14 Juillet Beaugrenelle, handicapés, 15e (45-75-79-79).

REPRISES

La Bande des quatre

de Jacques Rivette,
avec Bulle Ogier,
Benoît Régent,
Laurence Cote,
Fejria Deliba,
Bernadette Giraud,
Ines de Medeiros.
Français, 1988 (2 h 40).

L'apprentissage par cinq jeunes filles – toutes formidables –du théâtre, de l'amour et de la vie dans un polar ludique où une fille sentimentalement portée vers les femmes tombe éperdument amoureuse d'un homme dérangeant qui seul semble connaître la règle du jeu ; où Bulle Ogier incarne une grande prêtresse du théâtre, géniale d'intransigeance.

République Cinémas, 11e (48-05-51-33).

Mourir à Madrid

de Frédéric Rossif,
avec les voix de Suzanne Flon,
Pierre Vaneck,
Jean Vilar.
Français, 1963, noir et blanc (1 h 25).

Frédéric Rossif secoue l'oubli par le choc de documents étonnants et vrais. Comme de *Nuremberg à Nuremberg*, présenté l'an dernier à la télévision et disponible en cassettes vidéo, *Mourir à Madrid* devrait bien aboutir un jour dans les vidéothèques personnelles : pour retrouver une vérité.

VO : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

La Nuit de l'iguane

de John Huston,
avec Richard Burton,
Ava Gardner,
Deborah Kerr,
Sue Lyon.
Américain, 1964 (2 h).

Adaptation du roman de Tennessee Williams à la mode Huston, moins morbide donc, mais caustique. Ava Gardner est sublime en tenancière levant le coude, dans l'univers décadent d'un bouge mexicain.

VO : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89).

Stormy Weather

d'Andrew Stone,
avec Lena Horne,
Cab Calloway,
Fats Waller,
Nicholas Brothers.
Américain, 1943, noir et blanc (1 h 17).

Dans la série des films présentés à Garnier par la Cinémathèque de la danse, la plus belle comédie musicale noire. Avec Lena Horne, Cab Calloway, Bill Robinson et les Nicholas Brothers, virtuoses du Tap-dance.

VO : Opéra de Paris, Palais Garnier, 9e (47-42-53-71).

Trop belle pour toi

de Bertrand Blier,
avec Gérard Depardieu,
Josiane Balasko,
Carole Bouquet,
Roland Blanche,
François Cluzet,
Didier Benureau.
Français, 1989 (1 h 31).

Bertrand Blier inverse les rôles : Josiane Balasko prend sa revanche et Carole Bouquet se morfond, beauté devenue inutile.

Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

Violence et Passion

de Luchino Visconti,
avec Burt Lancaster,
Silvana Mangano,
Helmut Berger,
Claudia Marsani,
Stefano Patrizi,
Elvira Cortese.
Italien, 1974 (2 h).

Le testament de Visconti. Burt Lancaster, c'est lui, qui s'interroge sur la vieillesse, la solitude et sur la création.

VO : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

La sélection cinéma a été établie par Bénédicte Mathieu et Thomas Sotinel

« GREEK », DE STEVEN BERKOFF, A LA COLLINE

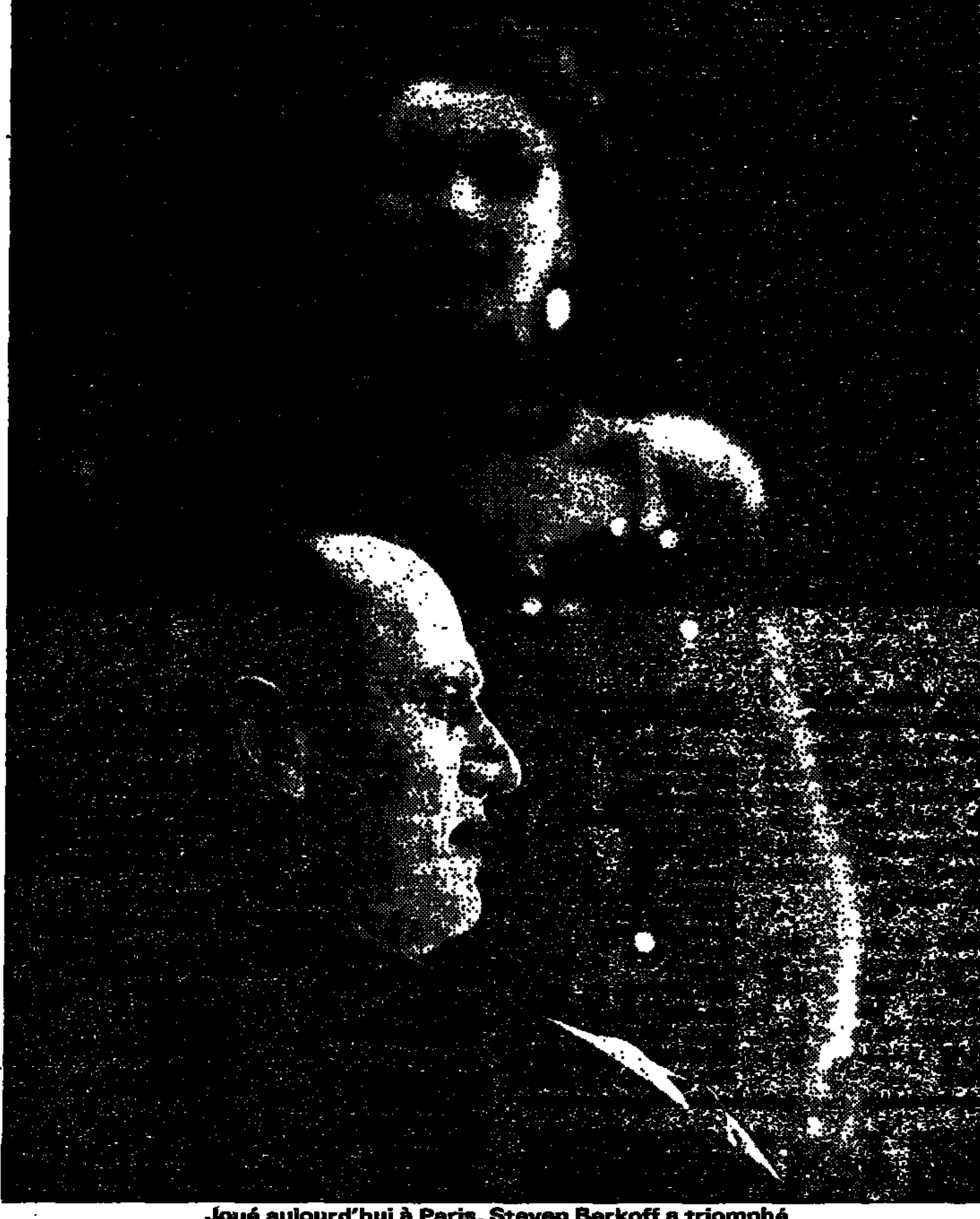
L'aigle de la Tamise

L'enfant terrible de la scène anglaise retrouve Paris. Il y fut acteur, pour un *Hamlet* au Rond-Point en 1980, metteur en scène aussi, pour *la Métamorphose*, avec Polanski. C'est l'auteur qu'on découvre cette fois, familier de Mailer et de Céline, résolument anti-thatchérien, provocant, violent, animal. Rencontre, à Londres, avec ce rapace.

JUSTE avant la guerre, un tailleur juif londonien de l'East End, fils d'émigrés russe et roumain, décide de s'assurer une descendance. Neuf mois plus tard, Mr et Mrs Berkoff sont heureux, malgré les sinistres grondements qui vont s'amplifiant, de faire part de la naissance du petit Steven, brun, les yeux superbement bleus, plutôt costaud. Ça tombe bien : il faut être fort pour grandir dans les ruelles troubles de cette partie de Londres où le muscle et le bagout sont les meilleurs atouts pour ne pas se retrouver dans la Tamise.

A coups de poing, au rythme des trois accords du rock'n roll, Steven grandit sans savoir très bien pourquoi. Un séjour d'un an en Amérique ne l'éclairera pas vraiment mais il aura pris conscience de la petitesse étriquée de la société anglaise. C'est en quittant l'école à dix-sept ans pour les bases américaines d'Europe continentale qu'il commence d'ouvrir les yeux. Une histoire d'amour conduit ses pas à Paris où il s'inscrit au cours de Jacques Lecoq avant de retrouver Londres où il continue son apprentissage du théâtre. En 1968, il crée sa propre compagnie et ajoute à ses talents d'acteur celui de metteur en scène et d'adaptateur : Kafka, Eschyle, Poe. Trois ans plus tard, il joue son premier rôle au cinéma, à l'invitation de Stanley Kubrick, pour *Orange mécanique*. Hollywood lui proposera plusieurs rôles mais pas vraiment intéressants, jusqu'à celui du général généreux appelé au secours du premier *Rambo*. En 1975, il met en scène sa première pièce, *East*, et commence à se faire éreinter par la critique anglaise dont il se vengera régulièrement aux Etats-Unis où on le comprend mieux.

Greek, la pièce que met en scène Jorge Lavelli au Théâtre de la Colline, est inspirée de l'*Œdipe* de Sophocle et revue par un Aristophane qui ne pourrait pas supporter l'Angleterre thatchérienne. Ses amours incestueuses, sa violence crue, son lyrisme dans l'épouvante en font l'un de ses textes les plus clairvoyants, et donc les plus scandaleux.


ALLAM TITMUSS

Joué aujourd'hui à Paris, Steven Berkoff a triomphé cet hiver à Londres dans « Salomé ».

UN COMBAT DE RUE, DES ASSAUTS DE CHAIRS A VIF

« Greek *est une pièce plus pertinente aujourd'hui qu'à sa création*, explique-t-il, dans la confidence relative d'un bar d'hôtel au pied de Tower Bridge, dans l'East End qui l'a vu grandir. *Les événements, l'atmosphère, le climat politique l'ont rendue bien plus forte. J'ai voulu écrire une charge sur l'Angleterre du début des années 80, mon style était résolument celui de l'exagération, celui de la caricature. Aujourd'hui, on s'aperçoit que la pièce n'a rien d'exagéré. L'un des arguments essentiels de* Greek *est la peste : la pollution gigantesque de la planète est devenue un enjeu majeur quand, il y a dix ans, elle ne concernait que des groupes écologistes marginaux ;* Greek *s'attaque aussi aux maladies sexuelles quand on ne savait pas encore que la maladie la plus horrible du siècle, le sida, allait bientôt apparaître. Si le texte n'est pas daté, c'est parce que j'ai voulu traiter le thème de la peste dans son sens le plus ancien, le plus mythique, le plus terrifiant.* »

Même si cela peut l'effrayer parfois, Steven Berkoff estime que « *le rôle de l'écrivain est de pressentir. Il est un peu à la société ce que le canari était aux mineurs de fond. Il y a peu de temps encore, on descendait toujours un canari dans les galeries. Quand il sentait des odeurs de gaz, il s'arrêtait de chanter et les mineurs savaient qu'ils devaient remonter.*

» Avec Greek, *je désirais écrire une œuvre qui vienne de mon estomac, un ouvrage passionné. Je ne prétendais pas être visionnaire : je voulais jeter mes tripes sur la scène, comme dans un combat de rue, un combat physique donc ; proposer aux acteurs des assauts de chairs à vif, comme s'ils étaient mus par un carburant surchargé d'octane.*

» *Beaucoup d'écrivains ont peur de ces enjeux physiques. La littérature est l'art de la confrontation et pas seulement un exercice intellectuel, ou pis, ce produit de ventres mous qu'est souvent le théâtre anglais. Le rôle du théâtre est de faire partager ce qui est considéré comme subversif, dangereux ou tabou. Quand j'ai commencé* Greek, *j'avais depuis longtemps le drame d'Œdipe dans la tête. Mais j'étais aussi très amoureux d'une femme à ce moment-là. Elle a décidé de me laisser tomber parce que je refusais de casser mon mariage pour elle. Elle m'a laissé un mois pour réfléchir. Je me suis mis à écrire, et les mots sont venus comme s'ils étaient ceux d'une lettre d'amour. Plus j'écrivais, et plus j'étais amoureux, comme jamais auparavant.*

» Greek *est l'œuvre de ma maturité, ma maturité d'homme et ma maturité physique, de ma capacité d'expliquer et d'examiner qui j'étais en regard de mon passé ; c'est aussi le moment où j'ai pu commencer à affermir ma conscience politique. Je viens de l'East End, j'ai un bagage de juif issu de l'immigration qui me donne une écriture plus éclatante, une fertilité qui doit s'exprimer. Je me suis beaucoup intéressé à l'histoire de ma famille, qui me paraît ressembler à* l'Odyssée. *J'ai entendu des anecdotes sur la Russie, la Roumanie, la Pologne, des histoires de cosaques, de tsars, cela m'a fasciné. Je me suis souvent demandé comment mes grands-parents avaient pu quitter la Roumanie la nuit – en train, en voiture, à cheval ? – avec l'aide d'organisations charitables anglaises... Il me reste de tout cela des coups de griffes, des éraflures.* »

En dehors des écrivains élisabéthains, Steven Berkoff ne paraît avoir aucun lien avec les littérateurs anglais. Sauf peut-être un écrivain : « *J'ai découvert récemment Dickens, sa simplicité, sa puissance, cette manière de raconter les petites histoires des temps noirs. Je me sens en revanche très proche de certains écrivains américains, Henry Miller, Mailer, Burroughs, dont la langue torrentielle et éclatée, mélangeant profane et sacré, mystique et obscénité, classicisme et modernité, m'ont réellement influencé.*

» *J'ai aussi beaucoup lu les romanciers français. J'aime la façon dont les Français parlent des femmes et du sexe. C'est souvent remarquable. Ils écrivent de manière très personnelle, très profonde, très intime ce qu'ils ressentent, et ne craignent pas de désosser les conventions de la civilisation. Je me souviens par exemple de* l'Enfer, *d'Henri Barbusse, un livre sensationnel, ou encore de* Voyage au bout de la nuit. *C'est par ce chemin que je suis arrivé à la pièce française d'Oscar Wilde, Salomé, dont j'achève cette semaine les représentations à Londres, dans le rôle d'Hérode.* »

Des trois métiers qu'il exerce au théâtre, c'est celui de l'acteur qui passionne le plus Berkoff : « *Honnêtement, c'est le métier le plus difficile. Il faut y aller tous les soirs. Il vous faut jouer même si vous n'en avez pas l'envie, même si ça devient routinier. Mais quand ça marche, c'est formidable. J'ai l'impression d'avoir plus de pouvoir dans ce registre, le pouvoir de créer, comme un peintre. Cela dit, j'aimerais réussir à dessiner une ligne cohérente entre l'écriture, la mise en scène et le jeu.*

» *J'ai tout fait pour venir travailler en France, j'ai été invité un peu partout, dans des festivals, mais rarement en France. Pourtant, l'un de mes plus beaux souvenirs reste ma rencontre au Théâtre du Rond-Point avec Jean-Louis Barrault, un géant, qui m'avait invité à jouer* Hamlet. *Il y a aussi ces matinées passées à arpenter le boulevard Montparnasse avant les répétitions de* la Métamorphose *dont j'ai signé la mise en scène au Théâtre du Gymnase.* » On se demande parfois comment le théâtre hexagonal a pu se passer d'un homme de cette trempe.

OLIVIER SCHMITT

★ *Greek*, mis en scène par Jorge Lavelli, Théâtre national de la Colline. *Lire les renseignements pratiques dans la rubrique* « Sélection », page suivante.

SPECTACLES NOUVEAUX

Albert

mise en scène de Paul Boujenah, avec Michel Boujenah.

Retour d'un one-man chaud sur les boulevards. Boujenah, ses racines juives tunisiennes, son sourire grand comme la Méditerranée, ses emportements éclatants comme le soleil du Sud, son bagout de camelot des planches.

Olympia, 28, bd des Capucines, 9e. A partir du 27 mars. Du mardi au dimanche à 20 h 30, le dimanche à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 47-42-25-49. De 140 F à 180 F.

Le Petit Silence d'Elisabeth

de Philippe Faure, mise en scène de l'auteur, avec Joëlle Bruyas, Joséphine Caraballo, Claire Cathy et Anne Ferret.

Le Théâtre de la Colline présente aujourd'hui un auteur, metteur en scène et comédien lyonnais, Philippe Faure, avec une œuvre créée en 1988 au Théâtre national de Strasbourg. Inventeur de « petites histoires presque vraies », artisan d'un théâtre du dialogue, il donne la parole à quatre femmes entre lesquelles s'insinue petit à petit un secret, un souvenir troublant. Simple comme un au revoir.

Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, 20e. A partir du 24 mars. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 43-66-43-60. Durée : 1 h 10. 80 F et 130 F.

La Question

d'Henri Alleg, mise en scène d'Abdel-Baki Boumaza, avec Stefan Elbaum, Aziz Kabouche et Eric Savin.

L'Irak, la semaine passée, nous rappelait que la barbarie demeurait un mode de gouvernement. La voix d'Henri Alleg, telle qu'on l'entend dans cette œuvre magnifique, contemporaine de la guerre d'Algérie, n'en finit pas, malheureusement, de raisonner dans les consciences.

Centre Georges-Pompidou, rue Rambuteau, 2e. A partir du 23 mars. Les lundi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi et dimanche à 18 h 30. Tél. : 42-74-42-19. De 55 F à 75 F.

La Traversée de l'hiver

de Yasmina Reza, mise en scène de Patrice Kerbrat, avec Pierre Vaneck, Lucienne Hamon, Yasmina Reza, Michel Robin, Martine Sarcey, Michel Voïta et Marcel Khaled.

Reprise au Rond-Point d'un grand succès public, à défaut d'être un grand succès critique, celui de la nouvelle pièce d'un jeune auteur, sûr – un peu trop ? – de son talent, Yasmina Reza, qui reprend, aux côtés des excellentes Lucienne Hamon et Martine Sarcey, le rôle abandonné par Marianne Epin. Mélodrame bourgeois sur les contreforts des Alpes.

Théâtre Renaud-Barrault, av. Franklin-Roosevelt, 8e. A partir du 27 mars. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 42-56-60-70. De 120 F à 200 F.

Une journée chez ma mère

de Charlotte de Turckheim, mise en scène de Jacques Decombe, avec Charlotte de Turckheim.

Seule en scène, auteur de ses propres mots, comme beaucoup des actrices de son âge, voici la Roxane de Cyrano-Weber, Charlotte de Turckheim, bien décidée, annonce-t-elle, à rendre fou son public. Fou d'elle ?

Michodière, 4 bis, rue de la Michodière, 2e. A partir du 21 mars. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 47-42-95-23. De 85 F à 180 F.

La Vie de Galilée

de Bertolt Brecht, mise en scène d'Antoine Vitez, avec François Beaulieu, Dominique Rozan, Jacques Sereys, Roland Bertin, Claude Mathieu. ➡

THÉATRE

→
Marcel Bozonnet, Martine Chevallier, Jean-Yves Dubois, Louis Arbessier et Claude Lochy.

Pour la seconde fois de sa carrière, Antoine Vitez met en scène une œuvre de Brecht. Mais, aujourd'hui, il fait entrer l'un des plus considérables auteurs de ce siècle au répertoire de la Comédie-Française. L'actualité à l'Est, l'effondrement des systèmes communistes ont convaincu cet ancien militant du PCF à engager, en scène, une révision douloureuse de quelques idées qui ont perdu leur force. Roland Bertin, le passionné sociétaire, sera Galilée, l'un des rôles brechtiens les plus difficiles, l'une des plus grandes figures du théâtre.

Comédie-Française, place du Théâtre-Français, 1er. A partir du 24 mars. Les mardi, samedi et dimanche à 20 h 30. Tél. : 40-15-00-15. De 23 F à 180 F.

Dans la grande salle de Bobigny, le tandem Jourdheuil-Peyret nous offre une nouvelle dissertation virtuose sur un texte ancien. Après *les Sonnets*, de Shakespeare, *la Nature des choses*, de Lucrèce. Un spectacle étrange et beau, savant et simple, insaisissable et brillant.

MARC ENGUERAND

SÉLECTION PARIS

1, place Garibaldi

de Jean-Claude Penchenat, mise en scène de l'auteur, avec Arnault Lecarpentier, Françoise Miquelis, Guillaume Ede, Benoît Vergne, Emmanuel Masserotti, Hélène Philippe, Michaël Maravilha, Samuel Bonnafil, Raymonde Heudeline et Serge Hazanavicius.

Jean-Claude Penchenat se souvient de ses années 50, de son amour du cinéma, n'oublie rien de ses talents de conteur et de metteur en scène de théâtre pour ce spectacle bigarré et superbe.

Théâtre du Campagnol, 254, av de la Division-Leclerc, 92000 Châtenay-Malabry. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 46-61-33-33. Durée : 2 h 30. De 55 F à 100 F.

L'Autre Tartuffe ou la Mère coupable

de Pierre Augustin Caron de Beaumarchais, mise en scène de Jean-Pierre Vincent, avec Catherine Samie, Jacques Sereys, Christian Blanc, Christine Fersen, Nicolas Silberg, Thierry Hancisse, Pierre Vial, Anne Kessler et Yann-Joël Collin.

Vingt ans après *le Mariage*, retrouvons Chérubin et la comtesse, le comte, Suzanne et Figaro, rejoints par l'ignoble Bégears. Vincent, après avoir fait triompher *le Mariage*, au Chaillot de Vitez, nous permet de redécouvrir cette œuvre peu jouée au Français du même Vitez. Un drame sombre, qui revivifie la tradition de la maison, en bonne voie de réconciliation avec son passé prestigieux.

Comédie-Française, place du Théâtre-Français, 1er. Le 25 mars, 14 heures (et les 28, 31 mars, 4, 8, 10, 16, 18, 22, 23, 25 et 29 avril). Tél. : 40-15-00-15. Durée : 2 h 30. De 23 F à 180 F.

Le Banc

d'Alexandre Guelman, mise en scène de Saskia Cohen-Tanugi, avec Elisabeth Depardieu et Jean-Michel Dupuis.

Un auteur soviétique gorbatchévien avant Gorbatchev, une mise en scène d'une jeune femme qui maîtrise comme jamais ses capacités remarquables de mise en scène, l'interprétation sensible d'Elisabeth Depardieu et exceptionnelle de Jean-Michel Dupuis. Odessa aujourd'hui comme on ne l'a jamais vue. Spectacle magnifique.

Studio des Champs-Elysées, 15, av Montaigne, 8e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 47-20-08-24. Durée : 1 h 30. De 110 F à 150 F.

La Bonne Ame du Setchouan

de Bertolt Brecht, mise en scène de Bernard Sobel, avec Andrzej Seweryn, David Gabison, Philippe Faure, Nicolas Pignon, Sandrine Bonnaire, Dominique Parent, Emmanuelle Stochl, Myriam Boyer, A. Frérot et M. Franchino.

Les débuts sur les planches d'une des plus belles et talentueuses stars françaises dans le double rôle féminin le plus passionnant de Bertolt Brecht, sous la conduite de l'un des meilleurs lecteurs français de cet auteur qui retrouve, bouleversements à l'Est obligent, une place centrale dans le théâtre contemporain.

Théâtre de Gennevilliers, 41, av des Grésillons, 92000 Gennevilliers. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 47-93-26-30. 70 F et 100 F.

Cyrano de Bergerac

d'Edmond Rostand, mise en scène de Robert Hossein, avec Jean-Paul Belmondo, Béatrice Agenin, Pierre Vernier, Michel Beaune, Claude Evrard, Antoine Nouel, Jean-Pierre Bernard et + trente-sept comédiens.

Bébel affiche complet pour la quasi-totalité du printemps. Cyrano, avant son dédoublement sous les traits de Depardieu, sur grand écran, n'en finit pas de faire rêver le public français. Tant mieux.

Marigny, carré Marigny, 8e. Du mardi au samedi à 20 h 15. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 42-56-04-41. Durée : 3 heures. De 100 F à 350 F.

Et moi... et moi !

de Maria Pacôme, mise en scène de Jean-Luc Moreau, avec Maria Pacôme, Marie-France Mignal, François Pacôme, Emmanuelle Bataille et Eric Thannberger.

Auteur, actrice, deux Maria Pacôme pour un divertissement riant. On l'aime.

Saint-Georges, 51, rue Saint-Georges, 9e. Du mardi au samedi à 20 h 45, le samedi à 18 heures. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 42-81-05-43. Durée : 2 heures. De 100 F à 200 F.

Greek (à la grecque)

de Steven Berkoff, mise en scène de Jorge Lavelli, avec Richard Fontana, Catherine Hiégel, Judith Magre et André Weber.

Quatuor d'acteurs hors-pair au service de l'œuvre d'une star du théâtre britannique, acteur, metteur en scène et ici, auteur, revisitant *Œdipe* et Sophocle avec la verve d'un Aristophane qui aurait grandi dans l'univers violent de l'East End londonien. Lire page précédente l'interview de Steven Berkoff.

Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, 20e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 43-66-43-60. Durée : 2 heures. 80 F et 130 F.

Hommage à Samuel Beckett

avec Jean-Louis Barrault, Helen Gary Bishop, Pierre Chabert, Pierre-Dux, Eléonore Hirt, Michael Lonsdale, Jean Martin, Madeleine Renaud, Rufus et Delphine Seyrig.

Evénement émouvant : la plupart des hommes et des femmes, des acteurs et metteurs en scène qui ont servi l'œuvre magistrale de Beckett, se retrouvent ensemble pour une cérémonie du souvenir dont le moment le moins poignant ne sera pas le témoignage enregistré par Roger Blin.

Centre Georges-Pompidou, rue Rambuteau, 4e. Le lundi 26 à 20 h 30. Tél. : 42-74-42-19. De 55 F à 75 F.

Le Malade imaginaire

de Molière, mise en scène de Jean-Marie Villégier, avec Denis Manuel, Jean Dautremay, Nelly Borgeaud, Isabelle Desrochers, Henry-Anne Eustache, Joëlle Robin, Françoise Gernigon, Denis Léger-Milhau, Bernard Deletré et Dominique Visse.

On souhaite à cette nouvelle production du Châtelet tout le génie, la grandeur, la beauté de l'œuvre ultime de Molière, rejoint pour elle par Marc-Antoine Charpentier, en raison de la brouille Molière-Lully. Le roi n'a jamais voulu la voir, nous, si. D'autant qu'elle est ici dans les mains excellentes de Villégier, Lancelot, Christie, celles qui ont hissé *Atys* au plus haut dans nos souvenirs.

Châtelet Théâtre musical de Paris, 1, place du Châtelet, 1er. Du mardi au samedi à 20 heures. Tél. : 40-28-28-40. Durée : 3 h 15. De 50 F à 295 F.

Le Malade imaginaire

de Molière, mise en scène de Hans-Peter Cloos, avec Jean-Pol Dubois, Denis Lavant, Catherine Jacob, Eric Prat, Nathalie Richard, Marc Chiddy, Marie-Christine Conti et Alice de Poncheville.

Hans-Peter Cloos a imaginé un vaudeville hanté par la mort, un spectacle burlesque et cruel, superbement interprété par une distribution impeccable.

Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, 16e. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Tél. : 47-27-81-15. Durée : 2 h 30. De 60 F à 130 F. *Dernière représentation le 24 mars.*

Minna von Barnhelm

de Gotthold Ephraïm Lessing, mise en scène de Claude Yersin, avec Géraldine Bourgue, Jörn Cambreleng, Isabelle Candelier, Huguette Clery, Michel Chaigneau, Patrice Connard, Philippe Deplanche, Didier Kerckaert, Alain Langlet et Stéphane Monneret.

Les visions historiques et philosophiques de l'un des plus importants auteurs allemands derrière les mots simples et beaux d'une histoire d'amour dans une auberge berlinoise. Une jeune distribution se sort remarquablement, sous la conduite du directeur du Nouveau Théâtre d'Angers, de l'une des œuvres-phares du siècle des Lumières.

Orangerie de Sceaux, allée d'honneur du château de Sceaux, 92000 Sceaux. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 46-61-36-67. Durée : 3 h 15. 80 F.

La Nature des choses

d'après Lucrèce, mise en scène de Jean Jourdheuil et Jean-François Peyret, avec Françoise Degeorges, Lila Greene, Philippe Herzant, Benoît Régent, Jorge Silva Melo, André Wilms, Mohamed Achourj et Boucif Benmedjahed.

Voir notre photo légendée.

Maison de la culture, 1, bd Lénine, 93000 Bobigny. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 48-31-11-45. Durée : 1 h 15. 85 F et 110 F.

Les Palmes de M. Schutz

de Jean-Noël Fenwick, mise en scène de Gérard Caillaud, avec Sonia Vollereaux, Stéphane Hillel, Gérard Caillaud, Christine Muller, Patrick Zard' et Claude d'Yd.

Le spectacle qui donne enfin au charmant théâtre dirigé par Gérard Cailleaux le succès qu'il espérait depuis trois saisons. Il y a une justice sur les boulevards : soin de la mise en scène, soin de l'interprétation, soin des décors et la plume d'une jeune auteur contemporain qui se prend à réinventer le vaudeville. Bien joué !

Mathurins, 36, rue des Mathurins, 8e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée samedi à 17 heures, dimanche à 15 heures. Tél. : 42-65-90-00. Durée : 2 heures. De 60 F à 200 F.

Phèdre

de Sénèque, mise en scène de Daisy Amias, avec Jany Gastaldi, Bruno Sermonne, Michaël Kraft, Alain Mace et Evelyne Istria.

Sénèque magnifié par Daisy Amias dans cet étrange petite salle enterrée de Saint-Denis. Jean-Claude Fall, le directeur du TGP et promoteur de ce spectacle, n'en finit pas de réinventer le plaisir du théâtre.

Théâtre Gérard-Philipe, 59, bd Jules-Guesde, 93000 Saint-Denis. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 42-43-17-17. Durée : 2 heures. 80 F et 100 F.

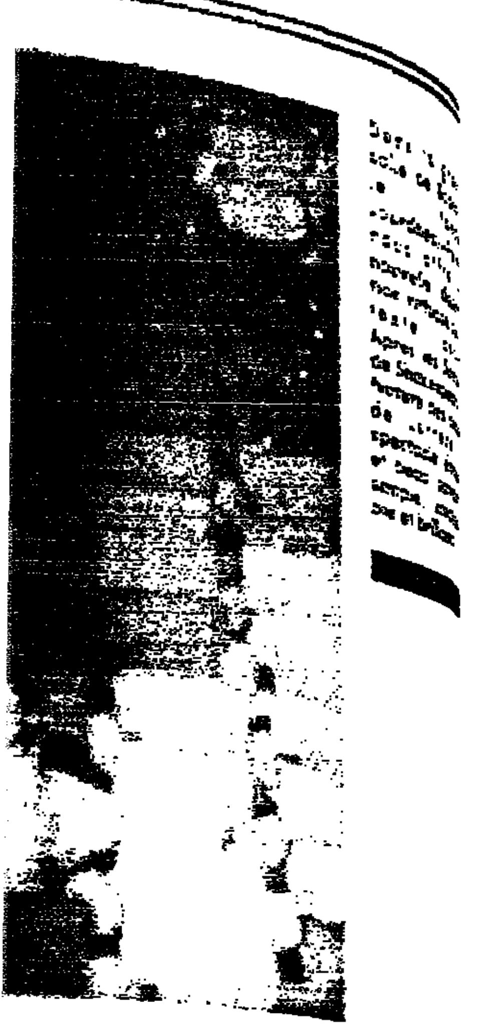
Le Souper

de Jean-Claude Brisville, mise en scène de Jean-Pierre Miquel, avec Claude Rich, Claude Brasseur, Serge Krakowski et Laurent Rey.

Un succès à l'ancienne : salle pleine tous les soirs depuis l'automne dernier pour cette rencontre à déguster lentement entre Fouché-Brasseur et Talleyrand-Rich. Irréprochable et drôle.

Montparnasse, 31, rue de la Gaîté, 14e. Du mardi au samedi à 21 heures, le samedi à 18 heures. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 43-22-77-74. Durée : 1 h 40. De 90 F à 230 F.

La sélection théâtre a été établie par : Olivier Schmitt.



L'ÉCOLE DE DANSE DE L'OPÉRA S'EXPOSE A GARNIER

Panier de cracks

Quand on dirige une institution fondée sous Louis XIV, cela crée des obligations. Directrice de l'École de danse de l'Opéra de Paris, installée depuis trois ans à Nanterre, Claude Bessy n'a pas balayé la tradition. Simplement, tranquillement, discrètement, elle a fait de cette pépinière désormais décentralisée la meilleure école du monde. Elle énonce ici quelques-uns de ses commandements.

SURRÉALISTE ! Quand vous descendez du RER à « Nanterre-Préfecture », parmi la multitude des pancartes qui indiquent des noms de sociétés, vous lisez : *« Ecole du Ballet de l'Opéra, 20, allée de la Danse »*. Très vite vous découvrez, malheureusement sans recul, le beau bâtiment conçu par l'architecte Christian de Portzamparc, mis en service à la rentrée de 1987. Là s'entraînent les meilleurs danseurs du monde, sous la houlette de Claude Bessy, ex-étoile de l'Opéra.

C'est Claude Bessy qui a voulu cette école. Elle permet aux enfants d'apprendre à danser sans renoncer à une scolarité normale. Le prix à payer a été lourd : il a fallu abandonner le palais Garnier, certes vétuste et malcommode, mais magique aux yeux des enfants. On pouvait, à tout moment, y croiser une idole ! Finies les excursions aux Galeries Lafayette. Maintenant, pour prendre l'air, il y a le jardin et sa vue imprenable sur une forêt d'immeubles. Mais rien n'aurait réussi à dissuader l'ex-star de construire son académie, fruit d'une expérience de près de vingt ans.

En 1972, après s'être relevée d'un grave accident, après être remontée sur les planches, Claude Bessy accepte, sans grande conviction, ce poste de directrice. Elle aurait préféré être maîtresse de ballet. Aujourd'hui, elle sait qu'elle a fait le bon choix.

La pièce où elle nous reçoit est tendue de velours grenat : préciosité inattendue dans ce lieu au luxe fonctionnel. Mme Bessy allume une de ses interminables cigarettes avant de vous livrer les préceptes qui font les bons danseurs ; et d'une école, une pépinière où viennent puiser toutes les compagnies de renom international.

« J'ai agi avec humilité, dit-elle. *Je n'ai rien touché à l'héritage de ceux qui m'ont précédée depuis 1713, date de fondation de cette école sous Louis XIV. C'est la plus ancienne du monde occidental. Pourtant, j'ai été voir ce qui se faisait ailleurs. Tout particulièrement en Union soviétique et au Danemark, à Copenhague, où la formation chorégraphique dépend, comme ici, de l'Etat.*

» Je suis également allée me promener dans les écoles privées, qui ont pour premier objectif d'alimenter un corps de ballet : en Angleterre, aux Etats-Unis. C'est que 80 % de nos effectifs entrent au corps de ballet de l'Opéra. Les autres vont chez Béjart, Roland Petit, John Neumeier, ou dans les compagnies américaines.

» Notre organisation est celle du Royal Ballet de Londres. La journée y est séparée en deux ; le matin est réservé à la scolarité, l'après-midi, à la danse. J'avais déja obtenu cette séparation quand nous étions dans les locaux du palais Garnier, avec des horaires inversés. Mais on ne se concentre pas, intellectuellement, quand le corps est fatigué ! Il fallait que le système change pour que l'éducation nationale participe au projet.

» En parlant avec d'anciens maîtres, comme Serge Peretti, Lycette Darsonval ou Mlle Cesbron, j'ai beaucoup appris sur la technique, les exercices, la programmation. Il y a des règles, immuables, dans cet enseignement, notamment celle d'une discipline rigoureuse. Mais chacun a sa méthode, qu'il juge la plus appropriée.

» Sans gommer les différences entre les professeurs, j'ai compris qu'il fallait que chacun œuvre dans le même sens, celui de la responsabilité collective face aux enfants. Il n'est pas facile de faire comprendre à des artistes français, par nature si individualistes, qu'ils composent une communauté dont le but est de donner le maximum aux élèves. J'ai instauré les réunions pédagogiques.

» Nous avons notre salle de spectacles dans l'école. Nous répétons dans de vrais décors. Le choix des programmes a évolué au fur et à mesure que l'école progressait. Les élèves acquièrent la technique de plus en plus vite : ils peuvent se lancer dans le répertoire. Ils prennent ainsi l'habitude de la scène, du maquillage, des costumes. De plus, ils s'aguerrissent lors de tournées à l'étranger.

» Quand j'apprenais à danser, j'étais choquée de la brutalité avec laquelle on nous mettait à l'écart dès qu'on ne parvenait pas à reproduire un mouvement. J'ai donc pensé qu'il fallait prendre en compte le rythme d'évolution de chacun. Aujourd'hui, je reviens sur ma position : comparée à celle des Dupond, Platel, Guillem, Legris, la jeune génération vit dans l'attentisme. Nous lui avons mâché le travail.

» L'année 1990 sera consacrée à corriger cette régression. On en voit déja les effets : certains élèves viennent d'eux-mêmes chercher la nourriture dont ils ont besoin, manifestent une vraie curiosité pour leur corps, leur outil de travail.

» Ce qui n'a pas cessé de progresser, c'est la taille des danseurs que nous formons : les filles mesurent jusqu'à un mètre soixante-douze ; nous avons un garçon de plus d'un mètre quatre-vingt-cinq. »

Consacrant tout son temps à redonner à la danse française cette première place qui lui revient, Claude Bessy voit l'arrivée de Patrick Dupond à Garnier comme une consécration : *« Il est le premier maître de ballet français à l'Opéra. les Américains et les Russes ne sont pas meilleurs que nous. Il fallait enfin que cela se sache ».*

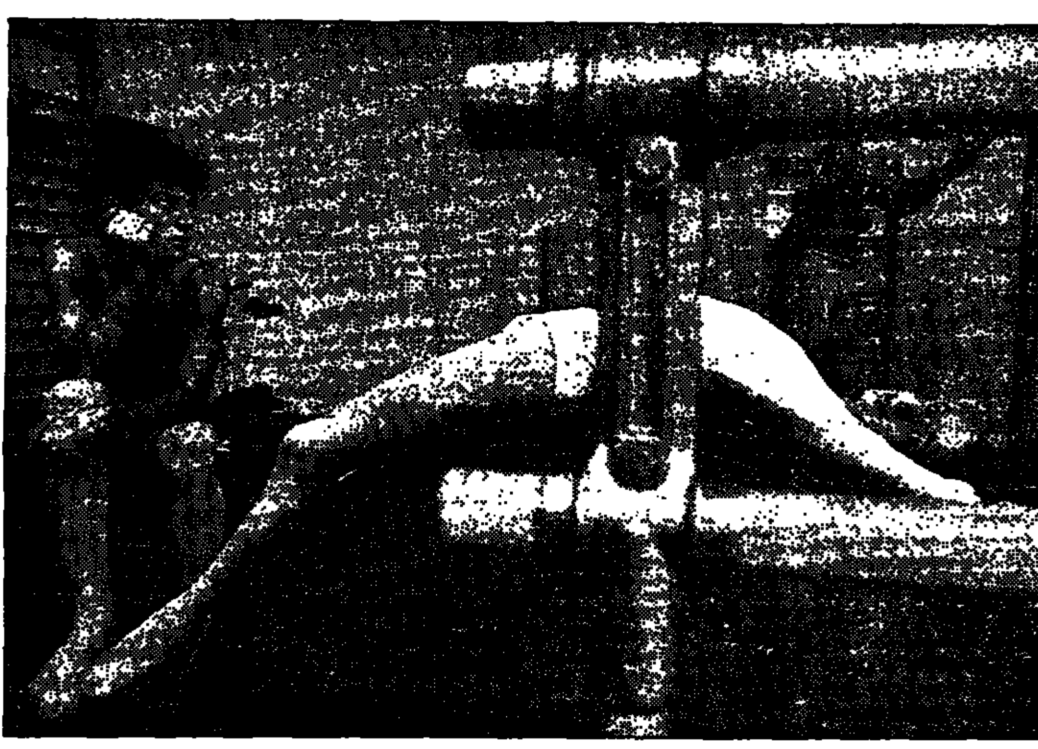
Propos recueillis par
DOMINIQUE FRÉTARD

★ L'Ecole de Nanterre à Garnier : *Jeux d'enfants* (musique de Bizet), *les Forains* (musique de Sauguet), *Daphnis et Chloé* (musique de Ravel), les 24 et 27 mars à 19 h 30, le 25 à 14 heures et 19 h 30. Tél. : 47-42-53-71 (location par téléphone) et 47-42-57-50 (renseignements).



PASCAL DOLEMIEUX/METIS

On ne se concentre pas intellectuellement...



PASCAL DOLEMIEUX/METIS

...quand le corps est fatigué.

Cadences

Avec un budget de 18.2 millions, l'École de danse de Nanterre accueille, cette année, 114 élèves, tous internes, dont 44 garçons. 42 suivent le deuxième cycle d'enseignement général, 69 le premier, 3 suivent un enseignement primaire. On entre à l'école à partir de 9 ans. Il y a six classes de danse à franchir, confiées à 20 professeurs et à 12 pianistes. Certains cours sont mixtes : leçons de mime, d'adage, danse de caractère. En dix ans, l'école n'a connu que dix abandons : la sélection à l'entrée est sévère. Mais les débouchés assurés.

Au premier trimestre, après la remise en forme, les élèves montrent ce qu'ils savent faire lors de journées « portes ouvertes ». Au deuxième trimestre, tout le monde prépare le spectacle de l'école, qui a lieu au palais Garnier. Le troisième trimestre est entièrement consacré aux examens.

★ Ecole du Ballet de l'Opéra de Paris, 20, Allée de la danse, 92000 Nanterre. Tél. : 47-29-09-23.

SÉLECTION PARIS

Mercredi 21 mars

Beethoven
Concerto pour violon

Kochan
In Memoriam

Mendelssohn
Symphonie n° 5

Salvatore Accardo (violon), Orchestre de Paris, Claus Peter Flor (direction).

Le grand retour de Salvatore Accardo sur la scène parisienne, dans le *Concerto pour violon* de Beethoven dirigé par Claus Peter Floor. Il y a quelques années, ce violoniste jouait souvent à Paris, et puis il a disparu aussi rapidement qu'il était apparu. Mystère et boule de gomme. Le dimanche 25, il sera au théâtre Renaud-Barrault, à 11 heures, pour un récital entièrement consacré à des sonates pour piano et violon de Mozart (Bruno Canino tiendra le clavier).

Salle Pleyel, 20 h 30 (+ les 22 et 23). Tél. : 45-63-88-73. De 48 F à 190 F.
Le 25 au Théâtre Renaud-Barrault à 11 h. 80 F. 42.56.60.70.

Beethoven
Sonate pour piano op. 26

Fauré
Nocturne n° 7

Chopin
Valses op. 70 n° 3, op. 64 n° 1 et op. 34 n° 2
Grande Valse brillante op. 34 n° 1
Andante spianato et grande Polonaise op. 22

Jean-Marc Luisada (piano).

Jean-Marc Luisada va jouer Chopin qui lui va si bien, Fauré qu'il joue de plus en plus souvent et Beethoven auquel il vient par une porte presque dérobée : la sonate qu'il a choisie n'est pas une des plus célèbres du compositeur, mais c'est la seule dont Chopin recommandait l'étude à ses élèves.

Théâtre de la Ville, 18 h 30. Tél. : 42-74-22-77. De 55 F à 60 F.

Jeudi 22

Bruckner
Motets

Fauré
Requiem

Agnès Mellon (soprano), Peter Harvey (baryton), La Chapelle royale, Ensemble Musique oblique, Philippe Herreweghe (direction).

Bruckner et Fauré ont en commun d'avoir été longtemps incompris de leurs pairs et du public et d'avoir vu leur musique confinée dans leur pays respectif, longtemps après leur mort. Curieusement, ce concert dirigé par Philippe Herreweghe réuni l'œuvre la plus célèbre de Fauré aux motets de Bruckner, des œuvres qui sont loin d'être aussi souvent jouées que ses symphonies.

Eglise des Blancs-Manteaux, 20 h 30. Tél. : 40-33-20-72. Location Fnac, Virgin Megastore. De 90 F à 120 F.

Vendredi 23

Schubert
Fantaisie D 940

Debussy
Six Epigraphes antiques

Fauré
Dolly

Ravel
Ma Mère l'Oye

Gaby Casadesus, Josette Lavallée-Lagardère (piano).

Gaby Casadesus n'est plus toute jeune, ce n'est pas lui faire offense que de le rappeler. Elle a connu les plus grands compositeurs français d'avant et d'après guerre, entendu les plus grands pianistes, dont Robert Casadesus, son mari, avec lequel elle avait formé un duo fêté sur les scènes du monde entier. Elle a formé quantité de pianistes, dont Philippe Bianconi, qui, sans passer par le Conservatoire de Paris, a remporté le premier prix du Concours de Cleveland et mène depuis une belle carrière aux Etats-Unis.

Amphithéâtre de l'Institut d'Art, 12 h 20. De 18 F à 22 F.

➡

MUSIQUES

→

Pergolèse

Stabat Mater
Salve Regina

Vivaldi

Motet

James Bowman (haute-contre), Emma Kirkby (soprano), Academy of Ancient Music.

L'Academy of Ancient Music est l'un de ces innombrables orchestres britanniques qui jouent la musique baroque, classique et préromantique selon des règles précises et sur des instruments adaptés. Hélas ! il semblerait que cet ensemble ait perdu ces belles qualités qui faisaient l'admiration de tous les amateurs, il y a une dizaine d'années. A trop enregistrer (et souvent de façon philologique mais peu convaincante musicalement), l'Academy of Ancient Music est rentré dans le rang. Reste tout de même le savoir-faire et une grande habileté technique.

Basilique Sainte-Clothilde, 20 h 30. Tél. : 42-33-43-00. De 80 F à 170 F.

Samedi 24

Berlioz

Les Troyens, version intégrale

Grace Bumbry (soprano), Colette Alliot-Lugaz, Shirley Verrett, Nadine Denize (mezzo-sopranos), Gary Bachlund, George Gray, Donald Kaasch, Kjell Magnus Sandve (ténors), Orchestre et choeurs de l'Opéra de Paris, Myung-Whun Chung (direction), Pier-Luigi Pizzi (mise en scène).

L'Opéra Bastille rouvre avec ces *Troyens* si rarement donnés et espérés depuis si longtemps. Orchestre superbe, chanteurs dominés par les jeunes voix françaises, mise en scène inégale, beaux décors : tous dangers écartés, le grand vaisseau peut prendre sa route.

Opéra de la Bastille, 18 heures. Tél. : 40-01-16-16. De 75 F à 540 F.
Les 26, 28 mars et 3 avril à 19 h 30 Berlioz (les Troyens, actes I et II). Les 21, 27, 29 mars et 4 avril à 19 h 30 Berlioz (les Troyens, actes III, IV et V).

Dimanche 25

Bach

La Passion selon saint Matthieu

Ruth Ziesak (soprano), Carolyn Watkinson (contralto), Peter Schreier (ténor), Kevin McMillan, Wolfgang Schöne (basses), Gächinger Kantorei de Stuttgart, Orchestre de chambre de Stuttgart, Helmuth Rilling (direction).

Rilling : on aime ou l'on déteste sa façon de diriger les passions et les cantates de Bach, et cette partition du public ne se fonde absolument pas sur la querelle des instruments. Surtout connu en France par ses nombreux enregistrements, Helmut Rilling *live* va leur donner l'occasion de revenir ou de confirmer leur jugement.

Châtelet. Théâtre musical de Paris, 20 h 30. Tél. : 40-28-28-40. De 60 F à 335 F.

Solal

Composition en direct sur le film de Marcel L'Herbier « Feu Mathias Pascal »

Martial Solal (piano).

C'est fou ce que les pianistes classiques aiment, admirent Martial Solal : Alain Planès, Georges Pludermacher, Jean-François Heisser, Michel Dalberto et beaucoup d'autres encore lui envient son aisance, sa décontraction technique, la finesse d'une sonorité qui ne force jamais les limites du monstre toujours prêt à se rebiffer. Ils lui envient aussi un talent d'improvisateur qui semble inépuisable, une rapidité de réaction qui donne la sensation que ce diable d'homme a un cerveau au bout de chaque doigts. Solal a aussi un autre admirateur : Sviatoslav Richter, qui voulait jouer avec lui la *Sonate pour deux pianos et percussion* de Bela Bartok. Que ce projet aboutisse un jour.

Théâtre de la Ville, 20 h 45 (+ le 26). Tél. : 42-74-22-77. 80 F.

Lundi 26

Beethoven

Sonate pour piano op. 106 « Hammerklavier »

Michaël Levinas (piano).

Le grand saut pour Michaël Levinas ! Nous ne faisons pas ici allusion à celui, terrible, qui ouvre, à la main gauche, la *Hammerklavier*, mais au fait que le pianiste-compositeur, qui a entrepris de jouer en concert et d'enregistrer l'intégrale des sonates de Beethoven, en arrive aujourd'hui à la sonate la plus intimidante pour les doigts et la tête de toute la littérature.

Châtelet. Théâtre musical de Paris, 12 h 45. Tél. : 40-28-28-40. 35 F.

Mardi 27

Mendelssohn

Prélude et fugue pour piano op. 35
Variations sérieuses pour piano

Prokofiev

Sonate pour piano n° 7 op. 83

Scriabine

Douze Etudes pour piano op. 8

Nikita Magaloff (piano).

Un programme taillé sur mesure pour Nikita Magaloff ; des oeuvres dans lesquelles il a peu de rivaux. Qui peut passer avec autant d'aisance que lui de l'aimable Mendelssohn au sauvage Prokofiev pour conclure avec le romantisme étouffant du Scriabine des *Etudes op.12* ?

Salle Pleyel, 20 h 30. Tél. : 45-63-88-73. De 100 F à 300 F.

LE BŒUF SUR LE TOIT

Le groupe des Six n'est-il pas une fiction sortie de l'imagination de Jean Cocteau ? En aucune façon, répond Ornella Volta, instigatrice de la Fondation Erik Satie, spécialiste de notre musique au tournant de ce siècle ; elle étaye sa démonstration par une exposition : « Le groupe des Six et ses amis », réunissant une moisson de documents dénichés pas seulement en France ; une exposition doublée d'un album, petit chef-d'œuvre de typographie et de mise en page, que les premiers dadaïstes n'auraient pas reniés (Hôtel Arturo Lopez, 12, rue du Centre, à Neuilly, jusqu'au 9 avril, tous les jours sauf mardis et jours fériés, de 14 à 17 h).

RÉGIONS

Calais

Haydn

Trauersinfonie

Zemlinsky

Symphonie lyrique en sept chants d'après des poèmes de Rabindranath Tagore, pour orchestre, soprano et baryton

Teresa Zylis-Gara (soprano), Mark Doss (baryton), Orchestre symphonique de Lille, Peter Burwik (direction).

Professeur et beau-frère d'Arnold Schœnberg, Alexandre Zemlinsky a été redécouvert il y a peu grâce à l'enregistrement de sa *Symphonie lyrique* (par Lorin Maazel dirigeant la Philharmonie de Berlin) et de ses quatuors à cordes (par le Quatuor LaSalle), chez Deutsche Grammophon. La musique de Zemlinsky est à la charnière de deux mondes : elle est tonale, certes, mais s'aventure déjà sur les chemins de l'atonalité. Hommage au *Chant de la terre*, la Symphonie lyrique comporte sept mouvements, met en musique des textes de Rabindranath Tagore (Mahler s'inspirait, lui, de poésies chinoises), dure environ quarante-cinq minutes et est un chef-d'œuvre.

Le 23. Théâtre municipal, 20 h 30. Tél. : 21-36-67-14. 100 F.
Les 26 et 27 mars. Auditorium de Lille à 20 h 30.

Strasbourg

Mozart

Symphonie n° 33
Concerto pour piano et orchestre en ré mineur KV 466
Symphonie n° 39

Christian Zacharias (piano), Orchestre du Mozarteum de Salzbourg, Hans Graf (direction).

Encadré par deux symphonies moins connues que d'autres (la *Trente-Neuvième* souffre d'être encadrée par *Prague* et celle en *sol* mineur), le *Concerto en ré mineur* est l'un des seuls concertos de Mozart à ne pas avoir été au purgatoire au XIX[e] siècle. Ses accents préromantiques ne sont sans doute pas étrangers à cet attachement du public et des virtuoses. Zacharias ne le joue pas en dramatisant à outrance sa partie (comme Michelangeli dans un enregistrement public qui vient de paraître sur disque compact, chez Deutsche Grammophon), mais, bien au contraire, en insistant sur le choc des rythmes, la vivacité abrupte de ses premier et dernier mouvements.

Le 22. Palais de la musique et des congrès, 20 h 30. Tél. : 88-32-43-10. De 130 F à 280 F.

Toulouse

Verdi

Le Trouvère

Françoise Pollet (soprano), Dolora Zajic/ Joan Khara (mezzo-sopranos), Franco Bonisolli/ Ernesto Grisales (ténors), Alain Fondary (baryton), Henry Runey (basse), Nicolas Joël (mise en scène), Orchestre national du Capitole, Michel Plasson (direction).

Le Trouvère est l'un des grands Verdi qui a le moins souvent les honneurs de la scène (la dernière production du palais Garnier date de 1973). C'est que, pour aller au bout de ce drame, il faut des voix qui allient la plus grande puissance à la virtuosité la plus accomplie : des voix qui ne craignent pas le cri. Michel Plasson (qui connaît bien les voix) a réuni une distribution (l'une des meilleures possible) qui devrait enflammer le Théâtre du Capitole. A Toulouse, on aime les belles voix.

Le 22, 20 h 30 ; le 25, 14 heures. Théâtre du Capitole. Tél. : 61-22-80-22. De 55 F à 180 F.
Les 28 et 30 mars, 3 avril et 5 avril à 20 h 30, le 1er avril à 14 h 30.

JAZZ

James Moody Quartet

Saxophoniste, flûtiste, longtemps comparse de Gillespie, James Moody n'a jamais franchi les premiers cercles du public d'amateurs. C'est franchement regrettable pour les autres (ils ne savent pas ce qu'ils perdent), mais cela permet l'intimité.

Le 22. New Morning, 21 h 30. Tél. : 45-23-51-41.

Louis Sclavis

De Sclavis, prince des clarinettes, à Tony Coe reprenant à sa façon *l'Enterrement du Prince d'Orgaz* de Picasso, en passant par Marc Perrone et Marcel Azzola, le Festival Banlieues bleues donne dans les grandes banlieues du jazz avec hardiesse et légèreté. Bien, vraiment bien.

Le 23. Le Blanc-Mesnil. Cinéma Louis-Daquin, 20 h 30. Tél. : 43-85-66-00. De 70 F à 90 F.

Valery Ponomarev

Il avait franchi le rideau de fer (le quoi ?) pour entrer dans les Jazz Messengers. Il n'a pas fini tragiquement, comme Lee Morgan (l'un de ses prédécesseurs) mais, comme lui, il joue de la trompette. Il est dans nos murs : Valery Ponomarev.

Les 26 et 27. Le Bilboquet, 22 h 45. Tél. : 45-48-81-84.

Stephan Eisher

Le précieux Helvète termine sa visite parisienne, au programme ballades raffinées, romantisme délicat et passions (à peine) contenues.

Du 21 au 24. Bataclan, 20 h 30. Tél. : 47-00-30-12. Location Fnac. 135 F.

Johnny Clegg

Le Zoulou d'honneur devrait être capable de faire oublier la relative déception provoquée par son dernier album. C'est quand même sur scène que son *Mbaqanga*, légèrement décaféiné sur disque, reprend toute sa vigueur.

Les 21 et 22. Zénith, 20 heures. Tél. : 42-08-60-00. Location Fnac. 150 F.

Carmel

Elle est plus douée pour le mélo que pour le scat, pour la goualante que pour les standards de Gershwin-Porter-Rodgers and Hart. Mais l'on ne demande pas à Carmel ce qu'elle ne peut donner, on peut passer avec elle de beaux moments d'énergique tristesse.

Le 22. Au Grand Rex, 20 heures. Location Fnac. 130 F.

The Alarm

Rock sérieux, grandiloquent, sincère et gallois.

Le 25. Elysée-Montmartre, 18 heures. 90 F.

Queen Latifah

C'est la reine du rap, elle a volé la scène à KRS1 pendant sa tournée britannique, réussi un disque passionnant (*All Hail The Queen, Tommy Boy*), avec une sonorisation correcte (réserve indispensable après les récentes performances de ses collègues et amis, De La Soul, Jungle Brothers et BDP), elle devrait mettre le New Morning à genoux.

Le 26. New Morning, 20 heures. Tél. : 45-23-51-41.

Alain Bashung

Son dernier show, sombre et opaque, à l'image de son dernier album, n'ayant pas fait l'unanimité, Bashung revient à La Cigale avec un nouveau spectacle, qu'on annonce plus abordable. Alors à l'abordage !

Le 28. La Cigale, 20 heures. Tél. : 42-23-38-00. 130 F.

Auktsion

La dangereuse bande d'anarchistes russes investit Pigalle, décidément la cible de tous les malfrats, qu'on se rappelle la Mano Negra. A Leningrad, Auktsion, dans son coin, a inventé le look punk-slave-tartare, le happening soviet-ska, des tas de choses imprévisibles, étonnantes et furieuses. Ils seront également le 22 mars à l'université de Nanterre, c'est une garantie que l'anniversaire sera célébré en mouvement.

Le 27. New Moon, 22 heures. Tél. : 49-95-92-33.

MUSIQUES DU MONDE

Africa oyé

Des musiciens venus des quatre coins de l'Afrique, une mosaïque tout compte fait réussie, car permettant de toucher du doigt une musique africaine très proche de ses racines, où la world music n'a pas encore mis son grain de sel. Les Percussions de Guinée sont fabuleuses, les Kanouris du Niger surprenants. Malgré un côté catalogue, ce spectacle produit aux Etats-Unis par Mel Howard présente d'excellents musiciens sans sombrer dans le folklore.

Jusqu'au 25 mars. Casino de Paris. Du mardi au vendredi, à 20 h 30 ; samedi, à 18 heures et 20 h 30. 120 à 190 F. Tél. : 49-95-99-99.

Brij Naraya
Zakir Hussain
Alla Rakha

La musique indienne n'est pas fossilisée, tant s'en faut. A preuve, Brij Naraya, jeune musicien d'Inde du Nord, qui joue du sarod avec une extrême dextérité. Il sera accompagné au Théâtre de la Ville par Zakir Hussain. Ce joueur de tabla qui vit en Californie, complice de John McLaughlin et du Mahavishnu Orchestra, aura auparavant retrouvé son père, Alla Rakha, sur la scène de l'Auditorium des Halles pour un duo de tabla. Originaire du Penjab, Alla Rakha fut le partenaire de Ravi Shankar pendant plus de vingt ans.

Le 23. Alla Rakha et Zakir Hussain à l'Auditorium des Halles, à 19 heures, 80 F. Tél. : 40-28-28-40.

Le 27. Brij Naraya et Zakir Hussain au Théâtre de la Ville, à 18 h 30, 60 F. Tél. : 42-74-22-77.

DANSE

Mercredi 21

Béjart Ballet Lausanne

Ring um den Ring.

Pour voir les géants et les nains, les dieux et les héros, les dragons et les corbeaux : la fabuleuse histoire de l'anneau maudit, racontée par Maurice Béjart avec sa flamboyante maîtrise théâtrale. Il est conseillé de relire son Wagner auparavant.

Opéra de Paris. Palais Garnier, 19 h 30 (+ le 22). Tél. : 47-42-53-71. De 20 F à 300 F.

Ballet du Théâtre Kirov de Leningrad

Le Lac des cygnes.

Une présentation rénovée, nous dit-on, sous la supervision d'Oleg Vinogradov, directeur de la troupe soviétique : s'il a accordé à ce *Lac* les mêmes soins amoureux qu'à sa *Giselle*, que nous avons vue récemment à l'Opéra, la magie du plus célèbre des ballets classiques devrait jouer pleinement. Sept ballerines alternent dans le rôle d'Odette-Odile, dont la presque parfaite Altinaï Assylmouratova.

Palais des Congrès (les 21, 22, 23, 24 et 27, 20 h 30 ; le 25, 15 heures). Tél. : 48-78-75-15. De 100 F à 300 F.

Vendredi 23

Compagnie Christine Bastin

Abel Abeth

La dernière création d'un jeune chorégraphe qu'on doit avoir à l'œil. Sa précédente, *Blesse*, a reçu en 1988 le prix spécial du concours international de Groningue et retenu l'attention, en octobre dernier, au Théâtre de la Ville.

Orly. Salle Louis-Aragon, 21 heures (+ les 24 et 25). Tél. : 48-92-33-66- P : 300. De 35 F à 50 F.

Samedi 24

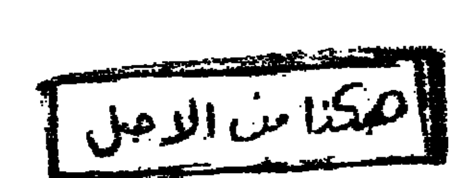
Ecole du Ballet de l'Opéra de Paris

Jeux d'enfants,
Les Forains,
Daphnis et Chloé.

Lire notre article page précédente.

Opéra de Paris. Palais Garnier (les 24 et 27, 19 h 30 ; le 25, 14 h 30 et 19 h 30). Tél. : 47-42-53-71. De 10 F à 150 F.

La sélection « Musiques » a été établie par : Alain Lompech
« Jazz » : Francis Marmande
« Rock » : Thomas Sotinel
« Danse » : Sylvie de Nussac.



VAN DONGEN AU MUSÉE D'ART MODERNE

Un fauve impudique et mondain

Français d'origine hollandaise, à cheval entre l'expressionnisme et le fauvisme, Kees Van Dongen est le peintre de l'ambiguïté. Parce qu'il prenait ses sujets dans l'aristocratie et auprès des demi-mondaines, on le présenta comme un lascif. Oubliant la violence de son trait, l'audace de ses cadrages et certaines « hontes citadines » qui indignaient déjà Apollinaire.

« *M. VAN DONGEN manifeste brutalement des appétits formidables. Il se plaît dans le tumulte et semble exposer ses opinions politiques. (...) [Il] nous transporte chez des géants qui résolvent la question sociale par l'impudeur. Il nous laisse toujours sous une impression pénible. Il prostitue ses plus nobles et ses plus belles couleurs à des hontes citadines qu'il remarque en étranger. Le séjour de Paris n'est pas favorable à M. Van Dongen.* »

De qui ce jugement moralisateur, teinté de xénophobie et de dégoût pour les convictions anarchistes que professait alors l'artiste ? Du bon, du vertueux Guillaume Apollinaire, qui publia son sentiment en mai 1908. Le poète écrivait pour la première fois sur le peintre, qu'il connaissait d'autant mieux que Van Dongen était alors au Bateau-Lavoir le voisin de Picasso, dont Apollinaire visitait l'atelier régulièrement. Il le connaissait et ne l'aimait pas. Jusqu'à la guerre, il ne cessa de le poursuivre de phrases désagréables et d'allusions suspectes, répétant sans cesse la même conviction : Van Dongen était trop immoral pour être grand.

Immoral, vraiment ? On doit l'admettre puisqu'en 1913 une toile fut décrochée du Salon d'automne sur ordre de la police. Elle offensait les bonnes mœurs républicaines. Un nabot y regardait par en dessous une femme nue, drapée d'un châle espagnol.

Dans les années 20, il y eut d'autres scandales, dont celui d'un portrait d'Anatole France qui passa pour une insulte à cette gloire nationale des lettres. Sous l'Occupation, un visiteur particulièrement zélé lacéra une œuvre qu'il jugeait nuisible à l'esprit de la révolution nationale. Apollinaire, en un sens, avait vu juste, comprenant dès 1908 ce que l'opinion publique penserait ensuite. Ce qu'il n'avait pu soupçonner, c'est qu'à cette accusation d'impudeur on ajouterait celle de mondanité, de manière à en finir avec cet artiste encombrant.

La manœuvre faillit réussir. Van Dongen, mort en mai 1968 – malheureuse coïncidence, – n'a eu droit depuis qu'à quelques livres de peu de rigueur et de science. Sa dernière exposition à Paris s'est tenue il y a vingt-trois ans.

Celle qu'a décidée le Musée d'art moderne de la Ville de Paris a donc toutes les vertus, à commencer par l'originalité. Elle a encore le nombre pour elle, réunissant plus d'une centaine de tableaux, des commencements néo-impressionnistes du début du siècle aux portraits de l'époque dite « mondaine », sans négliger œuvres scabreuses et allégories équivoques.

Deux évidences s'y manifestent, qu'il faut infiniment d'aveuglement pour ignorer : que Van Dongen a été l'un des protagonistes essentiels du fauvisme, le rival de Matisse bien plus que son disciple ; qu'il a été par la suite le plus véridique chroniqueur des vices du siècle, une sorte de Degas colérique et provocateur.

Van Dongen, anti-Matisse ? Il suffit de regarder les toiles, dont la violence se mesure à l'intensité des rouges et des orange, à la vigueur cruelle des simplifications, aux découpages des compositions qui épinglent les corps sur un fond chamarré. Dans ces années-là, entre 1905 et 1907, le fauvisme matissien est au comble de son élégance postsymboliste. Les œuvres ont pour titre *la Joie de vivre* et *Luxe* ; des nymphes à la peau mauve, ou vieux rose, y gambadent dans des prairies émeraude.

Le Hollandais n'a que faire de ces églogues. La couleur pure, le cerne, les ombres vert pomme, les lumières blanches, il les emploie à d'autres sujets : filles publiques, demi-mondaines, travestis, actrices. Ces « *hontes citadines* » – selon le mot d'Apollinaire, – il ne croit pas devoir les négliger, ni que la peinture se veuille un « *bon fauteuil* » – la formule est de Matisse. Inventer des paradis champêtres ne l'intéresse pas, mais seulement l'ordinaire des rues. S'il pousse ses tons jusqu'au hurlement et à la dissonance, il a une raison d'agir de la sorte : la réalité a de quoi faire hurler, justement, et plus souvent de dégoût que de joie de vivre.


D.R.
La danseuse indienne (1907).

On voit l'équivoque. Enrôlé par la critique dans la phalange des fauves, Van Dongen demeure cependant l'héritier de Lautrec et de Daumier. Aussi n'a-t-il fait que frôler le mouvement, quelques années, pour s'en détacher vers 1908, n'en conservant qu'une règle : « *fais ce que veux* ».

Le devenir des avant-gardes, le cubisme de ses contemporains et l'abstraction l'indiffèrent. Ayant eu brièvement Kahnweiler pour marchand, il s'en sépare dès que ce dernier épouse la cause de Braque. Et, au moment où l'angle droit et la triangulation prennent force de loi dans les ateliers de Montmartre, il peint des danseuses indiennes serpentines et nouées, des membres en boucles, enguirlandés de voiles. Il fait le contraire des autres, ce qui ne lui a pas été pardonné.

On ne peint plus guère de portraits ? Il s'en fait une spécialité. Portraits costumés, portraits intimes et d'apparat, ambassadeurs prenant la pose, femmes du monde jouant à Junon ou à Vénus. Il les peint tous, impitoyablement. Les maquillages avouent leurs artifices, les regards leur fausseté. Complaisance, a-t-on cru, faute d'avoir scruté la galerie de spectres rassemblée par le peintre. L'affaire France n'est pas innocente : les visages auxquels Van Dongen touche se défont sous l'effet des couleurs et, sous le fard qui s'écaille, il n'y a rien qu'un peu de vanité et quelques vices. De temps en temps, pour se reposer de ce désespérant labeur de zoologiste, le mémorialiste compose des groupes symboliques, l'éternelle tentatrice, l'éternel butor, l'éternel couple mal accordé. Ils n'ont pas plu davantage au moment de leur exécution.

A la fin de sa vie, ce fauteur de troubles a illustré des livres. Il s'attacha successivement à *la Recherche du temps perdu*, à *la Princesse de Babylone* et aux *Fleurs du mal*. Proust, Voltaire, Baudelaire : un peintre qui a de telles fréquentations est forcément immoral. Et nécessairement intelligent. Serait-ce là le crime de Van Dongen ?

PHILIPPE DAGEN

★ Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson. Du 22 mars au 17 juin. Tél. : 47-23-61-27.

NOUVELLES EXPOSITIONS

Kees Van Dongen, le peintre

Lire notre article ci-contre.

Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, av. du Président-Wilson, Paris, 16e. Tél : 47-23-61-27. Tous les jours sauf lundi et jours fériés de 10 h à 17 h 40, mercredi jusqu'à 20 h 30. Du 22 mars 1990 au 17 juin 1990. 15 F.

Cambrai

Geneviève Claisse

Des points, des lignes, des formes fermées puis ouvertes : l'abstraction, toujours. Au fil d'une œuvre rigoureuse forgée à partir des années 60, sur le modèle des premiers maîtres d'Abstraction-Création.

Salle de la Manutention, 3, rue des Capucins, 59400. Tél. (musée de Cambrai) 27-81-78-66. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures, fermé le lundi et le mardi. Du 21 mars au 27 mai.

Dunkerque

Pat Bruder

C'est l'un de nos représentants de ce courant de la jeune sculpture, qui flirte avec l'idée de meuble, pratique l'hybridation, mêle volontiers acier, pièces de mécano, Plexiglas et photos, non sans esprit de rigueur, non sans sophistication.

Ecole régionale des Beaux-Arts, 45, rue du Jeu-de-Paume. Tél. : 28-66-15-60. Et 930, avenue Rosendaël. Tél. : 28-63-72-83. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures, fermé le dimanche. Du 24 mars au 22 avril.

Gravelines

Philippe Favier

L'Arsenal de Gravelines est un lieu où l'on n'expose que des estampes ; c'est donc aux gravures de l'artiste que l'exposition est consacrée. Des petites choses depuis 1981, de très petites choses même, allant du format timbre-poste aux dimensions d'une boîte à sardines, qui ne manquent pas de qualité, ni de charme.

Arsenal. De 14 heures à 17 heures, fermé le mardi. Jusqu'au 4 juin.

Meymac

François Bouillon

« *Depuis vingt ans j'ai fait des choses éparses, maintenant les pièces du puzzle se mettent en place* », constate François Bouillon, un artiste singulier en quête de langage originel, qui peint et sculpte des formes innommables, et traite aussi les mots. L'exposition de Meymac propose un choix de ses œuvres depuis 1974.

Abbaye Saint-André, Centre d'art contemporain, 19250 Meymac. De 14 heures à 18 heures. Le samedi et le dimanche de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé le mardi. Du 25 mars au 6 mai.

هكذا من الأصل

ARTS

SÉLECTION PARIS



Le Salon de mars rassemble quelques grands antiquaires et des galeries patentées. On y trouve dans le même stand des meubles anciens, des peintres contemporains et de l'art primitif. Une œuvre de Roy Lichtenstein (ci-contre) venue de Los Angeles peut ainsi rencontrer un reliquaire kota originaire du Gabon.

D.R.

Art précolombien du Mexique

L'art des civilisations maya et aztèque, mais aussi olmèque, toltèque et mixtèque, mis en scène avec tout le décorum requis dans ce genre de grande rétrospective. Où les pièces venues du Mexique, en particulier du Musée ethnographique de Mexico, sont souvent splendides.

Grand Palais, galeries nationales, av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower, Paris, 8e. Tél : 42-89-54-10. Tous les jours sauf mardi de 10 h à 20 h, mercredi jusqu'à 22 h. Jusqu'au 30 juillet 1990. 33 F.

Herbert Brandl, Ernst Caramelle, Franz West

Fidèle à ses principes d'exploration, l'ARC, tête chercheuse du Musée d'art moderne de la Ville de Paris, offre leur première grande exposition parisienne à trois jeunes contemporains.

Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 12, av. de New-York, Paris, 16e. Tél : 47-23-61-27. Tous les jours sauf lundi de 10 h à 17 h 30, mercredi jusqu'à 20 h 30. Visit. comment. grat. les jeudi à 15 h, les 1er et 15 avril à 11 h. Débat jeudi 22 mars, 19 h. Jusqu'au 22 avril 1990. 15 F.

Olivier Debré

Jamais montrées, jamais même reproduites, ce sont, datées des années 50, les premières encres d'Olivier Debré : les souvenirs de Picasso s'estompent, la construction abstraite se dégage des détails, un style se forme.

Musée d'art et d'histoire, 22 bis, rue Gabriel-Péri, Saint-Denis, 93000. Tél : 42-43-05-10. Tous les jours sauf mardi de 10 h à 17 h 30, dimanche de 14 h à 18 h 30. Jusqu'au 31 mars 1990.

César Domela

Si à quatre-vingt-dix ans Domela s'est depuis longtemps libéré de la géométrie stricte des constructions du Stijl, il court toujours après les lignes ondulées et les rythmes colorés. Voir à l'Institut néerlandais le choix de peintures et de reliefs récents qui accompagnent la présentation de son œuvre gravé.

Institut néerlandais, 121, rue de Lille, Paris, 7e. Tél : 47-05-85-99. Tous les jours sauf lundi de 13 h à 18 h. Jusqu'au 29 avril 1990.

Filonov

Pour avoir été censuré, pour n'avoir pas exposé à l'étranger avant que ne tombe le rideau de fer, pour n'avoir pas émigré, Pavel Filonov, l'un des protagonistes de l'avant-garde russe des années 20, est resté à la porte de l'histoire de l'art moderne. Et son œuvre, dont nous découvrons, à peu près en même temps que les Soviétiques, l'étrange complexité, de devoir être lue, passée au peigne fin, longuement analysée, avant de trouver sa juste place.

Centre Georges-Pompidou, grande galerie, 5e étage, place Georges-Pompidou, Paris, 4e. Tél : 42-77-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 h à 22 h, samedi, dimanche et jours fériés de 10 h à 22 h. Jusqu'au 30 avril 1990.

Tony Garnier

Un grand Lyonnais, qui, de sa bonne ville, lança les bases de l'architecture moderne en France. A ceux qui ne le sauraient pas ou l'auraient oublié, l'exposition du CCI le rappelle à travers une rétrospective complète, réunissant aussi des dessins et des esquisses inédits. D'où émerge une image complexe de l'architecte naviguant entre le classicisme et la modernité, le rêve et la réalité, l'utopie sociale et le béton armé.

Centre Georges-Pompidou, Galerie du CCI, place Georges-Pompidou, Paris, 4e. Tél : 42-77-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 h à 22 h, samedi, dimanche et jours fériés de 10 h à 22 h. Jusqu'au 21 mai 1990.

Le corps en morceaux

De la sculpture antique retrouvée sous forme de fragments, que le dix-neuvième siècle a aimé compléter et le vingtième siècle dérestaurer, aux morceaux de corps délibérement donnés comme œuvres achevées : une exposition de têtes, de torses, de mains, de jambes et de pieds coupés dans le vif du sujet, signés Rodin, Claudel, Degas, Bourdelle, Maillol, Gauguin, Matisse...

Musée d'Orsay, entrée quai Anatole-France, pl. Henri-de-Montherlant, Paris, 7e. Tél : 40-49-48-14. Mercredi, vendredi, samedi, mardi de 10 h à 18 h, jeudi de 10 h à 21 h 45, dimanche de 9 h à 18 h. Fermé le lundi. Visite de groupes rens. au 45.49.45.46. Jusqu'au 3 juin 1990. 25 F (dimanche : 16 F). Billet jumelé exposition musée : 40 F.

Maurice Marinot peintre et verrier

On connaissait le verrier, le meilleur en France de l'entre-deux-guerres, qui modelait à chaud et en force le bloc de verre, et le métamorphosait en coupes et en vases polychromes. On découvre ici le peintre qui exposa au Salon d'Automne avec les Fauves, dès 1905, avant de flirter avec le cubisme.

Musée de l'Orangerie, place de la Concorde, jardin des Tuileries, Paris, 1er. Tél : 42-97-48-16. Tous les jours sauf mardi de 9 h 45 à 17 h 15. Jusqu'au 21 mai 1990. 23 F. dim. : 12 F.

Deuxième Salon de Mars

Voir notre photo légendée.

Esplanade du Champs-de-Mars, place Joffre, face à l'Ecole militaire, Paris, 7e. Mercredi, vendredi de 12 h à 20 h, jeudi de 12 h à 22 h, samedi, dimanche de 10 h à 20 h. Jusqu'au 26 mars 1990. 45 F.

Six peintres soviétiques d'aujourd'hui

Ils s'appellent Kolkoutine, Krymov ou Tichkov. On ne les connaît pas. Et pour cause : ces peintres soviétiques exposent pour la première fois en France. Les cimaises parisiennes ne sont pas épargnées par le vent qui souffle de l'Est.

Fondation Mona Bismarck, 34, av. de New-York, Paris, 16e. Tél : 47-23-38-88. Tous les jours sauf dimanche de 10 h à 19 h. Jusqu'au 7 avril 1990.

Soliman le Magnifique

Le Grand Turc est au Grand Palais. Et avec lui une partie des trésors du palais de Topkapi : pièces d'orfèvrerie, textiles, céramiques, miniatures, calligraphies, documents témoignant de l'art et de la culture ottomans à leur apogée.

Grand Palais, galeries nationales, av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower, Paris, 8e. Tél : 42-89-54-10. Tous les jours sauf mardi de 10 h à 20 h, mercredi jusqu'à 22 h. Jusqu'au 14 mai 1990. 33 F.

Daniel Spoerri

Depuis trente ans, Daniel Spoerri cultive le « ready made » à tendance sociologique. Il n'est ni peintre ni sculpteur, mais collectionneur boulimique des objets les plus banals de notre quotidien. En particulier de reliefs de tables, avec lesquels il s'est forgé la réputation de père incontesté du « Eat Art ».

Centre Georges-Pompidou, galeries contemporaines, MNAM, place Georges-Pompidou, Paris, 4e. Tél : 42-77-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 h à 22 h, samedi, dimanche et jours fériés de 10 h à 22 h. Jusqu'au 6 mai 1990.

Tendances multiples des années 80

Pour décrire le développement de l'art vidéo depuis dix ans, 50 cassettes ont été selectionnées. Elles seront diffusées en continu au rez-de-chaussée du Centre Pompidou. Au programme, entre autres : Jean-Luc Godard, Jenny Holzer, Thierry Kuntzel et le vénérable Nam June Paik.

Centre Georges-Pompidou, galeries contemporaines, MNAM, place Georges-Pompidou, Paris, 4e. Tél : 42-77-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 h à 22 h, samedi, dimanche et jours fériés de 10 h à 22 h. Jusqu'au 6 mai 1990.

Christian Vogt

« Tout est dans tout », tel est le credo de ce conceptualiste bâlois inspiré par une image moniste du monde. Convaincu que l'unité n'existe que dans sa diversité, Vogt touche à tout. Et cultive les poncifs en vogue : tirages géants sur toile, sans verre, et textes graffités au crayon sur les murs.

Espace photographique de Paris, nouveau Forum des Halles, place Carrée, 4 à 8, grande galerie, Paris, 1er. Tél : 40-26-87-12. Tous les jours sauf lundi de 13 h à 18 h, samedi, dimanche jusqu'à 19 h. Jusqu'au 22 avril 1990. 7 F.

GALERIES

Alighiero e Boetti

On connaît mal à Paris ce Turinois qui a été l'un des protagonistes de l'Arte Povera, dont l'œuvre difficile à classer comporte tout un aspect artisanal confié « aux autres ». Ainsi d'une précieuse tapisserie tissée par des femmes afghanes au début des années 70 : une mappemonde sur laquelle chaque pays est représenté par la couleur de son drapeau.

Galerie Hadrien Thomas, 3, rue du Plâtre, Paris, 3e. Tél : 42-76-03-10. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 h 30 à 19 h. Jusqu'au 28 avril 1990.

Albert Bitran

Graves et discrètes comme les peintures, les œuvres sur papier d'un artiste un peu trop solitaire, qui ne cherche pas à plaire, et continue à travailler entre formes décantées et couleurs retenues.

Galerie Louis Carré, 10, av. de Messine, Paris, 8e. Tél : 45-62-57-07. Tous les jours sauf dimanche de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h 30. Jusqu'au 14 avril 1990.

Asger Jorn

Des dé-collages inédits d'un des enfants sauvages de la peinture, qui participa à l'invention de la ligne mouvementée du groupe Cobra, en conjuguant verbe, images et gestualité.

Galerie Ariel, 140, bd Haussmann, Paris, 8e. Tél : 45-62-13-09. Tous les jours sauf samedi et dimanche de 10 h à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 27 avril 1990.

Willem De Kooning

Depuis combien de temps n'avait-on pas vu de toiles de De Kooning dans une galerie parisienne ? Il y en a une vingtaine, et on doit aller les voir, l'âme d'autant plus sereine qu'elles seront, forcément, inaccessibles au commun des mortels.

Galerie Karsten Grève, 5, rue Debelleyme, Paris, 3e. Tél : 42-77-19-37. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 h à 19 h. Jusqu'au 14 avril 1990.

Fausto Melotti

Dans le genre sculpture puriste, on n'a pas tellement mieux fait que le Milanais Fausto Melotti dans l'entre-deux-guerres, qui vous balance des courbes d'une élégance et d'une musicalité rares. Aussi est-ce une excellente idée de l'exposer à Paris, où l'on ne sait rien de lui.

Galerie Di Meo, 5, rue des Beaux-Arts, Paris, 6e. Tél : 43-54-10-98. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 h à 13 h et de 14 h 30 à 19 h. Jusqu'au 28 avril 1990.

Kacem Noua

On aime bien Lucien Durand, découvreur de jeunes talents. On aime bien Kacem Noua et ses constructions poétiques à mi-chemin entre l'abstrait et le paysage.

Galerie Lucien Durand, 17, rue Mazarine, Paris, 6e. Tél : 43-26-25-35. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 h. Jusqu'au 7 avril 1990.

Jaume Plensa

Au sein de la jeune sculpture espagnole, Plensa occupe une place prépondérante. Déjà très présent sur le marché international, il obtient aujourd'hui sa première grande exposition parisienne. Son sens du monumental et sa dextérité de manieur de fer devraient impressionner.

Galerie de France, 50-52, rue de la Verrerie, Paris, 4e. Tél : 42-74-38-00. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 h à 19 h. Jusqu'au 20 avril 1990.

Antoni Tapies

Autour de deux œuvres monumentales, une suite de peintures de 1989. On y retrouve les lacérations, les encroûtements, les couleurs ocre et brunes et les croix chères au plus illustre des peintres catalans.

Galerie Lelong, 13-14, rue de Téhéran, Paris, 8e. Tél : 45-63-13-19. Tous les jours sauf dimanche de 9 h 30 à 13 h et de 14 h 30 à 18 h, samedi de 14 h à 18 h. Jusqu'au 21 avril 1990.

RÉGIONS

Angers

Cent dessins des musées d'Angers

Du quinzième au dix-neuvième siècle, des Pays-Bas à l'Italie, une évocation des collections de dessins des musées angevins, qui en possèdent plusieurs milliers, signés de Jean Cousin, de David, de Géricault, et, bien sûr, de David d'Angers.

Musée des Beaux-Arts, 10, rue du Musée, 49100. Tél. : 41-88-64-65. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé le lundi. Jusqu'au 13 mai.

Lyon

Pat Steir

On connaît peu en France cette femme peintre dont le travail pictural se développe à partir de fragments de tableaux célèbres démesurément agrandis. Aux antipodes de l'expressionnisme contemporain, elle analyse la création artistique, le pinceau à la main.

Musée d'art contemporain, 16, rue du Président-Edouard-Herriot, 69001. Tél. : 78-30-50-66. De 12 heures à 18 heures. Fermé le mardi. Jusqu'au 2 avril.

Marseille

D'un art l'autre

Cette première biennale réunit 69 artistes plasticiens utilisateurs de la photographie. Des ensembles thématiques, des rétrospectives, des créations et la présence de 13 galeries privées confirment la place de la photographie dans le marché de l'art.

Centre de la Vieille Charité, Musée Cantini, Musée des beaux-arts, Espace d'art Ecureuil et autres lieux, 13000. Tél. : 91-56-28-38. Jusqu'au 23 avril.

Nantes

Daniel Dezeuze

De ses premiers travaux ascétiques, dans l'esprit de Support/Surface, à ses récents assemblages, ludiques et baroques, l'itinéraire d'un artiste français souvent trop discret. Chez Dezeuze, esprit de recherche, ironie et élégance font bon ménage.

Musée des beaux-arts, 10, rue Georges-Clemenceau, 44000. Tél. : 40-74-53-24. Jusqu'au 6 mai.

Rennes

Dessins italiens du XVIe au XVIIIe siècle

Le Musée de Rennes accueille, en exclusivité et pour la première fois en France, les dessins italiens de la Galleria Estense de Modène. Celle-ci a hérité des prestigieuses collections des princes d'Este, mécènes et humanistes de l'Italie renaissante et baroque, dans lesquelles Parmesan, Tintoret, Palma le Jeune, J. Bassano et Corrèges sont particulièrement bien représentés.

Musée des Beaux-Arts, 20, Quai Emile Zola, 35000. Tél. : 99-28-55-85. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé le mardi. Jusqu'au 30 avril.

Saint-Etienne et Saint-Paul-de-Vence

Une fondation un musée : échange

Echange (provisoire) de collections : le Musée d'art moderne de Saint-Etienne accueille des œuvres de la Fondation Maeght, la Fondation Maeght accueille des œuvres du musée stéphanois.

Musée d'art moderne, La Terrasse, 42000. Tél. : 77-93-59-58. De 10 heures à 19 heures. Nocturne le mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé le mardi. Jusqu'au 5 avril. Fondation Maeght, 06570. Tél. : 93-32-81-63. De 10 heures à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 heures. Jusqu'au 4 avril.

Villeneuve-d'Ascq

Fernand Léger

Des peintures naturellement, des gouaches, des dessins, mais encore des esquisses de décors et des films. C'est toute l'œuvre de Fernand Léger qui fait l'objet de cette rétrospective très importante organisée par le musée de Villeneuve-d'Ascq, où les collections permanentes sont riches d'un bel ensemble d'œuvres de l'artiste.

Musée d'art moderne, 1, allée du Musée, 59650. Tél. : 20-05-42-46. De 10 heures à 18 heures. Fermé le mardi. Jusqu'au 17 juin.

La sélection « Arts » a été établie par : Geneviève Breerette, Sélection « Photo » : Patrick Roegiers

هكذا من الاصل

Le Monde

ÉCONOMIE

37 L'Union économique et monétaire en Europe
38 L'ouverture économique à l'Est
39 Ile-de-France : Provins-lès-Disneyland
44 M. Tapie s'intéresse aux couches-culottes
44 Marchés financiers
45 Bourse de Paris

BILLET

L'argent plastique

Mince consolation pour les banquiers : même si le nombre de chèques émis ne régressepas, les paiements par carte bancaire augmentent. Cette évolution favorable des moyens de paiement ne doit malheureusement rien à la puissance de conviction déployée par les patrons des grandes banques de dépôts, mais tout au fait que le nombre des porteurs de cartes s'accroît sensiblement chaque année. Ils étaient 18,7 millions en 1989,au lieu de 14,8 millions en 1986.

Le nombre moyen de paiements par carte effectués l'année dernière par chaque Français a été, en 1989, de... 56. Soit 12 % d'augmentation par rapport à 1988. Autre évolution favorable : le montant moyen de chacun de ces paiements est en hausse. Les commerçants francais ont accepté 320 milliards de francs payés par carte, soit 25 % de plus qu'en 1988.

Les progrès de l'argent plastique par rapport au chèque ou à l'argent liquide n'ont rien de foudroyant, mais ils existent. Bien entendu, les Français se servent aussi de leur carte pour retirer des espèces dans les distributeurs automatiques de billets. Ne plus se soucier de passer à la banque avant la fermeture des guichets, là est peut-être la vraie révolution. Sur les 13 000 automates bancaires installés sur le territoire national, les Français ont retiré 192 milliards de francs l'an passé, soit une hausse de 20,8 % par rapport à 1988.

Les responsables du groupement des cartes bancaires ont cependant remarqué que les Français n'utilisaient qu'une fois sur deux les distributeurs appartenant à leur banque. Ce qui ne va pas sans poser de redoutables problèmes financiers. Les banques les plus prisées (la Société générale notamment) perçoivent pour chaque paiement effectué à une personne étrangère à leurs comptes une rémunération inférieure au coût réel de la transaction. Les distributeurs les plus prisés sont donc les plus déficitaires. Sans parler du coût de gestion des paiements par carte qui excède la rémunération versée par les commerçants. Au total, les Français peuvent s'estimer satisfaits : le service de l'argent en France est un véritable service public. Mais y a-t-il vraiment des services complètement gratuits ?

Y. M.

INSOLITE

Rio sans boursiers

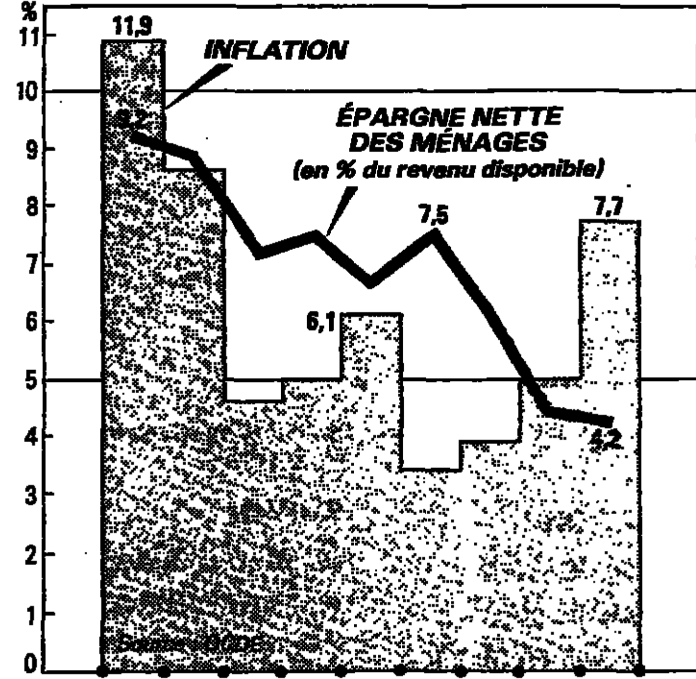
Pour la première fois en plus de cent ans d'existence, la Bourse des valeurs de Rio-de-Janeiro n'a enregistré aucune transaction, lundi 19 mars, après cinq jours de fermeture des banques et des marchés financiers. Huit offres de vente d'actions n'ont trouvé aucun preneur tandis qu'une opération était annulée, l'acheteur ayant refusé de payer le nouvel impôt décidé la semaine dernière par le gouvernement brésilien.

Les transactions réalisées quotidiennement avant la fermeture de la Bourse s'élevaient à quelque 200 millions de dollars (1,14 milliard de francs) quotidiennement. La Banque centrale du Brésil avait ordonné la fermeture des banques et marchés financiers du 14 au 19 mars dans l'attente des mesures économiques nouvelles annoncées le 16 mars par le nouveau président brésilien, M. Fernando Collor.

Le budget britannique pour 1990-1991

Le chancelier de l'Echiquier veut « ressusciter l'esprit d'épargne »

Le nouveau chancelier de l'Echiquier, M. John Major, a cherché, à l'occasion de son premier budget, à faire renaître chez ses concitoyens les vertus victoriennes de frugalité et d'épargne que Mme Margaret Thatcher elle-même a jadis héritées de son père, épicier à Grantham (Lincolnshire). Les Britanniques mettent en effet très peu d'argent de côté. Tout est fait, dans le budget révélé mardi 20 mars aux Communes, pour les inciter au contraire à ouvrir des plans d'épargne et à acquérir des actions.



LONDRES

de notre correspondant

Il n'est pas question pour autant de toucher à la considérable réforme de l'impôt sur le revenu à laquelle a procédé il y a deux ans M. Nigel Lawson, le prédécesseur de M. Major, et qui est en grande partie à l'origine d'une vague déferlante de consommation qui commence à peine à se retirer. Il n'y a plus, depuis 1988 que deux taux d'imposition, en Grande-Bretagne, de 25 % et 40 %, qui sont parmi les plus bas du monde occidental. Ceux-ci ne seront pas modifiés. Au nom du dogme libéral. La présentation annuelle du budget est une grande affaire, qui passionne le grand public. Dans le climat délétère provoqué par la révolte contre le nouvel impôt local (la « Poll Tax ») et la chute consécutive de Mme Thatcher dans les sondages, l'événement était encore plus attendu. Pour la première fois, il était télévisé. Après les vociférations de ces derniers jours, les membres de ce club très particulier que sont les Communes se sont fort bien tenus. M. Major a pu prononcer son discours presque sans interruption.

« Un expert-comptable gentil »

Il est vrai que les travaillistes ne pouvaient guère s'indigner des mesures prises en faveur de l'épargne populaire ou des mères de famille salariées qui ont des enfants en bas âge. Pour son premier exercice, M. Major a été d'une très grande prudence. Il a évité les généralisations et procédé avec une modestie qui contrastait avec l'arrogance intellectuelle de son prédécesseur. Assise à ses côtés, en tailleur bleu roi, Mme Thatcher écoutait religieusement son poulain, qui aura quarante-sept ans dans neuf jours. Devant cette absence marquée d'envolée, un vétéran de la vie politique britannique a eu ce mot cruel : *« Le chancelier se comporte comme un expert-comptable gentil et capable, mais pas comme un homme d'Etat. »*

M. Major attend beaucoup de la création de plans d'épargne spéciaux, appelés TESSA (1), pour *« ressusciter l'esprit d'épargne »*. Ceux-ci sont complètement exempts d'impôts. Ouverts dans des banques ou des sociétés de prêts hypothécaires, ils ne peuvent être utilisés qu'au bout de cinq ans et ont un plafond de 9 000 livres (81 000 francs). Cet avantage fiscal a pour but évident de détourner de la consommation immédiate les citoyens disposant de petits revenus. Les intéressés perdent en effet le bénéfice de l'exemption s'ils touchent à leur pécule avant les cinq ans écoulés. La retenue à la source de 22 % sur les dépôts bancaires qui frappe les petits épargnants qui ne payent pas par ailleurs d'impôt sur le revenu sera abolie en avril 1991.

Dans le même esprit, le plafond d'épargne au-dessus duquel il n'est plus possible de bénéficier de diverses aides sociales et d'une forte réduction du nouvel impôt local est multiplié par deux, passant de 8 000 à 16 000 livres. Très bien accueillie par les travaillistes, cette décision a aussitôt suscité une interpellation virulente d'un député nationaliste écossais. L'Ecosse a en effet joué le rôle de cobaye pour la Poll Tax. Elle y a été prélevée dès avril 1989, alors qu'elle n'a été instaurée que cette année en Angleterre et au Pays de Galles. Il ne serait que justice, selon ce parlementaire, que cet avantage soit rétroactif pour les Ecossais...

M. Major a annoncé plusieurs mesures en faveur de l'actionnariat populaire, un des « grands desseins » de l'ère Thatcher. Les droits de timbre sur les transactions boursières seront supprimés à la fin de l'exercice 1991-1992 (l'année fiscale court du 1er avril à la fin mars). La limite annuelle d'acquisition de parts dans des fonds communs de placement qui n'est pas soumise à *impôt est portée de 4 800 à* 6 000 livres.

L'impôt sur les sociétés ne change pas. Il reste de 25 % pour les petites entreprises et de 35 % pour les grandes. La vignette automobile demeure également identique, fixée à 100 livres. Les taxes sur l'essence ordinaire et sur celle sans plomb augmentent dans une proportion égale. On insiste au Trésor sur le fait que l'essence sans plomb est désormais nettement moins chère que l'autre, mais il en faudrait davantage pour convaincre les écologistes. L'un de leur porte-parole affirmait mardi soir que, *« s'il voit là un budget vert, c'est que M. Major n'a pas la vision des couleurs. »*

La taxe sur le vin s'accroît de 7 pence (63 centimes) par bouteille, et celle sur la bière de 2 pence (18 centimes) par pinte. Les cigarettes augmentent aussi, mais pas le tabac à pipe. L'atmosphère était décidément détendue, mardi après-midi aux Communes, puisque M. Major a souligné ostensiblement cette bonne nouvelle à l'intention du leader de l'opposition, M. Neil Kinnock, lequel est un fumeur de pipe invétéré...

Un contexte incertain

L'utilisation permanente d'une voiture de fonction sera davantage prise en compte dans le calcul du revenu imposable. Ce ne sera plus le cas, en revanche, pour l'usage d'une crèche d'entreprise, qui était bizarrement considéré jusqu'ici comme un avantage en nature et imposé comme tel.

Au total, ce saupoudrage n'a pas convaincu la City, où l'on estime que ce budget est décidément bien « gentil », mais pas à la mesure d'une situation économique préoccupante, marquée par une inflation à 7,7 %, une des plus élevées des pays developpés, et un déficit de la *balance des paiements de 20 mil*liards de livres l'an dernier. M. Major a beau affirmer que *« sa priorité consiste à empêcher l'inflation de s'incruster »*, beaucoup pensent qu'il a voulu faire plaisir aux députés conservateurs de base sans oser faire le seul geste, il est vrai impopulaire, susceptible d'enrayer la hausse des prix : augmenter les impôts.

Les abattements à la base progressent en effet strictement au même rythme que l'inflation. M. Major estime que cela permettra de dégager, au cours de l'exercice 1990-1991, un excédent de 7 milliards de livres équivalent à celui de 1989-1990. Le chancelier prévoit que l'inflation se maintiendra au-dessus de 7 % jusqu'à la fin de 1990. Alors que la croissance avait été de 2 % en 1989, *il s'attend* qu'elle soit de 1 % seulement cette année. Le déficit de la balance des paiements devrait enfin, selon lui, atteindre 15 milliards de livres en 1990.

Dans ce *« contexte incertain »*, il n'est pas question d'une adhésion rapide au mécanisme de change du système monétaire européen. Il ne faut pas s'attendre davantage à une baisse des taux d'intérêts, *« qui resteront élevés pendant un certain temps encore »*. Ils sont actuellement de 15 %.

Les mois qui viennent s'annoncent difficiles pour l'économie britannique. Le prestige du nouveau chancelier de l'Echiquier serait très diminué s'il devait procéder prochainement à une nouvelle augmentation des taux d'intérêts pour défendre la livre et combattre l'inflation. Son refus d'augmenter les impôts pourrait alors être rétrospectivement interprété comme de la pusillanimité. C'est sans doute un signe des temps que le courage, pour un homme politique conservateur, soit actuellement défini par sa capacité à s'opposer à Mme Thatcher...

DOMINIQUE DHOMBRES

(1) Tax Exempt Special Savings Account, comptes spéciaux d'épargne exempts d'impôts.

Vers la séparation de la Poste et de France Télécom

La réforme des PTT au conseil des ministres

Le ministre des PTT, M. Paul Quilès, a présenté mercredi 21 mars au conseil des ministres son avant-projet de loi réformant le statut des PTT : deux exploitants de droit public autonomes vont être créés : l'un pour la poste, l'autre pour les télécommunications. Ils seront assujettis à des cahiers des charges, signeront des contrats de plan et seront soumis à une fiscalité proche du droit commun. En revanche, il n'y aura pas de « banque postale ».

On aurait pu croire que l'échec du congrès de Rennes lui ferait prendre du retard, ou même pire. Il n'en est rien : respectant son calendrier, la réforme des postes et des télécommunications a franchi un pas de plus, mercredi 21 mars, avec la communication faite en conseil des ministres par M. Paul Quilès sur l'état de ses travaux.

Le « bleu », l'avant-projet de loi *modifiant le statut juridique de cette* administration d'Etat (450 000 salariés), vient d'être envoyé en Conseil d'Etat. D'ici à son dépôt sur le bureau de l'Assemblée nationale pour son vote à la session de printemps, il suivra un parcours du combattant : examen par le comité technique paritaire ministériel, le 30 mars, et le conseil supérieur des PTT, le 2 avril, avant son examen en conseil d'Etat et son adoption en conseil des ministres

Il s'agit de la plus importante mutation jamais vécue par une administration mais elle ne constitue pourtant que le premier volet d'un triptyque composé d'une loi sur la *réglementation des télécom*munications (qui devrait normalement être déposée sur le bureau de l'Assemblée nationale pendant la session de printemps) et d'une grande négociation sociale sur le refonte des qualifications et classifications des agents des PTT. Au tempo plus lent, cette négociation – à laquelle participent tous les syndicats – vient de faire l'objet d'un « document d'étape ».

A elle toute seule, la réforme juridique a soulevé une multitude de problèmes (*le Monde* du 1er février) dont certains ont fait l'objet de discussions interministérielles jusqu'au dernier moment, en raison des *intérêts en jeu*. La trame du travail avait été fixée en novembre : les PTT devaient être transformés en deux *« exploitants autonomes de droit public »* disposant d'un statut juridique leur permettant de se battre à armes égales avec les grands concurrents internationaux. Pour calmer les craintes des syndicats, deux préalables étaient établis : les agents conserveront leur statut de fonctionnaire ; on ne créera pas d'établissement public industriel et commercial, genre EDF, formule refusée par les syndicats.

Le travail a été plus facile chez France Télécom, qui appelle la réforme de ses voeux depuis des *années, qu*'à la Poste. Avec ses 300 000 agents, la situation de cette maison est en effet beaucoup plus difficile que celle des télécommunications. D'abord, car elle a deux grandes casquettes : à côté de son métier traditionnel d'acheminement du courrier, elle propose des services financiers dont l'expansion heurterait les intérêts des banques. Ensuite, parce qu'elle est dans une situation financière fragile : jusqu'en *1985, la Poste a perdu de l'argent et* a accumulé une dette de 37,5 milliards de francs (pour un chiffre d'affaires de 65 milliards).

L'avant-projet de loi, de 41 articles, ne règle pas tout, une partie des problèmes étant renvoyés au domaine réglementaire, aux cahiers des charges ou aux contrats de plans. Sur le plan institutionnel, les grands principes sont fixés : deux exploitants de droit public, dotés d'une personnalité morale, sont créés. Ils seront soumis à des cahiers des charges et signeront des contrats de plan qui fixeront leurs objectifs généraux et *« préciseront le cadre financier global des tarifs, investissements, charges et les principes d'affectation des résultats »*.

Soumis aux règles du droit commercial et non plus administratif, chaque exploitant se voit reconnaître une autonomie financière : il fixera, notamment, ses recettes et dépenses (en clair, le fameux « budget annexe » disparaît dès cette année) ainsi que *« le niveau et la structure de ses effectifs »*. Une commission d'évaluation chiffrera leur patrimoine, attribué *« en pleine propriété »* aux deux entités qui ne resteront plus soumises aux procédures des Domaines que pour des opérations d'aliénation (vente).

La loi de démocratisation du secteur public leur sera appliquée : deux conseils d'administration, composés de vingt et un membres (un tiers de représentants de l'Etat, un tiers de représentants des salariés, un tiers de personnalités qualifiées). *Leurs présidents seront* nommés en conseil des ministres, mais, contrairement à maintenant, ils choisiront leurs directeurs.

Pas de banque postale

Enfin, une commission parlementaire sera placée auprès du ministre des PTT pour examiner les conditions d'exercice des missions des exploitants, ainsi qu'une commission sociale, veillant à l'unité de l'action sociale, et un conseil national des postes et télécoms (composé *d'élus, de salariés et d'usagers), qui* donnera son avis.

Reste qu'une série de décisions ne sont pas incluses dans ce texte, en particulier le niveau de rémunération des fonds de la Caisse nationale d'épargne ou des CCP, bien que le principe d'une rémunération incitant à la collecte soit acquis pour les comptes chèques postaux. En revanche, les espoirs caressés par certains de profiter de la réforme pour créer une « banque postale » sont déçus : la Poste n'aura pas la possibilité d'accorder des prês à sa clientèle. Mais *« elle prend de l'assurance »*, c'est-à-dire qu'elle pourra compléter son offre actuelle de produits d'assurance.

Les questions tarifaires sont renvoyées aux contrats de plans (la question du transport de la presse, notamment, n'est pas réglée), mais le principe de la liberté pour leurs activités soumises à concurrence est acquis. Enfin, les deux établissements s'approcheront d'une fiscalité de droit commun, qui mettra fin à la pratique actuelle des prélèvements autoritaires dont souffre France Télécom. Néanmoins, une période transitoire est prévue jusqu'en 1994 (un an de plus qu'initalement *envisagé*). *Et, à l'inverse des* télécoms, la Poste ne sera pas assujettie à la TVA (Bruxelles ne le demande pas). En ce qui concerne les impôts locaux, les deux établissements paieront la taxe professionnelle et la taxe foncière, étant entendu que, pour la première, la procédure déjà existante du fonds de compensation sera utilisée afin de gommer les disparités entre les communes disposant d'un bureau de poste ou d'un central et les autres.

Il reste donc du pain sur la planche avant que la situation des deux exploitants soit totalement stabilisée (notamment à la Poste, dont la dette est lourde). Il restera à faire dans les prochaines semaines des arbitrages serrés pour doter la Poste et France Télécom du maximum de cartes, malgré les conservatismes de toutes natures.

FRANÇOISE VAYSSE

ÉCONOMIE

CONJONCTURE

Selon une enquête de l'INSEE

Les ménages sont de nouveau plus confiants dans l'avenir

Les Français ont de nouveau davantage confiance dans l'avenir, indique la dernière enquête de l'INSEE réalisée en janvier dernier auprès de 6 758 ménages. Les inquiétudes qu'ils manifestaient il y a trois mois ont disparu, sauf peut-être en ce qui concerne l'évolution des prix. *Mais ils portent des jugements nettement meilleurs sur l'emploi et le niveau de vie, retrouvant parfois les hauts niveaux d'optimisme atteints il y a quelques années.*

Les inquiétudes exprimées au milieu de l'année dernière concernant l'inflation se sont estompées sauf chez les indépendants. Mais *chez les salariés, la proportion des réponses pessimistes a beaucoup diminué. Pour l'avenir, les Français restent dans l'ensemble assez réservés.*

En ce qui concerne l'évolution *du chômage, les inquiétudes exprimées à la fin de l'année dernière ont, semble-t-il, totalement disparu.* Les réponses faites à l'INSEE *montrent que l'opinion générale* retrouve presque l'optimisme *de mai 1989 qui apparaissait,* note l'INSEE, comme le plus élevé *jamais observé depuis la fin de* l'année 1973. Quant à l'évolution *future du chômage, si près de 41 %* des ménages redoutent encore son *aggravation, cette proportion* baisse de quatre points par rapport *à la fin de l'année dernière. L'évolution du niveau de vie est également jugée favorablement. Les réponses faites à l'INSEE sur ce* qui s'est passé au cours des derniers mois sont parmi les meilleures faites depuis une dizaine d'années.

En ce qui concerne les mois à venir, l'optimisme est également assez grand. La crainte d'une dégradation n'est plus exprimée que par 36 % des ménages contre 38,5 % à la fin de l'année dernière. Toutes les catégories socioprofessionnelles participent à cet optimisme renaissant, et plus particulièrement les salariés et les agriculteurs.

INDUSTRIE

□ **Un nouveau commissaire pour l'industrialisation de la Lorraine.** – Par un décret publié au *Journal officiel* du 20 mars, M. Michel Viger a été nommé commissaire à la reconversion industrielle de la Lorraine, en remplacement de M. André Deschryver. Il prendra ses fonctions le 1er juillet 1990. M. Viger avait occupé des fonctions analogues en Basse-Normandie et en Haute-Normandie. Agé de quarante-quatre ans M. Viger est ingénieur commercial.

SOCIAL

Au conseil des ministres

Le gouvernement propose une réforme de l'inspection générale des affaires sociales

M. Jean-Pierre Soisson devait présenter une communication en conseil des ministres, le 21 mars, portant sur une réforme de l'IGAS, le corps d'*inspection générale* des affaires sociales. Un décret devrait être signé et publié rapidement au *Journal officiel.*

Jusqu'à présent, trois corps d'inspection étaient juxtaposés, celui de la santé, celui de la sécurité sociale et celui du travail, qui travaillaient dans une situation de quasi-fusion depuis 1977. Mais il fallait les rapprocher davantage et les rendre communs aux différents ministères, celui de la santé et de la solidarité nationale ainsi que celui du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle.

Le nouveau décret rendra la chose possible qui définit la nouvelle *inspection générale* des affaires sociales et précise son mode d'accès pour des administrateurs civils, des fonctionnaires issus des services techniques, dont six postes qui seront réservés à des inspecteurs du travail et 15 % à des médecins et des pharmaciens. Actuellement, l'IGAS comprend 86 personnes, dont 46 inspecteurs de la sécurité sociale, 29 des services de la santé et huit du travail.

REPÈRES

ECHANGES

Déficit commercial de 9,25 milliards en janvier aux Etats-Unis

En janvier, le déficit commercial *des Etats-Unis a atteint* 9,25 milliards de dollars (55 milliards de francs environ), contre 7,68 milliards en décembre, a indiqué le département du commerce le mardi 20 mars. Les exportations ont augmenté de 4 %, atteignant 23,07 milliards, mais les importations ont subi une progression *encore plus rapide et se sont établies* à 41,32 milliards (+ 7,3 %). *Le résultat de janvier se caractérise* en particulier par une augmentation de 44 % des importations de pétrole (291 298 barils ont été achetés) en réponse à la nécessaire reconstitution des stocks après la forte consommation de décembre (liée aux très faibles températures).

INFLATION

Hausse de 0,5 % des prix de détail américains en février

En février, les prix à la consommation ont *augmenté* aux Etats-Unis de 0,5 %, a indiqué le département du travail le mardi 20 mars. Ce résultat fait suite à une augmentation de 1,1 % en janvier, la plus forte depuis sept ans. Malgré la modération de l'indice *en février, de nombreux analystes* estiment que l'inflation *reste importante aux Etats-Unis.* Si l'on exclut la hausse des prix de l'énergie et de l'alimentation, les deux postes qui pèsent habituellement le plus lourd dans l'indice, la hausse des prix en février a tout de même atteint 0,5 %. Une chute de 18,7 % du prix du carburant a été enregistrée.

EMPLOI

Baisse du chômage en janvier dans la CEE

Au cours du mois de janvier, selon les statistiques publiées par Eurostat, l'office statistique de la CEE, *les taux de chômage ont* baissé dans presque tous les Etats membres de la Communauté ou sont restés inchangés. Globalement, pour les douze pays, le taux estimé par rapport à la population active serait de 8,6 % en janvier 1990, *contre 8,7 % le mois précédent,* en données corrigées des *variations saisonnières.* En données brutes, on comptait 14,3 millions de demandeurs d'emploi en décembre, les chiffres plus récents ne pouvant être publiés en raison de la méthode employée par les autorités des Pays-Bas.

Négociations salariales

Renault prévoit une augmentation de 2,5 % pour 1990

Alors qu'elle avait précédemment proposé une augmentation des salaires de 2 % pour 1990, la direction de la Régie Renault a annoncé, le 20 mars, lors d'une nouvelle réunion avec les syndicats, qu'elle était disposée à accorder 2,5 % de hausse générale.

Celle-ci se répartirait entre des revalorisations de 0,5 % en mars, de 1 % en juin, de 0,5 % en octobre et décembre, étant entendu qu'un rendez-vous au cours du second semestre permettrait de prendre en compte *« une éventuelle modification significative des conditions économiques ».* Les prévisions gouvernementales tablent pour 1990 sur une inflation de l'ordre de 2,5 %.

Le syndicat FO a estimé que ces nouvelles propositions allaient *« dans le sens de* [nos] *revendications »* et précise qu'un *« coup de pouce »* est en outre prévu sur le complément mensuel uniforme favorisant les bas salaires.

□ ***Nouveau bureau de l'AJIS : Christophe Boulay est élu président.*** – Lors de son assemblée générale annuelle, le 17 mars, l'AJIS (Association des journalistes d'information sociale) a procédé au renouvellement de son comité directeur. Christophe Boulay, rédacteur en chef de la lettre hebdomadaire *Gestion sociale* a été élu président. Le bureau est composé de Claire Guélaud (*les Echos*), secrétaire général, Jean-Michel Normand (*le Monde*), secrétaire général adjoint. Frédéric Lemaitre (pigiste) a été réelu trésorier et Jean Martinez (*la Semaine sociale Lamy*), trésorier adjoint.

ETRANGER

Malgré le relèvement des taux japonais

La faiblesse du yen persiste

En dépit du relèvement des taux directeurs nippons décidé le 20 mars par la Banque du Japon, le yen reste très faible sur les marchés des changes. Mercredi 21 mars, le dollar s'échangeait à 153,90 yens, contre 153,65 la veille. Il a même dépassé 154 yens mardi soir à New-York. La fermeture de la place de Tokyo, en raison de la fête du printemps, a cependant permis au certain retour au calme, mercredi.

Mardi 20 mars, le département américain au Trésor a confirmé la tenue d'une rencontre, au cours des prochains jours, entre le secrétaire américain, M. Nicholas Brady, *et le ministre japonais des* Finances, M. Ryutaro Hashimoto. *Les remous financiers subis par le* Japon depuis plusieurs semaines figureront sans nul doute au cœur des discussions.

Pour l'instant, *la faiblesse de la* devise nippone permet au dollar de se raffermir contre la plupart des devises, puisque celui-ci a gagné *près de sept centimes à Paris en* une journée, s'échangeant à 5,76 francs mercredi *contre* 5,6985 francs mardi à la cotation officielle.

Lire nos autres informations page 46

□ **L'Européenne de banque revient à niveau.** – L'Européenne de banque, filiale du CCF, spécialisée dans la gestion de patrimoine, a annoncé un bénéfice net consolidé *de 62,9 millions de francs en 1989* contre 44, 1 millions en 1988. Selon *M Prain, président de l'Européenne,* c'est le travail d'assainissement mené sur les risques pays et le provisionnement des créances douteuses du secteur entreprises qui a porté ses fruits.

Le service global offert aux particuliers fortunés représente une part appréciable des résultats de la banque

ÉCONOMIE

ÉTRANGER

La mise en œuvre de l'union économique et monétaire

Eurofed, la banque centrale européenne, pourrait voir le jour en 1995 ou 1996

La première étape du programme d'union économique et monétaire (UEM) de la Communauté débutera le 1er juillet 1990. La deuxième pourra commencer lorsque la conférence intergouvernementale chargée de définir son contenu, celui de la troisième étape, ainsi que les aménagements institutionnels que l'une et l'autre supposent, aura achevé ses travaux et que le traité, alors mis au point, aura été ratifié par les Parlements nationaux, c'est-à-dire autour du 1er janvier 1994.

BRUXELLES

(Communautés européennes)
de notre correspondant

Cette première étape sera brève – une ou deux années au plus, – si bien que c'est début 1995 ou 1996 que s'engagera la troisième étape, la plus *importante, puisqu'elle* marquera l'achèvement du processus. Dans cinq ou six ans donc, la vie de la Communauté sera caractérisée par une politique monétaire unique, une institution correspondante à structures *fédérales* (*désormais* dénommée Eurofed), une étroite coopération dans la conduite des autres domaines de la politique économique et, finalement, une monnaie unique.

Tel est le calendrier esquissé par M. Henning Christophersen, le vice-président de la Commission européenne, chargé de la politique monétaire, en présentant mardi 20 mars le document soumis aux Douze en vue de la conférence intergouvernementale qui débutera en décembre 1990, sous la présidence italienne. Les ministres des finances vont réagir à ce texte lors de leur réunion du 31 mars à Ashford Castle en Irlande.

Après avoir balayé les autres formules, et en particulier celle fondée sur une concurrence entre les politiques monétaires préconisée par M. Nigel Lawson, le précédent chancelier de l'Echiquier, la Commission s'en tient pour l'union économique et monétaire au scénario proposé en avril par le comité présidé par M. Jacques Delors. L'esprit de ce rapport, sinon la lettre, se retrouve intact, même si la Commission, tenant compte du débat qui s'est instauré depuis un an, a arrondi quelques angles préservant davantage *l'autonomie des autorités nationales*, notamment en matière budgétaire.

La politique monétaire commune et la nouvelle institution communautaire appelée à la conduire – l'Eurofed – devront explicitement, juridiquement, s'engager sur un objectif de stabilité des prix. Voilà pour rassurer les Allemands. Pour que cet engagement soit crédible, il est demandé qu'Eurofed jouisse d'un degré élevé d'indépendance par rapport aux autorités nationales et communautaires. Le modèle d'Eurofed, ce n'est pas une surprise, sera davantage celui de la Bundesbank que de la Banque de France. La mise en œuvre des directives de politique monétaire qui pourraient être différenciées d'un État membre à l'autre serait confiée aux douze banques centrales nationales. Pour conduire la politique commune, Eurofed disposerait de toute la gamme des instruments de la politique monétaire.

L'écu deviendra la monnaie unique du système afin de tirer pleinement profit du marché unique et de l'union monétaire (au dire des experts bruxellois, le simple coût des transactions ainsi supprimées dépasserait 15 milliards d'écus !) ; cela veut dire qu'à un moment donné, après le début de la troisième étape, la composition de l'écu (actuellement un panier de monnaies) sera gelée. L'Eurofed se verra attribuer le contrôle exclusif de l'émission d'écus, de même qu'elle sera investie de la responsabilité ultime du régime des paiements.

La Commission considère, de la même manière que le rapport du comité Delors, qu'il n'existe pas de stabilité monétaire, de politique monétaire commune viable, sans une étroite convergence de politiques budgétaires. Faut-il pour autant imposer aux Etats membres des engagements contraignants portant sur le niveau des déficits budgétaires nationaux ? C'était la formule, idéale il est vrai pour un club de gouverneurs de banques centrales, préconisée par le rapport du comité Delors.

La Commission, instruite par la controverse qui s'est développée depuis lors, s'en écarte, au moins dans la lettre, et préconise deux règles de base. 1) Les Douze excluераient le financement monétaire (la planche à billets) des déficits publics et interdiraient également un accès privilégié des autorités publiques au marché . 2) La Communauté n'aura pas l'obligation de se porter au secours d'un Etat membre éprouvant, en raison des erreurs commises, des difficultés budgétaires.

Quant aux contraintes volontaires prévues, elles seraient de deux natures. 1) Pendant la période de transition, c'est-à-dire jusqu'à la fin de la deuxième étape, les Etats membres seraient tenus de présenter des stratégies financières à moyen terme avec des objectifs quantifiés concernant l'endettement et les déficits. Ces programmes d'action seraient discutés et éventuellement amendés par les Douze . 2) Dans le système définitif, les Etats membres seraient tenus de présenter des règles, destinées à assurer la discipline budgétaire, qu'ils accepteraient d'introduire dans leur législation nationale.

PHILIPPE LEMAITRE

Un pour un et le deutschemark pour tous

Suite de la première page.

« L'ampleur de la victoire électorale de la CDU et de ses alliés va créer dans le pays un climat de confiance », estime l'un d'entre eux. Les épargnants accepteront donc de laisser volontairement sur leurs comptes des sommes importantes : ils savent qu'ils ne seront pas spoliés ou privés de cette épargne.

Second aspect : la montée prévisible du chomage et la crainte d'une détérioration de la protection sociale devraient favoriser un comportement d'épargne volontaire dans la population est-allemande. *« Craignant de perdre leur travail*, explique ce même expert, *les Allemands de l'Est conserveront leur livret d'épargne bien rempli, même si dans les vitrines des magasins apparaissent des biens de consommation auxquels ils ont pendant longtemps rêvé »*

Les nouvelles conditions politiques et économiques devraient donc favoriser une propension à épargner chez les Allemands de l'Est. Malgré cela, le principe d'un gel provisoire d'une partie des dépôts envisagé par la commission d'experts créée en février par MM. Kohl et Modrow pourrait être repris par la commission renouvelée.

M. Kohl a en effet toujours précisé, dans ses discours électoraux, qu'il promettait un échange de *« un à un »* pour *« la petite épargne »*. Seule une partie des dépôts pourrait ainsi être autorisée à être transformée immédiatement : on parlait, en RDA, d'un seuil qui pourrait se situer à 3 000 ou 5 000 marks. Des dispositions seraient envisagées pour inciter les épargnants à utiliser leurs économies gelées provisoirement pour l'achat d'actions de sociétés privatisées ou pour l'acquisition de leur logement. L'Etat est-allemand possède actuellement 2,8 millions d'appartements. S'ils étaient tous vendus à un prix moyen de 30 000 marks de l'Est, cela représenterait une dépense de 84 milliards de marks.

Le *« un pour un »* pour la petite épargne ne devrait donc pas provoquer une transformation des 177 milliards de marks-Est de dépôts en une demande de consommation immédiate de 177 milliards de deutschemarks. Même si la moitié seulement de cette épargne était consommée, cela ne constituerait qu'une très faible proportion de la demande globale allemande, à peine 7 % de l'offre monétaire. Une situation tout à fait gérable, donc, selon les alliés de M. Kohl.

L'intronisation du deustchemark en RDA ne va-t-ELLE pas alors conduire à un effondrement de l'industrie locale, avec des fermetures d'usines non compétitives et l'allongement des files de chômeurs ? A la Foire de Leipzig, à la veille des élections, les dirigeants des combinats ne manquaient pas de faire part de leurs inquiétudes à ce sujet (*le Monde* daté 18-19 mars). Là encore, les dirigeants de la CDU de l'Est et de l'Ouest sont convaincus que, sous réserve de certaines dispositions transitoires, l'union monétaire ne provoquera pas le cataclysme annoncé.

Certes, le taux de « un pour un » serait insupportable pour de nombreuses usines. Obligées de payer leurs salariés en deutschemark, elles n'arriveraient plus à vendre leur production, devenue non compétitive sur le marché occidental, à l'Est (le Comecon représentait encore il y a un an plus des deux tiers des ventes de la RDA) et même sur le marché *est-allemand*, ouvert *désormais* à la concurrence internationale . L'arrêt des subventions et des crédits sans fin conduirait certaines entreprises à une crise de liquidités, puis à la faillite et à la fermeture.

Une protection provisoire de l'industrie

Face à ce scénario catastrophe, les amis de M. Kohl font valoir trois éléments : la nécessité d'un choc salutaire, une rapide renaissance et des dispositions provisoires. Selon les experts de la CDU, l'assainissement de l'économie passe par une cure *brutale* que l'union *monétaire* favorisera. *« Des fermetures d'usines sont nécessaires par centaines*, estime l'un d'entre eux, *mieux vaut les faire immédiatement. »*

L'union monétaire doit dans l'esprit des nouveaux dirigeants être simultanée avec l'instauration d'une économie de marché. La CDU de la RDA – aidée par celle de la RFA – envisage de procéder très rapidement à de *nombreuses réformes visant à* aligner, schématiquement, l'ensemble du droit économique est-allemand sur celui de la RFA. Mettre fin aux monopoles (notamment sur le commerce extérieur), supprimer tous les contrôles (en particulier sur les prix), généraliser la propriété privée, réformer la fiscalité et le droit du travail, créer un véritable système bancaire et financier : toutes ces transformations, rapidement menées, permettront, dans le cadre de l'union monétaire, d'attirer dans les cinq Lander, les capitaux étrangers.

Une osmose rapide

Les Allemands de l'Est comptent ainsi sur les capitaux frères (de la RFA) ou étrangers pour reconstruire une nouvelle économie. D'ores et déjà, lorsque Volskwagen annonce un investissement de 5 milliards de deutschemarks (près de 20 milliards de francs) à Zwickau pour y installer *une usine de fabrication de Polo*, l'entreprise ouest-allemande a fait tous ses plans en DM. La firme de RFA ne cherche pas d'abord à profiter des bas salaires locaux - d'ici à 1993, elle envisage de payer ses salariés *« est-allemands »* aux mêmes niveaux que ceux de l'« Ouest ». Elle a en ligne de mire le nouveau marché est-allemand, et, au-délà, est-européen.

A observer, à *Leipzig*, les *comportements* des dirigeants économiques est et ouest-allemands, on peut être convaincu que l'osmose sera rapide. Au niveau des grands groupes comme entre les moyennes et petites entreprises. *Le tissu des PMI, qui* avait complètement disparu, est en train de se reconstituer à grande vitesse. Les grandes banques ouest-allemandes proposaient, dans leurs stands, des conseils aux créateurs d'entreprises. Ils ont connu une affluence monstre pendant toute la semaine.

Malgré l'accélération des réformes de libéralisation et l'aide du capital privé ouest-allemand, l'économie de la RDA pourrait cependant ne pas supporter le *« un pour un »* promis par M. Kohl. Un salarié qui gagne en moyenne 1 290 marks-Est en RDA gagnera 1 290 DM demain. Ne restera-t-il pas tenté de passer à l'Ouest, où le salaire moyen s'élève à 3 876 DM ? Le retraité, avec ses 420 DM, ne rejoindra-t-il pas la RFA, où la rente moyenne est de 1 094 DM ? Malgré des coûts encore faibles, les entreprises perdront de leur compétitivité.

Des dispositions provisoires vont ainsi être débattues au sein du comité des experts. D'après un économiste de la CDU de l'Est, un taux de change différent de celui accordé aux particuliers pourrait être instauré pour une période déterminée. Un deutschemark s'échangerait contre 2,4 marks de l'Est – ou éventuellement 3 – dans le cadre des transactions commerciales entre entreprises. Si les subventions devraient être supprimées, des aides ponctuelles, sous la forme par exemple de crédits de trésorerie à des conditions avantageuses, pourraient être accordées à certaines entreprises.

L'union monétaire, quelles qu'en soient les modalités, aura en tout état de cause un coût pour la RFA. Comment, en période électorale, M. Kohl pourra-t-il le faire supporter par ses électeurs ? La suppression des avantages accordés aux arrivants en RFA au 1er juillet, décidée mardi par le gouvernement fédéral, va alléger le fardeau et sans doute freiner l'exode.

A Paris et à Bruxelles, on va suivre avec intérêt le processus d'unification monétaire entre les deux Etats allemands. S'opposant à l'accélération de l'union monétaire européenne, le chancelier Kohl avait toujours expliqué qu'une convergence totale des systèmes économiques était un préalable à une union monétaire complète. Peut-on imaginer plus grande divergence qu'entre les systèmes économiques actuels de la RFA et de la RDA. Et pourtant M. Kohl va réaliser l'union monétaire entre les deux. Joli paradoxe !

ERIK IZRAELEWICZ



L'ouverture économique à l'Est

Les juristes londoniens s'intéressent aussi à la RDA

Nouvelle première dans le processus de déréglementation à l'Est : un cabinet d'avocats londonien a obtenu l'autorisation des autorités est-allemandes d'ouvrir un bureau de représentation à Berlin-Est. Cette implantation souligne le dynamisme de la City et des entreprises britanniques du secteur tertiaire dans l'exportation des services à l'Est.

« C'est à la suite de demandes de clients américains et japonais désireux de se lancer dans des joint-ventures avec les pays de l'Est que nous avons décidé d'ouvrir à Berlin-Est un bureau pour couvrir les pays de l'Est. Nous avons négocié non seulement avec le gouvernement actuellement au pouvoir en RDA mais aussi avec les membres de l'opposition. Tous sont conscients de l'importance du conseil juridique dans la réussite de la déréguIation de l'économie », explique Bruce Brodie, le directeur général de Frere Cholmeley, un vénérable bureau d'avocats londonien niché dans une bâtisse victorienne de Lincoln's Inn Fields, dans le centre de la capitale. Le nouveau bureau berlinois, qui doit entrer en activité début avril, emploiera dans un premier temps trois avocats est-allemands expérimentés, qui s'occupaient de la rédaction des contrats entre les combinats industriels de RDA et les firmes étrangères. La tâche de ces nouveaux « lawyers » : épauler les clients internationaux de cette maison, fondée en 1750 et spécialisée dans les relations économiques anglo-allemandes, les questions d'aviation, d'emploi, de brevets artistiques et de protection de l'environnement. *« Les bouleversements politiques ont légèrement retardé l'issue des pourparlers. Je puis vous assurer qu'il existe moins de barrières protectionnistes à l'encontre des avocats étrangers en RDA qu'en RFA et il n'y a aucun problème de rapatriement de bénéfices »*, ajoute le patron de ce gros cabinet déjà présent à Paris, Milan, Bruxelles et Monte-Carlo. Comme l'explique un banquier londonien, spécialiste des relations Est-Ouest : *« Ces avocats, marqués par la formation très particulière du service de l'Etat communiste, s'adapteront facilement aux méthodes des cabinets anglo-saxons, croyant davantage aux vertus du compromis qu'à celles de la confrontation. Les milieux d'affaires de l'Est ont toujours été très sourcilleux de l'aspect légal des choses. »*

Fierté régionale

Pourtant, le légendaire flegme de l'establishment britannique n'a pas craqué d'un brin à l'annonce de cette implantation. Car la City de Londres, la plus ancienne et la plus importante place financière d'Europe, est partie à l'assaut de l'Est, encore tout chaud de ses révolutions et de ses projets de sortir les économies d'Etat de l'ornière où elles sont embourbées. La City, qui a toujours su s'accommoder des richesses d'autrui, table sur son savoir-faire en matière de services, héritage d'un empire sur lequel le soleil ne se couchait jamais.

Banques d'affaires, gestionnaires de patrimoine et fonds communs de placement déclinent ces jours-ci comme à plaisir toute une gamme de placements orientés vers la « *Mittel Europa* » en pleine mutation. Le nouveau German Investment Trust, de la Lloyds Merchant Bank, se spécialise dans les petites compagnies ouest-allemandes ayant des liens avec des firmes de RDA dans les créneaux jugés porteurs : la santé, la mode, la protection de l'environnement. *« Avec la Tchécoslovaquie, la RDA est le seul pays de l'Est à disposer d'une bonne infrastructure industrielle, d'une main-d'œuvre bon marché et de sites disponibles. Même après la réunification, nous pensons qu'il restera quelque chose de cette identité est-allemande, une sorte de fierté régionale »*, explique Bruce Ackerman, responsable du nouveau fonds.

Le courtier John Govett, lui, a lancé une Hungarian Investment Company qui table sur le développement de la Bourse de Budapest. Les consultants Ernst and Young conseillent les premiers efforts du gouvernement hongrois dans le domaine des privatisations, dont la Grande-Bretagne est considérée comme le pionnier. Le « square *mile* » est un peu la mecque pour hommes politiques, banquiers, économistes toujours à la recherche de modèles grandeur nature. Les Lloyd's, le numéro un mondial de l'assurance maritime, vient d'assurer – une première – une partie de la flotte marchande soviétique. La London School of Economics, l'équivalent insulaire d'HEC, forme en ce moment des universitaires polonais aux arcanes de la comptabilité industrielle, de la *création d'un marché* financier, des mécanismes de prix. Golf Shows, une société de loisirs, a été chargée par le Kremlin de construire un « green » de dix-huit trous à une trentaine de kilomètres de Moscou, qui devrait être terminé en 1992.

Les écoles de langue vendent des programmes de formation accélérée de professeurs d'anglais : en Hongrie et en RDA, la langue de Shakespeare est en train de supplanter le russe comme deuxième langue. Collins, premier *éditeur de bibles*, s'apprête à exporter quelque 100.000 ouvrages religieux, un marché créé par le renouveau de la foi en Europe orientale.

Signe des temps, alors que sous le coup des difficultés économiques le mécénat artistique marque le pas, les *gents* au chapeau melon et au costume sombre se disputent le privilège de financer les tournées à l'Est des compagnies de théâtre, d'opéra et de ballet. Ce dynamisme du secteur tertiaire contraste avec la place peu importante qu'occupe l'Est dans les échanges commerciaux du Royaume-Uni : moins de 2 % du commerce extérieur.

Essor des services

Les rapports économiques entre l'Est et Londres ont beaucoup souffert des mauvaises relations politiques (affaires d'espionnage, alignement sur Washington en matière de sanctions). C'est ainsi que peu de firmes britanniques ont participé aux grands projets réalisés en Pologne ou en Hongrie par les Occidentaux, préférant agir plutôt en sous-traitants d'entreprises ouest-allemandes ou américaines.

Le gouvernement Thatcher voit d'un bon œil cet essor des services. La mise en place d'un *know how fund*, un fonds d'assistance au savoir-faire, au *profit* de la Pologne et de la Hongrie, s'inscrit dans le grand dessein conservateur de vendre le « modèle » néo-libéral : formation de la main-d'œuvre, encouragement à la privatisation, aide à la démocratisation, surtout au profit des autorités locales. Ensuite, ces ventes de savoir-faire contribuent à améliorer le poste des services – les « *invisibles* » – *en termes de* balance des paiements courants.

MARC ROZEN

Un capitaliste lituanien à Leipzig

Frêle, la moustache en bataille, le costume gris et triste, Mikhaïl Berba n'a rien d'un militant indépendantiste ni même d'un capitaliste farouche. Et pourtant. Participant pour la première fois à la Foire de Leipzig pour y présenter dans le stand lituanien la production de « son » entreprise, la Standa, Mikhaïl Berba n'est pas peu fier de l'attitude de « sa » République, la République de Lituanie.

« Les Allemands mais aussi les Soviétiques sont venus nous féliciter », raconte-t-il avec satisfaction. L'attitude de Gorbatchev ? *« Mais c'est grâce à lui que nous sommes indépendants »*, s'exclame-t-il.

En fait, Mikhaïl Berba se préoccupe surtout de son « business ». Jeune ingénieur, il a quitté il y a trois ans son poste de chercheur dans un institut d'Etat pour créer sa propre société.

Aujourd'hui, à trente-deux ans, il préside, à Vilnius, l'une des principales firmes privées de Lituanie. Une centaine de personnes, des jeunes pour la plupart, y fabriquent les éléments pour matériel optique et technique laser.

Abrité cette année dans le pavillon de l'Union soviétique, ne craint-il pas de devoir le quitter l'an prochain ? Cela ne l'inquiète pas. Ne risque-t-il pas de perdre des marchés à Moscou ? Il vient de conclure son premier contrat avec la RFA. L'Ouest, voilà son nouveau marché. Un changement d'orientation qui ne sera peut-être pas seulement celui de son entreprise mais aussi de sa République?

Scènes de chasse de têtes en Hongrie

« Les événements nous ont donné raison » s'exclame Daniel Grenon, vice-président du cabinet Helmut Neumann International, le premier et aujourd'hui toujours le seul à s'être installé à Budapest pour y pratiquer la chasse aux têtes. *« Quand nous sommes arrivés, en avril 1989, on ne pouvait pas savoir que tout irait si vite ! »*.

Pratiquement un an plus tard, la nouvelle filiale du groupe, autrichien d'origine et très Mitteleuropa de culture, est déjà profitable et emploie quatre consultants, tous hongrois. Un tel succès amène Neumann à lorgner vers Prague – pour bientôt –, Moscou et à coup sûr Berlin. *« On laisse de côté la Pologne, la Yougoslavie, la Bulgarie et la Roumanie... »*, explique Daniel Grenon, émerveillé par les avantages de *« l'Austrian connection »*, à l'aise dans les pays de l'Est, au centre d'une Europe qui ne se réduit plus aux Douze. Or, et contrairement à beaucoup de ses concurrents, Neumann s'est exclusivement développé en Europe, où il est important, et est encore à la recherche d'une bonne extension américaine. Ce qui lui sert aujourd'hui d'atout dans le maelströem historique.

A Budapest, Tamas Toth, ancien dirigeant d'IBM en Europe de l'Est, a dû réinventer le métier du recrutement et l'adapter à la situation. *« Il faut faire de la pédagogie et offrir des services plus larges qui vont jusqu'à l'étude d'implantation »*, raconte Daniel Grenon, qui suit le dossier. *« Compte tenu de l'urgence, nous réalisons des audits d'équipes dirigeantes. »* Les clients, surtout industriels, le plus souvent allemands, autrichiens ou italiens vérifient ainsi les capacités des managers hongrois, en cas de joint-venture. Ils recrutent aussi leurs cadres pour leurs nouvelles implantations, *« tous hongrois, car on trouve sur place des gens très bien qui connaissent parfaitement les lieux »*.

De surcroît, notent les responsables de Neumann, ces nouveaux « chassés » demandent *« des rémunérations naturellement basses, deux fois inférieures à ce qui se pratique en France »* et il n'y a pas encore de pénurie, *« le réservoir étant suffisant »*. Certes ces nouvelles recrues ne possèdent *« pas trop de formation »*, au sens occidental des affaires s'entend, *« mais s'adaptent vite »* et leur profil correspond bien à cette période économique qui hésite entre deux mondes.

Fort de son avance, Neumann pense maintenant à la deuxième étape qui conduirait le cabinet à recruter des Hongrois pour des entreprises hongroises. Ensuite viendra le temps où la chasse aux têtes s'organisera en Hongrie pour des postes à l'étranger. Des premiers contacts montrent que des entreprises occidentales embaucheraient facilement des ingénieurs et des spécialistes hongrois du logiciel.

ALAIN LEBAUBE

Ostrava : le coeur d'acier de la Tchécoslovaquie

L'hiver 1990 restera dans les mémoires à Vitkovice. La clé*mence du climat a empêché jus*qu'à ces derniers jours la neige de camoufler la tristesse et la noirceur du paysage industriel de la région d'Ostrava. Les habitants de la région n'ont pu s'adonner aux joies du ski : les quelques flocons qui auraient pu donner le coup d'envoi de la saison de sports d'hiver sont passés bien inaperçus. C'était en novembre, à l'époque de la *« révolution de velours », et per*sonne ne songeait alors à partir skier.

Gloire industrielle du dix-neuvième siècle, *la région d'Ostrava* est aujourd'hui presque réduite à *l'état de zone sinistrée*. Si, symboliquement, les aciéries Klement Gottwald de Vitkovice se sont récemment débarrassées du nom de l'ancien leader communiste pour ne conserver que celui, plus sobre, de celui d'un quartier d'Ostrava, la révolution reste ici entièrement à faire. Dans les structures et dans les esprits.

Dix heures du soir. Le TJ Vitkovice, l'équipe de hockey sur glace de l'entreprise, vient de perdre le *match disputé contre le célèbre* Sparta de Prague. Dans le laminoir *de l'usine numéro* 2, l'équipe de nuit s'apprête à se mettre à l'ouvrage. L'un des ouvriers, blond moustachu d'une cinquantaine d'années, se hâte. Il s'appelle Jean, il est né à Avignon et habite la Tchécoslovaquie depuis 1945. Son léger accent du Midi sonne étrangement dans cette énorme cathé*drale d'acier. Oui, Jean est satisfait* de sa situation à Vitkovice, mais il se méfie de tous ces changements politiques qui pour lui ne signifient rien de bon pour les travailleurs. Pour un grand nombre de « cadres » de Vitkovice également, la région vit une triste époque. Un responsable commercial de Vitko*vice se souvient* avec *nostalgie des* hivers enneigés, de la gloire de l'équipe de hockey... et de 1968. Lorsque, selon lui, toute la nation *regardait dans la même direction. « C'est peut-être parce que j'étais plus jeune, mais je préférais la révolution de 1968 à celle d'aujourd'hui »*, lance-t-il.

Les deux hommes n'ont pas tort d'être inquiets et leur attachement aux traditions communistes s'explique aisément. A 300 kilomètres à l'est de Prague, le retour au modernisme économique et la transition vers l'économie de marché paraissent beaucoup plus difficiles à réaliser que dans les bureaux des ministres. La Tchécos*lovaquie produit actuellement* 15 millions de tonnes d'acier par an – *1 tonne par habitant* – qui sont écoulées bon gré mal gré auprès de l'Union soviétique et de l'industrie locale de machines-outils. Comme le dit joliment le nouveau président de la commission du plan, M. Vladimir Dlouhy : *« Chaque habitant dort ici avec 1 tonne d'acier sous son lit »*.

Le spectre du chômage

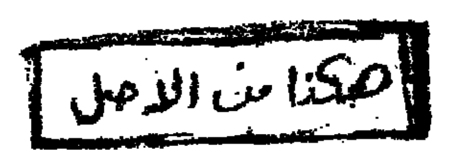
Dans la région d'Ostrava, la majorité de la population vit entièrement des mines et de la production d'acier, et le pouvoir, ce n'est *pas tant celui de Prague que celui* du groupe sidérurgique local. Hopitaux, stades, hôtels, centres de vacances, journaux, tout lui appartient. A Vitkovice, le salaire moyen est plus élevé que dans le reste du pays, jusqu'à 7 000 couronnes pour un mineur, contre 2 500. Ainsi, quand le vice-président chargé de l'économie, M. Valtr Komarek, a annoncé il y a quelque temps que la production d'acier de la Tchécoslovaquie devrait tomber à 7 ou 8 millions de tonnes par an, la nouvelle a jeté l'effroi parmi les habitants d'Ostrava. A tel point que le président de la République, M. Vaclav Havel, a dû se rendre *sur place pour rassurer la popula*tion et expliquer que cette mutation ne s'effectuerait que très progressivement.

Dans les laminoirs de Vitkovice, on sait que le chômage ne saurait tarder à apparaître et, quarante années d'endoctrinement aidant, cette perspective soutient la popularité du Parti communiste. Selon les estimations, entre 25 % et 40 % *des effectifs – 40 000* personnes – sont superflus et devront donc être requalifiés. *Mais où donc pourront* travailler les ouvriers de Vitkovice ? Pour quels salaires ? Toutes ces questions, auxquelles le gouvernement n'a pu répondre pour l'instant, agitent les esprits. Un représentant du Forum civique, M. Pavel Holub, estime que l'emploi pourrait être redéployé dans les secteurs de la construction ou des services. Mais, même si la plu*part des ouvriers sont pour* l'instant très mal logés, dans les « villes satellites » où s'alignent des blocs d'immeubles vieillissants, il n'est pas sûr que de nouvelles constructions soient prioritaires dans une région amenée à perdre au moins une partie de ses habitants. Quant aux services, leurs perspectives de développement sont, pour l'instant, limitées.

Reste également à savoir ce que deviendra le groupe lui-même, *lorsque les abondantes subventions* gouvernementales seront supprimées et que la réforme de la propriété sera entrée en vigueur. Même restructuré, Vitkovice n'est pas près de dégager des bénéfices. Le processus, en cours depuis l'an dernier, d'élection par l'ensemble des employés de nouveaux dirigeants ne *favorise pas* l'accélération des réformes.

En attendant, en pleine nuit, dans le laminoir de Vitkovice, des *ouvrières*, un seau de peinture blanche à la main, inscrivent consciencieusement des codes sur chacune des plaques d'acier géantes qui sortent du four. Les dirigeants de l'usine garantissent que d'ici quelques mois une nouvelle machine sera chargée de cette tâche. Un petit pas vers la modernisation...

FRANÇOISE LAZARE



ILE-DE-FRANCE

Comment profiter de l'« effet Mickey » ?

Provins-lès-Disneyland

Un ambitieux projet de réaménagement est à l'étude pour faire d'une cité oubliée une vitrine du monde médiéval.

« Visitez Provins, cité d'histoire », préviennent laconiquement, au beau milieu de la plaine de Brie, deux petits rectangles blancs filés de noir, plus dévorés de rouille que d'enthousiasme. Depuis Lagny, la route n'avait pas croisé un seul village, et voilà que, sans prévenir, de l'autre côté de la départementale, se profilent les deux pointes d'un donjon et d'une collégiale. On file sur la route rectiligne. La torpeur brumeuse qui enveloppe la cité médiévale semble avoir gagné définitivement toute la Brie.

C'est pourtant tout près d'ici, *« à vingt minutes sans bomber »*, dit-on dans la ville basse, que l'incroyable secret se trame. Dans un an, l'aménagement de la bretelle de desserte de l'autoroute A 4 permettra à la D 231 de relier directement Provins à Marne-la-Vallée... 50 kilomètres à peine, avaient alors soupiré les Provinois. Jusqu'à ce que le sang du maire ne fasse qu'un tour. Et si la ville n'attendait que *« ce bon coup de fouet »* ?

A la mairie, on dresse un constat simple. *« On attend, bientôt, 11 millions de visiteurs à Marne-la-Vallée. »* Là-bas, entre le Magic Kingdom et le complexe hôtelier, le centre de divertissement abritera une Maison du tourisme qui, promet-on chez Disney, *« jouera la synergie totale et complète »*. *« Il suffit qu'un petit pourcentage de ces touristes poursuive sa route jusqu'à Provins, et nous doublerons le nombre de nos visiteurs annuels »*, poursuit-on à la mairie. En septembre dernier, après que, selon les méthodes à la mode *(voir ci-dessous)*, l'agence de valorisation du patrimoine Culture espaces eut bouclé l'étude de faisabilité d'un projet de développement culturel et touristique de la ville, un appel d'offres est lancé. Sélectionnée, la Société française d'étude, de réalisation et de gestion (SFERG), filiale d'Accor-loisirs, tente aujourd'hui de donner à Provins les visiteurs qui lui reviennent.

Célébration à contre-courant

Les Provinois eux-mêmes le disent : le vingtième siècle a un peu oublié Provins. Emmurée dans ses remparts, hautaine sur son promontoire, la ville s'est toujours complu dans une espèce de splendide isolement. Aux temps de la révolution industrielle, elle a refusé le train. Cet été encore, Provins a fait la tête. Boudée par les touristes révolutionnaires, elle a tenu à célébrer, à contre-courant de la liesse nationale, *« la mémoire oubliée, ou les destructions occasionnées par la Révolution sur les monuments religieux »*. De tout ce vingtième siècle bruyant, la seul consolation de l'ancienne étape des routes de foire fut peut-être de se trouver, au temps des escapades à Colombey, sur la route du général...

Le chômage, lui, n'a pas oublié Provins. La capitale de la Brie champenoise compte l'un des taux les plus élevés de toute l'Ile-de-France : 12,5 % des Provinois sont à la recherche d'un emploi, alors que le taux n'atteint pas 9 % dans l'ensemble de la Seine-et-Marne. « Paumée » au cœur de terres extrêmement fertiles, Provins digère une gloire vieille de huit siècles, quand au moment des foires elle comptait 80 000 habitants et s'élevait au rang de quatrième ville de France.

Il faut que la ville vive. Il faut créer des emplois. A la mairie, on cite Pérouges et le Mont-Saint-Michel comme exemples repoussoirs. Disney est, sinon le détonateur, du moins le « coup de pouce » du projet que compte se donner la ville. *« Provins est le cas typique de ces sites – comme Vaux-le-Vicomte ou Pierrefonds – qui, à la fois effrayés et dopés par ce chantier gigantesque et tout proche, tentent de créer des produits alternatifs attractifs »*, juge un ingénieur du patrimoine. Mais Provins est, en plus, une vraie ville de province, et une de celles qui, en France, concentre le plus grand nombre de monuments historiques : cinquante-sept, quand l'Ile-de-France entière n'en compte que trois mille.

Avec l'aide de l'Etat, de la région et du département, la ville de Provins – qui a l'immense privilège d'être la propriétaire de tous ses monuments ou presque – entame il y a six ans ses premières restaurations. Sur les remparts, de part et d'autre de la porte Saint-Jean, trois courtines et deux tours ont déjà été remises en état dans le cadre de la loi Lang (1987) sur le patrimoine monumental. En ville haute, la somptueuse Grange aux dîmes est en voie d'achèvement. Le 10 mars dernier, Mgr Lustiger est venu inaugurer les sculptures que Georges Jeanclos a réalisées pour le portail du prieuré de Saint-Ayoul (*le Monde* du 13 mars). Au total, ce sont 40 millions de francs qui, depuis 1984, ont été consacré à ces divers travaux.

Mais les restaurations ne suffisent pas. Provins ne parvient pas à faire le plein de visiteurs. Avec 70 000 visites par an, elle figure en *queue de peloton des sites historiques*. Vaux-le-Vicomte (tout près) et Bayeux reçoivent plus de 400 000 visiteurs annuels. Carcassonne – seule cité médiévale de l'époque féodale, avec Aigues-Mortes, qui soit dans un état de conservation comparable – en accueille chaque année, et pour les *seuls beaux yeux de ses remparts*, près de 1,5 million.

Tous les Provinois ont joué dans les remparts

L'envers du carton-pâte

C'est qu'à Provins, de la tour César aux rives du Durteint, en passant par la collégiale Sainte-Quiriace, la Tour au bourreau, l'Hôtel de Vauluisant, la roseraie ou l'église Sainte-Croix, la visite s'égrène sur 2 kilomètres et n'offre guère de repère historique au promeneur un peu curieux. *« C'est toute une organisation qui est à repenser »*, souligne Emmanuel de la Masselière à la mairie de la ville. *« Où commencer ? Ou finir ? Comment inciter les visiteurs à s'arrêter plus d'une journée ? Comment éviter qu'avec 800 malheureux touristes le donjon ne sature ? »*

La tâche est immense. Le projet, que le maire, M. Alain Peyrefitte, pour obtenir une seconde enveloppe budgétaire du conseil régional, présentera avec la SFERG avant le mois de juin, sera vraisemblablement d'envergure. Il s'agit, dit-on, de *« démonter l'univers de carton-pâte de Disney et d'offrir l'envers de son décor, c'est-à-dire de l'authentique »*. Aujourd'hui, même si les grandes lignes du projet ne sont pas encore publiques, tout laisse à penser que c'est l'accroche *« Provins, monde médiéval »* qui sera retenue.

« Provins à la chance incroyable de pouvoir donner une vision in situ *d'une ville médiévale au douzième siècle »*, commente Jacques Moulin, l'architecte des Monuments historiques de Seine-et-Marne chargé du projet. La ville concentre à la fois une architecture militaire (le donjon), religieuse (le prieuré, les chapelles) et, ce qui est plus rare, civile. A Provins, les maisons bourgeoises voisinent avec les maisons de foire, les maisons de chanoines avec l'Hôtel-Dieu.

La Dormition, une des figures en bronze réalisées par le sculpteur Georges Jeanclos pour le tympan de Saint-Ayoul

« Autant de monuments que, en notre état de connaissances, il s'agira d'abord de faire revivre. » A Provins, on apprendra comment travaillaient et vivaient les drapiers. L'éminent médiéviste Jacques Le Gof, qui fut condisciple d'Alain Peyrefitte à l'Ecole normale supérieure, a accepté de venir *donner quelques conseils. L'équipe* de l'Ecole pratique des hautes études, qui avait travaillé pour l'adaptation au cinéma du *Nom de la rose*, sera officiellement de la partie. A Provins, en attendant les travaux, les rumeurs vont évidemment bon train. La société d'histoire et d'archéologie locale, qui compte près de 500 membres, mène un dialogue critique mais constructif.

L'association des Amis du Vieux Provins, qui s'est constituée cet été en opposition farouche au projet, marie les meilleurs arguments aux pires. A juste titre, une agricultrice de la ville haute s'inquiète des embarras que créeront pour ses tracteurs et moissonneuses les navettes reliant la porte de Jouy à la ville basse. M. Michel Bonnet, le président de l'association, s'inquiète, lui, d'*« un parc de stationnement de 2 hectares planté devant la porte de Jouy – la seule qui n'ait pas été saccagée par des usines ou des lotissements »*. Consulté, l'architecte des monuments historiques assure que, si cet emplacement était retenu, ce parking serait distant d'au moins deux kilomètres.

Pas de nonos dans les souterrains

Mais les plus chaudes discussions concernent les remparts. Devant les créneaux restaurés, M. Bonnet dénonce *« une entreprise de faux »*. En réalité, les créneaux ont été oubliés par les Provinois (qui, enfants, ont tous joué sur les remparts) pour la simple et bonne raison que les quatre cinquièmes d'entre eux ont été détruits sous Henri-IV. Fallait-il préférer la restauration simple au travail de restitution ? La querelle anime encore aujourd'hui les clochers de la ville.

Avec sagesse, Jacques Moulin tente d'apaiser les esprits. En ville haute, ils sont nombreux à s'inquiéter de la présence, derrière l'agence retenue, du groupe hôtelier Accor, l'opérateur du parc Astérix. Il suit en effet de près le projet Provins pour *« éventuellement »* le racheter tout bouclé. L'architecte doit aussi freiner l'ardeur de ceux qui, à la mairie, rêvent déjà de panneaux en gothique, d'histoires de Templiers, de *« nonos semés au fil des souterrains »*... ou plus simplement d'un *Pendule de Foucault* que, malgré tous les démentis d'Umberto Eco, ils comptent bien voir un jour tourné à Provins.

ARIANE CHEMIN

Les managers du patrimoine

Leur histoire ? C'est à peu près celle de la pub, à une ou deux décennies d'intervalle. Avant que Claude Mollard, transfuge du Centre Georges-Pompidou et de la délégation aux arts plastiques, n'embrasse le privé et ne commercialise le terme, il n'y avait guère que Jean Saint-Bris, en sa demeure familiale du clos Lucé, à faire de l'« ingénierie culturelle » sans le savoir. Une agence (ABCD, qui digère aujourd'hui l'échec de « Tuileries 89 »), une école (l'Institut supérieur de management culturel), un livre enfin, pour populariser ce nom barbare (1) : voilà la profession lancée. L'art et l'industrie semblent enfin réconciliés.

Parc à thème à créer, route à baliser, musée à imaginer, vieilles pierres à ressusciter, ville à « revitaliser »... Lorsqu'un avis paraît aujourd'hui au *Moniteur* ou au *Bulletin officiel des marchés*, ce sont parfois vingt agences qui concourent pour un même appel d'offre. *« Attention ! »*, précise, *vaguement agacé, un architecte* en chef des monuments historiques. *« Nous n'avons pas attendu ces boîtes d'ingénierie pour faire de la programmation. Reste que, par leur pluridisciplinarité (les agences prennent en charge le dossier depuis l'étude de faisabilité jusqu'au montage financier), parce qu'on y trouve à la fois des professionnels de la gestion, de l'équipement, du financement, elles sont pour tous les partenaires un atout précieux. »*

Parmi les spécialités, la filière « patrimoine » a le vent en poupe. Les efforts déployés depuis quelques années par le ministère de la culture n'y sont sans doute pas étrangers. *« Cette démarche ministérielle était surtout destinée aux élus »*, se souvient Denis Verret, de l'agence Prospective et patrimoine. *« Il fallait développer l'idée qu'un patrimoine tout juste entretenu coûte plus cher qu'un patrimoine valorisé. » « C'est aussi un vaste marché,* ajoute, en ancien promoteur immobilier lucide, le président de la SFERG, Patrice Tournier. *Il fallait bien trouver un moyen de le rentabiliser. »*

Le marketing paie

Prise dans ce tourbillon, la région Ile-de-France accroît son budget culture cette année. Si le contrat particulier de 500 millions de francs conclu fin 1989 pour cinq ans avec l'Etat concerne en principe la musique autant que le patrimoine, elle n'en juge pas moins le second poste *« prioritaire »*. A l'instar d'autres partenaires publics, le conseil régional ne souhaite plus, en outre, engager ses fonds dans les mêmes conditions qu'autrefois. *« Le propriétaire du patrimoine et son opérateur doivent plancher devant la commission et présenter un schéma cohérent d'animation touristique »*, note le conseiller technique chargé de la culture, Denis Gancel. *« Aujourd'hui, nous ne voulons plus rénover pour rénover. »*

Comme pour convaincre les plus réticents, l'étude sur la valorisation touristique du patrimoine culturel, commandée par deux ministères dans le cadre de la convention tourisme/culture (2), insiste sur *« l'influence quantitative forte »* induite par les seules *« actions de marketing »* sur quelques monuments ou sites. Grâce à elles, la fréquentation du château de Cormatin, en Saône-et-Loire, aurait grimpé de 32 000 visites en 1986 à 44 000 deux ans plus tard. A Murol, dans le Púy-de-Dôme, les visiteurs du château seraient passés dans le même temps de 50 000 à 120 000...

Portés par l'engouement du grand public (40 % des Français visitent aujourd'hui des monuments et des sites, contre 32 % il y a seulement dix ans), les entrepreneurs du patrimoine vont également devoir se mettre à l'écoute de ses préférences. L'étude citée révèle que les châteaux, les villages anciens, les sites préhistoriques et les jardins historiques ont aujourd'hui conquis les faveurs dont jouissaient naguère les cathédrales et les églises. Elle met aussi en avant, parmi les attentes des visiteurs, *« la possibilité d'imaginer ce qu'a pu être la vie quotidienne des gens dans le passé »*.

Une approche séduisante

« Tout cela confirme l'attachement des Français à la restitution de décors et d'atmosphères. Les sondages confortent notre démarche, qui consiste à isoler le site et à créer, à l'extérieur, un lieu préservé capable d'accueillir toutes les commodités et les artifices modernes d'information du public », explique Bruno Monnier, le directeur de Culture espaces – une des plus grosses agences de valorisation de patrimoine, très inspirée par les méthodes américaines d'organisations de visites de sites historiques (3).

Une approche séduisante, mais qui ne fait pas encore l'unanimité. *Les années « chef-d'œuvre en péril »* semblent aujourd'hui définitivement dépassées. Après l'approche muséologique, froide et austère, de Versailles, après l'installation de centres culturels et de rencontres (l'abbaye de Fontevrault), on a un temps choisi, raconte Bruno Monnier, *« une troisième voie un peu plus vivante : des mannequins costumés, comme à Vaux-le-Vicomte ou à la Conciergerie, des audiovisuels, des salons de thé »*. Aujourd'hui, *« malgré les enseignements livrés par les études, la Caisse nationale des monuments historiques et certains partenaires publics semblent de plus en plus s'orienter vers une approche* « parc à thème ». *Pierre Tchernia, consultant d'Ac*cor Loisirs pour l'animation du parc Astérix, s'occupe aujourd'hui de celle du château de Pierrefonds.

A.C.

(1) *Profession : ingénieur culturel*, La Différence, 1987.

(2) Les résultats de cette étude ont été publiés dans *Développement culturel* (bulletin du département des études et de la prospective de la direction de l'environnement culturel), n° 3, décembre 1989. Tél. : 42-33-99-84.

(3) Culture espaces compte pour principaux actionnaires Havas Tourisme, le Crédit National, La SODEXHO, La Lyonnaise des eaux.

DÉBAT : quel avenir pour la région parisienne ?

Au-dessus des clochers

par Georges Sarre

EN présentant le Livre blanc sur l'Ile-de-France, *le premier ministre* Michel Rocard a lancé un débat sur l'avenir d'une agglomération particulière. Elle regroupe le cinquième de la population française. Elle est la capitale d'un pays centralisé de l'Ouest européen.

Le moteur du développement de Paris fut la centralisation millénaire de la nation. Il était conforté par des courants commerciaux orientés sur l'Atlantique. La décentralisation et le glissement économique de l'Europe vers l'Est induisent de définir une nouvelle vocation mondiale de l'agglomération capitale.

Cette nouvelle vocation peut prendre ses racines dans le rayonnement culturel de Paris. Une culture qui s'entend dans ses formes les plus traditionnelles comme dans ses aspects les plus modernistes. L'avenir de Paris repose sur ce que certains économistes nomment le « quaternaire », la synergie entre la communication et la haute technologie. De l'artisanat d'art à l'informatique, une continuité économique et historique doit vivre en un même lieu. Mais cette vocation ne peut pas surgir d'incantations. Seule une politique volontariste dans un cadre approprié peut l'impulser. Les grands chantiers du président de la République en sont le fondement.

Elle requiert aussi la solution des problèmes quotidiens des habitants. Et d'abord ceux du logement, des déplacements et de l'environnement. Une stratégie cohérente et continue s'impose.

La maîtrise des sols conditionne toute politique du logement et tout urbanisme. Un terme doit être mis au règne de la spéculation. L'élaboration du schéma directeur répond à cet objectif. Comme le prévoit la loi prenant en compte la spécificité de l'Ile-de-France, il sera arrêté par l'Etat à l'issue d'une large concertation. L'entente entre la région et celui-ci relève de la nécessité. Pour que ce document ne reste pas une coquille vide, les plans d'occupation des sols des *communes doivent lui être* conformes.

Ce schéma directeur doit traiter des déplacements. Des transports en commun fréquents et confortables sont indispensables. Une circulation automobile fluide en est le complément. La qualité de vie passe par le gain de temps. Elle est aussi un facteur déterminant de la compétitivité économique.

La spéculation, depuis au moins Haussmann, a dégradé le cadre de vie, particulièrement dans l'Est parisien. Là aussi, il faut définir des orientations pour améliorer l'environnement de quelque dix millions de personnes. Les espaces verts sont aussi nécessaires qu'insuffisants. Toute une nouvelle conception de la ville est à mettre en œuvre.

La place mondiale de Paris dépend de la cohésion de l'agglomération, d'un effort collectif de tous les partenaires. L'avenir de la région capitale ne doit pas être entravé par des féodalités, fussent-elles démocratiques. Que les égoïsmes de clocher et les calculs politiciens l'emportent et, inéluctablement, se poserait la question des institutions de l'agglomération parisienne.

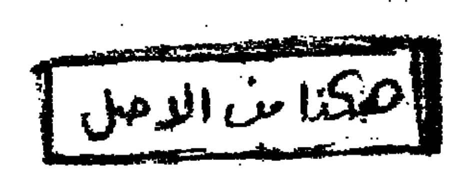
► Georges Sarre est secrétaire d'Etat aux transports et président du groupe socialiste au Conseil de Paris.



CARRIÈRES EUROPÉENNES EN ENTREPRISES.

NRC HANDELSBLAD LE SOIR Le Monde Süddeutsche Zeitung CORRIERE DELLA SERA EL PAIS De Standaard THE INDEPENDENT





هكذا من الأصل



Le Monde de l'International

PRESTIGIOUS INTERNATIONAL CONSULTING FIRM

Management Consultancy Careers

We are one of the most highly recognized and successful management consultancy companies in the world. Our clients include major companies in the manufacturing and service industries in twenty-five countries and on five continents. Continued growth and expansion has us seeking outstanding individuals to join our Spanish consultancy team. We seek individuals from various *professional business disciplines, who possess excellent* technical and communication skills with manufacturing or service experience. We are also seeking specialists with backgrounds in engineering training and computer science.

The ideal candidate must have a University Degree, plus a minimum of 4 years prior professional experience in their related disciplines. Candidates must also demonstrate an ability to effectively interface with people at all levels within an organisation. Fluency in English, French or Spanish or German is required. Knowledge of additional European languages is an asset. Extensive travel on a weekly basis is also required.

We reward talent, dedication and commitment with an excellent compensation package, along with opportunities for rapid advancement in both earnings and responsibilities.

Following a formal training program, you will work with our clients planning, developing and implementing proven management techniques for improving performance and profitability within diverse business areas.

Local interviews will be conducted.

Candidates who meet the qualifications, should send their application, complete c.v. in English, day-time telephone number and salary history to:
Universal Communication,
chaussée de [illegible]

L'OTAN

ORGANISATION DU TRAITE DE L'ATLANTIQUE NORD

A BRUXELLES
RECHERCHE
TRADUCTEURS
HAUTEMENT QUALIFIES

d'anglais en français, en vue de constituer une réserve de recrutement pour des postes permanents ou temporaires.

Plusieurs années d'expérience professionnelle appropriée sont exigées. Seuls les candidats ressortissants d'un pays membre de l'OTAN et remplissant les conditions requises seront invités à participer au concours qui sera organisé prochainement.

LES CANDIDATURES AVEC C.V. DOIVENT ETRE ADRESSEES AVANT LE 13 AVRIL 1990 AU:
CHEF DU SERVICE DU RECRUTEMENT
OTAN
B-1110 BRUXELLES

8121-90 ADMP

Le Département des sciences politiques et sociales souhaite recruter, à compter de septembre 1990, un (m/f)

SOCIOLOGUE ou POLITOLOGUE

dont les travaux portent à la fois sur l'Europe occidentale et sur l'Europe orientale. Ses recherches spécifiques peuvent concerner aussi bien la dimension politique, sociale, culturelle, stratégique ou économique de la matière.

La nomination sera faite au niveau A7/A8 (équivalent à maître de conférences en tout début de carrière). Le contrat initial est de quatre années et peut être renouvelé une fois.

Les candidatures doivent comprendre un c.v. détaillé, un échantillon des principales publications, une description des recherches envisagées à l'Institut (5-10 pages), les noms et adresses de deux référents, des indications sur les connaissances des langues.

Elles doivent parvenir pour le 30 avril 1990 à:
Conseiller pour les affaires académiques, Institut Universitaire Européen, C.P.2330, I-50100 FIRENZE Ferrovia (Italie), auprès duquel des informations complémentaires peuvent être obtenues. Tél.: (55) 5092238. Télex: 571528 IUE. Téléfax: (55) 599887.

INSTITUT UNIVERSITAIRE EUROPÉEN

Le Monde des Cadres

TECHNICIENS SUPÉRIEURS EN BATIMENT

NANCY. Cet important organisme immobilier assure la construction, la gestion locative, la vente et la maintenance d'un très important parc immobilier.
Renforçant ses structures, la direction technique du siège
RECHERCHE

DES TECHNICIENS SUPÉRIEURS

pour suivi des chantiers de construction, de réhabilitation et de maintenance du parc.
Ce poste s'adresse à des techniciens expérimentés dans le suivi des travaux TCE.

Ecrire sous n° 8845
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

Aménagement urbain

Société privée en développement urbain, aménagement et promotion, appartenant à un groupe de premier plan, recherche pour renforcer son implantation à Aix en Provence un

CHARGÉ D'OPÉRATIONS

Sous la responsabilité du délégué régional, vous assurerez la maîtrise d'ouvrage quotidienne des opérations d'aménagement et de construction et participerez également aux montages techniques et financiers des opérations.

Vous avez une formation Ingénieur ou équivalent avec une expérience de 10 ans environ dans le domaine de l'aménagement ou la conduite de projets complexes (maîtrise d'ouvrage ou maîtrise d'oeuvre VRD). Une expérience en montage d'affaires est souhaitable.

De nombreux déplacements sont à prévoir en Provence Côte d'Azur.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, photo, CV, prétentions) à G.I.E. RESSOURCES, Tour Neptune - La Défense 1 - 92086 Paris La Défense Cedex.

VGG

Notre important Groupe de Formation, recherche pour Paris un

DIRECTEUR PEDAGOGIQUE H/F

Agé de 30 ans minimum et de formation BAC + 4, il aura pour mission de gérer un établissement d'enseignement supérieur. Une large autonomie d'action nécessitera de lui une grande clarté et une forte aptitude du développement.

Cette fonction lui permettra de mettre en valeur sa créativité, son sens aigu des relations sociales et son goût pour la communication, qualités indispensables pour faire de lui l'homme de la situation.
Salaire attractif pour candidat de valeur.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. 6012 M (à préciser sur l'enveloppe) à l'Agence AFFLUENTS - 43, rue du Chemin-Vert 75011 PARIS - qui transmettra.

MANAGER NOS FLUX DE A à Z

HILTI

HILTI, N°1 dans les systèmes de fixation
700 personnes et 70 agences en France

RESPONSABLE LOGISTIQUE. Rattaché au Directeur MARKETING SERVICES, vous assurez avec un effectif de 45 personnes, la prévision et la gestion des achats et de l'entrepôt, ainsi que la distribution et le transport des produits.

Agé d'au moins 30 ans, vous avez une formation supérieure de type ESC, ingénieur ou logistique. Vous avez prouvé déjà une bonne expérience du management dans ce domaine d'activité. Vos qualités de communication vous permettront d'intégrer une équipe motivée.

Ce poste, pour lequel nous proposons une rémunération motivante, est basé en banlieue Sud/Sud-Ouest.

Merci d'adresser votre candidature sous référence MRL (lettre man., CV, photo et prétentions) à notre conseil :
GROUPE PANISSOD
109 rue de Turenne
75003 Paris.

GROUPE PANISSOD S.A.
RECRUTEMENT

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

VGG

ANIMATEUR TOURISME-HOTELLERIE

CCI grande ville thermale en développement
recherche son A.T.H.

Formation supérieure, connaissance et expérience des milieux du tourisme et de l'hôtellerie.

Sa mission, au sein d'une équipe : le conseil, l'animation, la participation aux actions locales de développement *touristique*.

Adresser candidature manuscrite + C.V. + photo sous n° 8837
Le Monde Publicité - 5, rue de Monttessuy - 75007 PARIS

LE DÉPARTEMENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS
organise un concours sur épreuves en vue du recrutement de

4 INSPECTEURS

délégués des agences du service extérieur de l'Aide sociale à l'enfance.
Le nombre de postes à pourvoir se répartit comme suit :
– concours externe : 3 postes ;
– concours interne : 1 poste.
Les dates des épreuves sont les suivantes :
– épreuves écrites d'admissibilité : les 17 et 18 MAI 1990 ;
– épreuves orales d'admission : les 18 et 19 JUIN 1990. La date limite d'inscription est fixée au 17 avril 1990 à minuit, le cachet de la poste faisant foi.
Les candidats devront :
– être titulaires de l'un des diplômes exigés pour la participation au 1er concours externe d'entrée à l'école nationale d'administration ;
– être âgés de 40 ans au plus au 1er janvier de l'année du concours ;
– posséder la nationalité française.
Les demandes de participation peuvent être retirées au :
DÉPARTEMENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS
CONSEIL GÉNÉRAL,
Service du personnel,
Bureau de la formation permanente et des concours,
Cité administrative n° 2
Bâtiment G.G. rez-de-chaussée, bureau n° 11
93000 BOBIGNY
Tél. : 48-95-69-28
48-95-80-60 poste 55.510.

Entreprise de travail temporaire recherche pour son développement sur banlieue sud

JEUNE DIPLOMÉ H/F

Ecole de commerce. Env. CV + photo et prét. GAC, 27, av. Ledru-Rollin, 75012 PARIS.

MENSUEL ECONOMIQUE

recherche

JOURNALISTE MOTIVÉ

Libre rapidement, déplacements fréquents
Salaire à débattre
Envoyer C.V. + lettre manus. à :
Mme Luinaud (qui transm.)
11, rue Laugier, 75017 Paris

A MONTPELLIER

hebdo économique recherche

JOURNALISTE

Expérience exigée.
Ecr. avec C.V. à :
M. 13, place de la Comédie
34000 MONTPELLIER

GRAS SAVOYE
l'un des tout premiers courtiers d'Europe recherche pour son dépt BANQUES un(e)

NÉGOCIATEUR GESTIONNAIRE

De formation sup. commerciale avec si poss. une première exp. dans l'assurance ou la banque pour gérer un important portefeuille (négociation, mise en place et suivi de l'ensemble *des contrats*).
Autonomie, dynamisme et aisance dans les relations clientèle.
Bilingue anglais.
Adr. lettre, CV et prét. à la direction du personnel, 2, rue Ancelle, 92200 Neuilly-s/Seine.

Entreprise Traductions et Techniques PARIS-15e, recrute TRADUCTEURS français, anglais, allemand. Expérience en électronique et informatique. Env. CV à BIAT, 71, rue Fondary, 75015 PARIS.

secrétaires

LE GROUPE VOCAL DE FRANCE recrute

SA SECRÉTAIRE DE DIRECTION

Assure toutes les fonctions de secrétariat.
Très bonne dactylographe + utilisation Macintosh.
Connaissance secteur musical indispensable.
Poste à pourvoir dans les meilleurs délais.

Adresser CV détaillé + références à
Groupe Vocal de France, 26, r. du Renard, 75004 Paris.
Tél. : 40-27-08-80.

H ET C CÉRÉALES S.A.
Leader français des céréales pour petit déjeuner à marques de distributeurs.

recherche pour sa cellule. Création-Développement

UNE SECRÉTAIRE MARKETING

SA MISSION :
Suivi budgets, impressions et stocks emballages. Relations agences, imprimeurs et clients.
SON PROFIL :
Bac + 2, anglais indispensable, allemand apprécié, exp. création packaging, traitement texte.
QUALITÉS :
Organisation, méthode et rigueur.
POSTE A SARTROUVILLE.

Env. lettre, CV, photo, prétentions à : H et C Céréales S.A., 148, av. Maurice-Berteaux, immeuble des Regards, 78500 Sartrouville.

LA VILLE DU HAVRE

200 000 habitants
200 km de PARIS
10e ville de France
5e port européen

recherché

DES INGÉNIEURS POUR SES SERVICES :

– Déplacement urbain secteur circulation, signalisation lumineuse, GI 1
L'ingénieur devra notamment assurer les missions suivantes :
- réalisation, entretien et gestion des équipements de signalisation lumineuse, au sol, et verticale ;
- établissement et mise à jour du cadastre des équipements précités ;
– *instruction des arrêtés* de police :
- organisation de campagne de comptage de circulation et de stationnement ;
– encadrement d'une quarantaine de personnes : la plupart des interventions étant réalisées en régie directe.

– Déplacement urbain, secteur études transports urbains, sécurité routière, GI 2
L'ingénieur devra notamment assurer les missions suivantes :
- direction du bureau d'études techniques *et économiques* des déplacements urbains : étude de circulation générale tout mode, enquête de circulation, étude de stationnement tout mode, transports urbains des voyageurs suivi de la gestion du réseau délégué *à un exploitant privé*.

– Sécurité routière :
- établissement et analyse du recueil statistique permanent des accidents corporels de la circulation ;
- encadrement d'agents.

– Eau et assainissement bureau études techniques, GI 3
L'ingénieur devra notamment assurer les missions suivantes :
- réalisation des études générales ou de détail qui touchent les domaines de l'eau ou de l'assainissement ;
- calcul hydraulique des réseaux ;
- élaboration des dossiers de consultation des entreprises.

– Gestion du domaine public, relations population, G1 4
L'ingénieur devra notamment assurer les missions suivantes :
- conservation du domaine public et gestion et contrôle des demandes d'occupation ;
- coordination des travaux de contrôle de la qualité technique des interventions ;
- gestion des implantations de mobilier urbain.

– Organisation conseil de gestion, GI 5
L'ingénieur devra notamment assurer une mission d'étude au sein d'une équipe pluridisciplinaire, organisation conseil de gestion, communication interne.

– Cartographie, topographie.
L'ingénieur devra notamment assurer les missions de mise en place d'une banque de données urbaines.
Mise en œuvre d'un canevas et d'un relevé photographique de l'ensemble de la ville ;
- mise en place et gestion du système informatique de la banque de données urbaines.

Les recrutements s'effectueront par voie de mutation, de détachement ou en qualité d'auxiliaire.

Si vous êtes intéressé(e), vous pouvez obtenir de plus amples renseignements sur minitel :
35-41-46-46, accès public, + n° d'annonce.

Les lettres manuscrites de candidature devront être adressées à :

M. le Député-Maire du Havre
Bureau gestion des emplois et des carrières, BP 51, 76084 LE HAVRE CEDEX
accompagnées d'un CV

DEMANDES D'EMPLOIS

Chef de projet
Conseiller technique
ing. *hydraulicien* INPG/EIH + ing. info ESE/SUPELEC *recherche poste* O.M., 51 ans, 20 ans exp. O.M., spé. hydro/électro., avec société para-état., org. internationaux, soc. priv. françaises et étrangères.
Tél. : (16) 97-23-44-16 ou écrire sous réf. 8828
Le Monde Publicité
5, rue de Monttessuy
75007 Paris

H. d'action et de réflexion, 45 ans, cadre exp. nationale de la vente à dom.

cherche poste
DIRECTION DES VENTES ou COMMERCIALE

Toutes entreprises ou groupes intéressés par une approche nouvelle et dynamique du marché de l'art.

Ecrire sous n° 8842
Le Monde Publicité
5, rue de Monttessuy
75007 PARIS

capitaux propositions commerciales

A VENDRE

SOCIÉTÉ DE BUREAUTIQUE

avec service maintenance, secteur en expansion (Marne-la-Vallée)
10 ans existence.
TRÈS BON RAPPORT
Pour tous rens. :
Tél. : 64-40-94-44

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

205 XT diesel, août 89, 6 500 km. Blanche, vitres teintées, toit ouvrant, lève-glace électrique, fermeture des portes centralisée.
Prix : 72 000 F
Tél. : 42-40-61-42 bur.
43-63-88-38 domicile

de 8 à 11 C.V.

Vds Golf GTI 16 S Oettinger 1983. Gris anthracite, 96 000 km (moteur, peinture, amortisseurs, suspensions, pneus : NEUFS).
70 000 F état concours
Tél. : 46-44-41-09 ap. 20 h

de 12 à 16 C.V.

Particulier vend

BMW 528 i automatique

Modèle 87, 77 000 km, beige métallisé, entièrement *révisée. Etat impeccable.*
Argus 85 000 F
(à débattre).

Tél. : 47-64-70-07
soir : 46-64-06-26

L'AGENDA

Cours

CET ÉTÉ !
Etudiez l'anglais en Angleterre, cours d'été pour les jeunes (10-15 ans) 14-28 juillet. Renseignements : « Anglophone », 1 Princess Street, Sunderland SR2 7AS, G.B.
Tél. : (19-44) 91-5140084

Décoration

TENTURES MURALES, double rideaux, réfection sièges
ANTIQUITÉS, FAIENCES
A LA BOUTIQUE
39, r. Faidherbe
43-56-76-30

Minéraux

RENNES

5e Bourse expo-vente
MINÉRAUX ET FOSSILES
Samedi 24 et dimanche 25 mars 1990, de 9 h à 19 h
Salle Rennes Congrès
27, boulevard Solferino
35000 RENNES

Matériel de bureau

CASH-BUREAU
Mobilier de bureau et discount.
prix imbattable : matériel livrés et montés ; catalogue 48 pages sur demande
600 m² d'exposition
24, r. Devoust 93500 Pantin, sortie Porte de la Villette.
Tél. : 48-43-09-71
Dijon 80-51-35-52
Marseille 91-43-23-43

Vacances Tourisme Loisirs

VACANCES DE PAQUES

séjours enfants
HAUT-DOUBS (900 m alt.)
3 h. de Paris par TGV
Agrément Jeunesse et Sports, Yves et Liliane accueillent vos *enfts dans anc. ferme XVIIe.* confort. rénov. au milieu des forêts et paturages. Accueil limité à 14 enfts, cuis. saine et équil., ch. 2 ou 3 avec s. de b., wc, Activités avec moniteur : ski de fond, tennis, jeux, ping-pong, initiat. échecs, peinture s/bois, fabrication du pain, découverte environ., tarif tt *compris, 1 900 F semaine/enft*
Tél. : (16) 81-38-12-51
Le-Crêt-l'Agneau, La Longeville, 25650 MONTBENOIT

DRISCOLL HOUSE-HOTEL
200 chambres simples
110 £ par sem.
Rens. : 172 New Kent Road
LONDON SE 1 4YT-GB
19-44-1-703-41-75

Var, 5 km de Fréjus, part. loue maison calme 6/8 personnes, dans parc avec piscine, tennis, animations.
3 000 F par semaine à partir d'avril.
Tél. soir : (1) 64-21-05-05

A louer Corse du sud, Porticcio, golfe d'Ajaccio, app. 2 pièces + grande terrasse, vue sur le golfe. Tennis, piscine, 1,200 km de la plage.
Le mois, juin : 4 500 F, juillet : 6 800 F.
Téléphone après 20 h :
(16-1) 48-49-30-24.

CARROZ-D'ARACHES
(Haute-Savoie)
Reliée Flaine-Samoëns (250 km de pistes). Studio 4 pers., tt cft, à louer à la semaine.
Tél. : 43-04-42-41

Vélos

Part. vd Vélosolex réf. 3800, très bon état, px 5 000 F.
37-48-46-64 ap. 18 h

Le Monde

SÉLECTION IMMOBILIÈRE

appartements ventes

1er arrdt

LOUVRE
BEAU STUDIO 32 m². Mezzanine, bel imm. classé. Prix : 1 240 000 F. Tél. : 47-27-84-24

PROCHE TUILERIES. Adorable pied-à-terre, cft, charme. 36 m², petit grenier. Tél. : 42-60-04-28

2e arrdt

RUE MONTORGUEIL. Part. vd 2 p. de caractère, 18e siècle, plein sud, cheminée, boiseries, haut plafond. 1 250 000 F. 4, rue Mandar, 75002, ét. face, sur place samedi 24/03, 14 h-19 h ou tél. : 42-36-68-79.

3e arrdt

BD BEAUMARCHAIS. Propriétaire vend 3 pces, bains, chauffage central, refait neuf, 4e asc. Tél. : 45-04-24-30

RUE DE TURENNE. URGENT : 4 PCES CUISINE, TOUT CONFT. 1 680 000 F Crédit poss. Tél. : 48-04-85-85

MARAIS BEAUBOURG 3 P. 52 m², tt cft, 4e, sud, charme. 1 250 000 F. 47-83-43-99.

RUE DU VERT-BOIS. IMM. RÉNOVÉ, 5e ét., asc., studio confit. 630 000 F. FRANÇOIS FAURE 45-49-22-70.

BEAUBOURG 2 P. 5e ét., grd stand., loggia, cuis. équip., wc, s.d.b. 1 700 000 F possib. park. 42-77-02-28 (soir ou rép.).

4e arrdt

ST-MERRY. Imm. classé, 6e ét., asc., magnifique studio, cuisine séparée, bains, wc, calme, soleil, ÉTAT NEUF. Px 980 000 F. 43-35-18-36.

5e arrdt

PIED-A-TERRE. SUD
Très élégant. RARE. 34-12-03-68.

RUE DES LYONNAIS beau studio. 880 000 F. R. MOUFFETARD s/cour, dégagé, 2 p. refait neuf, plein ouest. 980 000 F. FRANÇOIS FAURE 45-49-22-70.

PL. MAUBERT
De bel imm. p. de t., 2/3 P., cuis., s.d.bns, w.-c., chf. centr. ref. nf. Tél. : 43-45-37-00

EXCEPTIONNEL. Réhabilitation de luxe. Hôtel du XVIIIe siècle. Neuf, jamais habité. Restent : Appts 95 m² à 115 m². Haut de gamme. 46-22-03-80. 43-59-68-04, P. 22

CENSIER-DAUBENTON, imm. ancien, 4e ét., soleil, séj., 2 chbres, cuis. aménagée. 2 550 000 F. PARIS OUEST. Transactions 45-67-70-50.

7e arrdt

Me ÉCOLE-MILITAIRE cse mutation BEAU 2 PCES, caractère, cuis. tt cft. 819 000 F. Agences s'abstenir. Tél. : 48-04-84-48

RUE OUDINOT. STUDIO, 2 FENÊTRES, 3 M ss/plafond. CHARME. 890 000 F. FRANÇOIS FAURE 45-49-22-70.

PRÈS AV. BOSQUET 5 P. + service, 105 m², bel imm. 1930, 4e ét. asc., soleil. 4 500 000 F. Tél. : 47-83-42-89

8e arrdt

MADELEINE. Imm., asc., 5 p. (3 ou 4 chbres), 140 m², parf. état, prof. lib. possib. CALME, SOLEIL, URGT. Px 4 400 000. 43-35-18-36.

9e arrdt

METRO CADET. Studio tt confort, vraie cuisine claire. CREDIT TOTAL POSSIBLE. PX : 399 000 F. Tél. : 42-71-87-24

9e RUE RICHER. EXCEPT. 2 PCES, entrée cuis., sdb, wc, cave. 589 000 F. Crédit tot. poss. Tél. : 48-04-08-60

Près Me BONNE-NOUVELLE GRAND STUDIO cuis. équipée tt cft. REFAIT NEUF. 515 000 F. CRÉDIT. Tél. : 43-70-04-64

N.-D.-LORETTE
Dans imm. propre. BEAU STUDIO clair, calme, wc, palier. Digicode. 345 000 F. 42-71-81-48.

10e arrdt

Me CHATEAU-D'EAU, urgt. cse dép. à saisir 2 pces, dche, wc, cave. Bon état, clair, calme. px : 690 000 F. Tél. : 43-27-86-83

CADET
Bel immeuble. GRANDE CHAMBRE claire à aménager. Eau/lavabo. 265 000 F. 42-71-81-48.

11e arrdt

AV. RÉPUBLIQUE, imm. pier. de t., bourg., rén., apt ref. à neuf, tt cft, trvx de qual., 3 pces, 6e ét. asc., chauf. cent. ind. Px : 1 575 000 F. Tél. : 43-70-57-56

BD VOLTAIRE, prêt à saisir, 2 pces, refait nf, cuis., bns, wc séparé, ch. cent. indiv. gaz, cave, imm. ravalé, clair, calme. 695 000 F. Tél. : 43-27-81-10

AV. PARMENTIER, bel imm. pierre de t., interphone, gardien. GRAND 2 PCES + cuis., tt cft. 779 000 F. CRÉDIT. Tél. : 43-70-04-64

NATION FAIDHERBE imm. récent s./jard., vue très dégagée, plein sud, 5e asc. beau studio 33 m² + balc. Gd séj. 23 m², vraie cuis. indép. équipée, sdb avec wc. Belle affaire, park. poss. 787 000 F - 43-70-57-56

12e arrdt

12e PICPUS BEL AIR, imm. réc., stand. 4-5 pces + balc. s./jard., plein sud, séj. dble 34 m², 3 chbres, cuis. équip. av. élém., 2 bns, 2 wc, nbrx rang. AFFAIRE DE QUALITÉ. Prix : 3 460 000 F. Tél. : 43-70-57-56

Me DAUMESNIL. RARE, BEAU 2 PCES S./RUE cuis., sdb, wc. Prix : 782 000 F. Crédit poss. Tél. : 48-04-85-85

PARIS-12e. ALIGRE. GRAND STUDIO. DUPLEX. 30 m² sur cour, carrelage grès véritable, cuisine aménagée, salle de bains, wc. Faibles charges. 580 000 F. Tél. : 43-07-28-33 (laisser message sur répondeur).

FAIDHERBE-CHALIGNY. Gd 2 P., cuis. équipée, bains, w.-c., bon imm.
43-45-37-00

13e arrdt

RUE DE LA SANTÉ. IMM. RÉCENT, GD 2 PIÈCES, PARKING. 1 200 000 F. FRANÇOIS FAURE 45-49-22-70.

LIMITE 5e, LOFT 60 m², bon volume commercial, profession libérale ou habitation. Px : 1 310 000 F. Tél. : 42-71-93-00

EGLISE JEANNE-D'ARC. R. Xaintrailles, imm. 1976, stand., beau séj. + 2 chbres, loggia, box, excellent état, 1 780 000 F. FRANÇOIS FAURE 45-49-22-70.

14e arrdt

Me PLAISANCE, pier. de t., rav., asc., beau 3 pces cuis., bns, wc, chem., vue s./square. A saisir : 850 000 F. Tél. : 43-27-81-10

EXPERTISE GRATUITE
Etude Davernet 45-41-11-00.

BELLE MAISON
Bien aménagée. Me ALESIA. Living, 5 chbres, 3 bains, cuis., 200 m² + dépend., garage, véranda-terrasse. 22, square CHATILLON (angle 33, av. J.-Moulin), jeudi, vendredi 13 h 30-18 h 30.

Denfert, 3/4 p., 3 150 000. Alésia, 3 p., park., 2 100 000. Montparnasse, 3 p., 2 900 000. Vavin, studio, 1 080 000. Pernety, 2 p. 43-35-18-36.

15e arrdt

LA MOTTE-PICQUET
Très grand luxe. Duplex neuf 200 m² sur mesure. Jardin-terrasse 60 m². Balcons 20 m². 5 chambres, 5 s. de bains. Réception 70 m² double hauteur. 8 300 000 F. ELMER DWIGHT EDOUARD
45-74-20-43

MONTPARNASSE rue A.-Bourdelle, loft, verrière, refait neuf. 1 150 000 F. FRANÇOIS FAURE 45-49-22-70.

St-Charles, r. Convention, très agréable 3/4 p., cft, 3e ét., loggia et balc. s/rue et jardin, 3 expositions, asc. 2 550 000. 45-77-96-65 - 45-88-75-61 soir.

16e arrdt

16e. 80 m². Bel imm. bourgeois de standing. 1 750 000 F.
40-20-96-42.

BASSANO
2/3 pièces avec balcon. Immeuble pierres de t. 5e étage, ascenseur. 3 150 000 F
VENDÉENNE PARIS
Tél. : 40-70-07-52. Non stop de 9 h à 19 h 30.

Paris 16e. Gd balc. sur Seine, quai Louis-Blériot, 3/4 p., cuis., bain, park., récent, stand., part. 3,5 MF. Tél. : 45-40-61-19.

5, rue Jouvenet, calme, 2e ét., cour, living, ch., imm. 1930, asc., park. possible. Px 1 260 000 F. Part., sam., dim. 14 h à 17 h ou 42-88-50-47.

17e arrdt

METRO MALSHERBES, BEAU STUDIO, coin cuis., tt cft, poutres au plafond, digicode, 3e s./jard. 545 000 F. Crédit. Tél. : 43-70-04-64

18e arrdt

Me MARCADET, ravissant stud., cuis., dche, wc, cheminée, exp. ouest, imm. ravalé. Prix : 425 000 F. Tél. : 43-27-95-83

RÉSIDENCE DAMREMONT. 2 pces, cft, 6e ét., asc., très clair, imm. ravalé. Px : 575 000 F. Tél. : 42-71-87-24

Me SIMPLON - Beau 2 PCES, pierre de taille, coin cuis., douche, wc. 385 000 F. Crédit tot. poss. Tél. : 48-04-84-48

RUE ORDENER (près) refait nf. BEAU 2 PCES, cuis., wc, bns, 4e ét. s./rue et copr. Px : 479 000 F. CREDIT - 43-70-04-64

Me SIMPLON R. Championnet
2 P. 48 m² 688 000 F
Appt tt cft, bon état, moulures, cheminée, 6e étg, bel immeub. ancien. 48-04-35-35.

BEAU 2 P. 595 000
6e étg, asc., plein sud, dble séj. s/balc., bains, dressing. Bel immeuble. Me SIMPLON 48-04-35-35.

RUE CHAMPIONNET
2 P. TT CFT 460 000
Séj., cuis. séparée, chbre, sall. eau, petits travaux, 3e étg s/rue. 48-04-35-35.

MARX-DORMOY EXCEPT.
BEAU 2 P. 59 m²
Gd balc., 4e étg. Bel imm. 840 000 F. 48-04-35-35.

Me MARX-DORMOY
BEAU 2 PIÈCES
3e étg, asc. EXPO. SUD, dble séj. 30 m², s. de bns, cuis., dressing. Petit balc., cave. 660 000 F. 48-04-35-35.

MAIRIE
BEAU 2 P., 43 m². 1er étg. Pierre de tail. Belle situation. 710 000 F à débattre. 48-04-35-35.

FAITES ESTIMER GRATUITEMENT VOTRE APPARTEMENT
TÉL. : 45-41-11-00

19e arrdt

METRO PYRENEES, EXCEPT. 2 PCES, cuis., salle d'eau, wc, cave. Px : 539 000 F. Crédit tot. Tél. : 48-04-08-60

PLACE COLONEL-FABIEN. BEAU 2 PCES, 46 m² entrée, séj., chbre, sdb, cuis., wc séparé. Cheminée, 3e et s/gde cour, digicode. Gardien. 740 000 F à débattre. Tél. : 48-04-35-35

ENTRE BUTTES et CANAL. BEAU 2 P, clair, EXPO. SUD. PARFAIT ÉTAT, cuis. équipée. 545 000 F. Crédit. 48-04-35-35.

Buttes-Chaumont. 80 m², dble liv., 2 chbres, 2 s. d. b., standing, box. 1 600 000 F. 40-20-96-42.

20e arrdt

AV. GAMBETTA, 2 PCES tt cft, bien distr., de bel imm. pier. de t., face au P.-Lachaise. Très clair. px : 675 000 F. Tél. : 42-71-87-24

RUE BAGNOLET, à saisir beau 2 pces, cuis, bns, wc, ch. cent. indiv. gaz, cave, clair, calme. Px : 595 000 F. Tél. : 43-27-81-10

AV. GAMBETTA
Standing, 7e étg, asc. Beau 2 p., cuis., bains, dble expo. Petits balcons, cave, digicode. 745 000 F. 48-04-35-35.

RUE ST-BLAISE, imm. bourgeois, BEAU 2 PCES, cuis., tout conft, asc. 629 000 F Crédit possible. Tél. : 48-04-84-48

78-Yvelines

VERSAILLES N.D. PARC. Imm. fin 18e, 155 m² dont atelier d'artiste (6 m sous plafond). Gd charme. 3 800 000 F. 43-26-73-14.

91 - Essonne

MASSY 91. Appt 124 m² + loggia 12 m². Terrasse 68 m², 2e ét., calme, verdure, RER. Tél. : 69-20-59-04

92 Hauts-de-Seine

LEVALLOIS Me A.-France, à saisir, gd 2 p., cuis., bains, wc, chauff. individ., cave, bon état, imm. ravalé. 850 000 F. 43-27-95-83.

LEVALLOIS. Me LOUISE-MICHEL. Limite NEUILLY. 2/3 p., cuis, tt cft, impeccable, 880 000 F. Crédit possible. 48-04-85-85.

BOULOGNE V.-HUGO
Au 4e ét. s/cour, STUDIO tt. clair, cuis. séparée, s. eau, wc, cave, digicode. 510 000 F. 42-71-62-79.

NEUILLY (Porte Maillot) 2 pces 53 m², refait neuf, sdb, cuis. équip., cheminée, 5e ss/asc. Urgent cause mutation. Tél. : 46-24-31-33

3 pièces de 57 m² env. MEUDON, SUR COUR ET JARDIN, PARKING.
3615 IMMOB
Tél. : 43-87-86-76

3 pièces de 60 m² env. 800 000 F. CLAMART, RDC SUR COUR, CHAUFFAGE COLLECTIF.
3615 IMMOB
Tél. : 43-87-86-76

93 Seine-Saint-Denis

PANTIN Me 4-CHEMINS except. 2 p., entr., cuis., wc, cave. Bel imm., briques apparentes. 389 000 F créd. total. 48-04-08-60.

ST-OUEN Me GARIBALDI. BEAU STUDIO sur rue, cuis., sal. de bains, wc. 239 000 F CRÉDIT POSSIBLE. 48-04-84-48.

94 Val-de-Marne

VINCENNES beau 2 p., 45 m², tt cft, av. de Paris, très clair, calme, proche CHATEAU ET MÉTRO. 675 000 F. 42-71-87-24.

ALFORTVILLE, exceptionnel 50 m², 10' Me, asc., 2 p., entr., cuis., bains, wc + terrasse + park. 499 000 créd. total. 48-04-08-60.

VINCENNES
RER A, au 4e ét., CHARMANT 2 P., 50 m², entièrement refait, entr., séj. 30 m², pl. sud, cuis. américaine, chbre, 2 bains, wc, cave. 755 000 F. 42-71-62-79.

95 VAL-D'OISE

RÉSID. côteaux de la Seine, très bel appt. 90 m² (15 mn St-Laz.), 2 terrasses E/O, 3e et dern. ét., asc., vte prt. 960 000 F. Tél. : (1) 39-78-88-48

CERGY CENTRE
Dans petite résidence grand standing, F 3, 74 m², séjour, cuisine, balcon, exposition sud, 2 chambres, interphone, cave, parking en sous-sol, gardien, charges 600 F/mois, RER, tous commerces, parc bord Oise, maternelle, écoles à 5 mn, lycée, tennis, stade à 2 mn, très calme. Pas de vis-à-vis. Prix : 690 000 F. Tél. : (1) 30-38-07-13

Province

Centre Chamonix. Parc. vd appt 5 p., 100 m², cft, asc., px 1 000 000 F, vue sur Mont-Blanc. Tél. : (16) 50-55-95-67.

PROVENCE CARPENTRAS. Parc. vend appt 117 m², tt conf., gd séj., chemin., balc., 3 chb., cuis., s.d.b., wc, cave, garage. Tél. : (1) 43-71-66-19.

Etranger

L'île de Saint-Martin aux Antilles. Vente et location : dans résidence luxueuse, vastes logements, deux chambres/trois salles de bain, situés sur la plage à Oyster Pond, lieu privilégié. Prix situés dans une fourchette de 319 000 à 349 000 dollars américains. Liaison aérienne directe avec l'Europe. Pour tous renseignements, appelez aux Etats-Unis : Tél. : 215-692-1776 ou télécopie : 215-692-1958

appartements achats

AGENCES FRANÇOIS FAURE. Paris 7e et 6e. 5, rue Littre. spécialistes rive gauche, estimation, achat, vente. Tél. : Olivier GRUMEL 45-49-22-70

PAIE COMPTANT CHEZ NOTAIRE APPARTEMENT à PARIS avec ou sans confort. M. ROGER 48-04-08-60.

EMBASSY SERVICE
rech. pour CLIENTS ÉTRANGERS APPARTS à PARIS de 200 à 450 m², 40 000 F à 90 000 F le m².

EMBASSY BROKER
rech. pour INVESTISSEURS ÉTRANGERS et INSTITUTIONNELS IMMEUBLES en localité Paris-province commerciaux et habitations.
TÉL. : (1) 45-62-16-40
ou FAX : 42-89-21-54.

RECHERCHE POUR PIED-A-TERRE STUDIO OU 2 PIÈCES. PAIEMENT COMPTANT. M. DESBOIS 42-71-87-24.

URGENT ACH. COMPTANT APPARTEMENT ou PAVILLON même à rénover. M. VALLERAND. Tél. : 43-70-18-00.

J'ACHÈTE
2 PIÈCES ou STUDIO PARIS RIVE DROITE. J.-P. CARRIÈRE 42-71-12-00.

Recherche 1 à 3 pces Paris, préfère 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 9e, 12e av. ou sans travx. Paie cpt chez notaire. 45-73-48-07 même soir

JEAN FEUILLADE. 54, av. Motte-Picquet 15e. Rech. pour bon clients IMM. et GDS APPTS 6e, 7e, 15e, 16e. Tél. : 45-66-00-75

CABINET KESSLER
78, av. Champs-Elysées 75008 Paris. 45-22-03-80. 43-59-68-04 P. 22. Spécialiste appts ht de gamme, évaluation gratuite sur demande

locations non meublées offres

Paris

RUE DU CHERCHE-MIDI, STUDIO 2 fenêtres, soleil, refait neuf, charme. Prix : 4 150 F ch. compr. François Faure : 45-49-22-70

Région parisienne

9 km aéroport Ch.-de-Gaulle à louer dans imm. neuf, 1 duplex T 2 et 1 studio tout confort, park. privé. Tél. : 60-03-47-18 le soir

3 pièces de 71 m², 6 446 F CC. ANTONY, CAVE, PARKING.
3615 LOCAT
Tél. : 43-87-86-76

2 pièces de 45 m² env. 3 700 F CC. MALAKOFF, TRÈS BON ÉTAT.
3615 LOCAT
Tél. : 43-87-86-76

locations meublées demandes

Paris

INTERNAT SERVICE
rech. pour BANQUES, STÉS MULTINAT. et DIPLOMATES, GDS APPART de stand., 5-6-7 pces. Tél. : 45-26-33-27

BARBARA FRELING
24, 16, 6 place Vendôme
48-20-96-00
recherche pour sa clientèle multinationale et internationale APPTS DE PRESTIGE vides ou meublés. URGENT PARIS RÉSIDENTIEL

locations non meublées demandes

Paris

RÉSIDENCE CITY
URGENT rech. pour dirigeants étrangers d'importants groupes anglo-saxons. LUXUEUX APPARTEMENTS, QUARTIERS RÉSIDENTIELS ET MAISONS OUEST-EST.
(1) 45-27-12-19

EMBASSY SERVICE
8, av. de Messine 75008 Paris, rech. APPARTS DE GRANDE CLASSE VIDES OU MEUBLÉS, HOTELS PARTIC. PARIS ET VILLAS PARIS-OUEST. Tél. : (1) 45-62-78-99

MASTER GROUP
47, rue Vaneau 75007 Paris, rech. pour cadres multinationales et banques, appart. vides ou meublés, du studio au 7 pces, de stand. 42-22-24-66 ou 42-22-14-61

GRISS-HAUSSMANN
45-22-56-44. Cherche pour clientèle sélectionnée studios aux 5 pces vides ou meublé à la location. Paris, banlieue

Part. 2 salaires (1 fonct.), ch. F3, 4 000 F maxi., préférence 19e, 20e, Lilas, Bagnolet, Montreuil, Vincennes. 48-97-32-17 soir.

villas

CLAMART VILLA 86
9 pces, 260 m² + vaste s./sol, terrain 1 000 m², fraîs 2,50 %. 4 300 000 F. Tél. : 45-32-86-10

NICE
Cause départ, exceptionnel, magnifique villa pleine de charme, env. 190 m², gd séjour, 4 chbres, studio indépendant, parking. 400 m² env. jardin de rêve. Prix : 1 800 000 F. 46-22-03-80. 43-59-68-04 P. 22

SUR LA COTE VAROISE ENTRE HYÈRES ET TOULON
Villa 5 P., 94 m² + garage. 640 000 F. Loyer garanti 4 000 F/mois. SERITO (33) 94-31-01-01. 66, rue Castié, 83000 Toulon. (FR) FAX (33) 94-46-52-28

proprietes

SOLOGNE sud Lamotte-Beuvron, autoroute, belle propriété, chasse 70 ha, 3/4 boisée, rivière, étangs, vraie maison solognote, parfait état. Agence BOUARD VIERZON. Tél. : 48-71-24-99

MONTARGIS
110 km aut. sud, gare SNCF. PROPRIÉTÉ DE CARACT. sur 1 ha 50, boisé, sal. séj. 80 m², cheminée, 5 chbres, bns, w.-c., dépendances. Haut cft. 1 230 000 F. Crédit 80 %. 16 (1) 38-85-99-82. 7j/7

1 h de Paris, direct A 6 sortie Nemours, à vendre BELLE EGLISE DU 12e avec son porche roman, cœur voûté d'ogive du 14e, clocher restauré du 19e, 350 m² au sol aménageables, sur 1 100 m² de terrain bordé de vieux tilleuls. Conviend. pour création atelier d'art, expos., etc. Prix 918 000 F. Tél. : (16) 38-96-65-96

pavillons

A SAISIR, à 35 mn Paris. Direct aut. sud. FONTAINEBLEAU 77, sur son parc
7 500 m² CLOS
Adossé à la forêt domaniale de FONTAINEBLEAU. Belle demeure, récept., gd séj., cheminée, terrasse, plein sud, cuis. équipée, 4 chbres, bns, wc, gd cft, cave, gar., piscine. Long crédit. Propriétaire 64-24-50-96, 24 h/24.

TORCY (77)
Vd cause mutation pavillon F5 récent (1980) 120 m² + garage et cellier. 4/5 chambres avec étage, séjour 33 m², cuisine aménagée, 2 w.-c., s.d.b., douche séparée, s/jardin 250 m². Prox. RER, SNCF et ts commerces et écoles. 850 000 F. Tél. : (1) 60-28-91-13

maisons de campagne

SONNY-LE-REPOS (91). Maison de pays, rénovée, 7 p. + s.d.b. sur terrain 6 000 m². Vallée Petit Morin, 100 km Paris. Calme. 600 000 F. (16) 26-81-40-33.

fermettes

NORMANDIE, BACILLY 50 FERMETTE DANS HAMEAU, PRÈS MONT-SAINT-MICHEL. TT CFT. Tél. : 33-05-89-01 ou 33-06-48-32.

Vends ferme Loir-et-Cher Région Vendôme. Maison habitation + dépendances, terrain total 6 770 m². Tél. : (16) 54-72-00-61.

immeubles

ACHÈTE COMPTANT IMMEUBLES
OCCUPÉS OU VIDES. M. BRUNET : 45-41-11-00

Bruxelles, abbaye de Cambre, à vendre bel immeuble 1 300 m², art déco, libre, entièrement rénové, superbe vue, prestations de luxe. Tél. : 32 (2) 539-53-09.

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL — RC — RM. Constitution de sociétés. Démarches et tous serv. Permen. téléphoniques.
43-55-17-58.

9e, 90 m² en 4 bureaux standing.
40-20-02-15

50 m² de bureaux. 775 F HT/m²/an. ISSY-LES-MOULINEAUX. SARL IMPORT EXPORT. REPRISE 100 000 francs.
3615 BURCOM
Tél. : 43-87-89-29

1 100 m² env. de bureaux. 500 F HT/m²/an. CLAMART, SUR 16 ÉTAGES, PARKING EN SOUS-SOL.
3615 BURCOM
Tél. : 43-87-89-29

1 DOMICILIATION. Bureaux, télécopie, télex
AGECO 42-94-95-28

UFFI
45-22-12-00

OPERA
400 m²

10e HAUTEVILLE
2 500 m² imm. indép. rénovée

MONTPARNASSE
2 200 m², imm. indép. 800 m² sur 1 niveau

14e SAINT-JACQUES
930 m² rénovés, parkings

15e CONVENTION
430 m², fonctionn. 1 500 F/m²

Me GELLIENI
320 m² - 600 m²

19e PTE VILLETTE
2 000 m² divisibles 300 m²

CLICHY
1 500 m² bureaux + 2 000 m² entrepôt proxim.

ST-DENIS
TOUR PLEYEL. 1 500 m² crédit bail, divis.

SURESNES
3 500 m², neufs bur./activités

RER ARCUEIL
2 200 m², bon état

LES ULIS
2 500 m² divisibles 300 m²

BIÈVRES
650 m², burx activités, neufs

4e, RUE DE RIVOLI
140 m², local en r.-de-ch. 3000 F + CS. 40-20-97-20

AVENUE DE L'OPÉRA
408 m² bureaux
40-20-02-15

SIÈGE SOCIAL
burx équipés ts services. Démarches R.C. et R.M. SODEC SERVICES. Chps-Elysées 47-23-55-47. Nation 43-41-81-81

CIDES
DES ADRESSES DE PRESTIGE POUR VOTRE SIÈGE, OU VOTRE ANTENNE A PARIS
VOTRE SIÈGE SOCIAL A L'ÉTOILE
DANS NOS CENTRES D'AFFAIRES
* AV. CHAMPS-ELYSÉES
* AV. VICTOR-HUGO
* R. DE PONTHIEU, 8e
* ÉTOILE IÉNA
* PASSY TROCADÉRO

Burx équipés 1/2 j., secrét., téléph.. Services, Telex, Fax, Eurosignal. DOMICILIATION: 190 à 390F/M. CONSTITUTION DE SOCIÉTÉS
CIDES 47-23-82-10

Location bur. équip. réunion journée ou 1/2 journée. Domiciliation sièges soc. CONSTITUTION SOCIÉTÉS. RÉDACTION TOUS ACTES
FIDASSIST
Paris 8e : 42-89-58-26. Dépt 95 : 34-64-18-12

A PARTIR DE 50 F HT/mois. Votre ADRESSE COMMERCIALE Paris 1er, 8e, 9e, 12e, 15e, 17e. LOCATION DE BUREAUX. CREADOM 42-67-05-89

locaux commerciaux

Ventes

19e, BD SÉRURIER local 185 m², pour archives 6 000 F.
40-20-97-20

ALEXANDRE DUMAS très gd local sur rue 800 m² + 85 m² bureaux école gros porteurs. 40-20-02-15

11e, 150 m² en 8 bureaux sur rue et jardin, sanitaires 2 park. TBE 3 600 000 F
40-20-97-20

11e, SAINT-MAUR local 240 m², gde verrière 2 park. 3 650 000 F
40-20-97-20

fonds de commerce

Lubéron. Ag. immobilière tenue 20 ans, bien structurée, C.A. à augmenter sans difficulté. Prix : 600 000 F. Tél. : 90-75-41-32 dès 19 h.

AGENDA IMMOBILIER

LES LOCATIONS DES INSTITUTIONNELS

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
PARIS		
2e ARRONDISSEMENT		
3 pièces 121 m², 5e étage	7, bd des Capucines AGF - 42-44-00-44	12.000 + 400
4e ARRONDISSEMENT		
3 pièces (disp. 06.90) 80 m², 5e étage	43/45 rue Vieille-du-Temple CIGIMO - 48-24-50-00	6.580 + 800
5e ARRONDISSEMENT		
Studio, parking 52 m², r.-de-ch.	31, rue Claude-Bernard SGI-CNP - 47-42-17-61	6.200 + 825
8e ARRONDISSEMENT		
6 pièces 205 m², 1er étage	2, square du Roule AGF - 42-44-00-44	20.000 + 850
9e ARRONDISSEMENT		
6 pièces 173 m², 1er étage	34, rue Pierre-Sémard AGF - 42-44-00-44	15.000 + 1.120
11e ARRONDISSEMENT		
2 pièces, park. 53 m², 1er étage	6/8, rue des Bluets AGF - 42-44-00-44	4.500 + 400
3 pièces, park. 65 m², 1er étage	4, rue Moufle LOC INTER - 47-45-19-97	5.113 + 633
5 pièces, park. 94 m², 4e étage	4, rue Moufle LOC INTER - 47-45-19-97	7.925 + 898
12e ARRONDISSEMENT		
2 pièces, park. 56 m², 5e étage	66/68, cours de Vincennes AGF - 42-44-00-44	5.000 + 660
5 pièces, parking 87 m², 2e étage	7/15, rue Sidi-Brahim LOC INTER - 47-45-19-97	7.247 + 958
13e ARRONDISSEMENT		
2 pièces, park. 57 m², 8e étage	21, rue Vergniaud SAGGEL - 47-42-44-44	4.050 + 778
14e ARRONDISSEMENT		
2 pièces, parking 49 m², 4e étage	199, av. du Maine LOC INTER - 47-45-19-97	5.580 + 390
15e ARRONDISSEMENT		
2 pièces 43 m², r.-de-ch.	7, rue A.-Cabanel AGF - 42-44-00-44	4.085 + 530
16e ARRONDISSEMENT		
2 pièces 50 m², r.-de-ch.	23, bd Flandrin AGF - 42-44-00-44	5.000 + 400
3 pièces 153 m², r.-de-ch.	4, rue A.-Colledeboeuf AGF - 42-44-00-44	13.000 + 1.210
4 pièces 81 m², 1er étage	60, rue Michel-Ange AGF - 42-44-00-44	8.500 + 750
4 pièces, park. 133 m², 7e étage	60/62, av. Henri-Martin GCI - 40-16-28-68	19.112 + 3.330
3 pièces 86 m², 5e étage	19, rue Raynouard SAGGEL - 47-42-44-44	10.000 + 1.848
4/5 pièces, park. 122 m², 1er étage	50/52, rue du Ranelagh SAGGEL - 47-42-44-44	15.700 + 2.259
17e ARRONDISSEMENT		
4 pièces 111 m², 1er étage	155, rue de Courcelles AGF - 42-44-00-44	11.500 + 1.800
5 pièces 186 m², 3e étage	118, bd Malesherbes AGF - 42-44-00-44	23.000 + 2.540
6 pièces 205 m², 1er étage	7/9, place des Ternes AGF - 42-44-00-44	21.000 + 790
19e ARRONDISSEMENT		
Studio neuf 33 m², balc. 15 m²	Angle rues Manin/Goubet SEFIMEG - 45-65-37-02	3.410 + 301
2 pièces, neuf 50 m², box	Angle rues Manin/Goubet SEFIMEG - 45-65-37-02	4.530 + 453
3 pièces neuf 66 m², box balcon 6 m²	Angle rues Manin/Goubet SEFIMEG - 45-65-37-02	5.570 + 590
3 pièces neuf 91 m², duplex terr. 30 m², balc. 10 m², box	Angle rues Manin/Goubet SEFIMEG - 45-65-37-02	8.050 + 816
4 pièces neuf 91 m², duplex terr. 35 m² balc. 10 m², box	Angle rues Manin/Goubet SEFIMEG - 45-65-37-02	8.220 + 823
78 - YVELINES		
Maison 5 pièces 122 m², garage	Chambourcy Le Mur du Parc SAGGEL - 47-78-15-85	5.700 + 308
Maison 5 pièces 112 m², garage	Guyancourt 14, allée des Genêts SAGGEL - 46-08-80-36	5.900 + 340
4 pièces, parking 93 m², 2e étage	Le Pecq 50, av. du Gal-Leclerc SAGGEL - 47-78-15-85	5.500 + 1.261
Maison 5 pièces 111 m², jardin garage	Noisy-le-Roi 67, av. B.-de-Jussieu SGI/CNP - 30-44-01-13	7.602 + 418
Maison 4 pièces 101 m² + 460 m² jardin	Villepreux 56, av. de la C.-du-Moyne SGI/CNP - 30-44-01-13	5.318 + 321
3 pièces, park. 95 m², 2e étage	Viroflay 2, rue Joseph-Bertrand CIGIMO - 48-24-50-00	6.790 + 930
4 pièces, park. duplex, 85 m², RC	Voisins-le-Bretonneux 23, rue des Manettes SGI/CNP - 30-57-94-57	3.100 + 641
91 - ESSONNE		
Maison 5/6 pièces 143 m²	Gif-sur-Yvette 62, allée de Chantereine SAGGEL - 46-03-80-36	6.550 + 350
4 pièces, park. 76 m², 2e étage	Gif-sur-Yvette Rés. « Les Grandes Coudraies » GCI - 40-16-28-70	3.344 + 750
4 pièces, parking 76 m², 3e étage	Gif-sur-Yvette Rés. « Les Grandes Coudraies » GCI - 40-16-28-70	3.290 + 750
92 - HAUTS-DE-SEINE		
3 pièces, park. 64 m², 4e étage	Asnières 4, rue Pierre-Durand SAGGEL - 42-66-61-05	4.640 + 812
3 pièces, parking 68 m², 1er étage	Boulogne 24, rue des Abondances LOC INTER - 47-45-19-97	6.150 + 720
3 pièces, parking 73 m², 2e étage	Boulogne 24, rue des Abondances LOC INTER - 47-45-19-97	6.370 + 757
4 pièces, neuf 88 m², 1er étage	Boulogne 197, rue du Gal-Gallieni KAUFMAN & BROAD 46-04-92-84	8.867 + 650
92 - HAUTS-DE-SEINE (suite)		
2 pièces, parking 250 F/mois 49 m², 27e étage	Bourg-la-Reine 3, rue de Fontenay SOFIAM - 45-46-44-10	4.300 + 500
3 pièces, park. 250 F/mois 64 m², 2e étage	Bourg-la-Reine 3, rue de Fontenay SOFIAM - 45-46-44-10	5.400 + 500
4 pièces, parking 250 F/mois 77 m², 1er étage	Bourg-la-Reine 3, rue de Fontenay SOFIAM - 45-46-44-10	6.300 + 500
2 pièces, parking 50 m², 6e étage	Clichy 9, impasse Barbier SAGGEL - 42-66-61-05	3.250 + 1.081
3 pièces, parking 67 m², 5e étage	Clichy 7/9, rue Foucault SAGGEL - 42-66-61-05	3.865 + 954
3 pièces, parking (disp. 06.90) 75 m², RC, terrasse	Garches 72, rue du Dr-Debat CIGIMO - 48-24-50-00	4.830 + 390
2/3 pièces, parking 72 m², 1er étage	Garches Rue des Quatre-Vents SAGGEL - 46-08-80-36	3.800 + 1.120
2/3 pièces, parking 78 m², r.-de-ch.	Garches Rue des Quatre-Vents SAGGEL - 46-08-80-36	4.190 + 1.160
2 pièces, parking 53 m², 2e étage	Neuilly 22, bd du Général Leclerc CGI - 40-16-28-68	4.822 + 560
3 pièces, parking 68 m², 4e étage	Neuilly 9, rue de Rouvray LOC INTER - 47-45-19-97	7.236 + 599
94 - VAL-DE-MARNE		
3 pièces, parking 69 m², 1er étage	Cachan 4, av. C.-de-Méricourt SAGGEL - 42-66-61-05	4.325 + 683
5 pièces, parking 107 m², 2e étage	Cachan 4, av. C.-de-Méricourt SAGGEL - 42-66-61-05	5.536 + 953
3 pièces, parking 82 m², 5e étage	Fontenay-s/Bois Av. du Mal-Joffre SAGGEL - 42-66-61-05	3.410 + 779
3 pièces, parking 72 m², 1er étage Imm. neuf	Joinville 4/12, rue Halifax SAGGEL - 47-42-44-44	4.650 + 547
3 pièces, parking 75 m², 2e étage Imm. neuf	Joinville 4/12, rue Halifax SAGGEL - 47-42-44-44	4.900 + 574
4 pièces, parking 108 m², 1er étage Imm. neuf	Joinville 4/12, rue Halifax SAGGEL - 47-42-44-44	6.450 + 812
5 pièces, parking 121 m², 5e étage Imm. neuf	Joinville 4/12, rue Halifax SAGGEL - 47-42-44-44	8.850 + 950
3 pièces, parking 75 m², 5e étage	Saint-Mandé 25/29, av. Joffre LOC INTER - 47-45-19-97	6.300 + 794
95 - VAL-D'OISE		
Maison 4 pièces 105 m², jardin garage	Cergy 7, allée de Chantecocq SGI/CNP - 34-42-30-62	5.630 + 369
2 pièces, parking (disp. 06.90) 50 m², 1er étage balcon	Montmorency 126, av. Ch.-de-Gaulle CIGIMO - 48-24-50-00	3.010 + 950

CETTE PAGE A ÉTÉ RÉALISÉE AVEC LA PARTICIPATION DE



















MARCHÉS FINANCIERS

Contre le principe de la liste unique et bloquée

Vent de rébellion autour des élections au Conseil des Bourses des valeurs

Le Conseil des Bourses des valeurs, organisme chargé de fixer les règles du marché, de prononcer les admissions à la cote et d'exercer la tutelle des sociétés de Bourses, renouvellera le 30 mars six de ses membres sur les dix qui la composent.

Comme en 1988, lors du précédent vote, un *vent de rébellion* souffle à l'occasion de cette élection à laquelle sont conviées l'ensemble des sociétés de Bourse. Il y a deux ans, la corporation s'était élevée contre le mode de scrutin et le choix des firmes retenues pour représenter la profession (le Monde du 1er avril 1988). Cette année, elle conteste encore ce principe quasi obligé de liste unique. Certains envisageraient de déposer des recours en vue d'une annulation du scrutin.

Mardi 20 mars, la Société des Bourses françaises (SBF) présentait officiellement la seule liste candidate aux élections du Conseil des Bourses de valeurs (CBV). Conduite par le président de la SBF et du CBV, M. Régis Rousselle, elle comprend six membres et non cinq comme prévue, assurant le remplacement de M. Claude Bouvet, démissionnaire, par M. Bruno de Maulde, président du Crédit du Nord. Outre les renouvellements de MM. Régis Rousselle (administrateur de Meeschaert-Rousselle), François Bacot (Bacot-Allain), et Jean-Louis Kervern (François Dufour-Kervern), elle consacre l'arrivée de deux actionnaires importants de la SBF : la Caisse des dépôts et consignations, représentée par Mme Hélène Ploix, et l'UAP, par l'intermédiaire de M. Michel Berthezène.

« Ces élections sont du vent », fulminent de nombreux ex-agents de change affirmant être *« piégés »* dans un système de vote à liste unique où il est interdit de rayer tout nom. *« Même dans les pays de l'Est, on n'ose plus employer de tels procédés »*, entend-on dans de nombreuses sociétés de Bourse où les dirigeants reconnaissent tout de même qu'ils avaient la possibilité de constituer eux-mêmes leur propre liste. Faute de candidat, ils ne l'ont pas fait et, de toutes façons, assurent-ils, le *« jeu n'en vaut pas la chandelle »*, tout étant réglé d'avance par les autorités depuis la réorganisation du capital de la Bourse voici un an et demi. *« De plus, qui oserait s'opposer à de grands intervenants comme l'UAP, la Caisse des dépôts ou Paribas ? »*, reconnaissait l'un de ces opposants. *« Il faut penser à nos entreprises, nous ne sommes pas suicidaires. »*

Recours devant les tribunaux

Si certains envisagent déjà un recours devant les tribunaux – les textes prévoyant, d'après eux, cinq et non six renouvellements d'un coup, – d'autres pourraient marquer leur opposition par leur vote ou leur abstention. Ils réagiront ensuite en fonction du score réalisé par la liste. Au nom de la transparence, si souvent évoquée par les autorités boursières, le résultat de ce scrutin, contrairement à celui de 1988, sera-t-il rendu public ? Et que se passera-t-il tant chez les élus que chez les opposants si la liste unique est approuvée avec un minimum de participation ?

DOMINIQUE GALLOIS

Candidat à la reprise de Celatose

Bernard Tapie s'intéresse aux couches-culottes

Bernard Tapie revient aux affaires. Sa holding financière tente une incursion dans le monde de la couche culotte. Bernard Tapie Finance a en effet confirmé, mardi 20 mars, être candidat à la reprise de Celatose. Leader européen sur le marché des marques distributrices (couches commercialisées sous les couleurs des grandes surfaces), cette entreprise lilloise a déposé son bilan en décembre dernier (*le Monde* du 9 février).

Le groupe Bernard Tapie Finance propose une reprise par voie de cession. Dans ce cas, la société en dépôt de bilan revend ses éléments d'actif à un repreneur qui démarre une nouvelle activité. Son nom n'est pas conservé et ses dettes sont annulées.

Le plan de reprise, élaboré par le cabinet d'avocats de M. Jean-Louis Borloo, maire (div. droite) de Valenciennes, vieux compagnon de route de Bernard Tapie, présente deux faiblesses majeures. Le prix de rachat des actifs, qui tourne autour de 250 millions de francs, serait *« très inférieur à la valeur réelle »* des actifs, note un bon connaisseur du dossier. Ceux-ci ont en effet été évalués à 450 millions de francs. Et surtout le manque de visibilité. Le plan inclut une clause dite de *« faculté de substitution »*, qui réserve le droit à l'industriel de céder sans condition les actifs rachetés à un tiers.

Les créanciers, très hostiles à la solution Tapie, qui ne leur permet pas de retrouver leur mise (le passif de Celatose s'élève à 500 millions de francs dont 350 millions vis-à-vis des banques), y voient le risque d'un dépeçage *« à l'américaine »*. Celatose renferme en effet un petit joyau : Texor, société dijonnaise spécialisée dans les pansements et les gazes, toujours très convoitée pour ses parts de marché. Des géants du secteur tels l'allemand Hartmann, le suédois Molnlycke ou l'américain Jonhson and Jonhson s'y sont toujours intéressés.

L'intérêt subit de Bernard Tapie pour les couches-culottes et Celatose a de quoi surprendre. L'homme d'affaires a toujours centré sa politique d'acquisition sur des produits de marque. Or Celatose ne fabrique que des produits distributeurs. Chez Jean-Louis Borloo, on affirme pourtant que les intentions de Bernard Tapie sont claires. BTF veut constituer un pôle *« produits d'hygiène »* à coté de ses activités dans le pesage ou dans les piles. Selon l'avocat chargé du dossier, le groupe Bernard Tapie a par ailleurs pris contact avec les Laboratoires Larochette, le propriétaire de la marque Tendresse, qui a également déposé son bilan en décembre dernier.

Le tribunal de commerce de Roubaix-Tourcoing devrait rendre sa décision en juin prochain. Une offre concurrente a été présentée par un tandem de deux industriels spécialistes du rachat d'entreprise malades. Parmi eux, Joël Picard, dont la dernière acquisition, la société vosgienne de coton hydrophile, connaît actuellement des difficultés.

CAROLINE MONNOT

La SGB revend 6 % du capital de Bouygues

La Société générale de Belgique a annoncé, mardi 20 mars, qu'elle avait revendu ses participations dans deux groupes français : Bouygues (6 %) et le Club Méditerranée (2,4 %). La plus-value dégagée globalement par l'opération, réalisée *« à un prix proche du cours de Bourse actuel »*, selon le groupe, s'élève à 100 millions de francs belges (environ 16 millions de francs).

La participation de 6 % que détenait la SGB dans Bouygues a été achetée par la famille Bouygues elle-même, par l'intermédiaire de la Copifex, société holding contrôlée indirectement par Martin et Olivier Bouygues, a annoncé le groupe français de BTP. Après cette acquisition, Copifex détient 16,1 % du capital de Bouygues et 14,1 % des droits de vote, M. Francis Bouygues, fondateur du groupe, détenant en propre 6,3 % du capital et 9,8 % des droits de vote. Après cette opération, la Société générale de Belgique conserve encore 4,8 % du capital du groupe.

Outre la famille Bouygues, le groupe des actionnaires « amis » comprend le Crédit lyonnais (12,5 %), le personnel (plus de 5 %), l'UAP (2 %), le japonais Nippon Life (2 %) et Fininvest, du groupe Berlusconi (2 %).

NEW-YORK, 20 mars ↓

Repli

Après cinq séances de hausse, la Bourse new-yorkaise, mardi, a un peu piqué du nez. En repli à l'ouverture, puis en reprise par la suite, l'indice des industrielles a finalement décroché et perdu du terrain pour s'inscrire à 2 738,74, soit à 16,89 points en dessous de son niveau précédent. Le bilan de la journée a été comparable à ce résultat. Sur 1 975 valeurs traitées, 599 ont monté, 877 ont baissé et 499 n'ont pas varié.

Les dernières statistiques économiques (commerce extérieur pour janvier, prix de détail pour février) ont été différemment appréciées. Déjà prévu avec l'accroissement des achats de produits pétroliers, l'aggravation du déficit commercial n'a surpris personne autour du « Big Board ». En revanche, bien que très ralentie (+ 0,5 %), la hausse de l'indice des prix de détail a fait tiquer les opérateurs après que les augures eurent pronostiqué une progression de 0,3 %. En définitive, mi-figue mi-raisin, le marché a surtout cédé au facteur technique et à ses ventes bénéficiaires. L'activité s'est un peu accrue avec 177,32 millions de titres échangés contre 142,30 millions la veille.

VALEURS	Cours du 19 mars	Cours du 20 mars
Alcoa	67 7/8	67 1/8
A.T.T.	42 3/8	41 7/8
Boeing	71 1/2	70 1/2
Chase Manhattan Bank	27 1/4	27 1/8
Du Pont de Nemours	39 1/8	39 1/8
Eastman Kodak	39 1/8	38 3/4
Exxon	47 1/2	46 3/4
Ford	48 1/4	48 1/2
General Electric	65	64 5/8
General Motors	47 1/2	47 3/4
Goodyear	37 1/8	37 1/8
I.B.M.	108 1/8	108
I.T.T.	53 3/8	52 3/4
Mobil Oil	62 7/8	62 1/4
Pfizer	60 1/8	60 1/2
Schlumberger	51	50 7/8
Texaco	58 1/2	58 1/8
UAL Corp. ex-Allegis	153 7/8	152
Union Carbide	22 3/8	22 3/8
U.S.X.	36 1/8	35 3/4
Westinghouse	76 5/8	76 5/8
Xerox Corp.	58 3/8	58 3/8

LONDRES, 20 mars ↑

Forte hausse

Les cours des valeurs ont terminé en forte hausse mardi au Stock Exchange, après la présentation du budget par le chancelier de l'Echiquier, M. John Major. L'indice Footsie des cent principales valeurs a gagné 21,7 points à 2 259,7.

L'activité est restée néanmoins réduite. Quelque 376,2 millions de titres ont été échangés contre 320,3 lundi.

Le marché n'a pas réagi à l'annonce d'une accélération de la progression des crédits bancaires en février, signe d'une persistance des pressions inflationnistes. De nombreux secteurs ont gagné du terrain, notamment les aéronautiques, les alimentaires, les brasseries, les pétrolières, les chimiques et les bancaires. La banque commerciale Standard Chartered s'est légèrement améliorée après la publication de résultats en accord avec les prévisions des analystes boursiers. En revanche, le secteur de la distribution a été assombri par les fortes augmentations de salaires obtenues par les employées de Marks and Spencer et Sainsbury. L'annonce d'une baisse de ses revenus issus de la publicité par la compagnie de télévision HTV a pesé sur les valeurs du secteur. Les fonds d'Etat ont reviré à la baisse en fin de séance et ont cédé un quart de point par endroits.

PARIS, 20 mars ↓

Attentisme

Après la vague de ventes bénéficiaires survenu en début de semaine, en liaison avec l'affaiblissement sans suite de Wall Street, le calme est revenu, mardi, rue Vivienne. Sous forme, quand même, d'un certain attentisme, de sorte que, pour la troisième séance consécutive, la Bourse de Paris a encore légèrement baissé. Le mouvement est cependant resté dans les limites de l'effritement. En repli de 0,12 % à l'ouverture matinale, l'indice CAC-40 avait pris, vers 13 heures, un retard de 0,46 %. A la clôture de 17 heures il s'établissait à 0,60 % en dessous de son niveau précédent.

Visiblement, le vif redressement de la Bourse américaine, lundi à mi-parcours, semble avoir un peu rassuré la communauté financière. D'autre part, l'annonce d'un déficit commercial « acceptable » pour février (– 961 millions de francs) a relativement fait bonne impression, encore que ce moins mauvais résultat ait été dû à la diminution des importations.

D'une façon générale, le sentiment était plutôt à la réserve. Ce, pour plusieurs raisons. Si le relèvement de 1 point du taux d'escompte japonais ne chagrine personne, beaucoup pensent toutefois qu'il pourrait préfigurer un renchérissement général du loyer de l'argent dans le monde.

D'autre part, les observateurs attendaient de prendre connaissance des derniers chiffres du commerce extérieur des Etats-Unis pour janvier, dont les experts s'accordent à dire qu'ils pourraient être mauvais, avec un déficit proche de 10 milliards de dollars (contre 7,2 milliards en décembre), pour reprendre le pouls de Wall Street. Comme prévu le résultat commercial américain a été mauvais. Mais la hausse des prix de détail là-bas s'est fortment ralentie, d'où un certain statu quo.

Troisième cause de l'attentisme : la proximité de la liquidation générale, qui aura lieu jeudi 22 mars. Ce sera la première « gagnante » de l'année. Qui plus est, malgré le reflux des cours de lundi, elle devrait rester la meilleure enregistrée sous les lambris depuis onze mois.

TOKYO, 21 mars

Clos

Tous les marchés boursiers et financiers japonais ont chômé mercredi 21 mars pour célébrer la fête de l'équinoxe.

La COB et la SIB britannique accordent leurs violons

Les « gendarmes » des marchés financiers français et britanniques ont annoncé mardi 20 mars qu'ils avaient défini des principes communs pour harmoniser les activités financières de Londres et de Paris. Cet accord entre la COB (Commission des opérations de Bourse) et la SIB (Securities and Investments Board) sera intégré à un rapport plus général qui sera publié en novembre prochain par l'IOSCO (International Organisation of Securities Commissions).

Parmi les grands principes arrêtés par la COB et la SIB figurent : la primauté des intérêts du client, la sécurité et la transparence des opérations financières et la mise en place d'une information adaptée à la clientèle, précisent les deux organismes dans un communiqué commun.

La COB est parvenue en décembre dernier à un accord avec la SEC (Securities Exchange Commission), son homologue à Wall Street, portant sur une coopération accrue contre les fraudes boursières (*le Monde* du 13 décembre).

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Rallye détient 80,41 % de Genty-Cathiard.** – Un communiqué de la Société des Bourses françaises (SBF) précise que le groupe succursaliste Rallye détient désormais 80,41 % de la chaîne de distribution grenobloise Genty-Cathiard. Début février, Rallye avait racheté 60 % des actions du holding détenues par le groupe familial et offert de racheter le reste, dispersé dans le public, à 1 100 francs l'action.

□ **Chute de 79 % du bénéfice imposable de Standard Chartered.** – Standard Chartered (banque commerciale britannique ayant d'importants intérêts à l'étranger – Canada, Etats-Unis, Australie et Hongkong notamment) a annoncé, mardi 20 mars, une baisse de près de 79 % de son bénéfice imposable en 1989, à 67,1 millions de livres (625 millions de francs) contre 313,3 millions en 1987. Ce résultat s'entend après une provision exceptionnelle de 427 millions de livres pour créances sur pays en voie de développement (hors Mexique et Afrique du Sud), une augmentation à 167,9 millions de livres contre 98,3 millions de livres des provisions pour créances mauvaises ou douteuses et 27,7 millions de frais de réorganisation. En revanche, la banque a obtenu 289,5 millions de recettes exceptionnelles en 1989 à la suite de la revente d'actifs, notamment immobiliers.

□ **Philips s'associe avec Euro Disneyland.** – La filiale française du groupe néerlandais Philips vient de signer un accord de partenariat d'une durée de dix ans avec le parc de loisirs Euro Disneyland, qui doit ouvrir en 1992 dans la banlieue parisienne.

Aux termes de cet accord, Philips parrainera Videopolis, une des attractions du Discoveryland, un des cinq « pays » du « Royaume magique », qui rend hommage aux inventeurs et visionnaires européens tels Jules Verne et Léonard de Vinci.

Cette attraction s'ajoute aux vingt-huit autres initialement prévues.

Videopolis sera une attraction en forme de théâtre où seront produits, durant la journée, des spectacles pour un public familial et qui, le soir, se métamorphose en piste de danse. Elle abritera également le « Dispaly Area », espace d'exposition et de démonstration des dernières technologies de Philips en matière d'audiovisuel.

Les téléviseurs et produits hi-fi de Philips seront aussi utilisés dans les chambres d'hôtel du plus grand parc de loisirs européen.

□ **Pétrofina a réussi son offre amicale sur IPA.** – Le groupe pétrolier belge Pétrofina a racheté la totalité des actions du groupe familial français Industries des peintures Associés (IPA) présentées à l'OPA amicale lancée sur ce groupe.

Pétrofina a reçu 308 293 actions IPA – payées 1 000 FF chacune – sur les 340 000 actions qui constituaient le capital de la société, soit 90,6 % du capital.

Au lancement de l'OPA, Pétrofina avait déjà reçu des engagements irrévocables d'actionnaires familiaux représentant 55,57 % du capital. Pétrofina et IPA avaient annoncé ce rapprochement le 20 décembre dernier.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Amault & Associés	....	414	Int. Metal Service	....	....
Asystel	....	86 50 d	Le gd livre du mois	....	460
B.A.C.	....	200	Loca Investissement	....	285
B. Demachy & Assoc.	....	....	Locamic	....	136
Banque Tarneaud	188	188	Matra Communication	....	206 20
B.I.C.M.	....	860	Metallurg. Minière	....	234
Boiron	....	400	Molex	211	212
Boisset (Lyon)	....	220	Navale-Delmas	....	1276
Câbles de Lyon	....	2888	Olivetti-Logabax	240	....
Calberson	....	713	Om. Gest.Fin.	....	570
Cardif	....	820	Pinault	....	506
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	1070	Presbourg (C In & Fin)	....	90
C.D.M.E.	....	1980	Présence Assurance	....	512 o
C. Equip. Elect.	....	....	Publicat. Filipacchi	....	770
C.E.G.E.P.	....	280	Razel	....	791
C.F.P.I.	....	....	Rémy & Associés	....	377 60
Ciments d'Origny	....	851	Rhône-Alpes Ecu (Ly.)	....	310
C.N.I.M.	....	800	St-Honoré Matignon	....	229
Codetour	....	285	S.C.G.P.M.	....	718 o
Conforama	....	1128	Segin	....	307 10
Creeks	....	419	Sélection Inv. (Lyon)	....	108 20
Dafsa	....	198	S.E.P.	....	400
Dauphin	....	615	Serbo	....	525
Demachy	....	1005	S.M.T.Goupil	....	318
Deville	....	478	Sodinforg	....	79 50 d
Dolisos	....	175	Sopra	....	211
Editions Belfond	....	240	Thermador Hold. (Lyon)	....	315
Elysées Investissem.	....	15	TF 1	....	320 10
Finacor	....	191	Unilog	....	180
Gerone	....	800	Union Financ. de Fr.	....	550
Gr. Foncier Fr. (G.F.F.)	....	435	Viel et Cie	....	170
Gravograph	....	235			
Guintoli	....	885			
I.C.C.	....	270			
Idia	....	315			
Idianova	....	145			
I.M.S.	....	1180			
IN2	....	300			

Marché des options négociables le 20 mars 1990

Nombre de contrats : 13 521.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier
Bouygues	530	30	–	–	14
CGE	520	59	66	–	7
Elf-Aquitaine	640	5,50	29	17	24,50
Eurotunnel SA-PLC	50	3,50	7,50	0,80	4
Euro-Disneyland SC	100	2,50	–	3,50	–
Havas	1 500	16	–	–	–
Lafarge-Coppée	350	5	23	4	15
Michelin	140	–	10	–	11,90
Midi	1 300	5,50	43	74	87
Paribas	640	13	39,50	9,90	34
Pernod-Ricard	–	–	–	–	–
Peugeot SA	775	60	98	1,50	20
Rhône-Poulenc CI	440	12	27	–	–
Saint-Gobain	600	4,50	30	19,50	32
Source Perrier	1 500	45	–	9,90	–
Société générale	560	19	–	1,50	–
Suez Financière	440	10	28	2,50	15
Thomson-CSF	140	2	10,50	5	9

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 20 mars 1990

Nombre de contrats : 84 639.

COURS	ÉCHÉANCES Mars 90	ÉCHÉANCES Juin 90	ÉCHÉANCES Septembre 90
Dernier	99,94	100,28	100,42
Précédent	99,48	99,76	100

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Juin 90	OPTIONS D'ACHAT Sept. 90	OPTIONS DE VENTE Juin 90	OPTIONS DE VENTE Sept. 90
.99	1,70	2,29	1,09	–

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,76 F ↑

Le dollar s'échangeait en nette hausse le mercredi 21 mars, en raison notamment de la forte baisse du yen enregistrée la veille. La devise américaine s'échangeait à Paris à 5,76 francs contre 5,6985 francs la veille à la cotation officielle. Le mark cédait du terrain contre le franc, la devise allemande dotant 3,3770 francs contre 3,3808 francs mardi au fixing.

FRANCFORT	20 mars	21 mars
Dollar (en DM)	1,6945	1,7070

TOKYO	20 mars	21 mars
Dollar (en yens)	153,65	clos

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (21 mars) . . 10 1/16-10 3/16 %

New-York (20 mars) . 8 1/4-8 3/16 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 29-12-89)*

	19 mars	20 mars
Valeurs françaises	94,3	
Valeurs étrangères	94,5	
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	523,6	519,20
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 936,96	1 941,36

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

Industrielles	2 755,63	2 738,74

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

Industrielles	1 759,9	1 771,6
Mines d'or	292,8	295,5
Fonds d'Etat	77,12	76,79

TOKYO

	20 mars	21 mars
Nikkei Dow Jones	30 887,19	clos
Indice général	2 273,18	clos

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E.-U.	5,7550	5,7600	+ 88	+ 100	+ 180	+ 285	+ 590	+ 680
$ can.	4,8711	4,8855	– 136	– 105	– 234	– 198	– 602	– 494
Yen (100)	3,7443	3,7498	+ 72	+ 92	+ 156	+ 192	+ 537	+ 616
DM	3,7740	3,3783	+ 56	+ 73	+ 109	+ 136	+ 298	+ 373
Florin	2,9966	3,0008	+ 35	+ 46	+ 73	+ 91	+ 235	+ 291
FB (100)	16,2341	16,2574	– 49	+ 53	– 42	+ 119	+ 106	+ 538
FS	3,7825	3,7882	+ 38	+ 53	+ 78	+ 105	+ 283	+ 362
L (1 000)	4,5711	4,5787	– 100	– 75	– 179	– 142	– 483	– 387
£	9,1763	9,1901	– 401	– 348	– 764	– 690	– 2117	– 1916

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8 1/8	8 3/8	8 1/4	8 3/8	8 5/16	8 7/16	8 1/2	8 5/8
Yen	6 3/4	7	7 3/4	7 7/8	7 11/16	7 13/16	7 3/4	7 7/8
DM	8 9/16	8 13/16	7 15/16	8 8/16	8 1/16	8 3/16	8 3/4	8 7/8
Florin	7 15/16	8 3/16	8 1/2	8 5/8	8 5/8	8 3/4	9	9 1/8
F.B. (100)	10 1/4	10 1/2	10 3/16	10 7/16	10 1/4	10 1/2	10 1/2	10 3/4
F.S.	8 3/8	8 5/8	8 13/16	8 15/16	8 7/8	9	9 1/16	9 3/16
L (1 000)	8 1/2	9 1/2	12 1/8	12 1/2	12 1/4	12 5/8	12 5/8	13 1/8
£	14 7/8	15 1/8	15 1/8	15 1/4	15 1/4	15 3/8	15 5/8	15 3/4
F franç.	10 1/16	10 5/16	10 1/4	10 3/8	10 7/16	10 9/16	10 13/16	10 15/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.





MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 20 MARS

Cours relevés à 18 h 17

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
3852	C.N.E. 3% ★	3839	3850	3850	+ 0 29
1051	B.N.P. T.P.	1055	1056	1053	− 0 19
1226	C.C.F. T.P.	1235	1230	1230	− 0 40
1045	Créd. Lyon. T.P.	1056	1056	1056	....
1680	Renault T.P.	1706	1726	1726	+ 1 17
2044	Rhone-Poul. TP	1935	1940	1935	....
1220	St-Gobain T.P.	1220	1220	1215	− 0 41
1180	Thomson T.P.	1240	1240	1250	+ 0 81
845	Accor	879	884	880	+ 0 11
610	Air Liquide	659	657	655	− 0 61
2130	Alc. Superm.	2099	2099	2099	....
655	A.L.S.P.I. ★	571	579	570	− 0 18
2550	Arjom. Prioux ★	2635	2620	2571	− 2 43
615	Aumedat-Rey ★	616	600	600	− 2 60
975	Aux. Entrepr. ★	1035	1013	1015	− 1 93
525	Av. Dassault ★	510	510	499	− 2 16
300	Axa Midi Assur.	269	265 10	264	− 1 49
340	BAFIP ★	336	336	334	− 0 60
325	Bail-Equipem. ★	315	315	315	....
890	Bail Investiss. ★	852	854	854	+ 0 21
420	B.N.P. C.I. ★	403 50	401	395	− 2 11
885	Bolloré Tech.	866	866	865	− 0 12
490	Cie Bancaire ★	578	582	586	+ 1 38
730	Bazar H.-V. ★	695	692	687	− 1 15
750	Béghin-Say ★	783	784	776	− 0 89
1410	Berger (Mé)	1373	1380	1380	+ 0 51
655	Bic ★	659	649	658	− 0 15
950	B.I.P. ★	920	945	945	+ 2 72
570	B.I.S. ★	585	585	585	....
2830	Bongrain S.A. ★	2870	2850	2895	+ 0 87
1000	Bon-Marché ★	995	992	987	− 0 80
650	Bouygues ★	590	580	575	− 2 54
175	B.P. France ★	174 50	174 10	174 30	− 0 11
710	B.S.N. ★	750	748	755	+ 0 67
810	Canal Plus ★	812	809	800	− 1 48
430	Cap Gem. S. ★	470 50	470	470	− 0 11
3100	Carrefour ★	3335	3360	3255	− 2 40
160	Casino ★	153	153	147	− 3 92
120	Casino A.D.P. ★	120 40	120	119	− 1 16
965	Castorama D.L.	1080	1076	1068	− 1 11
150	C.C.M.C.	151	149	151	....
655	C.E.G.I.D.	628	618	620	− 1 27
245	Cerus	254	254 50	254	....
565	C.E.P. Comm.	564	565	558	− 1 06
405	Cerus CER	380	389 90	380	....
480	Cetelem ★	530	528	529	− 0 19
680	C.F.A.O. ★	582	578	575	− 1 20
540	C.G.E.	576	575	569	− 1 56
1620	C.G.I. Informat.	1571	1590	1590	+ 1 21
1190	C.G.I.P. ★	1361	1365	1302	− 4 34
600	C.G.P.	589	599	588	− 0 17
1110	Chargeurs S.A. ★	1153	1141	1150	− 0 26
770	Cica	745	746	745	....
1300	Ciments franç. ★	1469	1452	1490	+ 1 43
700	Club Méditerr. ★	676	677	677	+ 0 15
185	C.M.B. Packag.	166	167	164 50	− 0 90
180	Codetel ★	170	170	171 10	+ 0 65
410	Cofimeg ★	402	402	402	....
470	CPR (Par.-R.) ★	476	479	473 50	− 0 53
865	Coles ★	813	798	800	− 1 60
280	Cpt. Entrepr. ★	317 90	310	312	− 1 86
970	Compt. Mod. ★	1045	1050	1050	+ 0 48
380	Concept S.A.	380 50	381	383	+ 0 66

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1240	Créd. Foncier ★	1280	1270	1286	+ 0 47
485	C. F. Internat. ★	498	498	488	− 2 01
230	C.C.F. ★	221	222	224 50	+ 1 58
....	Création U.A.P.	603	602	600	− 0 50
705	Cr. Lyon. (CI) ★	697	689	686	− 1 58
1310	Crédit Nat. ★	1307	1295	1310	+ 0 23
300	C.S.E.E. ★	313	315	304 60	− 2 72
3620	Damart S.A. ★	3490	3510	3500	+ 0 29
1860	De Dietrich ★	1820	1780	1795	− 1 37
220	Dév. P.d.C. (Li)	210	209	209	− 0 48
310	Dév. R. Sud-Est	312	315	315	+ 0 96
590	D.M.C.	574	575	566	− 1 39
4600	Docks France ★	4199	4130	4110	− 2 12
820	Dumez ★	875	869	867	− 0 91
2030	Eaux (Gén.) ★	2325	2315	2293	− 1 38
500	Ecco ★	535	526	529	− 1 12
910	Electrofinanc. ★	960	933	940	− 2 08
400	El. S. Dassault ★	370	366	364 50	− 1 49
586	Elf-Aquitaine	635	635	628	− 1 10
425	− (certific.) ★	460	458 90	455	− 1 09
1320	Epeda B.-F.	1340	1300	1325	− 1 12
2700	Essilor ★	2552	2530	2525	− 1 06
1180	Essil. Int. (DP) ★	1180	1180	1168	− 1 02
690	Esso S.A.F. ★	685	682	675	− 1 46
2400	Eurafrance ★	2306	2310	2310	+ 0 17
1810	Eurocom ★	1919	1875	1870	− 2 55
100	Eurodisneyland	99	98	98	− 1 01
4300	Euromarché ★	4100	4070	4039	− 1 49
1230	Europe n° 1 ★	1275	1275	1264	− 0 86
56	Eurotunnel ★	51 90	51 60	51 90	....
1700	Exor ★	1727	1689	1706	− 1 22
1780	Facom ★	1705	1730	1702	− 0 18
1180	Fichet-Bauche ★	1350	1325	1345	− 0 37
199	Financiel ★	200	200	200 60	+ 0 30
420	Fives-Lille ★	401	405	400	− 0 25
2310	Fromager. Bel ★	2460	2410	2460	....
1780	Gal. Lafayette ★	1711	1655	1642	− 4 03
510	Gascogne ★	509	508	508	− 0 20
1530	Gaz et Eaux ★	1560	1580	1550	− 0 64
1120	Géophysique ★	1100	1100	1071	− 2 64
680	Gerland ★	665	660	659	− 0 90
720	Groupe Cité ★	765	760	760	− 0 65
1480	Gr. Victoire	1450	1440	1500	+ 3 45
1120	− (certif.)	910	902	905	− 0 55
1300	GTM-Entrep. ★	1297	1305	1260	− 2 85
1180	Guyenne-Gas. ★	1072	1075	1085	+ 1 21
370	Hachette ★	366 10	371	369	+ 0 79
1420	Havas ★	1482	1487	1478	− 0 27
580	Hénin (La) ★	571	570	565	− 1 05
1130	Hutchinson ★	1145	1140	1115	− 2 62
270	Imétal ★	296 10	289	301	+ 1 65
78	Immobil. Phénix	78 20	77 50	79	+ 1 02
138	Ingénico ★	114	110	106 20	− 6 84
5430	Inst. Mérieux ★	5560	5550	5560	....
510	Interbail ★	502	506	503	+ 0 20
1600	Intertechnique ★	1550	1550	1530	− 1 29
1010	J. Lefebvre ★	1075	1075	1070	− 0 47

Comptant (sélection)

Obligations

Actions

SICAV (sélection) 20/3

Étrangères

Hors-cote

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 20/3	COURS DES BILLETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 690	5 696	5 550	5 950
ECU	6 880	6 883	....	....
Allemagne (100 DM)	338 130	338 080	327 500	348
Belgique (100 F)	16 254	16 258	15 750	16 800
Pays Bas (100 fl.)	300 120	300 100	290	310
Danemark (100 krd)	88 190	88 220	85	92
Norvège (100 k)	86 900	86 950	83	91
Grande-Bretagne (£ 1)	9 199	9 230	8 900	9 700
Grèce (100 drachmes)	3 538	3 533	3 400	4 200
Italie (1 000 lires)	4 573	4 573	4 350	4 850
Suisse (100 fr.)	377 330	378 390	366	390
Suède (100 krs)	92 970	93 080	90	98
Autriche (100 sch)	48 042	48 055	46 500	49 700
Espagne (100 pes.)	5 254	5 262	5	5 550
Portugal (100 esc.)	3 807	3 809	3 650	4 350
Canada ($ can 1)	4 803	4 834	4 650	5 050
Japon (100 yens)	3 706	3 716	3 590	3 810

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 20/3
Or fin (kilo en barre)	73400	73400
Or fin (en lingot)	73850	73900
Pièce française (20 fr)	425	426
Pièce française (10 fr)	400	.....
Pièce suisse (20 fr)	450	450
Pièce latine (20 fr)	425	423
Souverain	538	537
Pièce de 20 dollars	2560	2560
Pièce de 10 dollars	1390	1390
Pièce de 5 dollars	900	.....
Pièce de 50 pesos	2800	2810
Pièce de 10 florins	445	444
Or Londres	.....	.....
Or Zurich	.....	.....
Or Hongkong	.....	.....
Argent Londres	.....	.....

c : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ♦ : prix précédent – ★ : marché continu

Le Monde

Augmentation des prix et limitation de la publicité

Offensive contre le tabagisme et l'alcoolisme

La décision d'augmenter prochainement de 15 % le prix du tabac vient d'être prise au terme d'un comité interministériel auquel ont participé, le mardi 20 mars, sous la présidence de M. Michel Rocard, neuf des dix ministres concernés par le plan de santé publique de M. Claude Evin, M. Pierre Bérégovoy s'étant pour sa part fait représenter.

Ce plan, qui sera présenté mercredi 28 mars en conseil des ministres devrait comporter par ailleurs une série de mesures inspirées du rapport présenté à M. Evin par cinq spécialistes de santé publique (*le Monde* des 14 et 15 novembre 1989). Parmi ces mesures figure en particulier la réduction progressive, sur une période de trois ans, de toutes les publicités incitant à la consommation de tabac et de boissons alcoolisées. Sur cette question de la publicité, *le gouvernement n'a pas encore arrêté sa position*, indiquait-on jeudi dans l'entourage de M. Rocard.

La décision d'augmenter de 15 % le prix du tabac — ce qui entraînerait une augmentation de 0,3 % de l'indice actuel des prix — ne correspond pas au souhait formulé dans leur rapport par les professeurs Got, Tubiana, Hirsch, Dubois et Grémy. Dans leur rapport, ces cinq spécialistes demandaient « *un doublement des taxes additionnelles (droits d'accises) réparti sur les budgets de 1990, 1991 et 1992 pour atteindre les valeurs que la France a l'obligation d'atteindre dans le cadre communautaire de 1993* », ce qui correspondait à des augmentations de 30 % chaque année pendant trois ans.

Le ministre chargé du budget ayant fait savoir qu'il souhaitait pour sa part une augmentation de 3 % seulement, le chiffre retenu correspond donc à un compromis qui ne devrait sur le fond satisfaire aucune des deux parties.

J.-Y. N.

Aux journées parlementaires d'Arles

Studieuse rentrée de classe pour le RPR

La première des deux journées parlementaires du RPR, ouvertes à Arles, mercredi 21 mars, a été marquée par une atmosphère loin des querelles de vacances parlementaires.

ARLES

de notre envoyée spéciale

Au RPR on travaille. Nul aparté vengeur, nul propos de couloir assassin n'aura marqué la première journée parlementaire, mercredi 21 mars. La tribune de fortune un peu étriquée a réuni au coude à coude MM. Jacques Chirac et Alain Juppé ainsi que les deux présidents du groupe, M. Bernard Pons pour l'Assemblée et Charles Pasqua pour le Sénat. Tout cela fleurait bon la rentrée de classe studieuse, loin des passions des vacances parlementaires. Le compagnonnage s'est même très courtoisement étendu aux deux élus de l'UDF, MM. Francis Delattre et Francis Saint-Ellier, et au représentant de l'UDC, M. Georges Chavanes, venus symboliser le fonctionnement harmonieux de l'intergroupe.

L'ordre du jour prévu a été strictement respecté : examen des textes sociaux dans la matinée, éducation et décentralisation l'après-midi. A propos du projet de loi relatif à la loi contre la précarité de l'emploi et aux contrats à durée limitée (CDD) que M. Jean-Pierre Soisson, ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, devrait présenter dès le début de la session, M. Jean-Pierre Delalande a incité ses collègues à faire preuve de « *vigilance* ». « *Ces textes sont d'inspiration typiquement socialiste* », a indiqué M. Delalande, en évoquant certains « *relents idéologiques* » contenus, selon lui, dans les projets de loi. Au nom du groupe RPR du Sénat, Mme Hélène Missoffe s'est à son tour interrogée sur la nécessité d'une nouvelle législation en la matière, alors que « *celle-ci existe, mais pas ou mal appliquée* ».

Sans vouloir *a priori* rejeter en bloc les textes en préparation, qui ne sont pas « *extrêmement nocifs* », selon Mme Nicole Catala, les orateurs RPR ont toutefois prévenu qu'ils ne suivraient pas le groupe socialiste dans une trop forte limitation des recours aux contrats à durée déterminée. « *Ils permettent de donner du travail à ceux qui n'ont aucune qualification* », a souligné Mme Missoffe tandis que Mme Catala observait que les CDD « *restaient une forme traditionnelle de l'embauche* ». Même conviction chez M. Delattre, au nom de l'UDF, qui a mis en garde les parlementaires de l'opposition sur un « *texte éminemment politique face auquel on essaiera encore de nous faire jouer le mauvais rôle* ».

La même prudence sans agressivité a été préconisée par M. Jean-Yves Chamard à propos du projet de loi relatif au financement des retraites. Pas question, a prévenu M. Chamard, de cautionner un nouveau projet « *bouche-trou* » permettant de continuer une politique en trompe-l'œil. Et l'opposition devra se montrer « *ouverte* » si le texte proposé est « *un élément d'un plan global à long terme permettant réellement la mise à plat du problème du financement de la Sécurité sociale* ». Au détour d'un exposé très argumenté le député de la Vienne a tout de même osé une allusion ironique au congrès de Rennes au cours duquel, affirme-t-il, les socialistes avaient beaucoup étudié la question de la retraite, « *celle de Tonton, bien sûr !* ». M. Etienne Pinte a rappelé qu'au nom du groupe RPR il avait déposé une proposition de loi tendant à aménager l'âge du départ à la retraite.

Education et décentralisation

Toujours aussi studieusement, même si le soleil de Camargue avait clairsemé quelque peu les rangs, les parlementaires ont abordé l'après-midi les thèmes de l'éducation et de la décentralisation. Ils ont affirmé que l'opposition devait faire de l'éducation « *sa priorité lorsqu'elle reviendra au pouvoir* ». C'est surtout la question de la décentralisation qui a mobilisé députés et sénateurs. MM. Michel Giraud, Dominique Perben et Christian Estrosi se sont tour à tour prononcés en faveur d'une relance de la décentralisation, qui est restée, selon l'expression de l'un d'eux, « *au milieu du gué* ».

Revendiquant l'héritage de Gaston Defferre, M. Perben a indiqué que la décentralisation était en fait « *intrinsèquement contradictoire avec le socialisme* » en ce qu'elle incitait au « *pragmatisme et à la gestion proche de la réalité* ». Il a également souligné que le renforcement du rôle des collectivités locales pouvait être un moyen efficace de lutter contre le Front national en recréant auprès d'une population marginalisée et sans repères le sentiment d'appartenance à une communauté.

M. Giraud a, quant à lui, distingué les « *bonnes* » réformes « *qui clarifient, qui responsabilisent, qui valorisent la participation du citoyen* » (avec, par exemple, le référendum d'initiative locale), de celles – les projets de M. Pierre Joxe – « *qui compliquent, qui pénalisent, qui asservissent* ». M. Giraud s'est notamment déclaré hostile au renforcement des contrôles des chambres régionales des comptes, à l'élargissement de la fiscalité locale et à la « *politisation des collectivités locales* ».

Toutes ces interventions furent chaleureusement applaudies par des parlementaires RPR décidément très heureux de se retrouver enfin unis. A peine remarquait-on dans la salle que les signataires de la motion Pasqua-Séguin, MM. Etienne Pinte, Franck Borotra, François Fillon, Patrick Balkany et Mme Elisabeth Hubert s'étaient regroupés fidèlement autour du maire d'Epinal. A chercher désespérément un petit signe de dissidence dans cette harmonie miraculeusement retrouvée, on a seulement observé la moue bougonnante avec laquelle M. Séguin a décliné l'offre d'épingler au revers de son veston – comme la plupart de ses collègues, M. Chirac en tête – un badge distribué par les médecins libéraux hostiles à la réforme de la Sécurité sociale. Mais là, c'était l'ancien ministre de la Sécurité sociale qui réagissait en estimant qu'il s'était « *assez battu pour défendre la santé* ».

PASCALE ROBERT-DIARD

Promesses de reconquête

Les disputes des socialistes dont le RPR s'est tant gaussé ont retenu celui-ci d'étaler ses divergences internes au grand jour. Les parlementaires réunis en Arles ont donc voulu d'abord marquer leur différence avec les socialistes de Rennes. La sérénité dans les travaux, au risque même de les faire apparaître un peu ternes et sans réel objet, a été obtenue sans contrainte. Après les tempêtes qui ont accompagné et suivi les assises du 11 février, la bonace s'est établie à la satisfaction et même au soulagement de tous. Rien, il est vrai, ne s'est produit en Arles qui pouvait déchaîner les passions ou réveiller les antagonismes. Aucune banderille n'a même été plantée sur l'échine de quiconque dans cette capitale de la tauromachie où, tous réunis pour un banquet collectif, les élus se sont contentés de déguster un taureau rôti d'une remarquable tendreté. Voilà une illustration nouvelle de la symbolique gaulliste !

Profitant de ce climat rasséréné, M. Chirac a pu lancer son appel à l'offensive contre la gauche au pouvoir de façon à réaliser sans peine l'unanimité contre l'adversaire commun. Le président du RPR, sentant son public réceptif, a même souligné, par des formules redondantes, la sévérité de ses attaques contre le PS, contre le gouvernement et surtout contre M. Mitterrand. Par ce moyen, M. Chirac a trouvé l'occasion de se placer en flèche dans l'offensive contre la majorité en place dans l'espoir de se donner un rôle entraînant aux yeux de l'ensemble de l'opposition et surtout du corps électoral. Certes, M. Chirac a insisté sur la nécessité de l'union et de la désignation de candidats communs.

M. Chirac a surtout, à la grande satisfaction de tous ses amis, insisté sur le renforcement du RPR promettant même aux cent trente députés actuels d'en faire élire cent soixante-dix ou deux cents en 1993. La volonté de conforter le rôle prééminent du RPR dans l'opposition a été ainsi hautement proclamée sans souci des susceptibilités qu'elle pourrait raviver chez ses alliés. Les parlementaires espéraient enfin que cet accès de fermeté, d'esprit offensif et d'optimisme de leur chef ne retomberait pas trop vite et que, par une action soutenue et concrète de communication en martelant leurs solutions alternatives, ils réussiraient à réveiller l'opinion dont ils déploraient tous l'indifférence prolongée.

ANDRÉ PASSERON

BOURSE DE PARIS

Matinée du 22 mars

Petite baisse

La place parisienne réagissait peu au nouvel accès de faiblesse au cours duquel la Bourse de Tokyo s'est dépréciée de plus de 3 % *(lire page 35)*. A Paris, l'indice CAC-40 après avoir ouvert en baisse de 0,95 % ramenait ses pertes à 0,77 %. Le dernier jour du terme boursier de mars se soldait en fin de matinée sur une liquidation gagnante de 4,2 %. Parmi les plus fortes hausses figuraient Skis Rossignol (+ 3,4 %), Sogerap (+ 3 %) et Esso (+ 2,4 %).

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

C'est où, l'Acropole ?

VOUS avez vu un peu, ce toupet, cet incroyable culot ! Ils se fichent de notre gueule dans la presse britannique sous prétexte qu'on sait pas où c'est, l'Acropole. Et vous, bande de nullards, vous l'avez passé peut-être le test de l'*Observer* dont s'inspire *Marie Claire* ? Non, mais faut voir le niveau des questions. Le grand oral de l'ENA, c'est rien à côté. Qui était le père de Caïn et d'Adam... Non, pas Adam, l'autre, là, voyez qui je veux dire.

Le sacre de Charlemagne, c'était en quelle année ? Ben... Heu... Déjà que je me rappelle pas la date de naissance de mes propres enfants, comment voulez-vous que je me souvienne ? Avant mon Rocky, c'était qui le premier ministre ? On est 40 % à donner notre langue au chat. Et ces connards de British ont séché encore plus lamentablement quand on leur a demandé qui occupait le 10 Downing Street avant Mme Thatcher. Faut reconnaître, elle est là depuis si longtemps !

La Tempête, le Misanthrope, c'est de qui ? Eux, Shakespeare, connaît pas (66 %). Nous, on a quand même parié sur Molière à 41 %. Faut le faire. Et attendez, on est 66 % à penser que le Soleil ne tourne pas autour de la Terre. Vous étiez au courant, peut-être, messieurs les Anglais ? Tu parles ! 6 × 7 ? Non, pas 2 × 2, 6 × 7, dans la table de multiplication, c'est ce qu'il y a de plus coton. Alors, 6 × 7 ? Ben, répondez, puisque vous êtes si forts ! Voilà, c'est bien ce que je pensais : 26 % de zéro pointé. Et l'eau, ça bout à combien ? Ils sont même pas la moitié à le savoir que c'est à *90 degrés, pardon* à 100 degrés, ces minables.

Où Bernadette a-t-elle vu la Vierge ? Cette colle-là, on l'a pas posée aux English, pas la peine. Bernadette, ils la prennent pour Bernadotte, et Londres, eux ils s'obstinent à dire London, ils croient que ça s'écrit *Lourdes* en français.

Et de se gausser, et de s'esclaffer parce que 60 % des frogs sont pas cap de désigner l'auteur de *la Joconde*. Là, permettez que je me marre à mon tour. Que ce soit Michel-Ange ou le Tintoret, on s'en contrefout. L'important, c'est pas de qui elle est, mais à qui. Pas à vous, toujours, espèces de jaloux !

Vingt-cinq kilos de dynamite et des détonateurs volés en Corse

Six hommes masqués de cagoules et armés se sont rendus en canot mardi soir 20 mars, sur une barge de la Comex (compagnie maritime spécialisée dans la plongée industrielle) ancrée dans le golfe d'Ajaccio pour dérober 25 kilos de dynamite et une cinquantaine de détonateurs. Le commando a neutralisé les deux ingénieurs présents à bord en les enfermant dans un caisson avant de prendre la fuite.

L'opération n'avait pas été revendiquée jeudi 22 mars en fin de matinée. Les enquêteurs n'excluaient cependant pas qu'elle soit l'oeuvre de l'ex-FLNC, compte tenu de son déroulement et de l'objectif visé. La Comex travaille, en effet, à l'installation d'un émissaire de rejet en mer destiné à une nouvelle station d'épuration sur la rive sud du golfe d'Ajaccio. Les riverains de la presqu'île de l'Isolella, où doit passer le tuyau de rejet, s'opposent, depuis des années, à ce projet du SIVOM (Syndicat intercommunal à vocations multiples) de la rive sud, qu'ils considèrent comme le prélude à une urbanisation forcée de cette partie du golfe. Les nationalistes, qui sont hostiles à toute tentative de « baléarisation » de la Corse, avaient pris contact avec eux il y a quelques mois.

L'été dernier, des barrages avaient été mis en place par les riverains pour empêcher le passage des véhicules de la COMEX. Début mars, secrétaire général de l'association de défense de la rive sud, M. André Orsoni, avait été violemment pris à partie par le maire de l'une des quatre communes du SIVOM, M. Simon Neri, lors d'une action similaire. « *La loi s'arrête à Marseille* », protestait alors M. Orsoni.

Rien ne dit que l'action de mardi soir ressortissait uniquement de la défense de l'environnement. Ses auteurs auraient pu, autrement dit, faire d'une pierre deux coups : retarder les travaux d'un projet contesté par les écologistes et se procurer des explosifs pour un nouvel objectif.

C. Le.

L'ESSENTIEL

SECTION A

Débats
Le débat sur la réunification de l'Allemagne 2

Les fêtes de l'indépendance de la Namibie
M. De Klerk recueille les fruits de sa politique de réforme 6

Le comité directeur du PS .... 7 et 8

SECTION B

Les psychologues en grève
Pour la première fois, quatre syndicats de psychologues ont décidé une grève, vendredi 23 mars .. 11

Ben Barka, vingt-cinq ans après
Pour la première fois, M. Louis Zollinger, le juge chargé de l'affaire Ben Barka, a fait quelques confidences, mardi sur M 6 10

Football : Marseille européen
L'OM participera aux demi-finales de la Coupe des clubs champions 14

Menaces pour M. Berlusconi
Le Sénat italien vient d'adopter à une forte majorité un amendement supprimant les coupures publicitaires à la télévision. Il en coûterait 400 millions de francs aux chaînes de Silvio Berlusconi 20

SECTION C

LIVRES ◆ IDÉES

Alain Corbin et l'étrange meurtre de Hautefaye ● La mélancolie présidentielle de Mangin ● Le retour des nouvellistes ● La psychanalyse en crise ● La chronique de Georges Balandier : En quête des villes ● Les fureurs de Jules Vallès ● Le feuilleton de Michel Braudeau : Jean Tardieu et Jean Giono ● La chronique de Nicole Zand : Ecrire à l'Est .... 21 à 34

SECTION D

Le retour des pétrodollars
La balance de l'OPEP est de nouveau excédentaire 35

L'emploi en 1989
215 000 postes supplémentaires l'année dernière 36

AFFAIRES

Histoire et entreprises ... 39 à 42

Services

Abonnements 14
Annonces classées 36
Bulletin d'enneigement 18
Campus 19
Carnet 18
Loto 19
Météorologie 18
Mots croisés 19
Radio-Télévision 19

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 22 mars 1990 a été tiré à 545 343 exemplaires.



